3 1761 05728063 8

LUIS ECHEVERRIA

1871

LA COMMUNE A PARIS ET EN PROVINCE

(FÉVRIER — MAI)

Lt-Colonel ROUSSET
ANCIEN PROFESSEUR A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE
ANCIEN DÉPUTÉ

1871

LA COMMUNE A PARIS ET EN PROVINCE

(*FÉVRIER — MAI*)

LIBRAIRIE ILLUSTRÉE, JULES TALLANDIER, ÉDITEUR
75, RUE DAREAU, PARIS (14e)

Tous droits réservés.

LIBRARY
SEP 13 1972
UNIVERSITY OF TORONTO

DC
316
R68

Copyright Jules Tallandier 1912. Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

AVANT-PROPOS

Ceci n'est point une histoire détaillée de la Commune, mais plutôt un précis des événements qui se sont déroulés du 18 *mars au* 29 *mai* 1871. *Occupé à un travail considérable, qui doit embrasser toute l'époque comprise entre la guerre franco-allemande et l'année* 1900, *j'en détache ces pages, consacrées à des faits déterminés et circonscrits.*

Je n'ai pas à cacher l'horreur que m'inspire l'odieuse insurrection qui a coûté à la France tant d'or, tant de ruines et tant de sang. Je la juge inexcusable et inexpiable, parce qu'elle s'est faite quand plus d'un tiers du sol français était encore au pouvoir de l'ennemi, et sous les yeux mêmes de nos vainqueurs qui applaudissaient à ses destructions et à ses crimes. Je l'ai combattue sans pitié, dans les limites de mon modeste rôle, et je prends hautement ma part de responsabilité dans les actes de l'armée de Versailles, à laquelle j'ai appartenu en qualité d'officier. Mais ceci ne m'empêche pas de juger les faits et de les écrire sans passion, sans haine, sans parti-pris. Je me suis efforcé de les traduire tels quels,

aussi exactement que possible, et en m'isolant de tout sentiment personnel qui risquerait de les travestir.

Les documents dont je me suis servi sont de plusieurs sortes. D'abord les pièces officielles, commissions d'enquête, rapports, etc. ; puis les journaux de l'époque, en me mettant en garde contre leur exagération ; enfin les livres écrits par les grands premiers rôles de l'émeute : Lissagaray, Da Costa, Arthur Arnould, Benoît Malon ; certains d'entre eux sont faits avec précision et exactitude, encore que dans un esprit objectif qui ne pouvait naturellement être le mien. Il convient de les consulter et de les étudier, pour bien comprendre ce que fut ce soulèvement spontané, complexe dans ses causes, et si foudroyant dans son explosion qu'il décontenança un moment ceux-là même qui l'avaient préparé. Il en a été de la crise du 18 *mars comme de ces accidents nerveux qui couvent pendant longtemps dans les organismes détraqués, avant de les secouer jusqu'au délire. Il suffit d'une émotion trop vive pour les faire surgir tout à coup.*

Mon but, en publiant ces pages, n'a pas été de raviver des souvenirs douloureux entre tous, ni de parler une fois encore de nos discordes, en un moment où nous avons plus que jamais besoin d'union. Mais,

comme ce récit formait un tout, j'ai cru pouvoir l'extraire de l'ouvrage que je prépare, afin de restituer leur physionomie exacte à des événements trop souvent défigurés. Ceux dont il est question ici doivent, en tout état de cause, être jugés avec modération et sincérité. C'est ce que je me suis efforcé de faire, et qui me servira d'excuse, si besoin est.

L. R.

1871

LA COMMUNE A PARIS ET EN PROVINCE

CHAPITRE PREMIER

LE COMITÉ CENTRAL

Etat de Paris.

Après la grande commotion du siège, la population de Paris était restée en proie à une sorte de fièvre, dont l'isolement où elle se trouvait rendait les accès plus fréquents et plus forts. Tout étonnée et marrie de ne plus être le siège des pouvoirs publics, humiliée de se trouver seulement de nom, au moins pour l'instant, la capitale de la France, la grande cité, où pullulaient les éléments du désordre et de l'anarchie, sentait déjà sourdre, en ses profondeurs, le tumulte précurseur d'une révolution.

Deux membres du Gouvernement, Jules Favre et Ernest Picard, y résidaient seuls, le premier parfaitement impopulaire et sans autorité, le second détesté de la populace pour son rôle au 31 octobre. A leurs côtés, le général Vinoy, commandant en chef d'une armée

qui, aux termes de la convention préliminaire, allait être réduite au chiffre de 40 000 hommes au grand maximum ; le général Clément Thomas, commandant de la garde nationale, maintenue en armes, comme on sait, par la faiblesse de Jules Favre ; enfin Jules Ferry, maire de Paris, s'épuisaient en vains efforts pour obtenir l'ordre et le calme, dans un milieu où l'effervescence grandissait chaque jour au point de faire craindre quelque incident décisif. Ils ne réussissaient qu'à exciter davantage des esprits auxquels cinq mois d'agitation continue avaient enlevé toute pondération.

Depuis que les portes de la ville s'étaient ouvertes, beaucoup de personnes qui y avaient été retenues pendant le siège et qui, pour la plupart, appartenaient aux partis raisonnables, s'étaient hâtées de sortir, tandis qu'affluaient, d'autre part, des gens sans aveu venus pour chercher fortune, à la faveur des troubles que tout le monde prévoyait. On a pu évaluer cette tourbe à 20 000 hommes pour le moins. Elle se mêlait peu à peu à la garde nationale, à laquelle une longue oisiveté avait inculqué les habitudes les plus funestes, et qui, accoutumée maintenant à ne pas travailler, dépensait dans les cabarets les allocations que lui fournissait le Gouvernement, allocations qu'elle entendait conserver. « Deux ou trois cent mille individus, a dit M. Thiers, avaient passé plusieurs mois à ne rien faire ou à porter un fusil, dont ils ne se servaient pas beaucoup ; ils vivaient des secours de l'administration munici-

pale (1). » Comme on leur avait laissé leur organisation et leurs armes, ils espéraient que cette existence de désœuvrés durerait toujours.

L'armée elle-même, dont le licenciement ne pouvait s'opérer que progressivement, était gagnée par l'indiscipline et le désordre. Exposée aux plus mauvais contacts, mêlée à ces mobiles de la Seine « qui avaient toujours donné tant de preuves de leur insubordination et de leur turbulence (2) », elle commençait à ne plus être une sauvegarde, sinon à devenir un danger. Dès le 28 février, elle avait laissé apparaître les premiers symptômes de sa décomposition morale (3), et il semblait bien que, à part quelques éléments restés sains, elle fût toute prête à oublier son devoir. La gendarmerie et les sergents de ville étaient les seuls sur qui on pouvait absolument compter.

Quant à la population en général, bien qu'elle fût encore, pour sa plus grande partie, relativement passive et en tout cas éloignée des pensées de désordre, elle montrait cependant, à l'égard de l'Assemblée nationale, des sentiments peu sympathiques, qui devinrent réellement méfiants, pour ne pas dire hostiles, quand Versailles eut été désigné comme siège de Gouvernement. Le fossé creusé entre la députation parisienne et

(1) Déposition devant la *Commission d'enquête* sur l'insurrection du 18 mars.

(2) Général VINOY, *L'Armistice et la Commune*, p. 109.

(3) *Ibid.*, p. 110.

celle de la province s'en trouva tout à coup agrandi, et les démissions nombreuses des représentants de la Seine, encore qu'elles n'aient pas eu pour raison déclarée l'ostracisme dont Paris était frappé, ne furent point pour le combler. La scission éclata, encore plus profonde, quand l'Assemblée, vraiment trop indifférente à l'égard d'une grande cité qui sortait toute meurtrie des plus douloureuses épreuves, s'avisa de prendre certaines mesures qu'il eût assurément été plus politique de réserver pour des temps moins agités.

Déjà, le 15 février, elle avait décidé que la solde des gardes nationaux (1 fr. 50 par jour) ne serait plus payée qu'à ceux qui justifieraient du défaut de travail. C'était, pour une économie insignifiante, infliger à ces derniers une humiliation inutile. Le 10 mars, à la demande de M. Dufaure, elle ajourna la question du paiement des loyers non acquittés depuis l'investissement, mécontentant ainsi à la fois les locataires, qui espéraient obtenir un sursis, et les propriétaires, qui ne pouvaient plus se faire payer. En même temps, elle votait une loi rendant exigibles, dans les quarante-huit heures, à partir du 13 mars, tous les effets échus du 13 août au 22 novembre 1870, au fur et à mesure que sept mois, jour pour jour, se seraient écoulés depuis qu'ils auraient été souscrits. Il y eut, de ce fait, cent cinquante mille protêts en quatre jours, et le petit commerce parisien, particulièrement touché, en éprouva une irritation qui s'explique.

Il accueillit aussitôt certaines rumeurs que mettaient en circulation les hommes intéressés à bouleverser les esprits et qui dénonçaient l'Assemblée de Bordeaux comme se préparant à détruire la République. Il était presque entièrement composé de républicains et, conséquemment, s'inquiétait de ces nouvelles, d'ailleurs amplifiées très au delà de ce qui existait réellement dans le moment. Il s'inquiétait encore, avec tout le monde, de l'entrée imminente des Allemands dans Paris. Car, bien que cette entrée eût été fort heureusement limitée au secteur des Champs-Élysées, la population entière, toujours frémissante de ses cinq longs mois de vie guerrière, la regardait comme une injure, sinon même comme une provocation. Et n'était-elle pas tout cela ? Nul ne pouvait affirmer, en tout cas, que Bismarck, qui avait mis tant de ténacité à l'obtenir, n'ait pas eu l'idée, très digne de lui, de provoquer une révolte, afin de pouvoir ensuite la réduire, avec bénéfices. Le général Trochu l'a laissé entendre, et peut-être n'avait-il pas tort (1).

Pour toutes ces raisons, la capitale était en proie à un malaise latent et à une sourde effervescence que les éternels ennemis de l'ordre se préparaient à exploiter. Ceux qui, au 31 octobre et au 22 janvier, n'avaient pas reculé devant l'émeute, malgré que l'ennemi fût aux portes, devaient avoir maintenant moins de scrupules encore. Révolutionnaires de profession, vieilles barbes

(1) Déposition devant la *Commission d'enquête* du 18 mars.

socialistes de 1848, jacobins sectaires et violents, ils s'entendaient tous dans une haine commune contre les hommes du 4 septembre, qui, à la chute de l'Empire, les avaient brutalement écartés, et contre ce qu'ils appelaient le gouvernement bourgeois, étant entendu qu'ils englobaient, dans cette dénomination méprisante, tous les gouvernements réguliers (1). Théoriciens et hommes d'action se mettaient d'accord, sous prétexte de sauvegarder la République, pour en créer une à leur gré, c'est-à-dire qui fût basée sur l'anarchie. Et ils trouvaient dans certaines associations préexistantes, telles que le « Comité des vingt arrondissements », la « Fédération des chambres syndicales », et surtout la fameuse société dénommée « l'Internationale des travailleurs », un concours à la fois empressé et actif.

Cette dernière, qui constituait la plus puissante organisation des trois, avait une origine allemande. Fondée par Karl Marx, elle s'était étendue à l'Angleterre d'abord, à la France ensuite, quand, en 1862, soixante délégués ouvriers furent envoyés à l'exposition de Londres par le gouvernement de Napoléon III. Deux ans plus tard, les bases de l'association étaient jetées dans un grand meeting, à Saint-Martin's Hall, et

(1) Certains députés de Paris, parmi les plus avancés, avaient demandé à l'Assemblée nationale la mise en accusation des membres du Gouvernement de la Défense nationale. Ayant échoué, ils donnèrent leur démission.

une section française se créait, à la tête de laquelle on plaçait le citoyen Tolain. Dès lors, les congrès se succédèrent chaque année, à Londres, à Genève, à Lausanne, à Bruxelles, à Bâle, et les motions les plus périlleuses pour l'ordre social y furent discutées. Il s'agissait de conférer aux ouvriers des droits politiques spéciaux, c'est-à-dire une représentation directe, et d'y arriver par une révolution qui aurait le communisme pour premier objectif. Les écrivains d'avant-garde propagèrent ces théories dans des articles enflammés, que la justice impériale poursuivait sans réussir à les supprimer, et bientôt, passant aux actes, ils fomentèrent les grèves d'Aubin et de la Ricamarie, qui donnèrent lieu à de sanglantes répressions. Puis vinrent les émeutes ; les violences de Flourens séquestrant un commissaire de police ; de Mégy abattant un agent à coups de revolver ; de Félix Pyat faisant l'apologie du régicide ; les désordres du Creusot, où un futur membre de la Commune, Assi, joua le rôle de meneur ; enfin l'inutile procès de Tours, où furent jugés par la Haute Cour soixante-douze membres de l'Internationale. Entre temps, celle-ci s'organisait ; elle avait ses clubs, ses journaux, ses orateurs. En elle se fondaient les autres associations révolutionnaires, et c'était à son siège même, 6, rue de la Corderie-du-Temple, qu'elles se réunissaient toutes pour préparer de concert l'avènement de la Commune, c'est-à-dire la substitution à la vieille unité nationale du gouvernement fédéraliste municipal.

On s'explique fort bien qu'à cette révolution radicale les anarchistes d'une part, les collectivistes de l'autre, trouvassent un intérêt immédiat. Les premiers entendaient faire table rase de la société existante, et pour cela tous les moyens devaient leur être bons. Les seconds, dont le système est de mettre en commun toutes les richesses, toutes les ressources, tous les moyens d'action, cherchaient dans l'autonomie de la cité une assise pour étayer leurs théories sophistiques et le point de départ d'une réalisation qu'ils espéraient prochaine (1). Ce qui semble le plus extraordinaire, c'est qu'à une pareille conception de la République se soient ralliés sans hésitation ceux qui la proclamaient « une et indivisible » et se réclamaient, comme Delescluze, Félix Pyat, Vermorel, des grands ancêtres de la Convention. Ils oubliaient sans doute la façon assez

(1) Le 8 décembre 1869 avait été déposée, par deux membres du parti révolutionnaire, une proposition de loi dont voici les passages les plus significatifs :

« Un État est le multiple de la Commune ; la Commune est le multiple de la famille. Le Conseil municipal élu pour trois ans nommera le maire, pour un an. En cas de différend entre les deux communes, un jury de dix membres les juge ; si c'est entre deux arrondissements, ils sont soumis au Corps législatif.

« Le Corps législatif, librement élu par le suffrage universel, est la Commune des Communes... L'impôt progressif remplace tous les autres impôts. Le Corps législatif fixe annuellement le chiffre de l'impôt ; il est réparti par la Commune... Le Corps législatif nomme les généraux, etc.... »

M. de Forcade la Roquette, ministre de l'Intérieur, traita de conceptions ridicules ces belles imaginations. Il n'avait pas absolument tort.

rude dont ceux-ci traitaient les villes rebelles à leur omnipotence, ou bien ne voulaient pas s'en souvenir. Toujours est-il que la fusion s'opéra sans difficultés ni perte de temps, et qu'elle fut assez absolue pour réunir dans le même effort et la même violence des hommes qu'on aurait pu croire peu faits pour s'accorder.

Cependant, comme la population restait toujours assez indifférente et passive au point de vue de l'action elle-même, il fallait chercher un autre levier pour déclancher le mouvement. Et c'est ainsi que naquit l'idée d'une mobilisation générale, ou, ce qui revenait au même, d'une fédération de tous les bataillons de la garde nationale, laquelle devait, suivant l'expression d'un des acteurs du drame, faire « l'union des forces parisiennes contre les ruraux triomphants (1) ».

Déjà, vers la fin de janvier, une première tentative en ce sens avait, sinon échoué, du moins momentanément avorté. Mais le 15 février, au cours d'une réunion tenue rue de la Douane, dans la salle du Vaux-Hall, on décida la création d'une commission chargée d'élaborer les statuts d'un Comité central et sa nomination immédiate. De l'élection faite par les délégués de dix-huit arrondissements sur vingt ne surgirent, en réalité, que des hommes sans aucune notoriété. Mais la manifestation qui venait de se produire constituait par elle-même un symptôme d'une gravité telle ; elle dénonçait si bien l'agitation créée dans la garde nationale, que

(1) LISSAGARAY, *Histoire de la Commune de Paris*, p. 86.

Clément Thomas, qui commandait celle-ci, crut devoir donner sa démission (1). Il fut remplacé, jusqu'à nouvel ordre, par le général Vinoy.

Quelques jours plus tard, le 24, 2.000 délégués des compagnies décidaient que la garde nationale ne reconnaissait pour chefs que ses élus ; qu'elle s'opposerait au désarmement par tous les moyens ; qu'enfin la question serait posée aux gardes nationaux eux-mêmes de savoir si l'on devait empêcher par les armes l'entrée des Prussiens dans Paris. Puis, pour finir une journée si bien commencée, la réunion se transporta en masse place de la Bastille et planta en haut de la colonne un drapeau rouge, emblème de la révolution qui commençait.

Dès lors, ce furent chaque jour des manifestations du même genre. Les bataillons fédérés, roulant avec eux des soldats qui avaient à leur tête un clairon, et des troupeaux épais de gardes mobiles de la Seine, conduits par quelques-uns de leurs sous-officiers, défilaient sur la place, bras dessus, bras dessous, la populace saluant « comme une de ses meilleures chances de succès ce coupable et honteux accord (2) ». Tout se borna cependant à des promenades tumultueuses et

(1) « Il déclara qu'il voyait chaque jour tomber de ses mains, sans pouvoir l'y retenir, l'autorité nécessaire pour triompher des menaces constantes de l'émeute, et qu'il préférait se retirer. » (Général VINOY, *loc. cit.*, p. 126.)

(2) Général VINOY, *loc cit.*, p. 134.

bruyantes, jusqu'au 26 février, où, pour la première fois, la foule flaira le sang.

Tandis que, ce jour-là, elle se livrait à ses ébats habituels, quelqu'un signala sur la place un agent de police nommé Vincensini, qui, dit-on, prenait des notes. Aussitôt, quinze ou vingt individus se jettent sur lui. Il est brutalisé, frappé, mis en sang. Abattu bientôt et terrassé, il est attaché à une planche, torturé d'une manière affreuse et jeté dans le canal, après avoir vainement supplié ses bourreaux de le laisser se brûler la cervelle avec son revolver. Et, alors, commence pour lui un horrible supplice. Le malheureux, qui surnage, est lapidé. Son corps ne forme plus qu'une plaie et flotte au cours de l'eau, tandis que les misérables auteurs de cet assassinat le criblent de pierres en ricanant. C'est une scène de sauvagerie digne de cannibales, et qui se prolonge jusqu'à ce que la mort de l'infortuné vienne enfin la terminer. Mais alors la tourbe immonde, dans laquelle figurent des soldats en uniforme, et dont la férocité est maintenant déchaînée, cherche une nouvelle victime. Elle tourne sa fureur contre le commissaire de police Macé et un inspecteur, qui ont courageusement essayé de sauver Vincensini. Elle les hue, les frappe et va leur faire subir un sort pareil au sein, lorsque, dégagés par un hasard heureux, ils peuvent trouver un refuge dans la caserne des Célestins, dont la porte se ferme sur eux. Aussitôt un attroupement se forme, hurlant de rage déçue et, jusqu'à sept heures

du soir, essaye de donner l'assaut à la citadelle qui renferme ceux qu'il recherche. Enfin les énergumènes se lassent, et les deux hommes sont délivrés. Cependant un employé de chemin de fer, qui passait par là, est pris pour un gardien de la paix et accablé de coups. Il peut, il est vrai, faire à la longue reconnaître son identité et se sauver, mais dans un état pitoyable. A ce moment d'ailleurs, apparaissent quatre bataillons en armes, envoyés en hâte par le gouvernement. Mais leur intervention est aussi tardive qu'inutile, car entre la foule et la troupe s'établissent aussitôt des colloques, qui se terminent par un désordre général, où l'on peut voir les soldats fraternisant avec les émeutiers (1).

Évidemment, ce crime abominable constituait un acte isolé. Mais, dans les autres quartiers de Paris, le spectacle, pour être moins sanglant, n'en était pas moins lamentable. On rencontrait, errant par les rues, des militaires déguenillés, des mobiles qui, jetés sur le pavé en attendant qu'on les rapatriât, allaient de cabaret en cabaret, dépensant dans l'ivrognerie et la débauche le produit des aumônes qu'ils ne craignaient pas de solliciter. Le travail ne reprenait pas ou ne reprenait que lentement, et les ouvriers désœuvrés liaient partie avec les troupiers, qu'ils accompagnaient chez le marchand de vins. Le petit commerce était mort, et seuls avaient retrouvé quelque prospérité des boutiquiers sans scrupules, qui affichaient à leur

(1) Général VINOY, *loc cit.*, p. 140.

devanture des dessins immoraux ou outrageants pour la famille impériale. Les Halles centrales devenaient presque journellement le théâtre de scènes de pillage. La rue était livrée à tout le monde ; chacun faisait à peu près à sa fantaisie, et la police, honnie et détestée, assistait, impuissante, à ce débordement de choses malsaines, à cette succession d'actes violents, qui dénotaient une oblitération à peu près générale du sens moral. Il était clair que, dans cette atmosphère surchauffée, la moindre étincelle pouvait allumer l'incendie.

Le Comité central entre en action.

Le Comité central n'existait encore qu'à l'état embryonnaire, et cependant de son siège partaient déjà les mots d'ordre ou les suggestions auxquels obéissait quasi automatiquement la foule impressionnable et surexcitée. Dans la soirée du 26, sur un racontar venu probablement de la rue de la Corderie, le bruit se répand que, le lendemain, les Allemands entreront dans Paris, et que les canons parqués place Wagram et à Passy vont leur être livrés. Aussitôt une masse d'individus, dont quelques-uns sans aucun doute croient faire acte de patriotisme (1), dont la plupart agissent sous la poussée instinctive d'un accès de « fièvre obsidionale », se rue vers les emplacements signalés. Le tocsin retentit, les clairons sonnent le rappel, et Paris reprend en un instant

(1) Général VINOY, *loc cit.*, p. 142.

sa physionomie du siège (1). On traîne les pièces à bras, sans que les gardes nationaux préposés à leur garde aient tenté la moindre résistance, et on les emmène place des Vosges, à Belleville, au boulevard Ornano, à la barrière d'Italie. En même temps, d'autres groupes, où domine l'élément révolutionnaire, vont forcer la prison de Sainte-Pélagie et délivrent les prisonniers politiques qui y sont enfermés. Puis, dans la nuit, une colonne, forte de plusieurs milliers de gardes nationaux, est formée aux Château-d'Eau. A trois heures du matin, elle remonte les Champs-Élysées, ayant à sa tête des officiers délégués par le Comité central, et va se poster partie à l'Arc de Triomphe, partie au Trocadéro, pour arrêter les Prussiens. Mais, comme, à huit heures, ceux-ci ne se sont point montrés, la cohue se disperse, et les bataillons qui la composent regagnent leurs quartiers respectifs.

Les jours suivants, l'agitation continua. Le Gouvernement, qui disposait de quelques attelages, avait bien réussi à faire enlever une douzaine de pièces restées place Wagram. Mais, en face de lui, le Comité central commençait à s'affirmer, et même à devenir menaçant. La Commission qui avait été chargée de le constituer s'assembla, dans l'après-midi, à la mairie du IIIe arrondissement, rue des Archives, et décida de prendre les armes contre les Prussiens. Le maire Bonvalet finit cependant par la dissoudre à grand'peine.

(1) LISSAGARAY, *loc cit.*, p. 89.

Malheureusement, ni lui ni personne ne pouvait empêcher le pillage des munitions qui s'organisait partout, tandis que des mobiles, bien que prisonniers de guerre, reprenaient leurs armes dans les secteurs, et que les canonniers de la garde nationale remontaient sur leurs affûts les pièces du bastion 36, à la porte Saint-Ouen, pour les braquer sur les cantonnements prussiens. Devant ces manifestations anarchiques, qui pouvaient causer les pires malheurs, le Gouvernement se sentait désarmé. La garde nationale lui échappait complètement, et l'armée devenait de moins en moins sûre. Certaines tentatives de débauchage, faites dans les casernes par les émeutiers, venaient en partie de réussir, et l'on avait pu voir, chose grave entre toutes, une compagnie de fusiliers-marins participer à la manifestation quotidienne de la place de la Bastille (1). La situation était donc tout à fait critique, et déjà des catastrophes s'annonçaient, que nul ne pouvait plus prévenir.

Par bonheur, la concorde ne régnait pas absolument rue de la Corderie. Les vieilles organisations révolutionnaires observaient avec une réserve jalouse (2) les hommes obscurs, et peut-être suspects, qui, uniquement chargés d'élaborer les statuts du futur Comité central, semblaient vouloir maintenant prendre la direction du mouvement et le conduire à leur guise.

(1) Général VINOY, *loc cit.*, p. 149.
(2) LISSAGARAY, *loc cit.*, p. 90.

Elles leur imposèrent la publication d'un manifeste qui recommandait le calme, et qui parut, encadré de noir, le 28 au matin, sur les murs de Paris. Il était ainsi conçu :

« Comité central de la Garde nationale.

« Citoyens !

« Le sentiment général de la population paraît être de ne pas s'opposer à l'entrée des Prussiens dans Paris. Le Comité central, qui avait émis un avis contraire, déclare qu'il se rallie à la résolution suivante :

« Il sera établi, tout autour des quartiers que doit occuper l'ennemi, une série de barricades propres à isoler complètement cette partie de la ville. Les habitants de la région circonscrite dans ces limites devront l'évacuer immédiatement.

« La Garde nationale, de concert avec l'armée formée en cordon tout autour, veillera à ce que l'ennemi, ainsi isolé sur un sol qui ne sera plus notre ville, ne puisse communiquer avec les parties retranchées de Paris.

« Le Comité central engage donc toute la Garde nationale à prêter son concours à l'exécution des mesures nécessaires pour arriver à ce but et éviter toute agression qui serait le renversement immédiat de la République. »

Ces sages conseils, que malheureusement le Comité central ne renouvela pas par la suite, furent écoutés. L'entrée des Prussiens, que nous avons racontée en détail ailleurs (1), ne donna lieu qu'à des incidents sans

(1) Voir : *Histoire générale de la guerre franco-allemande*, t. II, IIe partie, livre III.

aucune gravité. Seuls, quelques bataillons de Montmartre esquissèrent une tentative tôt avortée. Quant à l'ennemi, dont les intentions avaient été déjouées par la rapidité donnée à la ratification des préliminaires de paix, qu'il croyait devoir être beaucoup plus tardive, il dut se contenter d'un triomphe un peu sommaire et incomplet, qui se termina le 3 mars à onze heures du matin. Le Gouvernement avisa aussitôt de son départ la population parisienne, en une proclamation justement élogieuse, mais qui se terminait par l'affirmation de certaines espérances dont l'optimisme était assurément prématuré.

Tandis que les quartiers où s'était déroulé ce simulacre de prise de possession étaient désertés et enfouis dans un morne silence, l'agitation, en effet, durait toujours par ailleurs. Dans la journée même, elle gagna les Champs-Élysées, où l'on mit à sac les établissements qui, de gré ou de force, avaient ouvert leurs portes aux Prussiens. Aux bastions, dans les parcs d'artillerie, le pillage des munitions continuait ; le poste de police des Gobelins était investi par quatre bataillons de la Garde nationale et contraint de déposer ses armes. C'était partout le désordre, la violence, et une révolte ouverte que les pouvoirs publics étaient obligés de subir, faute d'avoir en mains les moyens de la réprimer.

Le préfet de police, M. Cresson, reconnaissant son impuissance, avait cédé la place, le 16 février, à son beau-frère, M. Choppin, qui lui-même fut bientôt rem-

placé par le général Valentin, ancien commandant de la Garde de Paris, dont la nomination, en raison même de cette origine, reçut un peu encourageant accueil. D'autre part, M. Thiers avait cru bien faire en confiant au vainqueur de Coulmiers, général d'Aurelle de Paladines, le commandement de la Garde nationale (1). Il ne fit qu'irriter celle-ci davantage. D'abord elle entendait nommer ses propres chefs. Ensuite elle considérait comme insupportable d'être placée sous les ordres d'un sénateur de l'Empire, destitué par Gambetta. Ni lui, ni Vinoy, ni les membres du Gouvernement ne parvenaient à se faire obéir, et il faut bien convenir qu'en l'état des moyens dont ils disposaient, toute répression leur était impossible. Depuis le 3 mars le Comité central était bien réellement le maître de Paris.

Ce jour-là, les délégués de deux cents bataillons, réunis au Vaux-Hall, adoptèrent le statut rédigé par la Commission préparatoire. On y lisait d'abord que la République était « le seul gouvernement de droit et de justice, supérieur au suffrage universel, qui est son œuvre », et que « les délégués devraient prévenir toute tentative qui aurait pour but son renversement ». Quant au comité, il devrait être formé de trois délégués par arrondissement, élus, sans distinction de grade, par

(1) Le général d'Aurelle n'entra en charge que le 4 mars, après l'entrée des Allemands. Il avait mis cette condition *sine qua non* à son acceptation.

les compagnies et les légions ; puis du chef de légion lui-même. Mais, en attendant des élections régulières, on avait nommé une commission exécutive, composée de Varlin, Pindy et Jacques Durand. Enfin, après décision portant réélection pour tous les grades, la motion suivante, grosse de conséquences, avait été votée : « Le département de la Seine se constituera en République indépendante, au cas où l'Assemblée décapitaliserait Paris. »

A cette déclaration de guerre, le ministre de l'Intérieur, Picard, répondit par une proclamation qui demeura sans effet, et la Garde nationale n'en continua pas moins à s'armer, à s'approvisionner, à s'organiser pour la résistance. Le 4, elle enlevait vingt-neuf obusiers lisses du parc de la Villette ; le 6, elle s'emparait de deux mille fusils appartenant à des soldats soignés à l'hôpital Saint-Antoine. Chaque jour était marqué par un rapt nouveau, plus ou moins important, et, dernière précaution ou provocation suprême, les canons enlevés étaient transférés sur les hauteurs de Belleville et de Montmartre, pour les mettre à l'abri de tout enlèvement clandestin.

Le Gouvernement, alors, malgré qu'il comprît « qu'il ne pouvait tenter un acte de vigueur sans courir les chances de guerre civile où l'autorité aurait le dessous (1) », voulut cependant essayer de prendre, à tous risques, une attitude plus ferme. Le 11 mars, au

(1) JULES SIMON : *Le Gouvernement de M. Thiers*, t. Ier, p. 200.

moment même où Paris apprenait que l'Assemblée se transférait à Versailles et qu'un conseil de guerre venait de condamner à mort par contumace deux des auteurs de l'insurrection du 31 octobre, Blanqui et Flourens, le général Vinoy, en qualité de commandant de l'état de siège, signait, par ordre, la suppression de six journaux, « dont la polémique particulièrement violente était une incessante provocation à la révolte ». C'étaient *le Vengeur*, de Félix Pyat; *le Cri du peuple*, de Jules Vallès; *le Mot d'ordre*, d'Henri Rochefort ; *le Père Duchesne*, de Vermersch; la *Caricature*, de Pilotell; enfin, *la Bouche de fer*, de Paschal Grousset. La coïncidence de ces trois événements ne pouvait qu'augmenter l'exaspération générale, et Vinoy prévoyait avec raison une recrudescence imminente de celle-ci. Elle fut presque instantanée, car, dès le lendemain, le Comité, brûlant ses vaisseaux, faisait placarder sur tous les murs de Paris une affiche rutilante, au propre et au figuré, qui, adressée à l'armée, constituait un appel non dissimulé à la rébellion.

« A L'ARMÉE

« *Les Délégués de la Garde nationale de Paris.*

« Soldats, Enfants du peuple !

« On fait courir en province des bruits odieux.

« Il y a à Paris 300 000 gardes nationaux, et cependant on y fait entrer des troupes que l'on cherche à tromper sur l'esprit de la population parisienne. Les hommes qui

ont organisé la défaite, démembré la France, livré tout notre or, veulent échapper à la responsabilité qu'ils ont assumée en suscitant la guerre civile. Ils comptent que vous serez les dociles instruments du crime qu'ils méditent.

« Soldats citoyens, obéirez-vous à l'ordre impie de verser le même sang qui coule dans vos veines ? — Non, vous ne consentirez pas à devenir parricides et fratricides !

« Que veut le peuple de Paris ?

« Il veut conserver ses armes, choisir lui-même ses chefs, et les révoquer quand il n'a plus confiance en eux.

« Il veut que l'armée soit renvoyée dans ses foyers pour rendre au plus vite les cœurs à la famille et les bras au travail.

« Soldats, enfants du peuple, unissons-nous pour sauver la République ! Les rois et les empereurs nous ont fait assez de mal. Ne souillez pas votre vie. La consigne n'empêche pas la responsabilité de la conscience. Embrassons-nous à la face de ceux qui, pour conquérir un grade, obtenir une place, ramener un roi, veulent nous faire entr'égorger.

« Vive à jamais la République ! »

Aussitôt, la foule se rue vers les placards, qu'elle semble lire avec avidité. Cette idée, que la République est menacée, la hante. L'atteinte portée à la liberté de la presse la mécontente et l'émeut. Elle n'a confiance ni dans l'Assemblée, qui a si peu souci d'elle, ni dans M. Thiers, dont les antécédents monarchiques lui sont suspects. Même dans les quartiers paisibles, règne une animation de mauvais augure. Des groupes de soldats vont et viennent, lisant la proclamation et la commen-

tant. Certains d'entre eux la défendent contre la police, qui veut la lacérer. Le maire de Paris, Jules Ferry, et le commandant des gardes nationales, général d'Aurelle, tous deux cependant hommes d'énergie et de volonté, se sentent débordés. Le général a lancé déjà un ordre du jour annonçant des mesures sévères, auxquelles personne n'a cru parce qu'on savait qu'il n'existait aucun moyen de les sanctionner. Immédiatement, le Comité central, encore qu'il ne soit pas régulièrement constitué, a riposté en faisant élire au Vaux-Hall, le 15 mars, par les délégués de deux cent quinze bataillons, des généraux qu'il a désignés avec, en tête, Garibaldi. En même temps, des sous-comités se sont organisés dans les quartiers populaires, et deux d'entre eux, celui de la rue des Rosiers et celui du quartier d'Italie, contrecarrent nettement tous les ordres venus du Gouvernement régulier. Le premier, en particulier, a fait échouer les essais tentés par le maire de Montmartre, M. Clemenceau, pour amener une détente et laisser l'artillerie reprendre les canons. Le second, qui est présidé par un ouvrier fondeur, nommé Duval, bientôt général de la Commune, gouverne en maître toute la rive gauche. Le général d'Aurelle ne commande plus que de nom.

Cependant le Comité central s'organisait peu à peu. Dans cette même réunion du 15 mars, il faisait définitivement désigner ses membres, au nombre de quarante-huit. C'étaient tous encore d'illustres inconnus,

dont quelques-uns seulement, promus un peu plus tard au gouvernement insurrectionnel, devaient acquérir une certaine notoriété, d'ailleurs assez fâcheuse. Pour le moment, ils constituaient réellement dans la capitale le seul pouvoir existant, pouvoir assez mal vu, il est vrai, par l'Internationale, par les blanquistes et les jacobins, qui ne voulaient pas admettre que ces hommes obscurs fussent une force (1), mais pouvoir qui allait bientôt absorber tous ceux qui maintenant le jalousaient ou le dédaignaient. Quand, le 18 mars au soir, un peu surpris de leur triomphe rapide, les hommes du Comité central se transportèrent à l'Hôtel de Ville, ce fut pour y former le noyau solide auquel allaient s'agglomérer tous les réfractaires, les anarchistes ou les violents, réunis pour constituer ce que Vallès appelait le Parlement en blouse et en sabots. Se posant jusque-là en simples défenseurs de la République contre les entreprises monarchiques qui pouvaient la menacer, ils n'avaient encore aucun programme (2). Les théoriciens de l'émeute allaient se charger bientôt de leur en donner un.

Et ceux-ci, on les connaissait bien. « Non seulement, a écrit J. Simon, les hommes de la Commune ne sont pas sortis de terre le 18 mars comme une génération spontanée ; mais on les désignait par leurs noms, depuis plus de deux ans ; on les devinait, on les sen-

(1) LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 9.
(2) *Ibid.*

tait depuis plus de six ans ; on savait leur but, leurs moyens d'action ; on pouvait compter leurs échecs et mesurer d'un échec à l'autre les progrès de leurs forces (1). » Comment alors n'essayait-on pas de les réduire à l'impuissance ? Comment des hommes aussi énergiques que Vinoy, d'Aurelle, Jules Ferry, des politiques adroits et avisés comme Ernest Picard, se laissaient-ils ainsi déborder par un mouvement dont les menaçants prodromes n'étaient pour eux ni imprévus ni soudains ? C'est qu'en réalité ils se sentaient contre lui sans défense. On leur conseillait bien de briser le Comité central par un coup de force. M. Vautrain, maire d'un arrondissement de Paris, regardait comme impérieusement commandée par les circonstances l'arrestation en masse des meneurs (2). Et le général Vinoy, aussi bien que le général Valentin, n'auraient pas hésité devant cette solution extrême, s'ils avaient eu en mains les moyens d'y recourir. Mais la Garde nationale, dont tous les bons éléments s'étaient dispersés ou se terraient, était acquise à l'insurrection ; l'armée, à peine en voie de réorganisation, n'inspirait aucune confiance (3), exception faite pour les 12 000 hommes de

(1 *Le Gouvernement de M. Thiers*, t. Ier, p. 167.

(2) Déposition de M. Vautrain devant la *Commission d'enquête* du 18 mars.

(3) Le 7 mars, le général Vinoy, passant en revue des troupes qui arrivaient pour contribuer à la constitution de l'armée de Paris, avait reçu d'elles un accueil qui ne pouvait laisser aucun doute sur leur mauvais esprit.

la division Faron, lesquels ne pouvaient rien contre 200 000 ou 300 000 citoyens en armes, qui possédaient maintenant des fusils, des canons et des munitions à souhait ; enfin la police, suspecte et honnie, se réduisait à une poignée d'agents découragés. Dans des conditions pareilles, personne n'osait prendre l'initiative d'une mesure hardie, dont la réussite n'eût été rien moins que certaine. Et ils connaissaient bien les motifs secrets de cette abdication du pouvoir, ceux qui renouvelaient chaque jour contre lui, avec une audace croissante, leurs menées audacieuses et leurs arrogants défis.

M. Thiers à Paris.

Sur ces entrefaites, M. Thiers était arrivé à Paris. Le 15 mars, il s'installait au ministère des Affaires étrangères et tout aussitôt demandait des consultations à quelques personnages de marque. Les banquiers lui disaient qu'il fallait songer à payer les Prussiens : « Vous ne ferez jamais d'opérations financières si vous n'en finissez pas avec tous ces scélérats et si vous ne leur enlevez pas les canons. Il faut en finir, et alors on pourra traiter d'affaires (1). » L'opinion générale qu'il recueillait était qu'on ne devait plus tergiverser, et lui-même jugeait que « ne pas agir dans la situation où étaient les esprits, avec les bruits qui circulaient dans Paris, c'était se montrer faible et impuissant (2) ». Aussi, dans un conseil des ministres tenu

(1) Déposition de M. Thiers devant la *Commission d'enquête* du 18 mars.

(2) *Ibid.*

le 17, fut-il décidé qu'une opération militaire serait tentée dès le lendemain pour reprendre les pièces que détenaient les fédérés au haut de la butte Montmartre. Le général Vinoy était chargé de son exécution.

Il aurait souhaité qu'on prorogeât cet acte risqué jusqu'au retour des prisonniers d'Allemagne, de façon à disposer d'une armée vigoureuse et sûre. Car il connaissait celle à laquelle il pouvait avoir affaire et n'ignorait pas qu'elle possédait 400 000 fusils, 2 000 canons, des cartouches, des gargousses à profusion, sans compter des forteresses naturelles : Belleville, Montmartre, les hauteurs de Sainte-Geneviève, etc., qu'elle pouvait utiliser. Mais la date du 20 mars, qui était celle de la réunion à Versailles de l'Assemblée nationale, approchait, et Thiers voulait, avant son échéance, avoir fait quelque chose (1). Sans donc consulter les maires, à qui Ernest Picard avait dit qu'on leur demanderait avis, sans tenir compte des graves avertissements donnés par certains chefs de bataillon de la Garde nationale, dont les troupes passaient pour bonnes, et qui venaient cependant déclarer qu'ils ne pouvaient en répondre, il se lança dans une aventure hasardeuse, à peu près improvisée, et qui, si elle échouait, devait rendre immédiatement la situation inextricable. Que la révolution sortît en effet victorieuse de cette affaire, et c'était l'exaltation de sa puissance et de ses moyens en même temps qu'une défaite complète pour le Gou-

(1) Général VINOY, *loc. cit.*, p. 210.

vernement régulier, dépouillé de son prestige pour avoir trop complaisamment étalé sa faiblesse. Et, c'était aussi la guerre civile, déchaînée en un moment où l'on n'avait en mains que des ressources tout à fait insuffisantes pour l'étouffer dans l'œuf.

Ces considérations, pourtant si impérieuses, n'arrêtèrent pas le chef du pouvoir exécutif. Il fit donner, dans la nuit même, les ordres nécessaires à l'exécution des projets qui venaient d'être résolus. Il croyait, avec Jules Simon, que « tout était préférable à la prolongation d'une crise qui mettait le Gouvernement en présence de l'émeute organisée, des conservateurs indifférents et de l'armée prête à lever la crosse en l'air, ou à fraterniser avec la révolte (1) ». La journée du lendemain devait lui montrer qu'il existe quelque chose de plus dangereux que tout cela. C'est d'aller braver dans son repaire le fauve populaire, sans pouvoir lui montrer un appareil de force qui soit capable de le réduire et de le maîtriser.

(1) JULES SIMON, *loc. cit.*, p. 225.

CHAPITRE II

LE 18 MARS.

Tentative de reprise des canons.

Tandis que, dans la nuit du 17 au 18, des gardes nationaux, tenus à l'œil par des délégués du Comité central, veillaient, armes en mains, aux portes de leurs postes de circonstance, un conseil de guerre se tenait au Louvre, auquel prenaient part, en même temps que M. Thiers, les généraux Le Flô, ministre de la Guerre, d'Aurelle et Vinoy. Il y fut décidé qu'on s'emparerait simultanément de Montmartre et de Belleville, d'où l'on rayonnerait ensuite vers les alentours, de façon à mettre la main sur les dépôts de canons et de munitions constitués par les fédérés en des points assez distants les uns des autres, et qui tous étaient gardés.

Pour l'attaque de Montmartre, la division de Susbielle, formée en deux colonnes, devait marcher par l'avenue de Saint-Ouen et la rue Mercadet, sur le Moulin de la Galette (1), puis par le boulevard Ornano

(1) Gardiens de la paix ; demi-compagnie de Garde républicaine ; demi-compagnie de génie ; 1er et 2e bataillon du 76e de marche. Le tout aux ordres du général Paturel.

et la rue du Mont-Cenis sur l'église Saint-Pierre et la tour Solferino (1). Une réserve de deux bataillons stationnerait rue Marcadet et boulevard de Clichy. Une autre réserve de même force serait placée partie au pied de la Butte, du côté nord-est, partie boulevard de Rochechouart, à l'angle du boulevard Magenta. Deux batteries d'artillerie, aux ordres du général de Susbielle, devaient stationner place Clichy.

Contre Belleville, c'était la division Faron qui était chargée d'opérer. Elle avait à occuper les Buttes-Chaumont, le boulevard de la Villette, les gares du Nord et de Strasbourg. On faisait tenir en même temps la place de la Bastille (2), l'Hôtel de Ville, la Cité (3), le Luxembourg, les Invalides, l'École militaire, la caserne du Prince-Eugène et les Tuileries. C'est-à-dire que l'armée de Paris tout entière était mise en mouvement (4).

A trois heures du matin, les troupes s'ébranlent. Tout dort dans la ville, sauf quelques sentinelles dont les gendarmes ont vite raison. Il n'est pas cinq heures que déjà les deux citadelles de l'insurrection sont cernées et prises. Il ne s'agit plus que d'emmener les canons. Mais alors on s'aperçoit que l'opération va pré-

(1) Trois bataillons du 88e de marche ; 18e bataillon de chasseurs ; demi-compagnie de Garde républicaine ; demi-compagnie de génie ; gardiens de la paix. Le tout aux ordres du général Lecomte.

(2) Brigade Wolf, de la division de Maud'huy.

(3) Brigade Hanrion.

(4) Général VINOY, *loc. cit.*, p. 213 et suiv.

senter des difficultés presque insurmontables. Par une prudence assurément mal entendue, et en prévision d'une résistance possible, les attelages ont été laissés aux Champs-Élysées et place de la Concorde. On leur envoie l'ordre d'accourir : premier et fatal retard. Au surplus, il y a à Montmartre 191 pièces enchevêtrées, séparées de leurs avant-trains, et, pour une telle quantité de matériel, on n'a pas assez de chevaux, le siège ayant fait de ces animaux une consommation considérable, et le peu qui reste étant employé à traîner les batteries attelées. On constate, d'ailleurs, que, pour l'enlèvement total des pièces, il va falloir beaucoup de temps. On en descend cependant une soixantaine (1) ; pour les autres, on les laisse au parc, sous la garde des soldats.

Cependant la ville s'est éveillée. Devant l'appareil militaire qui s'étale, devant les mitrailleuses braquées dans les rues, la foule s'émeut et se groupe en attroupements menaçants. On se montre une énorme affiche, toute fraîche, où Thiers adjure les bons citoyens de se séparer des mauvais et d'aider la force publique. « Les coupables seront livrés à la justice », dit-il un peu imprudemment à ces gens armés jusqu'aux dents. Les femmes, plus ardentes que les hommes, entourent

(1) Menées à bras jusqu'au boulevard de Courcelles, elles allaient être attelées, grâce au concours des gendarmes, quand le 128e bataillon, conduit par Bergeret, se jeta sur elles, coupa les traits et les remmena.

les soldats, leur parlent, les excitent à la révolte, les adjurent de ne pas tirer sur le peuple. Et voici que tout à coup, au son du tambour, une colonne de gardes nationaux débouche du boulevard Ornano, fraternise avec le 88e de marche, qui se débande et lève la crosse en l'air ; après quoi tout ce monde escalade les pentes de la Butte. Le général Lecomte, abandonné de ses soldats, est cerné, enlevé par une bande hurlante, et traîné avec son état-major, au milieu des insultes de la foule, qui le prend pour Vinoy, d'abord au poste de la rue des Rosiers, puis de là à celui du Château-Rouge, quartier général des bataillons de Montmartre, où trône un capitaine des fédérés, Simon Mayer.

De l'autre côté de Montmartre, la brigade Paturel a dû, elle aussi, abandonner la partie après un premier et court succès. Vers huit heures, elle a reculé en désordre sur la place Clichy, sous la pression des gardes nationaux, qui ont repris les quelques canons qu'elle emmenait avec elle. Quant à la réserve du général de Susbielle, elle se contente de faire tête, au lieu de prendre résolument l'offensive, comme il aurait fallu. Place Pigalle, un escadron de chasseurs a esquissé un mouvement à reculons sur la foule ; mais, accueilli par des huées, des menaces, il charge bientôt sérieusement, et le capitaine Saint-James est tué, peut-être par un des soldats de la ligne, dont on peut voir les uniformes en grand nombre trancher sur les vareuses des émeutiers ! Il faut que les gardes républicains à pied, s'embus-

quant derrière les baraquements du boulevard extérieur, protègent la retraite, au cours de laquelle le général Paturel est blessé. Le recul devient général, et Vinoy lui-même finit par l'ordonner. Voyant ses soldats qui se débandent ou fraternisent avec les gardes nationaux, il n'a pas osé tenter un retour offensif pour délivrer les officiers prisonniers, sur qui vont se ruer tout à l'heure les mégères avinées et hurlantes, qui, pour l'instant, s'occupent à dépecer la chair encore fumante du cheval du capitaine Saint-James, tombé au coin de la rue Houdon et du boulevard extérieur (1). A onze heures, la révolution est partout maîtresse du terrain, car, aux Buttes-Chaumont, le général Faron a dû, lui aussi, abandonner sa prise et reculer, en se frayant un chemin à travers les rangs menaçants des insurgés.

Départ de M. Thiers.

Tandis que ces graves événements se déroulaient sur les deux points les plus importants de Paris, le Gouvernement siégeait en permanence au ministère des Affaires étrangères, où M. Thiers était revenu. Les nouvelles se succédaient, rapides, inquiétantes. Vers une heure, le général Le Flô, qui avait failli être enlevé place de la Bastille, venait annoncer que la partie était définitivement perdue (2). On avait battu

(1) GASTON DA COSTA, *la Commune vécue*, Paris, ancienne maison Quantin, 1903, t. Ier, p. 22.

(2) Tandis que, place de la Bastille, les fédérés venaient de se mê-

le rappel dans les quartiers considérés comme dévoués à l'ordre, et quelques centaines de gardes nationaux à peine s'étaient rendus au ralliement (1). A l'hôtel des Affaires Étrangères, il n'y avait, en tout et pour tout, qu'un demi-bataillon de chasseurs, qui n'était pas absolument sûr et, dans les casernes, plus personne. On craignait d'être enlevé d'un moment à l'autre, encore qu'on sût qu'à l'Hôtel de Ville, gardé par quelques troupes de la caserne Lobau restées fidèles (2), Jules Ferry tenait toujours bon.

Thiers était agité, nerveux. Il s'était rendu sur la place de la Concorde pour demander des détails à ceux qu'il rencontrait. Il vit, en rentrant au ministère, passer sur le quai les bataillons du Gros-Caillou qui allaient manifester à l'Hôtel de Ville. Il apprit qu'à la caserne du Prince-Eugène le 120e avait déposé ses armes et passé aux insurgés ; qu'au Luxembourg le 135e en avait fait autant, après avoir ouvert les grilles ; qu'enfin l'armée, qu'elle fût consciente de ses actes ou entraînée malgré elle, oubliait presque partout son devoir. La position devenait critique, et une solution rapide s'imposait.

ler aux soldats, passa le convoi funèbre de Charles Hugo que son père, Victor Hugo, menait de la gare d'Orléans au Père-Lachaise. Les émeutiers firent silence, présentèrent les armes, et ouvrirent les barricades, laissant passer, comme a écrit un des leurs, « la gloire et la mort ». (LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 104.)

(1) Un millier, dit Thiers ; 600, écrit le général Vinoy.

(2) 110e de ligne et Garde républicaine.

Mais sur celle-ci on n'était pas d'acord. Tandis que l'amiral Pothuau, Jules Favre, Jules Simon et Ernest Picard entendaient que le Gouvernement restât coûte que coûte à Paris, le chef du pouvoir exécutif paraissait résolu à se transporter à Versailles. L'abstention de la Garde nationale de l'ordre l'avait désemparé. Les espoirs qu'il fondait sur elle, en souvenir du régime de Juillet et des journées de Juin, s'étant évanouis, il ne voyait plus d'autre ressource à la situation présente qu'un prompt départ, permettant de revenir plus tard mieux armé. « C'est le plan qui a réussi à Windischgrätz, lors des événements de Vienne, disait-il ; c'est celui que j'avais conseillé en 1848, à l'époque des journées de Juin, pour le cas où l'insurrection triompherait (1). » Et à ceux qui s'élevaient contre l'inopportunité d'une retraite aussi hâtive, il répondait : « Il s'agit de la France, et non pas de nous (2). » Il s'agissait peut-être un peu aussi de lui et de ses collègues, à qui, dans le même moment, le général Le Flô disait : « Je crois que nous sommes flambés. Nous allons être enlevés. » Mais il faut bien convenir que, toute question d'inquiétude personnelle mise à part, la capture du Gouvernement, qu'eût probablement suivie une catastrophe sanglante, devait être évitée à tout prix, parce qu'elle détruisait la dernière barrière qui se dressât encore contre la révolution.

(1) J. Simon, *loc. cit.*, p. 242.
(2) *Ibid.*

A ce moment, cinq heures environ, le général Vinoy s'approcha de M. Thiers : « Allons ! lui dit-il, mettez votre pardessus. La porte du Bois de Boulogne est gardée et votre sortie est assurée par là. » Le chef du pouvoir exécutif monta alors dans la voiture du général et gagna Versailles sous escorte. Il avait, avant de partir, ordonné l'évacuation de Paris et l'envoi immédiat, auprès de sa personne, de la brigade Daudel, qu'on lui avait donnée comme la plus sûre. Peu d'instants après, le commandant en chef se rendait à l'École militaire, tandis que les ministres se donnaient rendez-vous pour le soir rue Abatucci, chez M. Calmon, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur (1). Mais, entre temps, s'étaient déroulées à Montmartre des scènes révoltantes, préludes des excès monstrueux dont devaient se rendre coupables des gens qui, sous prétexte de défendre la République et de donner à Paris la liberté, allaient bientôt noyer leur pouvoir éphémère dans l'orgie, dans l'incendie et dans le sang.

Assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas.

Depuis qu'ils avaient été conduits au Château-Rouge, le général Lecomte et ses officiers étaient gardés à vue. Simon Mayer en avait répondu au maire de Montmartre, M. Clemenceau, et une compagnie de

(1) « On avait choisi ce lieu de rendez-vous, dit Jules Simon, parce que les ministères étaient envahis par les effarés et les donneurs de conseils. » (*Ibid.*, p. 246.) — Et aussi, probablement, parce qu'aucun d'eux n'était plus protégé.

renfort était même arrivée pour doubler la garde, quand tout à coup survint un ordre émanant du Comité de vigilance de XVIIIe arrondissment, qui prescrivait d'amener les prisonniers au poste séant rue des Rosiers, n° 61 (1). Ce Comité était composé de Ferré, Dereure, J.-B. Clément, Bavois, Lemoussu, Aronsart et Garcin, qui tous se méfiaient de M. Clemenceau et voulaient lui arracher leur proie (2). Telle était la crainte qu'ils inspiraient que Simon Mayer obéit aussitôt. Il forma un cortège, encadré de gardes nationaux, qui avança péniblement à travers une foule menaçante et furieuse, où les soldats du 88e se mêlaient à des femmes qui hurlaient en montrant le poing, à des rôdeurs de barrière, à des souteneurs et à des gens sans aveu. Quand on fut arrivé rue des Rosiers, le citoyen Garcin, en uniforme de capitaine de fédérés, interrogea les officiers, pendant que le chef de poste, un certain Kazdanski, franc-tireur polonais de Garibaldi venu prendre part à l'émeute, délibérait, avec quelques personnages restés inconnus, sur le parti à prendre devant une effervescence dont la rapide montée commençait à les inquiéter (3).

Cependant des cris : « A mort ! » retentissaient dans

(1) Cette maison appartenait à Mme Scribe, la veuve du dramaturge bien connu.

(2) Les signatures étaient illisibles. Mais l'ordre portait le timbre du Comité.

(3) Ces détails et ceux qui suivent sont empruntés en grande partie à l'ouvrage cité de Gaston Da Costa, qui relate le drame avec exac-

la rue, plus pressés et plus violents à chaque minute. Les officiers fédérés, cherchant à gagner du temps, criaient à la foule qu'il fallait attendre le Comité, — ce Comité qui s'était évanoui après avoir lancé son ordre meurtrier, — quand tout coup, vers quatre heures et demie, une grande rumeur s'éleva, la foule s'agita, s'ouvrit, et un vieillard à barbe blanche, coiffé d'un chapeau à haute forme, fut jeté, plutôt que conduit, contre la porte de la maison. C'était Clément Thomas, l'ancien commandant supérieur de la Garde nationale, qui, s'étant imprudemment aventuré rue des Martyrs, d'autres disent place Pigalle, avait été reconnu, appréhendé et maltraité, puis conduit rue des Rosiers. La Garde nationale de lui pardonnait pas les appréciations sévères, encore que très fondées, qu'il avait à plusieurs reprises portées sur elle, non plus que la rigueur qu'il apportait à l'exécution du service. Victime toute désignée aux vengeances de cette milice turbulente autant qu'indisciplinée, il était, par une fatalité inconcevable, venu lui-même se jeter dans la gueule du loup.

Maintenant, les deux généraux étaient face à face, dans une salle du rez-de-chaussée, que peu à peu envahissait la foule, après avoir brisé portes et carreaux. On les insultait, on les frappait. Des mobiles et des sol-

titude et sincérité. Nous avons également consulté les documents du Conseil de guerre, qui jugea, à Versailles, les meurtriers de la rue des Rosiers.

dats, qui s'étaient frayé un chemin jusqu'au premier rang, leur mettaient le poing sous la figure : « Tu m'as f... une fois trente jours de prison ! clamait l'un d'eux au général Lecomte ; c'est moi qui te tirerai le premier coup de fusil (1) ! » Quant à Clément Thomas, il répondait à Garcin, qui lui reprochait « d'avoir fait verser le sang de ses frères » : — « Je suis plus républicain que vous. Vous n'êtes qu'un braillard et une canaille. Je n'ai pas de compte à vous rendre. » Et Garcin de répliquer : « Tu vas payer ça; tu vas être fusillé (2). »

Alors, malgré les objurgations d'un ancien capitaine de francs-tireurs garibaldiens, devenu chef de bataillon de la Garde nationale, Herpin-Lacroix, qui protestait et réclamait la constitution d'une cour martiale, on pousse dehors Clément Thomas, lequel ne résiste pas, espérant, par cet acte de générosité magnanime, détourner sur lui seul la fureur populaire et sauver les autres officiers prisonniers, comme d'ailleurs il y réussit (3). On le jette contre le mur du petit jardin situé derrière. Il est debout, son chapeau à la main, très calme et ferme, quoique vraisemblablement déjà blessé. Une fusillade prolongée, irrégulière, saccadée, retentit, faisant de cette exécution un long supplice,

(1) Lettre écrite au journal *le Soir*, le 26 mars 1871, par le capitaine Beugnot, l'un des officiers arrêtés. — Citée par Gaston Da Costa.

(2) Déposition du capitaine Franck, des chasseurs à pied, devant le Conseil de guerre de Versailles (*Ibid.*).

(3) *Ibid.*

A la fin, il tombe mort. Alors c'est au tour du général Lecomte, qui est traîné sur le perron. Il demande à parler. On ne lui en laisse pas le temps, et on l'abat d'un coup de fusil tiré par derrière, à bout portant. Puis des enragés, à face de fauves, s'acharnent sur les deux cadavres, en criant : « Moi aussi, je veux tirer dessus ! » On tiraille encore pendant quelques minutes ; après quoi, la foule, gavée de sang, peu soucieuse des autres officiers que l'on reconduit au Château-Rouge, où Jaclard les fait mettre en liberté, et comme stupéfiée par l'excès de ses violences mêmes, s'écoule et se disperse, abandonnant les deux cadavres, qui attendent jusqu'au lendemain qu'on vienne les relever et les ensevelir (1).

Un instant avant, on avait vu accourir M. Clemenceau, ceint de son écharpe, qui, très pâle et les traits convulsés, criait : « Pas de sang, mes amis, pas de sang ! » Il arrivait malheureusement trop tard et ne recueillait plus que des menaces, quand il témoignait ainsi son indignation et sa douleur (2).

Les généraux ont-ils été mis à mort par leurs soldats, comme on l'a dit, ou par les émeutiers ? S'appuyant sur un procès-verbal établi par l'ancien aide de camp

(1) Ils furent conduits au cimetière Saint-Vincent. Le 26 décembre 1875, leurs restes étaient transférés au Père-Lachaise, dans un monument construit par l'État, en exécution de la loi du 26 mars 1871, qui fixait en même temps le taux de la pension allouée à leur veuve et à leurs enfants.

(2) Gaston Da Costa, *loc. cit.*, p. 34 et 41.

de Clément Thomas, et qui constate que la plupart des blessures relevées sur les corps provenaient de balles Chassepot (1), certains écrivains ont conclu à la première hypothèse, pour cette raison que la Garde nationale était armée de fusils à tabatière, exclusivement. Ce ne serait pas là une preuve décisive, puisque, après leur passage à l'ennemi, dans la matinée, les soldats avaient livré ensemble, armes et munitions, dont les fédérés s'étaient aussitôt emparés. Mais, d'autre part, il n'est que trop certain, malheureusement, que, si les militaires ne sont point les seuls coupables, ils ont du moins coopéré en grand nombre à ces exécrables assassinats. Et ceci suffit à montrer quels ravages avaient produit, dans cette armée démentalisée, la défaite, le désœuvrement et une promiscuité fatale avec les pires éléments de la population. Il eût fallu, pour conserver aux troupes, après les secousses du siège et de la capitulation, un peu de cohésion et de discipline, les tenir casernées, sous un régime sévère en même temps qu'actif, et ne point les laisser se débander au hasard de cantonnements plus ou moins surveillés,

(1) Le corps de Clément Thomas portait dix-neuf blessures, celui du général Lecomte neuf, dont une seule (la première) avait frappé la tête à l'occiput. De l'examen des cadavres, il résultait que nombre de coups de feu avaient été tirés sur eux quand ils étaient déjà à terre. Les chaussures de Clément Thomas étaient percées de balles et deux projectiles avaient labouré les chairs du général Lecomte, depuis les genoux jusqu'aux épaules, preuve que les bourreaux s'étaient accroupis pour tirer sur l'homme étendu.

où elles prenaient les pires habitudes avec le goût d'une périlleuse oisiveté. Mais la catastrophe avait rompu d'un coup tous les liens hiérarchiques. Si quelques régiments tenaient bon encore, d'autres, en très grand nombre, étaient irrémédiablement corrompus. L'armée de Paris, gangrenée, dissociée et en partie pervertie, ne constituait plus un bouclier suffisant contre la ruée d'une population furieuse, que la folie rouge obsédait (1).

Arrestation du général Chanzy.

Cependant, un autre général, et des plus illustres, Chanzy, avait failli partager le sort des deux malheureuses victimes de la rue des Rosiers. Comme le train qui l'amenait d'Orléans approchait des fortifications, un officier de fédérés, le nommé Duval, donna le signal d'arrêt et s'empara de sa personne. Il croyait, paraît-il, tenir d'Aurelle. Fort heureusement se trouvait là, par hasard, un député de l'Assemblée nationale, M. Edmond Turquet, qui fit reconnaître la méprise. L'arrestation fut néanmoins maintenue, et tous deux,

(1) Le 22 février 1872, trois des individus impliqués dans la tragédie du 18 mars, Herpin-Lacroix, Lagrange et Verdagner, sergent au 88e de marche, étaient fusillés au plateau de Satory, en exécution d'un jugement du Conseil de guerre. Treize autres accusés avaient été condamnés à des peines diverses. Simon Mayer vit sa peine de mort commuée en travaux forcés à perpétuité. Garcin, arrêté seulement en 1878, fut condamné aux travaux forcés, puis gracié à raison de son âge (soixante-douze ans). Plusieurs, parmi ces malheureux, payaient un forfait qu'ils n'avaient peut-être pas commis en personne, et dont les véritables auteurs ont échappé pour la plupart au châtiment.

le général et le député, furent conduits, au milieu des cris de menaces et des mauvais traitements, à la prison du secteur, où ils trouvèrent le général de Langourian, qui venait, lui aussi, d'être fait prisonnier. Les scènes horribles de Montmartre allaient peut-être se renouveler, quand survint un adjoint du XIVe arrondissement, Léo Meillet (1), qui s'interposa avec un réel courage et empêcha qu'on ne fusillât sommairement l'ancien commandant en chef de la deuxième armée de la Loire, contre la chapelle du général Bréa (2). Ensuite il fit relâcher M. Turquet, puis, pour plus de sûreté, recueillit les deux généraux à son propre domicile. Au bout de quelques heures, ils étaient conduits à la prison de la Santé, où on les retint plusieurs jours avant de les remettre enfin en liberté.

Jules Ferry à l'Hôtel de Ville.

La tragédie de Montmartre était à peine terminée que l'insurrection, s'organisant peu à peu, mais de façon en quelque sorte spontanée et automatique, cherchait à mettre la main sur l'Hôtel de Ville, où Jules Ferry s'était barricadé. On connaît l'énergie, le courage, la présence d'esprit toujours éveillée de l'ancien maire de Paris, qui n'affirmait jamais mieux ces qualités que dans les moments périlleux. Il devait,

(1) Plus tard membre de la Commune.

(2) Le général Bréa et son aide de camp Mangin avaient été traîtreusement mis à mort par les insurgés, au cours des journées de Juin 1848, près de la barrière de Fontainebleau. Une chapelle, qui existe encore, a été élevée sur le lieu même de l'assassinat.

pendant cette journée, en donner une nouvelle preuve et se montrer, seul ou à peu près, homme de volonté, de fermeté et de résolution.

Il disposait d'une brigade d'infanterie (109e et 110e), de 300 gardes républicains à pied et de 40 à cheval. Il possédait des munitions en abondance. Enfin, à ses côtés, étaient le général Derroja, dont la vaillance n'avait pas besoin d'être stimulée, et le colonel Vabre, de la Garde nationale, officier très vigoureux. Déjà, au cours de l'après-midi, deux tentatives faites par les fédérés avaient été victorieusement repoussées, et l'on comptait bien en faire autant pour toutes les autres, quand, vers six heures, on apprit que, par suite d'un ordre venu de la Préfecture de police, les gardes républicains s'étaient repliés sur la caserne Lobau, par le souterrain de communication, et de là sur Versailles. « C'est livrer l'Hôtel de Ville, télégraphie aussitôt Jules Ferry au Gouvernement, et je ne subirai pas cette extrémité honteuse. »

Cependant la faute commise n'est pas réparée. Aucun renfort n'arrive, bien au contraire ; bientôt même on reçoit un ordre d'évacuation. Ferry s'indigne. Il envoie au ministre de l'Intérieur dépêches sur dépêches, pour préciser la situation et affirmer qu'il peut résister, à la seule condition de n'être pas désarmé. Les ordres et les contre-ordres se succèdent. Enfin, à près de dix heures du soir, le général Derroja est obligé d'obéir et de se retirer, d'ailleurs très crânement, avec

toutes ses troupes (1). Jules Ferry reste seul. Comme il n'a plus aucune chance d'être secouru et que le sacrifice de sa vie serait inutile, il se décide, une demi-heure plus tard, à partir, emportant ses papiers, dont se chargent les hommes de service, et gagne la mairie du Louvre. Mais voici qu'au bout d'un instant des cris : « A mort Ferry ! » retentissent dans la rue qui la borde. La foule s'est attroupée et demande qu'on lui livre le maire de Paris. Alors Edmond Adam, maire du Ier arrondissement, et M. Méline, adjoint, le font passer par le presbytère de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui communique avec la mairie. De là, il peut gagner la demeure d'un ami qui lui donne l'hospitalité pour la nuit, et, le lendemain, il rejoint le Gouvernement à Versailles, ayant ainsi donné un bel exemple de vigueur et de fermeté.

Entre temps, les fédérés, commandés par un certain Brunel (2), étaient entrés dans l'Hôtel de Ville, sombre et complètement désert. Ils allumèrent les

(1) Sa retraite fut facilitée par Lullier, qui venait d'être nommé commandant en chef de la Garde nationale, en attendant Garibaldi, et qui, pour se ménager une porte de sortie, trahissait ses amis. (Voir DA COSTA et LISSAGARAY, *passim*.)

(2) Ce Brunel était un ancien officier de l'armée, chassé pour inconduite. Il avait été arrêté le 30 janvier, à la suite d'une échauffourée sans grande importance, qui s'était produite le 28. Délivré le 26 février, quand fut forcée la prison de Sainte-Pélagie, il devint chef du Comité du Xe arrondissement, puis général de la Commune, et finit professeur à l'école navale anglaise de Darmouth, où il eut pour élève le roi d'Angleterre actuel, George V. Nous aurons l'occasion de reparler de lui.

becs de gaz, hissèrent le drapeau rouge et hérissèrent la place de barricades. Sur leurs pas, arrivait le Comité central, qui s'installa dans le cabinet que le maire de Paris venait de quitter. Depuis le matin, il errait de la rue de la Corderie, qu'il avait abandonnée pour échapper à la surveillance de la police, à l'école de la rue Basfroi, derrière la Bastille. Beaucoup de ses membres, dispersés dans leurs quartiers, avaient été occupés toute la journée à organiser la révolte. A onze heures du soir, il trouvait enfin le logis définitif où il devait abriter ses délibérations tourmentées et parfois tumultueuses, en attendant que l'armée de la France vînt le chasser l'épée dans les reins.

Ainsi, à la fin de cette journée sanglante, la révolution avait triomphé partout. Sur l'initiative des comités dits de vigilance, qui fonctionnaient dans presque tous les arrondissements, au moins de la périphérie, elle dressait des barricades à Montmartre, à Belleville, au faubourg Saint-Antoine, à Charonne, à Grenelle, aux Batignolles, à Vaugirard. Ses troupes s'emparaient des ministères, de la Préfecture de police, des Tuileries, de la place Vendôme, que le 1er bataillon de la Garde nationale, non fédéré, évacua sans résister aucunement. Un à un les monuments publics, les mairies tombaient en son pouvoir. Et, chose étrange, personne ne commandait, personne ne dirigeait. Le mouvement insurrectionnel éclos spontanément, à la suite des nouvelles de la matinée, se généralisait, s'étendait

comme une tache d'huile, gagnant le centre après les points éloignés, et réunissant au cœur même de Paris les vagues humaines qui déferlaient des faubourgs. Il semblait que cette foule, qui opérait d'ailleurs avec méthode et décision, ait obéi à un mot d'ordre. Et cependant de mot d'ordre, il n'y en avait aucun. Si, à cette date fatale, le Comité central avait eu conscience de sa force et donné aux opérations de la Garde nationale une impulsion ferme, au lieu de se disperser dans toutes les directions, il est très probable que le Gouvernement tout entier aurait été capturé. Et l'armée que le général Vinoy emmenait en ce moment sur la route de Versailles n'aurait certainement pas dépassé les portes de Paris, qu'on ne songea à fermer que quand elles les eut franchies (1).

Réunion des maires.

Cependant la rapidité de la catastrophe semblait avoir complètement étourdi le Gouvernement. Aussitôt après le départ de M. Thiers, ses membres s'étaient séparés, et seul restait au ministère des Affaires étrangères M. Ernest Picard, à qui le général d'Aurelle tenait compagnie. Une délégation des maires de Paris se présenta bientôt, venant chercher une

(1) La retraite commença à une heure du matin, quand fut achevé la concentration à l'École militaire. Un régiment, le 69e de marche, avait été oublié au Luxembourg. Il se barricada dans le palais et ne le quitta que quatre jours après, en se frayant un passage à travers la foule, qui le huait. Son chef, le lieutenant-colonel Perier, reçut les félicitations de M. Thiers et de l'Assemblée.

direction ou une indication quelconque. Elle ne trouva rien que deux hommes complètement désorientés. Elle se retira alors à la mairie du Louvre, où s'étaient réunis un certain nombre de magistrats municipaux, et là, étant connue la gravité de la situation, il fut décidé qu'on ferait quelque chose. Mais quoi?

Les plus déterminés, Vacherot, Vautrain, insistaient pour une résistance manifestement impossible désormais. D'autres, moins absolus, cherchaient un terrain de conciliation. On finit, comme il arrive presque toujours, par aboutir à un expédient. Edmond Adam remplacerait le général Valentin à la Préfecture de police ; le colonel Langlois, un blessé de Buzenval, serait mis à la tête de la Garde nationale ; M. Dorian nommé préfet de la Seine et le général Billot commandant en chef. On croyait ainsi rallier la partie saine de la Garde nationale, surtout les républicains modérés, et s'en servir pour mater les autres. On croyait aussi fournir au Gouvernement le moyen de souscrire à des concessions qui ne fussent pas trop blessantes. C'était une double erreur.

Tout d'abord, quand Jules Favre reçut, un peu après sept heures, la délégation composée de MM. Tirard, Vautrain, Vacherot, Bonvalet, Méline, Tolain, Hérisson, Peyrat et Millière, il bondit (1). « Est-il vrai,

(1) Millière était un des agitateurs les plus connus du siège. Il avait pris une part importante à la journée du 31 octobre. En outre, Jules Favre le considérait comme un ennemi personnel, en raison de cer-

L'ATTENTAT

s'écria-t-il, qu'on ait fusillé les généraux? » Et comme tout le monde se taisait, il laissa tomber ces mots péremptoires : « On ne traite pas avec des assassins ! » C'était couper court à tout. Mais le ministre des Affaires étrangères eût-il été moins absolu et moins cassant que la tentative ainsi engagée pour amener une trêve n'aurait pas abouti davantage. A l'armée du désordre on n'avait plus rien à opposer, et les révolutionnaires ne suspendent jamais leur marche victorieuse quand ils ne trouvent point en face d'eux une force capable de l'arrêter.

Les maires de Paris n'allaient d'ailleurs pas tarder à le constater par eux-mêmes. Ils venaient de voir revenir leurs délégués, un peu confus, et ils délibéraient encore à la mairie du Louvre, quand on vint leur dire que l'Hôtel de Ville était évacué et qu'il fallait qu'ils s'y rendissent pour sauver les archives et la caisse. Quelques-uns d'entre eux se dévouèrent. Mais ce fut le Comité central, arrivé dans l'intervalle, qui les reçut, ou plutôt refusa de les recevoir, déclarant qu'il se chargeait lui-même de prendre les mesures que les circonstances pourraient exiger (1). Quand les négociateurs ainsi déboutés regagnèrent la place Saint-Germain-l'Auxerrois, l'émeute y grondait, et déjà les représentants des municipalités parisiennes en étaient

taines fâcheuses révélations qui touchaient à sa vie privée, et dont Millière portait la responsabilité.

(1) JULES SIMON, *loc. cit.*, p. 245.

réduits à une fuite précipitée. Ils allèrent chercher un refuge à la mairie du IIe, rue de la Banque, où ils s'établirent en permanence jusqu'après les événements dont il sera question plus tard.

Départ du Gouvernement.

Cependant le Gouvernement s'était réuni rue Abatucci, chez M. Calmon. Il discutait beaucoup, s'agitait, mais ne concluait pas. Certains ministres, Picard et Jules Favre surtout, montraient une vive répugnance à abandonner Paris. Le général Le Flô, lui, déclarait, au contraire, qu'il entendait avant tout sauver l'armée, c'est-à-dire la soustraire, au moins momentanément, au contact des émeutiers. Quant au général d'Aurelle, il était très sombre et affirmait que tout était perdu. Son découragement visible décida le conseil à le remplacer par le colonel Langlois, qui, mandé sur-le-champ, accepta et partit pour l'Hôtel de Ville. Après quoi on nomma M. Dorian maire de Paris, sauf approbation de M. Thiers, et l'on décida que, dès le 20 mars, on déposerait sur le bureau de l'Assemblée un projet de loi municipale. C'était donner satisfaction, un peu tardivement, à la délégation des maires, que Jules Favre avait si rudement éconduite. Ce n'était pas résoudre le conflit. Jules Simon crut trouver la pie au nid en rédigeant une proclamation dernière, comme si l'abus qu'on avait fait depuis sept mois de ce genre d'élucubrations ne le rendait pas complètement vain, sinon ridicule ; comme si, devant une révolution qui versait

déjà le sang, les mots eussent gardé un pouvoir quelconque. Et, séance tenante, il écrivit l'affiche suivante, qui, le 19 au matin, s'étalait sur les murs :

« Gardes nationaux de Paris,

« Un comité prenant le nom de Comité central, après s'être emparé d'un certain nombre de canons, a couvert Paris de barricades et a pris possession, pendant la nuit, du ministère de la Justice.

« Il a tiré sur les défenseurs de l'ordre; il a fait des prisonniers; il a assassiné de sang-froid le général Clément Thomas et un général de l'armée française, le général Lecomte.

« Quels sont les membres de ce Comité ?

« Personne à Paris ne les connaît; leur noms sont nouveaux pour tout le monde. Nul ne saurait même dire à quel parti ils appartiennent. Sont-ils communistes ou bonapartistes, ou Prussiens ? Sont-ils les agents d'une triple coalition ? Quels qu'ils soient, ce sont les ennemis de Paris, qu'ils livrent au pillage ; de la France, qu'ils livrent aux Prussiens ; de la République, qu'ils livreront au despotisme. Les crimes abominables qu'ils ont commis ôtent toute excuse à ceux qui oseraient ou les suivre ou les subir.

« Voulez-vous prendre la responsabilité de leurs assassinats et des ruines qu'ils vont accumuler ? Alors, demeurez chez vous ! Mais si vous avez souci de l'honneur et de vos intérêts les plus sacrés, ralliez-vous au Gouvernement de la République et à l'Assemblée nationale.

« Paris, le 19 mars 1871. »

(Suivaient les signatures des ministres présents à Paris.)

Ce langage violent n'eût été raisonnable que s'il se fût appuyé sur des moyens d'action consistants et solides. Tenu par des hommes qui abandonnaient Paris à lui-même, faute de pouvoir le garder, il ne devait satisfaire ni les révolutionnaires, qui étaient traités de Prussiens et de pillards, ni les gens d'ordre, qui voyaient là un aveu décisif de faiblesse. Il fut partout mal accueilli, et les affiches, lacérées aussitôt que posées, traînèrent bientôt dans les ruisseaux.

Après cette manifestation pour le moins inutile, le Gouvernement se sépara. Il était plus de minuit. Dufaure, Jules Simon, l'amiral Pothuau et le général Le Flô gagnèrent l'École militaire et sortirent aussitôt de Paris, avec l'armée. Picard et Jules Favre attendirent le lendemain matin pour gagner Versailles, où M. Thiers les pressait d'arriver. Quant au nouveau commandant de la Garde nationale, il s'était rendu, comme on l'a vu, à l'Hôtel de Ville. Il y fut reçu par les membres présents du Comité central, qui lui déclarèrent sèchement qu'ils ne reconnaissaient pas l'autorité de M. Thiers, et que la Garde nationale nommerait elle-même son chef. Ainsi congédié, le pauvre colonel Langlois n'eut plus qu'à courir à l'imprimerie du *Journal officiel*, où son ordre du jour de prise de commandement, qu'il avait composé en hâte, était déjà sous presse, et à le retirer. Son commandement finissait avant même d'avoir commencé.

Ainsi se termina cette journée du 18 mars 1871,

inaugurale d'une guerre civile que rien, désormais, ne pouvait plus empêcher, mais qui aurait peut-être été évitée avec un peu plus d'adresse et d'esprit politique. Sans vouloir chercher une justification, d'ailleurs introuvable, à l'odieuse conduite de ceux qui, sous les yeux mêmes de l'ennemi, et à l'heure où la France presque agonisante se débattait sous l'étreinte d'un vainqueur implacable, n'hésitèrent pas à ajouter à ses douleurs et à ses ruines celles d'une lutte fratricide de deux mois, il faut bien reconnaître que des fautes avaient été commises, si grosses de conséquences possibles qu'on aurait dû les prévoir et les écarter. M. Thiers était un Parisien qui connaissait très mal Paris, ou bien qui depuis trop longtemps l'avait perdu de vue. Il ne savait rien de son irritation contre les hommes du 4 Septembre, rien de ses espoirs déçus, rien de l'énervement qui s'était emparé de lui après cinq longs mois de privations, de souffrances et d'inutile résignation. Il ignorait la fermentation qui couvait dans une population restée à peu près tout entière sous les armes, qui vivait uniquement de ces armes et dont l'habitat ressemblait à celui d'une troupe dans les camps. L'agitation fiévreuse qui secouait ces âmes dépitées et inquiètes, il n'en comprenait ni la violence ni les raisons profondes.

Tout de suite, il opposa, sans le vouloir probablement, Paris à la province. L'entrée dans son ministère de Jules Favre, de Jules Simon, d'Ernest Picard,

avait produit dans la capitale, qui s'était refusée à élire deux d'entre eux (1), une impression fâcheuse que n'effaçait point, bien au contraire, la nomination consécutive des généraux Vinoy, d'Aurelle et Valentin. Bientôt survinrent les mesures économiques dont il a été question plus haut, et qui lésaient profondément les intérêts de Paris, puis le transfert du Gouvernement à Versailles, qui le décapitalisait. Et alors le peuple en colère se laissa aller à ceux qui lui répétaient que les ruraux voulaient renverser la République au profit d'un monarque inconnu. Il jeta sur les hommes qui l'oubliaient ou passaient pour le trahir un regard de défiance et de haine, et, comme un dogue irrité, il se retira en grondant derrière ses canons.

Pouvait-on les lui retirer? Peut-être, mais en s'y prenant adroitement. Plusieurs maires, parmi lesquels M. Clemenceau, peu suspect cependant de goût personnel pour les capitulations, étaient d'avis qu'on ne brusquât point les choses. Ils pensaient qu'en négociant, en gagnant du temps, on provoquerait, chez les farouches gardiens de Paris, une lassitude dont il serait possible de profiter. Mais, d'autre part, la finance réclamait une solution rapide, et la province, qui ne connaissait rien de la situation vraie, s'étonnait qu'on hésitât devant ce qu'elle croyait être une poignée de factieux. Quant à M. Thiers, il ne soupçonnait très probablement pas, quand il disait qu'il lui

(1) Seul, Jules Favre figurait sur la liste des 44 députés de Paris.

faudrait « soumettre Paris », de quels énormes sacrifices cette soumission devrait être payée. Il se méprenait sur l'organisation redoutable de la Garde nationale, sur ses puissants moyens d'action et sa soumission aveugle aux instructions émanées des Comités de vigilance, reflets eux-mêmes de l'omnipotent Comité central. Et de plus, il comptait sur le concours des bataillons de l'ordre, avec un optimisme dont il eut bien vite lieu de se repentir. Si l'on ne connaissait cet état d'esprit du chef du pouvoir exécutif, on ne comprendrait pas qu'il ait pu se résoudre à l'opération imprudente, scabreuse et si aléatoire que, même en l'exécutant avec toute la hardiesse possible, on n'était pas sûr de réussir, qui a abouti à la tragédie de la rue des Rosiers. Ce qui semble d'ailleurs plus extraordinaire encore, c'est que, parmi les généraux de son entourage, il ne s'en soit point trouvé un pour lui en démontrer les dangers.

Qu'on se fît des illusions sur toute l'étendue de la désorganisation morale qui avait gagné l'armée, c'est possible, encore qu'assez peu explicable, car, à sa tenue seule, on aurait pu la juger; mais qu'on ait été jusqu'à faire état de sa force matérielle, voilà qui ne se comprend pas. Ses chefs devaient bien savoir que, par suite des libérations et des maladies, elle ne comptait pas plus de 22 à 24 000 hommes dans le rang, au lieu du chiffre de 40 000 que la convention d'armistice avait fixé. Espéraient-ils vraiment tenir tête, avec si peu de

monde, aux 200 000 gardes nationaux que l'émeute pouvait réunir, étant donnée surtout l'obligation de se disperser qui résultait de l'énorme étendue du terrain à garnir? Il ne s'agissait que d'un coup de main, disait-on. Soit. Mais un coup de main exige toujours une préparation minutieuse et une grande fermeté d'exécution. La première était ou insuffisante ou précaire, et, quant à l'autre, il fallait se montrer bien confiant pour espérer l'obtenir avec des soldats dont une grande partie était prête à tourner casaque avant même d'avoir reçu un coup de fusil. En fait, l'exécution fut aussi faible que la préparation avait été manquée.

Que signifie d'abord cette relégation, place de la Concorde et aux Champs-Élysées, c'est-à-dire à une distance fabuleuse en arrière, des attelages destinés à emmener les pièces? Le général Vinoy, plaidant pour sa propre cause, a dit qu'il avait bien fallu « laisser ces attelages un peu loin des têtes de colonnes afin qu'elles n'en fussent pas encombrées, dans le cas plus que probable où elles auraient rencontré une vive résistance, que l'insuccès des tentatives en vue d'une conciliation obligeait à prévoir (1) ». Il ajoute, qu'à son avis, quarante-huit heures au moins étaient nécessaires pour évacuer les pièces et les munitions qui se trouvaient sur la hauteur de Montmartre (2). On est en droit de

(1) *L'armistice et la Commune*, p. 217.
(2) *Ibid.*, p. 219.

s'étonner, s'il en est ainsi, que lui-même n'ait pas fait valoir des objections aussi dirimantes au Conseil des ministres du 17. Tous les préparatifs tendaient à une attaque brusquée. Du moment qu'il s'agissait d'une opération de longue haleine, il devenait parfaitement impossible de la tenter avec les moyens notoirement insuffisants dont on disposait.

Quant à l'exécution elle-même, elle a été pitoyable. Les troupes postées en réserve ont gardé une attitude passive qui contraste tristement avec l'énergie violente des fédérés. Comment, après l'échec constaté des premières tentatives, n'ont-elles pas même esquissé quelque retour offensif, quand il suffisait probablement d'un acte vigoureux pour disperser les émeutiers et délivrer les généraux prisonniers? On s'étonne vraiment, et l'on est un peu humilié de la retraite précipitée qu'elles ont accomplie sans presque se servir de leurs armes, sans utiliser leur artillerie et en abandonnant même, rue d'Allemagne, une batterie tout attelée aux mains des fédérés. Leurs généraux, qui s'en méfiaient, n'ont pas osé les lancer en avant, cela n'est que trop clair. Alors à quoi bon les déployer, puisqu'on était assuré d'avance de n'aboutir qu'à une manifestation inutile et à une reculade à tous points de vue lamentable? Mettre en mouvement tout ce qu'on possède de forces actives pour être ensuite obligé, sans même avoir combattu, de fuir précipitamment devant la révolution qu'on a laissée se déchaîner, et de déménager en

hâte le Gouvernement désorienté, c'est vraiment une manœuvre bien malhabile, et que rendent plus inexcusable encore les sacrifices qu'il a fallu faire pour la réparer.

CHAPITRE III

LE RÈGNE DU COMITÉ CENTRAL

Le Comité central de l'Hôtel de Ville.

Quand, le 19, dans la matinée, le Comité central connut en entier son triomphe, il en eut comme un étourdissement. La victoire était venue à lui sans qu'il la cherchât, sans même qu'il eût rien fait pour l'obtenir. Car, si l'on excepte Charles Lullier, nommé antérieurement par lui commandant de l'artillerie, et qui avait dirigé de façon assez active, sinon très méthodique, certaines opérations effectuées la veille, ses membres ne s'étaient mêlés au mouvement insurrectionnel qu'à titre individuel et sans aucun mandat collectif (1). Un peu abasourdi du pouvoir qui lui tombait ainsi entre les mains et ne sachant trop

(1) Lullier, ancien officier de marine, ne manquait ni d'intelligence ni de valeur; mais, malheureusement, des habitudes invétérées d'intempérance avaient fait de lui une sorte de détraqué. Le 18 mars, il se multiplia pour faire occuper par la Garde nationale les points importants de Paris. Ses anciens collègues l'ont nettement accusé cependant de les avoir trahis, et il apparaît en effet, comme on le verra par la suite, que son attitude postérieure n'a été rien moins que nette. Disons toutefois qu'il fut un de ceux qui s'entremirent, le plus efficacement, pour obtenir, du Comité du XVe, la délivrance du général Chanzy.

comment l'exercer, il fit tout simplement ce que faisait avant lui le Gouvernement du 4 Septembre, c'est-à-dire qu'il couvrit de proclamations les murs de la capitale.

L'une d'elles était ainsi conçue :

« Citoyens,

« Le peuple de Paris a secoué le joug qu'on essayait de lui imposer.

« Calme, impassible dans sa force, il a attendu sans crainte comme sans provocation les fous éhontés qui voulaient toucher à la République.

« Cette fois, nos frères de l'armée n'ont pas voulu porter la main sur l'arche sainte de nos libertés. Merci à tous, et que Paris et la France jettent ensemble les bases d'une République acclamée avec toutes ses conséquences, le seul gouvernement qui fermera pour toujours l'ère des invasions et des guerres civiles.

« L'état de siège est levé.

« Le peuple de Paris est convoqué dans ses sections pour faire les élections communales.

« La sûreté de tous les citoyens est assurée par le concours de la Garde nationale. »

Et voici maintenant la seconde, adressée aux gardes nationaux :

« Citoyens,

« Vous nous aviez chargés d'organiser la défense de Paris et de ses droits.

« Nous avons conscience d'avoir rempli cette mission ; aidés par votre généreux courage et votre admirable sang-froid, nous avons chassé ce gouvernement qui nous trahissait (1).

« A ce moment, notre mandat est expiré, et nous vous le rapportons, car nous ne prétendons pas prendre la place de ceux que le souffle populaire vient de remplacer.

« Préparez donc et faites de suite vos élections communales, et donnez-nous pour récompense la seule que nous ayons jamais espérée : celle de vous voir établir la véritable République. En attendant nous conservons, au nom du peuple, l'Hôtel de Ville (2). »

On voit que, sous le rapport du verbiage, les hommes du 18 Mars n'avaient rien à envier à ceux du 4 Septembre. Ils maniaient tout comme eux l'hyperbole et le style redondant. Tout comme eux — aussi, ils perdaient leur temps en parlotes et en conversations inutiles. Au cours de la journée du 19, ils tinrent des séances successives et intermittentes. « Les discussions s'engageaient au milieu d'un assez grand désordre, sans suite, et, la plupart du temps, sans conclusion. Dans le

(1) Ici, le Comité central se vantait. Il n'avait rien chassé du tout. Le gouvernement s'était évanoui, faute de pouvoir se défendre, et quant au *généreux courage* des insurgés, il ne s'était encore affirmé que par quelques escarmouches sans importance et deux assassinats.

(2) Parmi les vingt signataires de ces deux documents, qui seuls encore étaient à l'Hôtel de Ville, deux à peine avaient quelque notoriété. C'étaient Assi, pour son rôle dans les grèves du Creusot, et Lullier, en raison de son intervention de la veille. Quant aux autres, dont les noms reviendront pour la plupart au cours de ce récit, ils étaient encore absolument inconnus.

désarroi, Lullier faisait résonner ses bottes et prenait à chaque instant les allures d'un Dumouriez aviné (1). » Les uns voulaient qu'on marchât tout de suite sur Versailles et qu'on mît la main sur les quartiers du centre, qui ne paraissaient pas assez ardents pour la cause révolutionnaire. D'autres, moins pressés, demandaient qu'on dégageât d'abord la responsabilité du Comité dans les assassinats des généraux, assassinats qui, en effet, n'étaient point de son fait, mais dont il ne se désolidarisait pas cependant franchement, puisque, dans le manifeste publié par lui à ce sujet, il disait que « ces deux hommes avaient subi les lois de la guerre ». Certains auraient voulu qu'on s'entendît avec les maires de Paris, à qui Thiers avait passé l'administration provisoire de la ville (2). Comme on ne se mettait pas d'accord, on prit le parti tout anodin de lancer une nouvelle proclamation, parfaitement maladroite, d'ailleurs, en ce que, pour les élections de la Commune, le Comité exigeait des municipalités un concours qu'il n'était pas, à beaucoup près, assuré d'obtenir partout (3). Après quoi, il décrétait une amnistie générale, supprimait les conseils de guerre, voire même l'armée permanente, et, ce qui était plus intéressant

(1) GASTON DA COSTA, *loc. cit.*, p. 145.

(2) Par arrêté du 19 mars, signé du ministre de l'Intérieur, Ernest Picard.

(3) Les élections étaient fixées au 22 mars. Elles devaient avoir lieu au scrutin de liste et par arrondissement. Chaque arrondissement nommait un conseiller par 80 000 habitants ou fraction excédant de

parce que plus pratique, prorogeait d'un mois les effets de commerce, interdisait aux propriétaires et hôteliers de congédier leurs locataires, enfin suspendait toute vente des objets engagés au Mont-de-Piété.

En même temps, ses délégués prenaient possession des différents ministères ou services publics, que leurs titulaires avaient désertés. Grellier, garçon de lavoir, s'empara de l'Intérieur, qu'il ne garda d'ailleurs que cinq jours (1). On mit Bergeret, promu général, à la Place de Paris (2); Rouiller, ouvrier corroyeur, à l'Instruction publique; le comptable Jourde, aux Finances, et le journaliste Paschal Grousset, aux Affaires étrangères. Un nommé Lucien Combatz, ancien garibaldien, eut les Postes et Télégraphes, pas pour longtemps heureusement, car son premier acte avait été de supprimer le service de la télégraphie privée dans Paris, sous prétexte que « les employés étaient à Versailles avec le roi ». A la Préfecture de police, il n'y avait personne. Mais le « général » Duval, qui l'occupait avec ses bataillons, faisait écrouer gendarmes, gardiens de la paix ou personnages suspects que lui envoyaient les comités d'arrondissement. Ces nouveaux potentats, à

plus de 10 000. Enfin, et voici le plus grave, les municipalités des vingt arrondissements étaient chargées, en ce qui les concernait, de l'exécution de cet arrêté du Comité central.

(1) Il fut remplacé, après les élections de la Commune, par le citoyen Vaillant. « Il signait, a écrit Jules Vallès, des ordres pavés de barbarismes, mais pavés aussi d'intentions révolutionnaires. »

(2). Il était chef de bataillon de la Garde nationale.

peu d'exception près, étaient de simples grotesques, plus préoccupés de parader en costumes flamboyants que de s'occuper d'affaires, auxquelles d'ailleurs ils n'entendaient rien. Mais beaucoup de ceux qui bientôt leur succédèrent étaient aussi des sanguinaires, qui voulurent donner à leurs saturnales le ragoût du meurtre et de l'incendie. Il est certain qu'on perdit au change, quand, aux agents du Comité central, la Commune substitua les siens propres, dont beaucoup mettaient sans doute mieux l'orthographe que les fantoches de la première heure, mais étaient aussi beaucoup plus redoutables par leur férocité d'intellectuels dépravés.

Pour le moment, la population semblait se soucier assez peu de tous ces mouvements et de ces manifestations diverses. Le 19 mars était un dimanche, et les promeneurs se pressaient autour des barricades, qui ne paraissaient pas en général les impressionner beaucoup. On était un peu étonné de la tournure violente qu'avaient prise subitement les choses ; certains se montraient inquiets des représailles que les assassinats de la veille pouvaient provoquer. Mais bien peu croyaient que la guerre civile fût devenue inévitable et dût fournir une conclusion fatale à ce dissentiment passager. On ne se faisait certes pas faute de dauber sur le gouvernement, pour son éclipse si soudaine, mais personne n'attribuait de portée ni de puissance sérieuse à un comité composé de gens obscurs, inconnus, et dont

pas un ne comptait parmi les révolutionnaires en vedette. Enfin on espérait bien que la députation de Paris, très républicaine dans son ensemble, et les maires élus par le peuple ne tarderaient pas à conclure une entente avec M. Thiers. Les habitants de la capitale n'étaient donc, pour la plupart, ni très émus, ni très préoccupés.

Essais de conciliation.

Leurs mandataires, c'est-à-dire les maires et adjoints, l'étaient bien davantage. Ils s'étaient réunis, à deux heures, à la mairie du IIIe arrondissement, où vinrent peu après les rejoindre un certain nombre de chefs de bataillon de la Garde nationale. Ils étaient partagés entre la suspicion dans laquelle ils tenaient l'Assemblée réactionnaire de Versailles et la méfiance que leur inspirait le Comité central. Cependant ils se résignèrent à traiter avec celui-ci, qui, de son côté, se prêta à une entrevue. On sait que son omnipotence l'embarrassait, et d'ailleurs il était en ce moment assez mal impressionné par une démarche que venaient de faire les jeunes gens des Écoles, qui s'étaient nettement déclarés contre lui. A huit heures du soir donc, les délégués de la réunion du IIIe se rendirent à l'Hôtel de Ville. C'étaient les députés Cournet, Tolain, Millière, Malon, Lockroy et Clemenceau ; les maires Bonvalet et Mottu ; les adjoints Murat, Jaclard et Leo Meillet.

M. Clemenceau, sans préambule, demanda au Comité central de reconnaître l'Assemblée et de laisser

l'Hôtel de Ville aux représentants de la Cité, lesquels feraient tout leur possible pour obtenir la conservation des droits de Paris. « Il admettait la légitimité des revendications de la capitale, regrettait que le Gouvernement ait soulevé des colères, mais il déniait à Paris le droit de s'insurger contre la France (1). » Il fut mal accueilli. « Vous venez nous parler de l'Assemblée, de la France, riposta quelqu'un. Le mandat de l'Assemblée est terminé. Quant à la France, nous ne prétendons pas lui dicter de lois, — nous avons trop gémi sous les siennes, — mais nous ne voulons pas subir ses plébiscites ruraux (2). » Alors Millière intervint, et jetant sur l'avenir un regard chargé de crainte : « L'heure de la révolution sociale n'a pas sonné, dit-il... J'entrevois quelques fatales journées de Juin... » Et Benoît Malon, un socialiste militant cependant, insista à son tour pour que « Paris se remît à ses représentants légaux ».

Mais les violents devaient l'emporter, après que Varlin eut ainsi formulé péremptoirement leurs exigences : « Nous voulons, s'écria-t-il, un conseil municipal élu, les franchises communales, la suppression promise de la Préfecture de police, le droit, pour la Garde nationale, de nommer tous ses officiers, y compris le commandant en chef, la remise entière des loyers échus, une loi équitable sur les échéances ;

(1) LISSAGARAY, *loc. cit.*
(2) *Ibid*, p. 118.

nous voulons enfin que l'armée de Vinoy se retire à vingt lieues de Paris. » Comme la discussion se prolongeait sans conclure, et que de la lassitude générale commençait à naître une visible agitation, on décida de se séparer ; mais quatre membres du Comité : Varlin, Moreau, Jourde et Arnold suivirent les délégués des députés et des maires à la mairie du IIIe arrondissement. Il était près de minuit.

La querelle recommença alors, plus ardente, plus vive, et aussi plus acerbe. La question restait posée sur le même terrain, celui de la reconnaissance du Comité central, et c'était précisément là ce que la réunion se refusait formellement à admettre. « Je ne reconnais ici de pouvoir élu, disait le maire du IIe arrondissement, Tirard, qui présidait, que celui des maires ; si vous avez une élection, donnez-en la preuve. » A quoi Jourde, que la colère avait gagné, ripostait : « Vous demandez nos titres ? Nous avons d'abord la force (1). » C'était bien, en effet, la force qui seule, désormais, pouvait arbitrer un différend venu à ce degré d'acuité. Cependant Louis Blanc s'était levé tout à coup et, dressant sa petite taille, lançait des objurgations menaçantes : « Vous êtes des insurgés contre l'Assemblée la plus librement élue, criait-il de sa voix perçante. Nous, mandataires réguliers, nous ne pouvons avouer une transaction avec des insurgés ! Nous voulons bien prévenir la guerre civile, mais non paraître vos auxiliaires

(1) GASTON DA COSTA, *loc. cit.*, p. 151.

aux yeux de la France ! » Or, ce que demandaient précisément les délégués du Comité, c'est que les maires se déclarassent « d'accord avec eux » ! On voit combien les discoureurs étaient loin de s'entendre. Exténués par cette interminable séance, qui durait depuis près de cinq heures, énervés et hors d'eux, ils en venaient maintenant aux paroles redoutables. « Ce n'est pas seulement à Paris, s'exclamait Jourde, c'est par toute la France que va s'allumer cette guerre que vous nous déclarez, et elle sera sanglante, je vous le prédis. » Puis, comme un des maires faisait observer qu'il y avait les Prussiens : « Les Prussiens ne bougeront pas, reprit-il... Et puis, si nous sommes vaincus, nous brûlerons Paris, et nous ferons de la France une seconde Pologne (1). » Pronostics épouvantables, et dont il n'a pas tenu aux révoltés de 1871 de faire une horrible réalité !

Il était plus de quatre heures du matin quand la réunion se sépara. Elle avait fini par tomber d'accord, tant bien que mal, sur un projet de conciliation comprenant le dépôt d'une proposition de loi municipale, l'élection des chefs de la Garde nationale et le maintien du Comité central à la tête de celle-ci. Louis Blanc rédigea même une affiche, que signèrent députés et maires, et qui annonçait au public la transaction consentie. Il était bien convenu que l'Hôtel de Ville serait

(1) GASTON DA COSTA, p. 182.

remis aux représentants du gouvernement régulier (1). Mais quand, le 21, à neuf heures, les citoyens Bonvalet, maire du IIIe arrondissement, Murat, adjoint du Xe, et Denizot, adjoint du XIe, se présentèrent place de Grève, ils trouvèrent porte close, et une note du Comité central leur faisant connaître que, dans les « circonstances actuelles, il était responsable des conséquences de la situation et ne pouvait se dessaisir ni du pouvoir militaire ni du pouvoir civil ».

Il venait en effet de se raviser, sur une injonction formelle venue des comités de vigilance qui s'étaient réunis pendant la nuit rue de la Corderie. Ainsi, dans les révolutions, les meneurs trouvent toujours quelqu'un qui les mène, et les provocateurs de celle-ci n'avaient point échappé à la loi générale. Maîtres de Paris en apparence, ils devenaient tout à coup les serviteurs très humbles des révolutionnaires qu'ils avaient déchaînés, et qui maintenant les accusaient de tiédeur. Leur autorité, déjà contestée, ne pouvait se maintenir qu'autant qu'ils la mettraient au service des violents et des énergumènes, et ils n'avaient plus le choix qu'entre l'obéissance ou l'abdication (2). C'est à cette dernière attitude qu'ils se résignèrent, non sans une ran-

(1) Le Comité central devait se transporter place Vendôme, à l'état-major de la Garde nationale.

(2) Dans cette réunion nocturne de la rue de la Corderie, on vit apparaître des hommes bien connus par leurs sentiments anarchistes et qui allaient bientôt jouer les premiers rôles ; mais qui, jusque-là, étaient restés dans l'ombre. C'étaient Ferré, Eudes, Badois, Tridon, Levraud,

cœur évidente, dont l'amertume apparaît dans le manifeste qu'ils publièrent aussitôt, en forme de plaidoyer :

« Le Comité central n'a pas été occulte, disaient-ils. Ses membres ont mis leurs noms sur toutes ses affiches (1)... Un des plus grands sujets de colère contre nous est l'obscurité de nos noms. Hélas ! bien des noms étaient connus, très connus, et cette notoriété nous a été bien fatale... La notoriété s'obtient à bon marché : quelques phrases creuses et un peu de lâcheté suffisent ; un passé tout récent l'a prouvé... Obscurs il y a quelques jours, nous allons rentrer obscurs dans tes rangs, ô peuple, et montrer aux gouvernants que l'on peut descendre la tête haute les marches de ton Hôtel de Ville, avec la certitude de trouver en bas l'étreinte de ta loyale et robuste main. »

Derrière cette phraséologie, se cachaient un dépit évident et une désillusion amère. Mais, si désappointé qu'il fût, le Comité tenait bon et ne désarmait point. Il faisait annoncer par le *Journal officiel*, tombé en sa possession, que les élections communales auraient lieu le 23, et il indiquait par avance le caractère qu'elles devaient avoir. « En votant pour les républicains socialistes connus, disait-il, dévoués, intelligents, probes et courageux, les électeurs parisiens assureront non

Da Costa, Trinquet, etc. Ils appartenaient presque tous au parti blanquiste, qui était celui de l'action directe.

(1) C'est inexact. Les premières, les plus importantes, étaient signées de vingt membres seulement.

seulement le salut de la capitale, mais encore celui de la France (1). » C'était afficher des visées bien hautes, avec des moyens singulièrement hasardeux.

Le Gouvernement à Versailles.

Que faisait pendant ce temps le Gouvernement ? Nous l'avons vu gagnant Versailles en assez grand désarroi, tandis que l'armée, conduite par le général Vinoy, non sans difficultés ni incidents, l'y rejoignait dans la matinée du 19 (2). On connaît sa faiblesse matérielle et son pitoyable état moral. M. Thiers n'en expédia pas moins aux préfets, le 19, à huit heures vingt-cinq du matin, un télégramme ainsi conçu, qu'il avait écrit de sa propre main, comme il fit d'ailleurs pour toutes les communications du même genre qui suivirent (3) :

« Le Gouvernement tout entier est réuni à Versailles ; l'Assemblée s'y réunit également.

« L'armée, au nombre de 40 000 hommes, s'y est

(1) Le *Journal officiel de la République française* garda son nom, sauf le 30 mars, où il s'appela *Journal officiel de la Commune de Paris*. Il avait à sa tête les citoyens Vésinier, Lebau, Barberet et Florisse Piraux. Le premier seul était un personnage connu. Il avait été compromis dans la journée du 31 octobre, devint membre de la Commune, fonda alors le *Paris libre*, échappa aux recherches et se réfugia à Londres, où il publia une *Histoire de la Commune*, d'ailleurs sans grand intérêt.

(2) « Les derniers régiments, dit J. Simon, hésitaient à avancer, regardant en arrière. Le général Vinoy fut plus d'une fois obligé d'aller en personne les rallier et les porter en avant. Il mit des gendarmes, dont on était sûr, à l'arrière-garde, pour empêcher les désertions. La neige couvrait la terre comme un linceul. » (*Loc. cit.*, t. I, p. 253.)

(3) JULES SIMON, *loc. cit.*, p. 254.

concentrée en bon ordre, sous le commandement du général Vinoy. Toutes les autorités, tous les chefs de l'armée y sont arrivés (1).

« Les autorités civiles et militaires n'exécuteront d'autres ordres que ceux du Gouvernement légal, résidant à Versailles, sous peine d'être considérées comme en état de forfaiture.

« Les membres de l'Assemblée nationale sont invités à accélérer leur retour, pour être tous présents à la séance du 20 mars.

« La présente dépêche sera livrée à la connaissance du public. »

En même temps, ordre était envoyé à tous les employés de ministère et fonctionnaires publics de gagner Versailles, sauf quelques exceptions détaillées, et les services divers installés au Château. Le chef du pouvoir exécutif succédait dans l'hôtel de la Préfecture à l'empereur Guillaume, « comme un nouveau préfet qui prend la chambre et le cabinet de son prédécesseur (2) ». Les ministres s'étaient logés tant bien que mal. Quant au général Vinoy, à qui était affectée une maison particulière, il avait pris des dispositions rapi-

(1) Il n'est pas besoin d'insister sur les différences que présentent ces affirmations avec la réalité.

(2) JULES SIMON, *loc. cit.*, p. 256. — Jules Simon ajoute que l'empereur n'emporta qu'un petit rougeoir doré, sans aucune valeur, en disant : « J'emporte cela comme souvenir ; qu'on n'inquiète personne à ce sujet. » D'ailleurs, le palais était intact, sauf deux cadres dont les toiles avaient été coupées avec un canif au ras de la bordure et confisquées par quelque amateur appartenant sans aucun doute à la suite du monarque prussien.

des pour mettre le siège du pouvoir à l'abri d'un coup de main, dont l'éventualité malheureusement était à redouter.

L'aspect de la cité royale, habituellement si paisible dans son immensité morne, était maintenant extraordinaire et donnait l'impression de quelque énorme campement de bohémiens. Des régiments avaient installé leurs tentes sur les avenues. Ce n'étaient plus, hélas ! ceux de la Garde, dont naguère les brillants uniformes s'harmonisaient si bien avec le décor grandiose des allées imposantes et des hôtels majestueux ; mais une cohue d'hommes débraillés, à l'allure équivoque, à la tenue lâchée et en désordre, à l'attitude grossière, presque provocante. Les officiers, qui sentaient leur autorité minée, évitaient de se commettre avec des soldats dont ils ne pouvaient même pas obtenir le salut. Et ceux-ci se répandaient par les rues, comme un troupeau lâché qui ne respecte rien. On eût dit d'une horde indisciplinée livrée à ses instincts dans une ville prise d'assaut.

Sur les places, encombrées de canons et de voitures, à travers les cuisines en plein vent, qui répandaient une fumée âcre, la population, montée en quelques heures à un chiffre presque double, courait à la recherche d'aliments, qui devenaient rares. Les immigrés, fuyant Paris, arrivaient en foule. Des employés, des fonctionnaires, des députés erraient à l'aventure, en quête d'un gîte, qu'il était d'heure en heure plus difficile de

trouver. Et dans la boue gluante, à travers les tas de neige, les tentes et les voitures, c'était un va-et-vient continu de gens à l'air soucieux, qui, des paquets plein les mains, demandaient des renseignements ou imploraient une hospitalité fort chère. Cette cohue désorientée avait un air d'inquiétude et de misère qui faisait pitié.

A la Préfecture, que gardaient des postes fournis par la brigade Daudel, régnait cependant une tranquillité relative; mais une préoccupation fort grave vint bientôt y assaillir le chef du pouvoir exécutif. En quittant Paris, l'armée avait évacué les forts de la rive gauche, dont les fédérés s'étaient aussitôt emparés (1). Un seul restait, dont ils n'étaient pas encore maîtres, c'était le Mont-Valérien, de beaucoup le plus important par sa situation dominante et le commandement qu'il exerce tant sur la route de Paris à Versailles que sur la capitale elle-même; mais, comme il n'avait plus d'autre garnison que deux bataillons de chasseurs, de fort mauvaise réputation, et récemment désarmés pour leur participation aux manifestations de la place de la Bastille, il risquait à tout moment d'être enlevé. Cette situation, connue de nombre de députés, de généraux et de personnages marquants, ne laissait pas de les inquiéter beaucoup, et, dans la journée du 19, certains d'entre eux, tels MM. Buffet et Jules Simon, étaient

(1) Les forts du nord et de l'est étaient encore, en vertu de la convention d'armistice, occupés par les Allemands.

allés la signaler à M. Thiers. Mais celui-ci n'avait prescrit aucune mesure pour l'améliorer.

Sur ces entrefaites, parvint au général Vinoy, vers onze heures du soir, une dépêche du colonel de Lochner, commandant du fort, qui signalait le grave danger auquel il était exposé. Le commandant en chef se rendit à plus de minuit à la préfecture et fit réveiller M. Thiers, qui s'était couché. L'envoi d'un régiment dans la forteresse ayant été aussitôt décidé, on choisit le 119e, qui, depuis le 12, était à Versailles, et que commandait un officier très énergique, le colonel Cholleton, lequel partit aussitôt avec un premier échelon et put occuper le Mont-Valérien le 20, à huit heures du matin. Quand, dans la soirée même, les fédérés se présentèrent, ils trouvèrent le pont-levis dressé. Et c'est ainsi que fut conservé à l'armée de l'ordre un point d'appui dont la privation lui aurait coûté des sacrifices énormes, sinon l'impossibilité de réduire la ville rebelle, au moins de très longtemps (1).

Grâce à l'heureuse issue de cette affaire, c'est au milieu d'une sécurité suffisante que l'Assemblée put, comme il avait été décidé, se réunir dans l'après-midi de ce même jour (2). L'indignation y était générale et

(1) Deux jours plus tard, le 23 mars, le fort de Vincennes était livré à l'émeute sur simple sommation, par sa garnison. Les insurgés y trouvèrent une ample provision de matériel et de munitions, sans compter nombre d'artilleurs, qui passèrent à l'insurrection. (Général VINOY *loc. cit.*, p. 244.)

(2) Le théâtre du Château, où avait eu lieu, en 1789, le fameux repas

l'irritation extrême. La majorité parlait déjà d'une répression sans merci, suffisamment justifiée à ses yeux par la rébellion ouverte de la Garde nationale et par l'assassinat des généraux. Elle se montrait agitée, nerveuse, et des colloques passionnés s'étaient engagés sur tous les bancs, quand le président Grévy, réclamant le silence, prononça l'allocution que voici :

« Messieurs, il semblait que les malheurs de la patrie fussent au comble. Une criminelle insurrection qu'aucun grief plausible, qu'aucun prétexte sérieux ne saurait atténuer, vient de les aggraver encore. Un gouvernement factieux se dresse en face de la souveraineté nationale, dont vous êtes seuls les légitimes représentants. Vous saurez vous élever avec courage et dignité à la hauteur des grands devoirs qu'une telle situation vous impose. Que la nation reste calme et confiante ; qu'elle se serre autour de ses élus ; *la force restera au droit*. La représentation nationale saura se faire respecter et accomplir imperturbablement sa mission, en pansant les plaies de la France et en assurant le maintien de la République, malgré ceux qui la compromettent par les crimes qu'ils commettent en son nom. »

C'était une déclaration de guerre, et des plus nettes. Mais était-il possible de répondre autrement aux violences et au manque de foi du Comité central ? Seuls en doutaient encore, ou feignaient d'en douter, ceux

des gardes du corps, prélude du retour du roi à Paris, avait été rapidement aménagé en salle des séances. L'Assemblée y siégea jusqu'à sa dissolution

qui s'essayaient, malgré tout, à réaliser une conciliation impossible. Ayant donné leur parole, les représentants de Paris voulurent rester fidèles aux engagements qu'ils avaient pris, même après que ceux-ci furent devenus unilatéraux, et, dans la séance même, MM. Clemenceau et Tirard déposèrent une proposition de loi sur les élections municipales (1), tandis que M. Lockroy en formulait une autre relative aux élections de la Garde nationale (2), et que Millière demandait une prorogation de trois mois pour les effets de commerce. Par un sentiment dont il doit lui être tenu compte, étant donnés ses légitimes sujets de plainte, l'Assemblée vota l'urgence (3). Mais elle accueillit en même temps avec des applaudissements la promesse faite par les maires et députés de s'opposer aux élections décidées par le Comité central (4). Et ceci laissait bien

(1) Elle tendait à l'élection d'un Conseil municipal de quatre-vingts membres, et à la nomination par ce conseil du maire de Paris.

(2) Les gardes nationaux devaient élire tous les gradés, jusqu'au grade de capitaine inclus ; les chefs de bataillon et les porte-drapeaux devaient être élus par les officiers du bataillon, et par des délégués de la troupe en nombre égal à celui des officiers ; les colonels et lieutenants-colonels, par les capitaines et chefs de bataillon ; le général en chef, par tous les officiers supérieurs. Le général et les colonels pouvaient choisir leur état-major. Les chefs de bataillon nommaient les adjudants-majors et adjudants.

(3) Sauf sur le projet concernant les élections de la Garde nationale, pour lequel l'urgence n'avait pas été demandée.

(4) Les représentants de Paris firent afficher deux proclamations. La première annonçait le vote de l'urgence et ajoutait : « La Garde nationale, ne prenant conseil que de son patriotisme, tiendra à honneur d'écarter toute cause de conflit, en attendant les décisions

voir que le conflit durait toujours. La proclamation que firent afficher, dans la matinée du 21 mars, trente-cinq journaux de la capitale, dont l'intention était assurément excellente et le langage irréprochable, mais l'intervention peut-être assez peu opportune, ne semblait pas faite pour l'apaiser. Elle disait :

« Attendu que la convocation des électeurs est un acte de la souveraineté nationale ;

« Que l'exercice de cette souveraineté n'appartient qu'aux pouvoirs émanés du suffrage universel ;

« Que, par suite, le Comité central, qui s'est installé à l'Hôtel de Ville, n'a ni droit ni qualité pour faire cette convocation,

« Les représentants des journaux soussignés considèrent la convocation affichée pour le 21 mars comme nulle et non avenue et engagent les électeurs à ne pas en tenir compte (1). »

qui seront prises par l'Assemblée nationale. » La seconde contenait les phrases suivantes : « En attendant les élections municipales, seules légales et régulières, seules conformes aux vrais principes des institutions républicaines, le devoir des bons citoyens est de ne pas répondre à un appel qui leur est adressé sans titre et sans droit. Nous, vos représentants municipaux ; nous, vos députés, *déclarons donc rester complètement étrangers aux élections annoncées pour demain* et protestons contre leur légalité. »

(1). Avaient adhéré les journaux que voici : *Journal des Débats, Constitutionnel, Electeur libre, Petit Moniteur, Vérité, Figaro, Gaulois, Petite Presse, Petit Journal, Petit National, Univers, Cloche, Patrie, Français, Gazette de France, Union, Bien public, Opinion nationale, Avenir libéral, Paris-Journal, Presse, France, Liberté, Pays, National, Journal des villes et des campagnes, Journal de Paris, Moniteur universel, France nouvelle, Monde, Temps, Soir, Ami de la France, Messager de Paris, Peuple français.*

Cette invitation comminatoire irrita fort le Comité central, qui la qualifia dans l'*Officiel* de « provocation directe à la désobéissance et d'attentat commis contre la souveraineté du peuple de Paris ». Il en vint même, le lendemain, aux menaces. « Nous prévenons, disait-il, les écrivains de mauvaise foi auxquels seraient applicables en temps ordinaire les lois de droit commun sur la calomnie et l'outrage, qu'ils seront immédiatement déférés au Comité central. »

Celui-ci cependant eût été pour l'instant fort embarrassé de s'ériger en justicier, car de graves préoccupations financières l'assaillaient. Il avait pu, tant bien que mal, et par des moyens de fortune, rendre un peu de vie aux services généraux ou municipaux, tels que l'octroi, l'éclairage des marchés, la voirie, abandonnés par la plupart de leurs employés. Mais tout cela ne lui donnait pas d'argent, et il lui en fallait immédiatement pour assurer la solde de la Garde nationale, dont le dévouement n'aurait certes pas survécu à une disette quelque peu prolongée. Or, on n'avait pas pu mettre la main sur les fonds du Trésor (1), enfermés sous triples clefs, à moins de recourir à un crochetage qui, étant donné que la rupture avec Versailles n'était pas encore complète, aurait, en cas de conciliation, mené loin ses auteurs. La banque Rothschild, à qui on s'était

(1) Ils se montaient à 4 600 000 francs. D'autre part, la caisse municipale contenait 1 200 000 francs, et, dans la journée du 21, l'octroi en donna 500 000.

adressé, n'avait consenti qu'à une avance de 500 000 francs. Ainsi acculés, les délégués Jourde et Varlin n'hésitèrent pas à sommer la Banque de France de leur fournir un million à titre de réquisition pour le compte de la Ville. Et la Banque dut s'exécuter (1). Avec les fonds qu'elle fournit, on put maintenir sous les armes les soldats de l'émeute, qui commençaient à trouver un peu long le jeûne qu'on leur avait fait subir.

Mais, entre temps, le parti de l'ordre, se ressaisissant un peu, avait commencé à montrer quelques velléités de résistance. La fermeté des maires, qui tenaient tête au Comité central, la promesse très nette qu'ils avaient faite à l'Assemblée de s'opposer à l'élection communaliste (2), la déclaration de la presse parisienne concernant cette même élection, tout cela avait sorti de sa torpeur un peu étrange la population des quartiers du centre, et provoqué chez elle un certain mouvement. On se réunissait, on groupait ensemble ce qu'on trouvait de défenseurs, éclaireurs Franchetti, mobiles, gardes nationaux, élèves de l'École polytechnique. On mettait en état de défense relatif les mairies des Ier et

(1) LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 127.

(2) « Nous avons déclaré, nous, municipalités, que nous nous opposerions à cette élection, avait dit M. Tirard à la tribune. Quant à moi, je m'y opposerai... (*Très bien ! très bien !*)

M. Clemenceau. — Et moi aussi ! — Nous nous y opposerons tous. Nous ne fournirons ni les listes d'électeurs, ni les locaux, ni les urnes, rien de ce qui est nécessaire ordinairement pour les élections. (*Très bien ! Très bien !*) — (*Séance du 21 mars.*)

IIe arrondissements, et on faisait occuper militairement la gare Saint-Lazare. Le 21, vers une heure de l'après-midi, des manifestants qui portaient deux drapeaux, où on lisait ces mots : « Vive l'ordre ! » et « Réunion des amis de l'ordre », étaient venus du Grand-Hôtel, en passant par la Bourse, jusqu'à la place Vendôme, où siégeait l'état-major de la Garde nationale ; mais, comme ils avaient dû bientôt se disperser, devant l'attitude menaçante des fédérés, que commandait Bergeret, ils avaient décidé que la démonstration recommencerait le lendemain, plus imposante et plus compacte. Aux portes des mairies, des postes en armes veillaient.

Quant à l'Assemblée nationale, elle se montrait de plus en plus irritée et nerveuse. Elle semblait avoir oublié la loi municipale, et comme, à la séance du 21 mars, les députés de Paris lui demandaient de ne point la remettre à trop longtemps, M. Thiers intervenait en personne. « Il faut laisser le temps d'étudier la question, disait-il. Paris ne peut pas être gouverné comme une ville de trois mille âmes ! » Après quoi, Jules Favre, en un long discours, déclarait que l'accord était désormais impossible, et que même un acte de l'Assemblée dans le sens réclamé ne désarmerait pas « les passions indignes qui cherchaient leur satisfaction ». Il disait que, si le Gouvernement avait abandonné Paris, c'était pour y revenir, à la tête d'une armée forte, pour « combattre résolument ». Puis, rappelant comment il

avait sollicité du vainqueur le maintien de la Garde nationale en armes, faiblesse dont « il demandait pardon à Dieu et aux hommes », il terminait sa violente harangue par un *quos ego* foudroyant : « Quoi qu'il arrive, la souveraineté du peuple aura le dessus : la France ne tombera pas en dissolution. Elle n'en est pas réduite, pour une défaillance qu'on lui a mal à propos prêtée, à courber le front sous le niveau sanglant qui est dans la main d'une minorité factieuse ! »

La majorité applaudissait à tout rompre, tandis qu'à gauche s'élevaient des protestations acerbes, et que Tirard, inquiet de ce déchaînement de colères, demandait vainement qu'on ne le laissât pas rentrer à Paris les mains vides. L'Assemblée ne lui donna qu'un ordre du jour insignifiant, annonçant sa résolution « de reconstituer dans le plus bref délai possible les administrations municipales des départements et de Paris sur la base des conseils élus ». Quand, munis de ce maigre viatique, les négociateurs essayèrent une fois de plus, dans la soirée, d'amadouer le Comité central, que le discours de Jules Favre avait mis en fureur, ils furent éconduits brutalement et sans formes. Mais, d'autre part, comme ils maintenaient leur décision antérieure relativement aux élections, le Comité, qui ne pouvait se passer d'eux, fut mis dans l'obligation de temporiser. Il renvoya au 26 mars la nomination de la Commune, en affirmant au peuple, dans une proclamation où les maires n'étaient pas ménagés, que jusqu'à cette date « les mesu-

res les plus énergiques seraient prises pour faire respecter les droits qu'il avait revendiqués (1) ». Quant aux représentants de la Seine, ils se bornaient à avouer publiquement leur impuissance, en regrettant que la séance de l'Assemblée n'ait pas eu « un autre caractère et de meilleurs résultats ».

La situation était donc extrêmement tendue, quand le 22, vers midi, la manifestation décidée la veille se mit en marche du Grand-Hôtel vers la rue de la Paix. Elle comptait cinq à six cents personnes sans armes. Des sentinelles avancées ayant voulu l'arrêter, elle les repoussa et arriva jusqu'aux abords de la place Vendôme, où les fédérés s'étaient rangés en bataille. On entendait les cris de « Vive l'ordre ! Vive l'Assemblée ! A bas le Comité ! » Bergeret, qui était accouru, fit faire des roulements de tambour, puis des sommations réitérées. Les manifestants avançaient toujours. Alors un coup de feu retentit, suivi d'une violente fusillade. Qui avait tiré d'abord, on ne l'a jamais su. Il paraît cependant très invraisemblable que cette foule pacifique, et qui ne portait aucune arme apparente, ait ouvert les hostilités, comme l'affirment les panégyristes de la Commune. Elle se servit sans doute de ses revolvers ; mais ce fut seulement pour se défendre, et non point pour attaquer. Toujours est-il que, quand elle se dispersa, dix-neuf personnes étaient par terre, tuées ou blessées. Du côté des fédérés, il y avait un

(1) Cette proclamation fut affichée le 23.

mort et huit blessés (1). Cette échauffourée sanglante indiquait suffisamment les intentions des révolutionnaires et la décision prise par eux de ne plus garder de ménagements.

Le Comité s'exaspérait de voir se constituer peu à peu dans les quartiers aisés la petite armée qui maintenant se groupait autour de l'amiral Saisset, nommé depuis le 19, par M. Thiers, commandant en chef de la Garde nationale, et dont le quartier général était installé au Grand-Hôtel. Sa fureur était grande de constater que les maires demeuraient inébranlables dans leur attitude, et que, s'ils consentaient encore à parler de conciliation, ils refusaient toujours de pactiser avec l'émeute. Leurs réunions à la mairie de la Banque, où ils se tenaient comme dans une citadelle, l'homologation qu'ils avaient donnée à la nomi-

(1) Du côté de l'ordre, les tués étaient : MM. Tiby, colonel en retraite ; vicomte de Molinet ; Sassary, ancien officier de marine ; Baude, ingénieur ; Colin, Bellanger, Miet, et cinq gardes nationaux du 7e bataillon : Lemaire, Niel, Charron, Tinn le et Wahlin. Les blessés étaient MM. Henri de Pène, directeur de *Paris-Journal* ; Otto Hottinguer, régent de la Banque de France ; Gaston Jollivet, homme de lettres ; Brière, lieutenant Barle, Dehersin, Vinganot.

Du côté des fédérés, un garde du 215e bataillon, François, était mort. Les blessés étaient : Mal ournal, membre du Comité central, lieutenant à l'état-major de la place, et les gardes Cochet, Miche, Ancelot, Légat, Reger, Tratu et Laborde.

M. de Pène, très grièvement blessé, put cependant être transporté à Versailles, grâce au concours d'une dame hollandaise qui le fit passer pour un de ses parents malade et trompa ainsi la surveillance des gardes nationaux en faction aux Batignolles. (Voir LÉONCE DUPONT, *Souvenirs de Versailles pendant la Commune*, p. 33.)

nation de l'amiral Saisset (1), les choix qu'ils avaient faits du colonel Langlois, comme chef d'état-major, et de Victor Schœlcher, représentant de la Seine, comme commandant de l'artillerie, tout cela indiquait une opposition qui n'était pas près de céder, et dont le Comité s'irritait d'autant plus qu'il la sentait plus opiniâtre. Sans donc s'arrêter à une proclamation dans laquelle l'amiral avait eu le tort de donner comme résolues les difficultés pendantes, alors que l'Assemblée repoussait au contraire toutes les concessions, il se résolut à l'action.

Il y était poussé d'ailleurs par deux personnages récemment venus à lui, Eudes et Ranvier, que n'effrayait point la violence, et qui étaient fort capables d'y recourir pour leur compte. Sous leur inspiration, il commença par destituer Lullier, dont l'attitude lui paraissait à bon droit équivoque, et il le fit écrouer à la Conciergerie. Puis il nomma *généraux* les citoyens Brunel, Eudes et Duval, dont la première proclamation, lancée deux jours après, contenait ces mots comminatoires : « Tout ce qui n'est pas avec nous est contre

(1) Le préambule de leur arrêté était ainsi conçu :

« L'assemblée des maires et adjoints de Paris,

« En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés ;

« Au nom du suffrage universel dont elle est issue et dont elle entend faire respecter le principe ;

« En attendant la promulgation de la loi qui conférera à la Garde nationale de Paris son plein droit d'élection,

« Nomme, etc... »

nous », et ceux-ci encore, où se jouait une ironie savoureuse quoique sans doute involontaire : « Paris veut être libre. La contre-révolution ne l'effraye pas ; *mais la grande cité ne permet pas qu'on trouble impunément l'ordre public* (1). » Il plaça à la Préfecture de police, ou mieux, comme il disait, à l'*ex*-Préfecture de police, Raoul Rigault, jeune anarchiste dont on connaissait déjà le jacobinisme farouche et les procédés expéditifs. Il fit occuper la gare des Batignolles, prenant ainsi à revers celle de Saint-Lazare, que tenaient les troupes de l'ordre. Enfin il envoya deux bataillons à la Banque, pour l'obliger à lui fournir un nouveau million.

Cependant les Allemands l'inquiétaient. Quelle serait leur attitude devant l'insurrection menaçante qui allait peut-être rendre impossible l'exécution des préliminaires de paix ? Dans l'incertitude qui régnait, le délégué à l'intérieur, Grellier, voulut les rassurer tout de suite. Il déclara que le Comité central était décidé à supporter les conditions déjà acceptées et même à payer l'indemnité de guerre, quitte à la demander « aux auteurs de la guerre eux-mêmes ». Après quoi le délégué aux Affaires étrangères entama

(1) A la fin de mars, arriva une lettre de Garibaldi qui déclinait le commandement en chef de la Garde nationale et souhaitait aux fédérés de trouver, pour les conduire.... un Washington, à défaut de Victor Hugo, de Louis Blanc et de Félix Pyat ! « Cette lettre, écrit un des panégyristes de la Commune, révélait que Garibaldi ne se faisait pas une idée exacte de la situation de Paris. » C'est plus qu'évident.

des pourparlers avec le commandant des troupes ennemies à Compiègne, général de Schlotheim, lequel déclara tout aussitôt que ses troupes garderaient « une attitude pacifique et passive tant que Paris ne prendrait pas une attitude hostile (1) ». Enfin le Comité central menaça de la peine de mort des gardes nationaux qui étaient accusés d'avoir tiré sur des sentinelles prussiennes. « On a reconnu en eux, disait-il, d'anciens gendarmes et sergents de ville. » Tout cela n'était ni très digne ni très fier, on en conviendra, de la part de gens qui avaient voulu mettre au seul compte de l'irritation patriotique et du sentiment national blessé la prise d'armes insurrectionnelle dont la guerre civile apparaissait déjà comme l'inéluctable dénouement.

Sur ces entrefaites, les maires, qui commençaient peut-être à se lasser, et s'étaient vus abandonnés par les plus avancés d'entre eux : Millière, Malon, Dereure, Jaclard, eurent une idée malheureuse. Bourrés de souvenirs révolutionnaires, ils avaient imaginé de se rendre en corps à la barre de l'Assemblée nationale, et là d'exposer les doléances de leurs commettants, en demandant aux députés de voter au plus vite les lois que réclamait Paris, ou du moins la partie de Paris qui s'était insurgée. Mais quand, à la séance du 23 mars, après avoir vainement tenté de pénétrer dans l'hémi-

(1) L'*Officiel* de la Commune, en publiant ces dépêches, remplaça le mot *pacifique* par le mot *amicale*.

cycle, ils apparurent dans la tribune du président, très solennels, ceints de leurs écharpes et criant : « Vive la République ! » avec la gauche qui faisait chorus, la majorité les accueillit par des cris répétés de : « A l'ordre ! », qui bientôt dégénérèrent en un formidable tumulte. La droite, tout entière debout, exigeait qu'ils sortissent et refusait de délibérer tant qu'ils seraient présents (1). Elle semblait, comme a dit Jules Simon, voir l'émeute en personne se dresser devant elle, tandis qu'au contraire il n'y avait là que des braves gens, un peu désorientés, assoiffés de concorde et de paix, mais qui avaient choisi un mauvais moyen de réaliser l'une et l'autre. Le tumulte devint tel bientôt que le président Grévy fut obligé de se couvrir et de renvoyer la séance à neuf heures du soir. Quand, à la reprise, un député-maire, Arnaud (de l'Ariège), vint à la tribune exposer les revendications de la capitale réduites au minimum, on l'écouta avec plus de calme, et même sa proposition fut renvoyée à la commission d'initiative. Mais le coup était porté. Désormais, les négociateurs bénévoles devaient comprendre qu'ils étaient pris entre deux courants contraires, dont ils ne pourraient plus remonter aucun.

Pendant ce temps, le Comité central, décidément à l'action, se mettait en devoir de s'emparer des mairies récalcitrantes. Dès le 23, il faisait occuper toutes

(1) Jules Simon, *loc. cit.*, p. 291 ; Lissagaray, p. 139 ; Da Costa, p. 237 ; Vicomte de Meaux, p. 47.

celles qui résistaient encore, sauf aux Ier, IIe, IIIe et XVIe arrondissements. A Montmartre, M. Clemenceau, qui avait voulu tenir tête aux envahisseurs, était même un moment incarcéré. Le 24 mars, une sorte de conseil de guerre était tenu à la Préfecture de Police (1), puis le lendemain, à deux heures, Brunel, accompagné de 600 gardes nationaux de Belleville, avec deux pièces d'artillerie, et flanqué des citoyens Lisbonne et Protot, délégués du Comité, se présentait à la mairie du Louvre, où il signifiait à MM. Méline et Edmond Adam une mise en demeure d'avoir à exécuter les décisions prises à l'Hôtel de Ville. De là, il se rendit, toujours accompagné, à la mairie de la Bourse, où se trouvaient plusieurs maires et députés, et réitéra sa sommation. Tandis qu'il parlait, et qu'une discussion aussi longue que confuse s'engageait, les troupes des deux partis, massées sur la place, se jetaient des regards de défi et semblaient prêtes à en venir aux mains. Afin d'éviter une collision menaçante, les maires finirent par accepter la date du 30 mars pour les élections municipales et celle du 2 avril pour l'élection du général en chef, qui devait être nommé par le suffrage universel direct (2). La nouvelle de cet accord, aussitôt répandue,

(1) DA COSTA, p. 216.

(2) Les maires eussent préféré le 3 avril, afin de gagner du temps et d'obtenir au préalable le vote de la loi municipale. Ils durent transiger. Et quant à l'élection du général en chef, que M. Schœlcher aurait voulue à deux degrés, il fallut aussi la laisser au seul suffrage de la troupe, Brunel en ayant fait une question hors de discussion.

fut partout accueillie avec allégresse, tant on avait pu croire jusque-là à l'explosion soudaine d'un conflit armé. Il n'était pas cependant, à beaucoup près, définitif.

L'Assemblée d'abord n'en voulait pas, elle qui venait, sur une intervention de M. Thiers lui-même, d'obliger M. Arnaud (de l'Ariège) à retirer sa motion de la veille. Et les violents de l'Hôtel de Ville, Assi, Bergeret, n'en voulaient pas davantage, parce qu'il eût retardé l'avènement de la Commune, qu'ils poursuivaient avant tout. Dans la soirée donc, les maires furent prévenus, par Ranvier et Arnold, que tout était rompu. Quant au Comité, il fit annoncer par voie d'affiche que, comme il en avait été préalablement décidé, les élections se feraient le 26.

C'était un manque de foi absolu, et qui aurait dû mettre les maires bien à leur aise pour rompre définitivement toute négociation avec des personnages aussi peu soucieux des engagements qu'ils prenaient. Mais les maires étaient en très grand nombre des modérés, c'est-à-dire des hommes qui se faisaient illusion sur la valeur des principes et la puissance du droit. C'étaient de plus des gens d'ordre, qui redoutaient une collision par-dessus tout. Quelles que fussent donc les raisons qu'ils pouvaient invoquer pour laisser aux révolutionnaires l'entière responsabilité d'événements qu'eux-mêmes avaient tout fait pour conjurer en allant jusqu'aux concessions les plus

extrêmes, ils cédèrent une fois de plus et se résignèrent à signer une convocation électorale, encore qu'ils eussent promis de tout faire pour empêcher les élections. La proclamation qu'ils remirent séance tenante aux délégués triomphants du Comité central mérite d'être citée en son entier.

« Les députés de Paris, les maires et adjoints élus, réintégrés dans les mairies de leurs arrondissements (1), et les membres du Comité central fédéral de la Garde nationale, convaincus que le seul moyen d'éviter la guerre civile, l'effusion du sang dans Paris, et, en même temps, d'affermir la République, est de procéder à des élections immédiates, convoquent pour demain dimanche tous les citoyens dans les collèges électoraux.

« Les bureaux seront ouverts à huit heures du matin et seront fermés à minuit.

« Les habitants de Paris comprendront que, dans les circonstances actuelles, le patriotisme les oblige à venir tous au vote, afin que les élections aient le caractère sérieux qui seul peut assurer la paix dans la Cité.

« Vive la République ! »

Encore qu'un tel document fût bien réellement l'aveu d'une abdication définitive, le Comité ne le trouva cependant pas suffisamment significatif à son gré et crut bon d'en modifier le préambule, afin de mieux accentuer la capitulation à laquelle ses signataires étaient réduits. Il écrivit : « Le Comité central

(1) Ils ne l'étaient pas encore, et même ils ne le furent jamais.

de la Garde nationale, *auquel se sont ralliés* les députés de Paris, les maires et les adjoints, convaincu, etc.; convoque, etc... » Après quoi il biffa une signature qui lui déplaisait, celle de M. Gallon, adjoint du IVe, et en ajouta de sa propre autorité neuf qui n'y figuraient pas. Un adjoint, M. Murat, ayant protesté par une lettre publique contre ce maquillage, fut mis simplement en prison. Quant aux autres, ils ne dirent mot. Décidément, leur énergie était usée.

A Versailles, on se montrait outré de tant de faiblesse. La droite, qui s'était réunie dans un bureau, demandait qu'on en finît avec les factieux, et ne parlait de rien moins que de remettre le pouvoir entre les mains d'un prince d'Orléans. Un tel bruit, colporté dans Paris, n'était point fait pour y apporter le calme. Quand Louis Blanc proposa à l'Assemblée de décider qu'en approuvant les élections du 26 les représentants de la Seine avaient agi en bons citoyens, il fut dédaigneusement renvoyé à la commission d'initiative, qui conclut au rejet de la prise en considération. Ici, l'on considérait la guerre civile comme imminente, et l'on s'y préparait délibérément, peut-être même avec cette arrière-pensée secrète qu'elle était la suprême et nécessaire convulsion de laquelle devait sortir la restauration qu'on souhaitait. Dans tous les cas, personne, même parmi les moins exaltés, ne pensait que la transaction arrachée à la condescendance des

maires pût avoir pour résultat de proroger le conflit (1).

Le Comité central, lui, se préoccupait maintenant d'achever la victoire qu'il avait ainsi remportée de haute lutte. Dès le 25, il annonça son départ, dans une longue proclamation où il donnait aux électeurs des conseils, d'ailleurs assez poncifs, sur les choix à faire. Et le lendemain, dimanche 26, il fit procéder aux élections, lesquelles, il faut bien le dire, ne répondirent ni à son attente, ni à celle des conciliateurs, qui avaient espéré obtenir l'apaisement en cédant sur tout. Car le parti révolutionnaire, devenant prépondérant dans la nouvelle assemblée, « il était facile de prévoir qu'elle allait, autant par la force des choses que par son tempérament, étendre son mandat et arborer le drapeau de la révolution (2) ».

Elle se composait de neuf blanquistes (3), de vingt-six révolutionnaires de toute nuance, de quinze membres de l'Internationale et de vingt-deux radicaux ou modérés. En tout soixante-deux membres, quand elle aurait dû en compter quatre-vingts. Encore se trouva-t-elle immédiatement très réduite par la démission que donnèrent seize de ses membres appartenant au parti modéré, tels que MM. Tirard et Méline,

(1) Six députés avaient signé l'affiche que nous avons reproduite ci-dessus. C'étaient MM. Clemenceau, Floquet, Greppo, Lockroy, Schœlcher et Tolain.

(2) DA COSTA, *loc cit.*, p. 310.

(3) Le chef du parti, Blanqui, était à ce moment en prison, hors de Paris, pour sa participation à la journée du 31 octobre.

et plus tard, six autres élus radicaux, dont était M. Ranc. Les élections complémentaires ne la portèrent jamais beaucoup au-dessus du chiffre primitif. Elle ne comptait que treize membres du Comité central, bien que celui-ci ait présenté des candidats presque partout (1).

Il y a lieu de constater, en le regrettant, que les abstentions avaient été fort nombreuses. Sur 485 569 inscrits, il y eut seulement 229 167 votants, c'est-à-dire que 256 803 électeurs se désintéressèrent de la question, ou bien avaient déjà quitté Paris. Comme ils étaient, à l'évidence, et, pour la grande majorité, des contre-révolutionnaires, il est clair que leur vote aurait pu changer la face des choses et peut-être faire avorter la Commune dans l'œuf. Mais les contre-révolutionnaires ne sont pas toujours, il s'en faut, des hommes d'action. Ils attendent, d'ordinaire, que d'autres se chargent de leur salut, et ils laissent volontiers au temps ou aux circonstances le soin de régler les affaires qui les regardent. Tant qu'ils ne se sentent pas, comme au 9 thermidor, directement menacés dans leurs biens ou leur existence, ils hésitent, ils se terrent, ils se répandent en lamentations stériles qui ne peuvent rien produire ni rien empêcher. Et les autres, alors, ont beau jeu pour asseoir leur tyrannie sur la terreur et la violence, au nom de principes qu'ils n'ont garde de répudier ni de proscrire, mais qu'ils

(1) Da Costa, *loc cit.*, p. 309.

violent aussitôt qu'ils sont les maîtres, avec impudeur et sérénité.

Est-il bien nécessaire maintenant de donner les noms des élus ? Le rôle effacé qu'ils jouèrent pour la plupart et leur piteuse défilade devant les responsabilités ne méritent point une telle publicité. Il y avait parmi eux quelques hommes d'action, dont l'énergie se dépensa surtout dans le crime : Ferré, Rigault, Ranvier, Protot, Duval, Eudes, Brunel, Varlin, Trinquet (nommé plus tard), Amouroux, Pindy. Il y avait des exaltés de l'idée révolutionnaire, qu'aveuglait l'idéologie : Flourens, Vermorel, Delescluze, Vallès, Malon ; quelques braves gens égarés : Beslay, Jourde, Teisz, Gérardin ; et même des fous, tels qu'Allix, Babick, Gambon. Le reste n'était, en grande majorité, qu'une troupe de comparses, bons tout au plus pour parader, discourir, et... disparaître à la première apparition du danger.

CHAPITRE IV

LA COMMUNE DE PARIS

Proclamation de la Commune

Dès le surlendemain des élections, la nouvelle assemblée vint prendre possession de l'Hôtel de Ville, au milieu d'une pompe théâtrale, qui rappelait, quoique d'assez loin, les journées de la grande Révolution. Il y eut des estrades, des banderoles rouges, des acclamations, des coups de canon, puis un immense défilé des bataillons fédérés, qui marchaient au son de *la Marseillaise*, du *Chant du départ*, et aussi de quelques chansons plus ou moins ordurières, visant la dynastie déchue. La foule, où se mêlaient nombre de soldats en uniforme, escortait en criant les gardes nationaux, qui portaient des drapeaux surmontés du bonnet phrygien et une frange rouge à leur fusil (1). Le Comité central remit ses pouvoirs, et, pour bien affirmer la filiation des puissances nouvelles avec les « grands ancêtres », Eudes fit proclamer la « Commune de Paris ».

Elle tint immédiatement une première séance,

(1) LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 147.

« tumultueuse, désordonnée, et qui présentait surtout le caractère d'une réunion publique (1) ». Tirard, qui y assista, pour s'en aller après, a dit : « On mangeait dans les couloirs et dans la salle. Une odeur de tabac, de vin et de victuailles saisissait la gorge et l'odorat. Un tapage infernal brisait le tympan. C'était un spectacle écœurant (2). » Lui-même faillit subir un mauvais parti, parce qu'il avait dit quelques jours auparavant, à l'Assemblée : « Quand on entre à l'Hôtel de Ville, on n'est pas toujours sûr d'en sortir. » Et peu s'en fallut en effet que, ce jour-là, il n'en sortît pas, car Assi demandait son arrestation immédiate. Mais les nouveaux maîtres de Paris avaient, heureusement, d'autres préoccupations. Ils entendaient s'ériger en une sorte de Convention au petit pied et s'occupaient déjà de singer celle de 1792. Dans leur séance du 29, ils se partagèrent en dix commissions, exécutive, militaire, de sûreté générale, de justice, des finances, des subsistances, du travail, industrie et échange, des services publics, des relations extérieures et de l'enseignement. Les uns voulaient modifier l'assiette de l'impôt, d'autres prétendaient égaliser le salaire et le travail, favoriser l'industrie nationale et attirer à Paris l'industrie étrangère. Les pédagogues parlaient de réformer l'instruction et d'augmenter le nombre des bourses dans les lycées. C'était à qui

(1) Da Costa, *loc. cit.*, tome Ier, p. 318.
(2) Déposition devant la *Commission d'enquête sur le 18 mars.*

présenterait une motion plus ou moins inopportune ou saugrenue, dans le but unique d'affirmer qu'on était un gouvernement de fait qui se dressait en face de celui des « ruraux ».

Déjà on commençait à ne plus se reconnaître dans ce chaos de propositions désordonnées ou de décrets stériles, qui émanaient d'hommes aussi incapables d'affaires que pétris de sophismes et de prétentions. En outre, les difficultés n'avaient pas tardé à surgir. Le Comité central ne voulait pas abdiquer, comme il en avait pris l'engagement. Il prétendait se maintenir, en qualité de « grand conseil de famille de la Garde nationale », et il nommait, de sa propre autorité, Cluseret délégué à la guerre (1). Le conflit, qui semblait près d'éclater, put être prorogé. Mais la Commune garda à son prédécesseur, dont elle avait dit cependant « qu'il avait bien mérité de la patrie », une rancune qui devait bientôt provoquer une scission complète. En attendant, elle validait ses membres, même ceux qui n'avaient pas obtenu le *quorum*

(1) Cluseret était un ancien officier de chasseurs à pied, décoré en juin 1848. Ayant donné sa démission, il se fit journaliste et suivit en cette qualité la guerre de Sécession, Après quoi, il alla se mettre au service des fénians d'Irlande, revint en France s'affilier à l'Internationale, prit une part active aux troubles de Lyon en septembre 1870, à ceux de Marseille, de Toulon, puis se réfugia à Genève. Gambetta avait refusé de l'employer, ce qui lui valut d'être traité de « Prussien » par le pseudo-général. Revenu en France après le 18 mars, il se mit au service de la Commune, s'échappa et se réfugia à Londres. Il a été plus tard député du Var.

exigé par la loi de 1849 (1). Elle abolissait la conscription et faisait remise générale des termes d'octobre 1870, de janvier et avril 1871. Mais, tout entière à ses tentatives de réformation mégalomane, elle semblait oublier que la collision avec Versailles était imminente autant qu'inévitable. Même sa commission militaire dédaignait de s'en préoccuper, considérant que, pour arriver jusqu'au siège de l'Assemblée nationale, il suffisait d'une sorte de promenade militaire quasi triomphale et sans dangers (2). Les événements n'allaient pas tarder à la cruellement détromper.

Réorganisation de l'armée.

M. Thiers avait en effet très habilement mis à profit le temps qui s'était écoulé depuis le 18 mars pour donner un peu de cohésion et de discipline à la petite armée qu'avait amenée avec lui le général Vinoy. Il venait d'obtenir des Allemands que les forces dont il pourrait disposer fussent portées de 40 à 80 000 hommes, plus tard même à 100 000 hommes. Il avait pressé le retour des prisonniers de guerre, et, tandis que ceux-ci, au fur et à mesure de leur arrivée, étaient réunis en deux points, Cambrai et Cherbourg, où commandaient respectivement les généraux Clinchant et Ducrot, des éléments empruntés aux armées du Nord et de la Loire étaient appelés à Versailles pour grossir

(1) Elle admettait même le Hongrois Franckel, qui n'était pas naturalisé.

(2) Da Costa, *loc. cit.*, p. 330.

le noyau de troupes qui s'y trouvaient déjà. On faisait camper tout ce monde aux environs de la ville ; on restaurait l'ordre, la tenue, le principe d'autorité, dans tous ces régiments que l'oisiveté et une promiscuité déplorable avaient momentanément démoralisés. Et deux semaines ne s'étaient pas écoulées que leur attitude semblait tout à fait changée. Ce n'étaient point encore des soldats d'élite, mais on n'avait plus à redouter qu'ils levassent la crosse en l'air. Et c'était beaucoup.

Pas assez cependant pour prendre l'offensive. On gardait donc l'expectative, mais en augmentant chaque jour, par une vie d'activité, de rééducation et de travail, la force morale de ces contingents si divers. M. Thiers, qui, pour avoir été l'historien de Napoléon, se complaisait aux choses militaires et affectait même d'en parler en connaisseur, M. Thiers ne dédaignait pas de s'occuper lui-même de cette œuvre de reconstitution, en allant visiter les camps, en réglant avec le ministre de la Guerre les questions d'habitat, de solde et d'alimentation. Il donnait aux généraux des conseils qui, parfois, ne manquaient pas de mérite, et aux officiers des encouragements directs. C'est bien, il faut le dire, à son action personnelle autant qu'aux dévouements qui s'offrirent à lui à tous les degrés de la hiérarchie, qu'est due cette réorganisation rapide, qui tenait du miracle, et permit d'infliger aux insurgés, dès le début, des leçons sévères et des défaites dont il leur fut impossible de se relever jamais.

Affaire du 2 avril.

Tandis qu'à Versailles on faisait ainsi de l'excellente besogne, et qu'à Paris le gouvernement insurrectionnel continuait à se perdre en divagations, les violents et les agités se plaignaient qu'on tardât trop à en venir aux mains. Des bandes surexcitées, auxquelles se mêlaient souvent des femmes, défilaient devant l'Hôtel de Ville, en criant : « A Versailles ! » Les journaux révolutionnaires étaient pleins d'appels aux armes, et le *Père Duchesne*, ressuscité, disait leur fait aux timorés qui hésitaient à aller bousculer dans leur antre ces b... de Versaillais. Il y avait, parmi les membres de la Commune, un petit nombre d'hommes sensés, tels que Delescluze, Meillet, et quelques autres, qui n'avaient qu'une confiance limitée dans les mérites des *généraux* à eux légués par le Comité central. Ni l'ancien sous-lieutenant Brunel, ni le commis de magasin Eudes, ni l'ouvrier fondeur Duval, devenu marchand de chaussures, ni même le fameux Bergeret, connu seulement pour son rôle dans les journées qui venaient de s'écouler, ne leur paraissaient capables de tenir tête aux chefs de l'armée régulière, encore qu'ils qualifiassent volontiers ceux-ci de « capitulards ». Et ils auraient souhaité que l'échéance d'une rencontre à main armée pût être retardée jusqu'au moment où le hasard, qui est un grand maître, les aurait mis en possession d'un tacticien un peu plus qualifié. Mais la pression qu'ils subissaient était telle qu'elle les força à l'exécuter. Et le 30 mars, en un conseil de guerre

tenu place Vendôme, il fut décidé qu'une grande reconnaissance aurait lieu le 2 avril suivant.

Ce jour-là, dans la matinée, Bergeret sortit de Paris, à la tête de quelque 3 000 à 4 000 hommes, par la porte Maillot, et, après avoir enfilé l'avenue de Neuilly, gagna le rond-point de Courbevoie. Mais, arrivé là, il trouva devant lui la division Bruat (1) et la brigade Daudel (2), qui, dans la nuit, avaient quitté leurs cantonnements et s'étaient portées dans la plaine de Nanterre, occupée, depuis le 30, par la brigade de cavalerie Galliffet (3). Toutes ces troupes étaient placées sous le commandement direct du général Vinoy, qui marchait avec la division Bruat.

Elles n'avaient pas encore dépassé le rond-point des Bergères qu'une triste nouvelle leur arrivait. Un médecin principal de l'armée, le Dr Pasquier, qui, ayant accompagné la brigade Daudel, venue par La Celle-Saint-Cloud (4), s'était aventuré à cheval, et tout seul, sur la route de Courbevoie, afin de rejoindre le commandant en chef et de s'entendre avec lui sur l'organisation du service sanitaire, venait de tomber mort, frappé d'une balle dans la tête, et les fédérés

(1) 74e de marche, 1er régiment d'infanterie de marine, 2e régiment de fusiliers marins.

(2) 113e et 114e.

(3) Elle avait délogé, le 30, un poste fédéré établi au rond-point, et canonné le pont de Neuilly.

(4) La division Bruat avait passé par Ville-d'Avray, Montretout et la briqueterie de la Croix-du-Roi.

s'étaient emparés de son cheval, laissant sur le chemin le cadavre abandonné (1). Aussitôt, les régiments se déployèrent, l'infanterie de marine au sud de la route, vers Puteaux, le 74e face à une barricade qui barrait le chemin, le 113e au nord avec mission de tourner par la gauche le rond-point de Courbevoie.

Après une assez vive canonnade exécutée par l'artillerie du général de Galliffet et par une demi-batterie placée sur la route de Saint-Germain, à hauteur du pont du chemin de fer, le 74e est lancé de l'avant. Mais, reçu par une fusillade nourrie qui part des maisons, il hésite, recule un instant, et il faut que les généraux en personne viennent rétablir le combat. On met en tête alors un bataillon de marine, l'attaque est reprise, et, grâce au concours du 113e, la barricade est enlevée. Après quoi, on entre dans Courbevoie ; on occupe la caserne, en y faisant prisonniers une trentaine d'insurgés dont plusieurs, nous apprend le général Vinoy, sont dans un état d'ivresse complète ; on pousse sur Puteaux l'infanterie de marine, et on canonne vigoureusement, du rond-point, les troupes de la Commune, fuyant en désordre sur l'avenue de Neuilly. Le pont lui-même est enlevé, et les marins,

(1) Les fédérés ont prétendu, pour excuser ce meurtre, qu'il était le résultat d'une méprise, comme pourrait le faire croire le télégramme d'Henri, qu'on verra plus loin. Malheureusement pour eux, ce télégramme a été rédigé après l'affaire, et quand l'identité du malheureux Dr Pasquier avait été certainement reconnue. Et, de plus, il est mensonger, car Pasquier était sans armes et n'attaquait pas.

le traversant, vont se jeter à la poursuite, quand le général Vinoy les arrête. Il ne croit pas pouvoir, avec si peu de monde, risquer la forcée du rempart. A quatre heures, les troupes, ramenées en arrière, rentraient dans leur cantonnement. Elles comptaient huit tués et une trentaine de blessés.

La fâcheuse issue de cette première affaire souleva dans l'armée de l'émeute une excitation que les comités de vigilance n'eurent garde de refréner. Au contraire, ils firent battre partout la générale, rassemblèrent leurs troupes et préparèrent une nouvelle sortie, qui devait être torrentielle, en proclamant qu'il y avait eu simple surprise et que la revanche n'allait pas tarder. Le « colonel chef d'état-major de la place », un nommé Henri, n'avait-il pas expédié à la commission exécutive ce télégramme rassurant ?

« 5 h. 30 du soir. — *Bergeret lui-même* (1) est à Neuilly. D'après rapport, le feu de l'ennemi a cessé. Esprit des troupes excellent. Soldats de ligne arrivent tous et déclarent que, sauf les officiers supérieurs, personne ne veut se battre. Colonel de gendarmerie qui attaquait, tué. »

On croyait donc que, le lendemain, les soldats de l'armée lèveraient tous la crosse en l'air. Du moins, *Sortie 3 avril*

(1) Ce mot est devenu célèbre. Depuis, on ne disait que *Bergeret lui-même*, quand on parlait du général des Communards. Il paraît que, le 3 avril, il vint rejoindre ses troupes en calèche, « ce qui fit murmurer », nous dit Lissagaray (p. 181).

on le répétait à qui voulait l'entendre. On allait même le dire à la Commune, que ce premier échec semblait avoir déconcertée, et dont beaucoup de membres ne se souciaient pas d'en subir immédiatement un autre. Les généraux y étalaient leur plan de campagne, qui devait être invincible. Il s'agissait de mobiliser près de 30 000 hommes pour marcher droit sur Versailles. Le corps d'armée principal, confié à Bergeret et à Flourens, en compterait 15 000, et serait concentré à Rueil, d'où il gagnerait Bougival et Vaucresson. Un autre, fort de 20 000 hommes, sous les ordres de Eudes, avancerait par Meudon, Sèvres et Virollay. Enfin, à l'aile gauche, 3 000 hommes, commandés par Duval, passeraient par Châtillon, Petit-Bicêtre et Vélizy. Pour la réussite de ce vaste projet, il fallait, il est vrai, escompter la bienveillante neutralité du Mont-Valérien. Mais les stratèges de l'insurrection ne s'embarrassaient pas pour si peu, et Flourens, qui cependant n'était point un imbécile, ne parlait de rien moins que d'atteindre Versailles le même soir (1).

Quant aux chefs de l'armée de l'ordre, ils ne s'attendaient guère à une reprise aussi rapide des hostilités, et les dépêches que, pour l'annoncer, envoyaient coup sur coup et les reconnaissances et le Mont-Valérien les surprirent. Il fallut bien cependant se rendre à l'évidence, quand on apprit d'abord qu'une grosse co-

(1) Dépêche envoyée à Bergeret, le 2, à dix heures un quart du soir.

lonne de fédérés avait pu atteindre Rueil, non sans avoir souffert pas mal du feu du fort, qu'elle avait essayé inutilement de battre en brèche avec trois pièces, puis que les avant-postes de la brigade de Galliffet avaient dû se replier de La Malmaison jusqu'à la machine de Marly. A neuf heures et demie du matin, seulement, les troupes purent être mises en marche. La brigade Daudel, suivie par une brigade de la division Grenier, qui campait aux abords de Trianon, s'avança par La Celle-Saint-Cloud. Cette dernière brigade (Garnier) fut envoyée à la Maison-du-Curé, sur les hauteurs de Garches. Derrière venait la division de cavalerie du Preuil.

A peine le 114e atteignait-il les abords de Bougival, qu'il se trouva aux prises avec l'avant-garde des fédérés, déjà arrivée en cet endroit. L'attaque fut vive et énergique. Des hauteurs de la Jonchère, deux batteries, qui avaient pour soutien le 113e, l'appuyaient. Quant au mouvement dessiné par la brigade Garnier et la division du Preuil, pour couper la retraite aux insurgés, par La Fouilleuse et le rond-point des Bergères, il s'effectuait très lentement, en raison des difficultés qu'on avait éprouvées dans la traversée des bois de Saint-Cucufa et de Louboyau. Il ne fut guère terminé qu'à près de deux heures. Mais alors les troupes iusurrectionnelles, voyant qu'elles allaient être cernées, abandonnèrent la partie en toute hâte et en pleine débandade. C'était un

sauve-qui-peut général et si rapide que la poursuite était à peu près impossible. Et comme, devenus plus prudents, les fuyards utilisaient maintenant, contre les grosses pièces du Mont-Valérien, la protection donnée par le remblai du chemin de fer, ils purent rejoindre Paris sans trop d'encombre. Quelques-uns d'entre eux, seulement, furent sabrés ou pris, aux abords de Nanterre, par les cavaliers du général du Preuil (1). On ramassa également deux canons et une grande quantité de fusils. Nos pertes étaient insignifiantes.

Mort de Flourens.

Cependant, dans la plaine abandonnée, deux hommes restaient à peu près seuls : c'étaient Flourens et son ancien compagnon d'aventures, qui pour lors lui servait d'aide de camp, Amilcare Cipriani.

Singulière figure que celle de ce Flourens, et qui, dans la galerie des fantoches communalistes, mérite vraiment d'être isolée de son fâcheux entourage. Ancien normalien, il avait occupé tout jeune, au Collège de France, la chaire de physiologie, illustrée par son père, un des savants dont s'honore l'école française ; mais les tendances socialistes de son enseignement ayant fait supprimer celui-ci au bout d'un an, il partit pour l'Orient, donna à Constantinople des conférences qui provoquèrent son expulsion, et

(1) Général VINOY, *loc. cit.*, p. 269. — DA COSTA, p. 351.

gagna Athènes, puis de là l'île de Crète, dont les habitants s'étaient, en 1866, insurgés contre le joug ottoman. Il se mit dans les rangs de l'insurrection, y combattit avec bravoure ; mais, quand elle eut été vaincue, il dut quitter l'île en fugitif, pour se rendre en Italie, où il fut condamné à six mois de prison, dont le gratifièrent les magistrats de Victor-Emmanuel à la suite d'un article où ce dernier était traité avec un peu trop d'irrévérence. Il revint alors à Paris, se jeta avec une ardeur débridée dans les luttes politiques des dernières années de l'Empire, eut des duels retentissants, des condamnations rigoureuses, et fut bientôt obligé d'aller à Londres se mettre à l'abri de l'arrestation qui le menaçait. Il en revint après le 4 Septembre, pour se jeter à corps perdu dans le parti révolutionnaire le plus extrême, et attaquer avec la dernière véhémence les hommes de la Défense nationale, dont il était devenu l'irréductible ennemi.

Nous avons dit ailleurs son rôle au 31 octobre, au 22 janvier, dans toutes les journées d'émeute et de désordre. Celle du 18 mars ne devait pas le trouver indifférent, encore qu'il n'y assistât point. Il vint donc tout aussitôt mettre son épée au service de la Commune, pour qui elle valait mieux assurément que celle des généraux extraordinaires dont on se trouvait empêtré, car il était intelligent et courageux. En plus, il exerçait, sur les bataillons de Belleville, une sorte d'ascendant fascinateur, au moins en temps

ordinaire, car, sur le champ de bataille, il ne devait pas réussir mieux qu'un autre à les retenir. Et il eut à le constater avec douleur, dans cette journée du 3 avril, où il assista, le cœur désolé, à la fuite éperdue de sa 20e légion, qui était pour l'armée de l'émeute comme une sorte de vieille garde. Cette débandade l'humiliait, et il ne voulait pas en partager la honte. Quand tous fuyaient, il resta donc, avec un seul compagnon.

Les deux hommes, après une courte halte sur les bords de la Seine, avaient gagné une auberge de Chatou, pour y prendre quelque nourriture. Ils y furent découverts par une patrouille de gendarmes, à qui peut-être ils avaient été dénoncés (1), et qu'ils accueillirent, dit-on, par un coup de revolver (2). La maison ayant été fouillée, Flourens fut amené au capitaine (3), tandis que Cipriani, qui venait d'être blessé, déchargeait son arme sur les gendarmes et était entraîné, tout sanglant. Un court colloque s'engagea entre l'officier et Flourens. « Ah ! c'est toi qui tires sur mes hommes ! » dit le premier. Et comme l'autre protestait, il lui fendit la tête d'un coup de sabre, sans savoir très probablement quel était le personnage qu'il venait ainsi de faire passer de vie à

(1) Da Costa, p. 366.

(2) Léonce Dupont, *Souvenirs de Versailles pendant la Commune*, p. 55.

(3) Il s'appelait Desmarets.

trépas, car il ne connut vraisemblablement son identité que par la déclaration de Cipriani (1). Ainsi finit le malheureux, à qui ses réelles qualités intellectuelles et son courage eussent mérité un autre destin. Il n'avait que trente-deux ans.

Mo de Du

Tandis que ces événements se passaient dans la plaine de Bezons, la colonne du centre, commandée par Eudes, se heurtait, devant Meudon, au régiment de la garde républicaine, qui, bientôt aidé de la brigade La Mariouse (2), refoula les fédérés sur Clamart, où ils purent s'établir sous la protection des forts d'Issy et de Vanves. A gauche enfin, les 3 000 hommes de Duval, après avoir refoulé du Petit-Bicêtre sur Villacoublay les avant-postes de la cavalerie du Barail (3), s'étaient trouvés dans l'obligation, après un combat assez vif, de reculer, sous la pression de la brigade Derroja (4), que soutenait la division Pellé (5), jusqu'à la redoute de Châtillon.

La sortie torrentielle avait donc partout échoué. Mais les résultats obtenus étaient encore insuffisants pour assurer au Gouvernement de Versailles une sécu-

(1) Léonce Dupont, *ibid.*, p. 56. — Cipriani fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

(2) 35e et 42e. C'étaient ces deux régiments les plus solides du siège de Paris.

(3) 3e et 8e hussards ; 7e et 11e chasseurs.

(4) 109e et 110e de ligne.

(5) 19e bataillon de chasseurs de marche ; 39e et 41e, 70e et 71e de marche.

rité absolue, tant que les troupes de l'ordre ne seraient pas complètement maîtresses des hauteurs dominant Paris à l'ouest. Thiers et Vinoy le comprenaient si bien que, dans la soirée même, ils décidèrent que, dès le lendemain, on procéderait à la reprise complète du plateau de Châtillon. A cet effet, le 4 avril, dès la pointe du jour, la brigade Derroja fut dirigée vers Fontenay-aux-Roses, de façon à prendre la position en flanc, tandis que la division Pellé l'attaquerait de front; et les choses marchèrent avec une rapidité telle que, à six heures et demie, tout était déjà terminé. Les fédérés n'avaient pas tenu devant la menace d'enveloppement, et s'étaient enfuis ou rendus. Ils laissaient entre les mains de l'armée 1 500 prisonniers, avec leurs fusils, leurs canons (1), et le « général » qui les commandait, Duval. Vinoy le fit passer par les armes, en même temps que deux de ses compagnons (2).

Occupation du plateau de Châtillon.

Cependant, le plateau si rapidement conquis menaçait de devenir bientôt intenable. L'artillerie des forts de Vanves et d'Issy, que servaient des canonniers déserteurs, le balayait en tous sens, et des feux de

(1) Général VINOY, *loc. cit.*, p. 274.

(2) Duval mourut bravement. Il fut fusillé le long d'un mur bordant la route, sur lequel, par une coïncidence singulière, s'étalait le nom de « Duval, horticulteur ». — Parmi les prisonniers, emmenés le soir à Versailles, où ils furent accueillis par les manifestations hostiles de la population, se trouvait le célèbre géographe Élisée Reclus.

flanc, venus de Clamart et de Châtillon, où s'étaient réfugiés les fédérés de la colonne du centre, le sillonnaient de projectiles. Déjà le général Pellé avait été blessé, et les soldats, bien qu'embusqués dans les anciennes tranchées prussiennes, commençaient à pas mal souffrir. Il fallut faire enlever Clamart par la brigade de La Mariouse, tandis que le général Derroja attaquait la gare. Vigoureusement pressés, les fédérés lâchèrent pied, à leur habitude, et allèrent chercher un abri derrière les forts, tandis que la division Vergé, accourant de Porchefontaine, venait prendre position à Meudon. Mais le feu des forts ne cessait point pour cela, et les pièces de campagne étaient insuffisantes pour l'éteindre. Comme on ne pouvait s'exposer plus longtemps à subir des pertes regrettables et inutiles, ordre fut donné, le 5, de reculer sur toute la ligne. Mais on continua à tenir, par de solides avant-postes, la redoute ainsi que les hautes maisons de Châtillon, le Plessis-Picquet, Malabry, le Petit-Bicêtre, Clamart, Bellevue et Saint-Cloud. Un régiment de cavalerie occupa le bois de Verrières. Le régiment de la Garde républicaine alla s'installer à Courbevoie. Enfin on mit du monde à Sceaux et à Bourg-la-Reine, face aux redoutes des Hautes-Bruyères et du Moulin-Sacquet, où s'étaient installés les insurgés.

L'existence des troupes ainsi placées en première ligne était pénible. « Du 6 au 10 avril, dit le général Vinoy, ce fut une véritable averse de projectiles qui

vint fondre aussi bien sur les malheureux villages de Châtillon, de Clamart, de Meudon, de Sèvres et de Bellevue, déjà si cruellement éprouvés pendant le siège de Paris par les Allemands, que sur les hauteurs mêmes de Châtillon et sur les tranchées qui les abritaient. Les fédérés étaient probablement informés par des espions de la situation exacte de nos campements, car ils les poursuivaient sans cesse de leurs obus et nous obligeaient journellement à les changer. Les nuits n'étaient pas beaucoup plus calmes ; l'ennemi nous tenait constamment en alerte. Il tirait, sans doute à la suite de subites paniques, des coups de feu au hasard, et il n'était guère possible, dans de telles conditions, que les troupes eussent un repos bien assuré. Elles devaient prendre les précautions les plus grandes et être toujours en éveil en cas d'une surprise inopinée de ces soldats sans instruction ni discipline et qui, agissant un peu à leur guise, pouvaient à tout moment venir nous attaquer (1). » La vie aux avant-postes était donc fort dure. Grâce à l'exacte discipline qui avait été partout rétablie, depuis la salutaire remise en mains opérée dans les camps, nos soldats la supportèrent sans aucune défaillance et se préparèrent, avec la vieille ardeur d'autrefois, aux luttes sévères qu'ils allaient avoir bientôt à soutenir.

Attaque du pont de Neuilly.

En même temps qu'il s'établissait sur les abords

(1) Général Vinoy, *loc. cit.*, p. 279.

du plateau de Châtillon, le général Vinoy faisait attaquer le pont de Neuilly, afin de débarrasser la presqu'île de Gennevilliers des troupes fédérées qui l'occupaient, en supprimant leur unique communication avec la capitale. L'opération ne semblait pas devoir être très aisée, car les insurgés avaient fortement organisé la position au moyen de barricades armées d'artillerie, et, d'autre part, les pièces du rempart, des deux côtés de la porte Maillot, enfilaient l'avenue jusqu'après la traversée de la rivière. Le 5 avril, le régiment de la Garde républicaine, qui venait d'arriver à Courbevoie, tenta une attaque que vinrent appuyer la brigade Besson (1) et les cavaliers du général de Galliffet. Elle n'aboutit pas, et il fallut se replier sur la caserne, où l'on passa la nuit.

Le lendemain 6, comme était arrivée la division Montaudon (2), on revint à la charge avec une grande vigueur. Malgré le feu terrible qui les avait accueillies et les faisait beaucoup souffrir, malgré la mort des deux généraux Péchot (3) et Besson, tués à la tête de leurs troupes, celles-ci enlevèrent les barricades avec une belle crânerie et, poussant à fond, se rendirent maîtresses du passage, où elles s'installèrent solidement de façon à ne pas craindre d'en être délogées ; après quoi, sous la protection du Mont-Valérien, réarmé

(1) 4e bataillon de chasseurs de marche ; 82e et 85e.

(2) Ancienne division Pellé.

(3) Commandant la 1re brigade de la division Mautaudon.

de grosses pièces, elles établirent là, au prix, il est vrai, de beaucoup de difficultés et de pénibles sacrifices, une petite forteresse. A dater de ce jour, Neuilly devint le théâtre d'incessantes escarmouches. La malheureuse ville, prise entre deux feux, fut transformée bientôt en un désert couvert de ruines, à travers lesquelles les obus, en s'abattant, creusaient de nouvelles et lamentables brèches. Et dans les rues abandonnées, on vit chaque jour tomber par dizaines des hommes dont il fallait aller chercher les corps pantelants sous un ouragan de fer, de moellons et de platras.

Le décret sur les otages.

Laissons maintenant provisoirement les opérations militaires pour revenir à Paris, où le dépit de leur impuissance et la rancœur de leur défaite allaient conduire les meneurs de l'insurrection aux plus abominables des crimes. Ces hommes, qui avaient décrété l'abolition de la peine de mort et fait solennellement brûler les bois de justice devant la mairie du XIe arrondissement, étaient, à l'époque où nous sommes arrivés, en train de préluder, par les arrestations les plus arbitraires et les plus injustifiées, à l'assassinat en masse de soixante et quelques citoyens inoffensifs.

La nouvelle du premier et grave échec subi par l'armée fédérée avait été accueillie à l'Hôtel de Ville à la fois avec colère et stupéfaction. Les membres de la Commune se sentaient mal à l'aise pour excuser ces lamentables résultats de leur impéritie, de celle de

leurs généraux et de la faiblesse de leurs troupes. Ils étaient talonnés, d'autre part, par le Comité central, qui, toujours debout et installé maintenant à la Douane, rue de l'Entrepôt, venait de leur imposer la nomination de Cluseret comme délégué à la Guerre. Ils se voyaient obligés de reconnaître, à leur grande humiliation, que, s'ils avaient, eux, la puissance effective, lui gardait la puissance morale, et ce dualisme les paralysait au point que, maîtres de s'emparer des ressources énormes que renfermait la Banque de France, ou tout au moins de faire de cet établissement, comme a dit un des leurs, une sorte d'otage contre les entreprises du gouvernement régulier, ils s'étaient fort heureusement contentés d'y envoyer, en qualité de délégué, le vieux Beslay, un brave homme quelque peu illuminé, qui, loin de faciliter le pillage, aidait au contraire le sous-gouverneur de Plœuc, resté courageusement à son poste, à sauvegarder les richesses appartenant au pays (1). Ils régnaient depuis un peu plus d'une semaine, et leur action diffuse n'avait encore produit que des discussions oiseuses, des décrets puérils et des choix ridicules. Parfaitement incapables,

(1) « La Commune, dit Lissagaray en forme de regret manifeste, apparaissait faible envers les auteurs de la sortie, le Comité central, la Banque ; légère dans ses décrets, dans le choix du délégué à la Guerre, sans plan militaire, discutant à bâtons rompus. Les irréconciliables, restés après la fuite des libéraux, comprirent où l'on allait. Ne tenant pas au martyre, ils donnèrent leur démission » (*Loc. cit.*, p. 201).

désorientés par la tournure que prenaient les événements militaires, ils ne pouvaient tarder à devenir un jouet entre les mains des exaltés et des violents.

Le 2 avril, la Commune avait rendu un décret séparant l'Église de l'État et supprimant le budget des Cultes. Aussitôt le Comité de sûreté générale fit commencer partout des perquisitions, sous prétexte de connaître l'état des biens de main-morte qui devaient être mis « à la disposition de la Nation », et comme chez les Jésuites de la rue Lhomond, il avait éprouvé quelque résistance, Raoul Rigault, délégué de l'ex-Préfecture de police, fit arrêter, dans la journée du 3, les Pères Ducoudray, Clerc, Olivaint et Radiguet, qui furent immédiatement amenés devant lui et interrogés de la façon qu'on va voir : « Quelle est votre profession? demanda-t-il à l'un d'eux. — Serviteur de Dieu, répondit le Père. — Où habite votre maître? — Partout ». Alors Rigault, du ton le plus sérieux du monde et se tournant vers un des secrétaires : « Écrivez : X... se disant serviteur d'un nommé Dieu, en état de vagabondage. » Et il se mit à rire en se frottant les mains (1). Ce bohème sinistre apportait, dans sa parodie des formes judiciaires, la gouaillerie truculente et sanguinaire des anciens pourvoyeurs de l'échafaud.

Le 4, ce fut au tour de l'archevêque de Paris,

(1) Da Costa, t. Ier, p. 392. — Da Costa, secrétaire de Rigault, assistait à cet interrogatoire.

Mgr Darboy ; il fut incarcéré, sous prétexte de complot, avec son vicaire général, l'abbé Lagarde, après avoir été traité par Rigault de la façon la plus insolente ; puis celui de l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine (1). Depuis le 21 mars, on gardait au secret, à la Conciergerie, un président de chambre à la Cour de Cassation, M. Bonjean, sénateur de l'Empire, dont le seul crime était d'avoir tenu l'audience de la chambre des Requêtes le jour même où Duval, le fusillé du Petit-Bicêtre, s'installait à la Préfecture de police par délégation du Comité central. Dans l'aveuglement de son orgueil stupide, l'ouvrier fondeur avait considéré cet acte comme une provocation (2).

Que voulait-on faire de ces prisonniers, auxquels il faut ajouter une centaine de gardiens de la paix et gardes républicains enfermés à la Grande-Roquette? Il est assez difficile de le préciser, car, jusqu'au 5 avril, personne n'y avait pris garde, hormis Raoul Rigault, qui ne savait pas lui-même quel parti on pourrait tirer de leur incarcération (3). Mais voici qu'au lendemain de la sortie manquée (4), paraît dans *l'Affranchi* de Paschal Grousset, sous la signature d'un certain

(1) L'abbé Deguerry fut arrêté par un certain Bridault, jeune homme de vingt-trois ans, qui avait été condamné à mort sous l'Empire à la suite de l'assassinat d'un pompier à la Villette, et *était devenu commissaire de police* spécialement attaché au cabinet de Raoul Rigault ! (DA COSTA, p. 395.)

(2) *Ibid*, p. 397.

(3) *Ibid.*

(4) Exactement le 5 avril.

Olivier Pain, un virulent appel aux représailles. L'article est intitulé « le Talion » et dit : « Les gens de Versailles assassinent les prisonniers républicains et mutilent d'une manière horrible les cadavres (1). Œil pour œil, dent pour dent !... Nous avons en main des otages. Que la Commune rende un décret !... A chaque tête de patriote que Versailles fera tomber, qu'une tête de bonapartiste, d'orléaniste, de légitimiste de Paris roule comme réponse. Allons ! soit ! Versailles le veut ! La Terreur ! »

Cet appel fut entendu. La Commune, dont certains blâmaient déjà les hésitations, trouvait là une trop belle occasion de montrer sa hardiesse pour n'en point immédiatement profiter. Et le jour même, après avoir affirmé sans rire que les meurtriers des fédérés étaient « les gendarmes et les sergents de ville de l'Empire, ou encore les royalistes de Charette et de Cathelineau, qui marchaient sur Paris au cri de « Vive le roi ! » et drapeau blanc en tête », elle rendit le décret que voici :

« La Commune de Paris,

« Considérant que le Gouvernement de Versailles foule ouvertement aux pieds les droits de l'humanité comme ceux de la guerre ; qu'il s'est rendu coupable d'horreurs

(1) Les prétendues mutilations dont parle le journaliste n'étaient là sans doute que pour l'effet, comme, d'ailleurs, la plupart des détails sensationnels qu'enregistraient les journaux communaux, sans d'ailleurs les vérifier jamais.

dont ne se sont même pas souillés les envahisseurs du sol fançais ;

« Considérant que les représentants de la Commune de Paris ont le devoir impérieux de défendre l'honneur et la vie de deux millions d'habitants qui ont remis entre leurs mains le soin de leurs destinées ; qu'il importe de prendre sur l'heure toutes les mesures nécessitées par la situation ;

« Considérant que des hommes politiques et des magistrats de la cité doivent concilier le salut commun avec le respect des libertés publiques ;

« Décrète :

« ARTICLE PREMIER. — Toute personne prévenue de complicité avec le Gouvernement de Versailles sera immédiatement décrétée d'accusation et incarcérée.

« ART. 2. — Un jury d'accusation sera institué dans les vingt-quatre heures pour connaître des crimes qui lui seront déférés.

« ART. 3. — Le jury statuera dans les quarante-huit heures.

« ART. 4. — Tous accusés retenus par le jury d'accusation seront les otages du peuple de Paris.

« ART. 5. — Toute exécution d'un prisonnier de guerre ou d'un partisan du gouvernement régulier de la Commune de Paris sera, sur-le-champ, suivie de l'exécution d'un nombre triple des otages retenus en vertu de l'article 4, et qui seront désignés par le sort.

« ART. 6. — Tout prisonnier de guerre sera traduit devant le jury d'accusation, qui décidera s'il sera immédiatement remis en liberté ou retenu comme otage. »

Celui qui avait proposé ces résolutions sanguinaires était un nommé Urbain, maître de pension,

qui représentait à la Commune le VIIe arrondissement (1). Tous ses collègues, il faut bien le dire, n'approuvaient pas ces atroces représailles, et certains même, tels MM. Ranc, André Lefèvre et le Dr Goupil, refusant de s'y associer, donnèrent sur-le-champ leur démission. La majorité de l'assemblée insurrectionnelle semblait, d'ailleurs, vouloir se contenter de la manifestation qu'elle venait de faire et ne point passer, du moins pour l'instant, de la parole aux actes; mais des énergumènes veillaient. A la Préfecture de police, Rigault, Ferré (2), Trinquet et quelques autres entendaient bien disposer, quand bon leur semblerait, de la vie de leurs prisonniers, ou, tout au moins, obtenir par la constante menace d'une exécution sommaire la libération de leur pontife Blanqui, pour lors détenu dans les prisons de l'État (3). Préoccupés tout d'abord de cette solution, ils demandèrent à l'archevêque d'intervenir directement auprès de M. Thiers, et le prélat y consentit, disant que l'humanité lui en faisait un devoir. La lettre qu'il écrivit au chef du pou-

(1) Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

(2) Ferré était un agitateur professionnel bien connu, depuis plusieurs années, dans les milieux anarchistes. Ce féroce énergumène joua dans le drame de la Commune, comme on le verra, un rôle sanglant qui le conduisit au poteau de Satory. — Trinquet, ouvrier cordonnier, membre de l'Internationale, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

(3) Sous le coup d'un mandat d'amener pour sa participation à l'insurrection du 31 octobre, Blanqui avait été arrêté dans le Lot, puis conduit de là au fort du Taureau, en rade de Morlaix.

voir exécutif, le 8 avril, « non seulement, disait-il, en dehors de toute pression, mais spontanément et de grand cœur », faisait d'abord allusion aux prétendues atrocités reprochées à l'armée de Versailles, et dont Mgr Darboy n'avait d'ailleurs eu connaissance que par ceux-là mêmes qui l'avaient incarcéré. Elle faisait appel, en termes inspirés par la charité évangélique, à la modération et à la concorde. Elle suppliait le chef de l'État « d'user de tout son ascendant pour amener promptement la fin de la guerre civile et, en tout cas, pour en adoucir le caractère, autant que cela pouvait dépendre de lui ». Rien de plus. D'un échange quelconque de prisonniers, il n'était pas question.

Cette lettre, ainsi qu'une autre où l'abbé Deguerry demandait instamment aux membres du Gouvernement « d'empêcher toutes les exécutions, soit de blessés, soit de prisonniers », sous peine de provoquer des représailles immédiates, fut portée à Versailles par le curé de Montmartre, l'abbé Bertaux. Quelques jours plus tard, le 12, Mgr Darboy, sous l'inspiration du citoyen Flotte, un vieux lutteur de 1848, ami intime de Blanqui, en écrivait une seconde, très digne, comme la première, mais où, cette fois, des propositions d'échange entre le prisonnier du fort du Taureau et les otages étaient nettement formulées. Elle fut portée à Versailles par le vicaire général Lagarde, lequel s'était formellement engagé à revenir, même si sa mission échouait.

M. Thiers hésita deux jours. Il consulta ses ministres et la commission de quinze membres instituée par l'Assemblée nationale pour assister le Gouvernement dans les affaires de l'insurrection. Après quoi, il donna à l'abbé Bertaux une réponse dans laquelle il s'inscrivait en faux avec véhémence contre les accusations dont l'armée de Versailles était l'objet et s'engageait à « tout oublier une fois l'ordre rétabli », sauf à poursuivre judiciairement les individus convaincus d'assassinat. Mais il concluait par un véritable échappatoire, qui ne devait laisser au malheureux prélat aucune illusion : « Recevez, Monseigneur, l'expression de mon respect et de la douleur que j'éprouve en vous voyant victime de cet affreux système des otages, emprunté au régime de la Terreur, et qui semblait ne devoir jamais renaître chez nous (1) ». Quant à la proposition d'échange, elle ne reçut point de réponse. Jules Simon raconte que M. Thiers prépara une lettre, mais qu'elle n'arriva point à destination, l'abbé Lagarde n'ayant point cru devoir rentrer à Paris. Elle se terminait par un refus formel. « Accepter cette offre, disait le président du Conseil, ne serait-ce pas consacrer et étendre l'abominable système des otages et permettre aux hommes qui dominent dans Paris de

(1) *La Commune vécue*, t. 1er, p. 418. — L'auteur, GASTON DA COSTA, déclare avoir porté cette lettre à Raoul Rigault, qui en fit donner communication à l'archevêque, « dont le visage se contracta plusieurs fois ». Quant à l'abbé Bertaux, il fut, suivant les conventions faites, remis en liberté.

multiplier les arrestations pour contraindre le Gouvernement à opérer de nouveaux échanges?... Je suis donc, Monseigneur, sans droit et sans pouvoir pour opérer l'échange que vous proposez, et auquel une commission de l'Assemblée a jugé, à l'unanimité, que le Gouvernement devait se refuser. Dans cette pénible position, j'ai du moins la confiance que les hommes qui ont osé vous arrêter ne seront pas assez pervers pour pousser leurs violences plus loin (1) ».

C'était se montrer bien optimiste, et les événements dont on lira plus loin le triste récit l'ont malheureusement prouvé. Mais c'était aussi se renfermer dans un exclusivisme auquel il est vraiment difficile de trouver des justifications. Le vieux Blanqui, usé, malade, était-il donc si redoutable que d'en priver l'insurrection, valût qu'on laissât exposée au pire destin la vie de tant d'hommes si dignes, à des titres divers, d'estime et d'intérêt (2)? Le retour à Paris d'un révolutionnaire de plus, mais qui n'était qu'un podagre, capable tout au plus de donner des conseils que les autres n'auraient probablement d'ailleurs pas suivis, ne pouvait, en quoi que ce soit, changer la marche des

(1) *Le Gouvernement de M. Thiers*, t. Ier p. 456.

(2) « La raison politique, dit J. Simon, ne permettait pas de donner à l'insurrection un chef qu'elle regardait elle-même comme un accroissement de force considérable. » La raison politique couvre trop souvent des erreurs, des fautes et des actes mauvais. L'invoquer comme motif déterminant d'une résolution aussi contestable, c'est avouer soi-même que celle-ci ne peut être appuyée sur des arguments sérieux.

choses, dont le sort des armes allait seul décider désormais ; car il est absolument improbable qu'il soit venu à l'idée de personne de faire de Blanqui un dictateur, et encore moins un général en chef. En se drapant dans son intransigeance, M. Thiers sauvait donc peut-être l'intégrité de certains principes, sur lesquels, cependant, des politiques tels qu'Henri IV et Mazarin n'hésitaient pas à transiger ; mais il vouait à tous les risques des existences auxquelles était due protection. Il est fâcheux qu'en cette triste affaire l'esprit de gouvernement ait chez lui prévalu sur le plus simple sentiment d'humanité.

Anarchie dans le gouvernement insurrectionnel.

Tandis que Rigault, de sa propre autorité, procédait ainsi à l'arrestation des otages, le gouvernement insurrectionnel dégénérait peu à peu en anarchie. Son dualisme avec le Comité central, sous la domination duquel était le délégué à la Guerre, Cluseret, créait la situation la plus embarrassante et la plus compliquée à la fois. On ne savait plus à quels ordres obéir, et la confusion était telle que, sur 200 000 gardes nationaux armés, on n'en trouvait guère que 8 ou 10 000 à opposer à l'armée de l'ordre (1). Et de plus, la discorde commençait à se mettre entre les chefs. Bergeret avait été arrêté et remplacé par le Polonais Dombrowski, que le Comité central ne voulait point accepter. Il resta en prison jusqu'au 23 avril. Quant

(1) Da Costa, *loc. cit.*, t. II, p. 155.

aux autres généraux, ils ne savaient à qui s'adresser. « Qui voulait des canons, des renforts, courait en demander où il pouvait, à la Place, à l'Hôtel de Ville, au Comité central, au généralissime Cluseret (1). » Mais personne ne parvenait à en obtenir. Le délégué à la Guerre « se grisait avec la rédaction d'innombrables affiches » et se noyait dans la rédaction d'ordres dont il ne pouvait obtenir l'exécution (2). Il laissait décréter le service obligatoire et le désarmement des réfractaires, mesure qui produisit le plus fâcheux effet et peupla les prisons de gens qui ne voulaient pas être confondus avec les émeutiers (3). Il se faisait mal venir des artilleurs des remparts et des forts en blâmant l'abus qu'ils faisaient des munitions. Il rétablissait les conseils de guerre, qui ne fonctionnèrent pas et, à leur défaut, instituait des cours martiales, qui ne fonctionnaient que trop. De son côté, la Commune votait des pensions aux veuves légitimes ou non, aux ascendants et aux enfants des gardes nationaux tués au feu, ce qui ne l'engageait pas beaucoup et ne donnait aux bénéficiaires, en tout état de cause, que des assurances très précaires. Elle faisait afficher

(1) LISSAGARAY, p. 205.

(2) DA COSTA, t. II. p. 153.

(3) C'est leur refus de prendre un fusil et de travailler aux barricades qui amena l'arrestation des dominicains d'Arcueil, dont on verra plus loin le massacre. Nombre de gens, malgré une surveillance sévère, purent échapper au service personnel et s'évader au moyen de subterfuges variés. Mais dans Paris régna dès lors le régime des suspects et une véritable réédition de la Terreur.

des comptes rendus grandiloquents, mais fantaisistes, des combats livrés à l'armée de Versailles, lesquels étaient la plupart du temps imaginaires, tant au point de vue de leur réalité que de leurs résultats. Elle se dépensait en discussions, en parlotes, en proclamations vaines, et, dans la ville comme dans le camp, c'était le gâchis, le désordre, la confusion absolue des pouvoirs.

Il se trouvait cependant encore des gens qui n'avaient pas perdu tout espoir de conciliation. Des groupements se formaient, sous le nom d'*Union nationale des Chambres syndicales*, ou encore, de *Ligue d'Union républicaine des Droits de Paris*, pour demander à l'Assemblée nationale des concessions, toujours les mêmes. Certains députés de la Seine, démissionnaires, MM. Lockroy, Floquet, Clemenceau, y donnaient leur adhésion. Les pontifes du Grand-Orient lançaient, eux aussi, un manifeste pour demander qu'on « arrêtât l'effusion d'un sang précieux ». Et des députations partaient pour Versailles, à qui M. Thiers répondait invariablement : « Que l'insurrection désarme d'abord. » Pour mieux affirmer d'ailleurs son sentiment sur les limites qu'il entendait imposer aux libertés municipales, il obligeait l'Assemblée nationale à revenir sur un vote déjà émis, et qui donnait aux communes le droit d'élire leur maire. Sur ses instances pressantes, ce droit fut refusé aux villes ayant plus de 20.000 habitants.

L. Bonn
1876

C'est que, précisément, le chef du pouvoir exécutif venait d'être édifié sur l'esprit qui régnait dans certains centres, et il se rendait parfaitement compte des dangers qui pourraient en résulter. Un grand nombre de municipalités du Midi avaient décidé de former, à Bordeaux, une assemblée de leurs délégués pour aviser aux moyens de conciliation, mais dans des conditions telles qu'elle semblait plutôt devoir départager deux pouvoirs également légitimes et également reconnus. Le ministère de l'Intérieur l'interdit, et il fit bien, car tolérer qu'en ces moments d'effervescence où, comme on le verra plus tard, plusieurs grandes villes s'étaient essayées à imiter pour leur propre compte le mouvement communaliste, d'autres cités s'instituassent d'elles-mêmes arbitres et pour ainsi dire juges du camp, eût été commettre une grave imprudence. Le Gouvernement, tiraillé entre l'Assemblée nationale, dont la majorité demandait une répression rapide et complète, entre les négociateurs plus ou moins bénévoles qui l'assaillaient de leurs doléances, et la nécessité d'organiser ses forces encore insuffisantes, le gouvernement, en position d'équilibre instable, ne pouvait se maintenir qu'en suivant fermement la ligne de conduite qu'il avait adoptée, c'est-à-dire en persistant dans son refus formel de traiter tant que les insurgés n'auraient pas mis bas les armes. La poudre avait parlé; la guerre civile était ouverte. Il n'était plus temps de capituler,

ni même de paraître faiblir, sous peine de livrer à la révolution le pays tout entier.

M. Thiers, d'ailleurs, connaissait le désordre qui régnait à Paris, au sein même du gouvernement parodique qui s'en était emparé. Déjà, la Commune avait peine à se compléter, et aux yeux de la population restée saine, qui formait assurément la grande majorité, elle apparaissait ce qu'elle était réellement, ce qu'un de ses membres lui-même a dit qu'elle était : un camp de révoltés (1). Les élections complémentaires du 16 avril ne réunirent que 61 000 électeurs en tout, et il fallut valider des élus qui n'avaient pas réuni plus de 400 voix (2). On se chamaillait à propos de la vérification des pouvoirs. Félix Pyat, toujours truculent et romantique à la façon des habitués de barrière, traitait Vermorel de mouchard et Tridon de fumier (3). Les coteries, les haines de personnes, les suspicions et les méfiances séparaient déjà et dissociaient ces hommes, qui ne savaient que détruire et n'avaient jamais travaillé qu'à cela. Ils essayèrent d'adresser au pays un manifeste, pour exposer leur programme de décentralisation fédéraliste. Ils ne réussirent qu'à produire un factum obscur et fuligineux, où la rhétorique de Proudhon se mêlait à des rêveries d'hallu-

(1) LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 210.

(2) Dans cette fournée était compris Cluseret, le peintre Courbet, Rogeard, le fameux auteur des propos de *Labienus*, qui n'accepta pas, Menotti Garibaldi (pour mémoire), Trinquet, etc.

(3) LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 214 et 215.

cinés. « C'est l'oraison funèbre du jacobinisme ! » se borna à dire Rastoul quand Vallès lut cette étonnante élucubration (1). En fait, « la Commission exécutive ne savait pas commander ; le Comité central ne voulait pas se subordonner. La direction, l'administration, la défense allaient à l'aventure, comme la sortie du 3 avril (2) ».

M. Thiers savait tout cela, et peut-être comptait-il sur cette anarchie comme sur son meilleur auxiliaire. Mais, si la Commune était par elle-même impuissante et quasi négligeable, il y avait à ses côtés des gens décidés à tout plutôt que de céder, et qui allaient apporter dans la résistance à main armée, à défaut d'habileté et de méthode, une énergie contre laquelle ne seraient point inutiles les moyens considérables dont heureusement le Gouvernement pouvait, dès ce moment, disposer.

(1) Rastoul était un médecin qui, au milieu de toutes ces folies révolutionnaires, avait gardé quelque bon sens. Il fut condamné à la déportation simple, tenta, avec quelques compagnons, de s'évader dans un barque de la Nouvelle-Calédonie et périt dans les flots.

(2) LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 215.

CHAPITRE V

LES OPÉRATIONS MILITAIRES DU 10 AVRIL AU 22 MAI

Composition de l'armée française

Après avoir défendu Paris contre les Allemands, il fallait maintenant le reprendre à la Commune. Avec une activité très grande et une inlassable opiniâtreté, M. Thiers avait préparé des ressources, accumulé les moyens matériels, formé des régiments et des corps d'armée. Dès le commencement d'avril, il disposait de plus de 60 000 hommes abondamment pourvus de tout. Quelques jours plus tard, grâce à la rentrée des prisonniers d'Allemagne (1), il pouvait mettre sur pied un ensemble de forces redoutables. Il en donna le commandement au maréchal de Mac-Mahon.

L'ancien commandant en chef de l'armée de Châlons s'était retiré à Saint-Germain et allait de là voir assez fréquemment le chef du pouvoir exécutif, à Versailles. Celui-ci avait d'abord trouvé chez le maréchal une certaine résistance ; mais qui ne persista pas. Le

(1) Comme leur transport par voies ferrées aurait été trop long, on les amena pour la plus grande partie par mer, à Brest et à Cherbourg. En même temps, les deux ports faisaient expédier à Versailles un matériel de grosses pièces avec des approvisionnements très complets.

6 avril, il signait un décret, organisant deux armées, l'une composée de trois corps et dénommée *armée de Versailles*, sous les ordres du duc de Magenta, l'autre, dite *armée de réserve*, sous les ordres du général Vinoy. Leur composition était la suivante (1) :

Les Ier et IIe corps de l'armée de Versailles, ainsi que l'armée de réserve, comptaient chacun trois divisions d'infanterie et une brigade de cavalerie légère ; deux batteries d'artillerie et une compagnie du génie étaient attachées à chaque division ; deux batteries à balles (mitrailleuses) et deux batteries de 12 formaient la réserve d'artillerie de chacun de ces corps.

Le IIIe corps, entièrement composé de cavalerie, comprenait trois divisions, à chacune desquelles était attachée une batterie à cheval.

La réserve générale de l'armée comprenait dix batteries et deux compagnies du génie (2).

Après l'arrivée des prisonniers d'Allemagne, c'est-à-dire le 23 avril, l'armée de Versailles fut portée à cinq corps.

Les changements et permutations consécutifs à cette organisation nouvelle commencèrent aussitôt et s'effectuèrent régulièrement, encore qu'avec une certaine lenteur. Mais ils n'interrompirent point la

(1) Voir les ordres de bataille aux pièces justificatives. — Le général Vinoy était en même temps nommé grand-chancelier de la Légion d'honneur.

(2) Maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, l'*Armée de Versailles*, rapport officiel, Paris, A. Ghio, 1872, p. 1.

lutte déjà engagée. Le 10, pendant la nuit, la division de Maud'huy attaqua le château de Bécon, entre Courbevoie et Asnières, et subit même un léger échec, dont, heureusement, les insurgés ne profitèrent pas. Car, bien qu'ils fussent commandés par un homme d'énergie et de vigueur, Dombrowski (1), ils n'étaient pas assez rompus aux choses de la guerre pour savoir exploiter les avantages de détail. De celui-ci, Paris n'eut même pas connaissance, et quand Dombrowski demanda à la Commune des renforts pour le poursuivre, on lui envoya seulement quelques compagnies, dont l'effectif, ajouté à celui dont il disposait déjà, était encore insuffisant pour tenir solidement l'énorme étendue de terrain qu'il occupait (2).

Entre temps, le maréchal avait pris ses premières dispositions (3). Le point d'attaque choisi étant le Point-du-Jour, qui forme en avant de l'enceinte du sud le seul saillant abordable, force était au préalable de faire tomber le fort d'Issy, qui le commandait. En conséquence, le IIe corps (général de Cissey)

(1) « Le Polonais Dombrowski, a écrit le général Vinoy, contrariait nos travailleurs par d'incessantes alertes qui nous rendirent la place très pénible à tenir. » (*L'Armistice et la Commune*, p. 284.)

(2) D'après Lissagaray, il n'y aurait pas eu plus de 2500 hommes pour tenir Neuilly, Asnières et la presqu'île de Gennevilliers. C'était assurément fort peu.

(3) L'armée de réserve était, aux termes du décret du 6, chargée « de garder le lieu où siégeaient l'Assemblée nationale et le Gouvernement, et de veiller à leur sûreté ». Elle continua néanmoins à tenir, en avant, les points qu'elle occupait déjà et qui ont été indiqués au chapitre précédent.

eut ordre de s'avancer en cheminant vers l'ouvrage, tandis que le Ier corps (général de Ladmirault) s'emparerait de toute la rive gauche de la Seine, jusqu'à Asnières, et s'y établirait fortement. Sa 2e division (de Maud'huy) (1), déjà installée à Courbevoie et à la tête du pont de Neuilly, restait en place momentanément. Mais on établissait, tous les quatre jours, une relève entre elle et les deux autres divisions du corps, installées respectivement à Rueil et Nanterre (division Montaudon) et au camp de Villeneuve-l'Étang (division Grenier). Quant au IIIe corps (général du Barail), il était chargé de couvrir l'armée à Juvisy, Longjumeau, Palaiseau et Verrières, avec des avant-postes à Choisy-le-Roi.

Ouverture de la tranchée.

Le 12, dès le matin, le IIe corps ouvrait la tranchée sur le plateau de Châtillon, et amorçait la construction de ses batteries, tandis que, sur les hauteurs de Montretout, était élevé un formidable épaulement, destiné à recevoir des pièces de gros calibre pour le bombardement des remparts. En même temps, la brigade de cavalerie Charlemagne coupait, à Juvisy, la voie ferrée et le télégraphe, interceptant ainsi les communications de la capitale, au moins partiellement.

Du côté du Ier corps, qui s'était un peu étalé vers le nord-ouest, le 36e de marche enlevait, le 17, le châ-

(1) Cette division venait de l'armée de réserve.

teau de Bécon, puis, le lendemain, la gare d'Asnières. Le régiment de gendarmerie, aidé d'un bataillon du 72e, occupait Bois-Colombes, et ainsi les fédérés se trouvaient refoulés définitivement sur la rive droite de la Seine. On ne cherchait rien de plus pour le moment, puisque, dans ces parages, il s'agissait seulement d'empêcher tout mouvement offensif de l'adversaire. On se borna seulement à occuper, dans Neuilly, quelques îlots de maisons qu'il fallait tenir pour la sûreté. Et, jusqu'à l'entrée dans Paris, tout se réduisit là à des escarmouches.

Les forces de la Commune.

Quelles étaient maintenant les forces globales dont pouvaient disposer les généraux insurrectionnels? Leur évaluation exacte est fort difficile à faire, pour ne pas dire impossible, car les états d'effectifs fournis à la Commune étaient généralement aussi amplifiés qu'étaient hypothétiques les récits de victoire dont elle-même inondait son *Journal officiel*. Depuis que Cluseret avait partagé la Garde nationale en deux fractions, l'active et la sédentaire, on accusait pour la première 96 000 hommes avec 4000 officiers; pour la seconde 100 000 hommes et 3 500 officiers. Si l'on ajoute à cela les trente-six corps francs aux dénominations flamboyantes ou burlesques qui pouvaient prendre part, d'une façon plus ou moins sérieuse et efficace, aux opérations, et qui, nominalement, comptaient 3 450 hommes, on arrive à un total de

plus de 200 000 combattants. Mais des historiens de la Commune, qui sont restés fidèles à ses idées, sinon admirateurs de tous ses actes, déclarent très nettement que, de cette armée, les délégués à la Guerre successifs ne purent pas envoyer au feu plus du cinquième au maximum, ni mettre en ligne plus de deux cents pièces de canon, sur les onze cents que renfermait Paris (1). De cavalerie et de génie, il n'en existait pas. Par contre, on utilisa quelques locomotives ou wagons blindés sur le chemin de fer de Versailles, entre les Batignolles et Clichy, et aussi les canonnières du siège, qui, embossées sous le viaduc du Point-du-Jour, répondirent tant bien que mal au feu des hauteurs de Meudon et de Bellevue. Cette flottille était aux ordres d'un certain Durassier.

Quant aux forts, encore très mal en point des suites de premier siège et fort sommairement réparés, ils étaient assez bien armés, et occupés par des garnisons suffisantes. On les avait partagés en deux secteurs, confiés l'un (fort d'Issy et de Vanves) à l'Italien La Cecilia, ancien officier de francs-tireurs à l'armée de la Loire, lequel avait remplacé Eudes, rappelé en arrière (2) ; l'autre, au Polonais Wroblewski, dont le commandement s'étendait sur les forts de Montrouge, de Bicêtre et d'Ivry. Mais le service était en général

(1) LISSAGARAY, DA COSTA, *passim*.

(2) Le commandement direct des forts appartenait à un certain Wetzel.

assez mal réparti et la relève des troupes fort irrégulière. De là, un parfait désordre que le président de la Cour martiale, un jeune officier venu de l'armée régulière, et dont il sera question plus loin, Rossel, voulut réprimer par des exemples sévères. La Commune l'en ayant empêché, il se retira, pour se renfermer dans ses fonctions de chef d'état-major du délégué à la Guerre (1), et l'indiscipline persista, ainsi que le désordre d'une administration où le gaspillage, l'incompétence et souvent aussi la malhonnêteté étaient de la monnaie courante. Il faut lire à ce sujet les doléances des anciens membres du gouvernement insurrectionnel sur l'anarchie partout régnante, et leurs vitupérations acerbes contre tous ces délégués ou fonctionnaires, que cependant ils avaient choisis eux-mêmes, pour se rendre un compte exact de l'incohérence universelle, de l'ineptie générale et de l'invraisemblable gâchis qui s'ensuivait. C'est à se demander vraiment comment, au milieu de ce chaos, il a été possible de soutenir une résistance de deux longs mois, qui, sans l'extrême abondance des munitions de toutes sortes, n'aurait sans doute pas duré huit jours.

Opérations du siège.

Cependant, le corps de Cissey poursuivait ses

(1) Il fut remplacé à la Cour martiale par un nommé Gois, colonel de la Commune, qui commanda plus tard le détachement des massacreurs de la rue Haxo.

cheminements, appuyés sur une première parallèle allant de Clamart à Châtillon. Il construisait des batteries sur les hauteurs en arrière, jusqu'à Bellevue, et le 20, enlevait Bagneux aux insurgés. Le 25, le feu d'artillerie était ouvert à la fois sur le fort d'Issy, par cinq batteries (1) et sur celui de Vanves par une (2). Mais ces ouvrages, appuyés par l'enceinte, répondaient assez vigoureusement pour qu'on dût renoncer à l'espoir de les réduire au moyen d'un simple coup de force. Ordre fut alors donné de s'emparer du village des Moulineaux et de s'y établir fortement. Le 26 au soir, l'opération était brillamment exécutée par des troupes de la division Faron (35e et 110e), et son succès complet permettait d'ouvrir en avant du village mis en état de défense un deuxième parallèle, qui n'était plus qu'à 300 mètres du fort d'Issy. Trois jours après, une colonne formée avec des éléments fournis par les brigades Derroja, Berthe et Paturel, chassait les fédérés des positions fortifiées qu'ils occupaient dans le cimetière et le parc d'Issy, y faisait nombre de prisonniers et capturait huit pièces, tandis que, plus à droite, deux compagnies du 70e de marche occupaient, à 500 mètres en avant du fort de Vanves, une ferme où elles prenaient 75 insurgés. Les deux ouvrages étaient, d'ores et déjà, sinon complètement enveloppés, du moins menacés de plu-

(1) Breteuil, Brimborion, Meudon, Châtillon et Moulin-de-Pierre.
(2) Entre Bagneux et Châtillon.

sieurs côtés à la fois, et serrés de si près que leur chute pouvait être envisagée comme imminente. A Paris, personne ne s'y trompa, et, comme il faut toujours au peuple déçu un bouc émissaire, ce fut contre Cluseret que la colère universelle se déchaîna.

Cluseret destitué et arrêté.

Il avait cependant essayé de faire tout son possible pour donner un peu de cohésion et de vigueur aux troupes incohérentes que lui fournissait l'insurrection. Mais, outre qu'il n'avait que médiocrement réussi dans cette tâche, et qu'en tout état de cause il n'était pas parvenu à mobiliser un assez grand nombre de bataillons, ses allures cassantes et hautaines lui avaient aliéné les sympathies de la Commission exécutive, et sa subordination forcée au Comité Central, qui, pour lors, trônait au Ministère de la Guerre même, n'était point faite pour lui faire retrouver son premier prestige. On voulait se débarrasser de lui, et on choisit pour prétexte l'abandon momentané du fort d'Issy, que sa garnison, placée sous les ordres de Mégy, avait quitté le 29 avril, pour y rentrer d'ailleurs presque aussitôt. Le 1er mai, le *Journal officiel* publiait un arrêté de la Commission, nommant provisoirement le citoyen Rossel aux fonctions de délégué à la Guerre (1), puis, tout de suite, les deux notes que

(1) L'arrêté était signé : J. Andrieu, Paschal Grousset, Ed. Vaillant, Cournet, Jourde. Le nom de Delescluze, membre de la Commission militaire, n'y figure pas.

voici : « Le citoyen Cluseret est révoqué de ses fonctions de délégué à la Guerre. Son arrestation, ordonnée par la Commission exécutive, est approuvée par la Commune. » — « Il a été pourvu au remplacement provisoire du citoyen Cluseret. La Commune prend toutes les mesures de sûreté nécessaires. » Et le lendemain, une troisième note exposait que l'arrestation du délégué était due à « son incurie et à sa négligence, qui avaient failli compromettre la possession du fort (1) ». C'en était fini de ce personnage remuant, rodomont, plein de lui-même, et qui, pour avoir guerroyé à la diable au hasard des aventures, se croyait une valeur militaire, quand il n'avait qu'un immense orgueil.

Les femmes et les francs-maçons.

Entre temps, l'intervention de deux éléments nouveaux, et assez inattendus, les femmes et les francs-maçons, avait donné à la Commune un encouragement dont elle paraissait fière autant que satisfaite. Il y avait dans Paris quelques viragos, dont les nerfs surexcités se tendaient au tumulte de la rue, et que brûlait un tempérament d'androgyne. Certaines d'entre elles demandaient des armes, et, nouvelles amazones, s'offraient à combattre en personne. D'autres rédigeaient des épîtres embrasées et des affiches incendiaires, ou encore, comme une certaine Andrée Léo,

(1) En arrivant dans sa cellule de Mazas, Bergeret avait écrit sur le mur : « Cluseret, je t'attends dans dix jours. » Il ne se trompait pas.

sommaient le délégué à la Guerre de ne point dédaigner « la sainte fièvre qui brûlait le cœur des femmes ». Elles étaient rares celles qui, à l'exemple de Louise Michel, bornaient leur besoin d'action aux soins à porter aux blessés, et leur propagande à des encouragements individuels. Lors de la suspension d'armes de huit heures consentie d'un commun accord le 25 avril, pour permettre l'évacuation par ses habitants de la ville de Neuilly, devenue absolument intenable, on en vit qui, sous prétexte de porter des secours, cherchaient à débaucher les soldats, et il fallut en arrêter quelques-unes. Nous en retrouverons d'autres, au cours de ce récit, qui se signalèrent par leur ardeur furieuse et formèrent même des bataillons combattants ou bien finirent, dans le grand cataclysme de la semaine de mai, une torche enduite de pétrole à la main.

Quant aux francs-maçons, ils avaient commencé par prendre l'attitude de conciliateurs et par prêcher la paix aux belligérants, qui, occupés à d'autres besognes, ne les écoutaient que d'une oreille assez distraite. Bientôt lassés de ce rôle ingrat, ils entendirent en jouer une autre plus effectif, afin surtout de montrer qu'ils existaient, et, rebutés du côté de Versailles, ils allèrent droit à la Commune, qui naturellement les accueillit à bras ouverts. Le 26, l'assemblée insurrectionnelle était occupée, dans le tumulte qui lui était maintenant habituel, à discuter sur le sort

des otages, que d'aucuns déjà voulaient fusiller, quand on lui annonça une délégation du Grand-Orient, conduite par le peintre sur porcelaine Ranvier. Il portait une bannière adornée du triangle symbolique et venait proposer de la planter sur le rempart pour méduser les Versaillais. Cette solution inattendue du conflit aurait dû prêter à rire. Elle fut accueillie, au contraire, avec le plus grand sérieux par la Commune, qui descendit tout entière dans la cour d'honneur pour recevoir les délégués. Alors « l'orateur » sortit du rang. Il s'appelait Thiniocq, comme pour ajouter au comique déjà si savoureux de cette affaire, et il déclarait que ses « frères » étaient prêts, si une seule balle les touchait dans l'accomplissement de la mission qu'ils se donnaient, à « marcher d'un même élan contre l'ennemi commun ».

Cette déclaration, faite d'une voix qui se forçait pour paraître assurée, suscita le plus bel enthousiasme. On fraternisa, on s'embrassa, comme aux grands jours. Le citoyen Valles retira son écharpe rouge pour en cravater la bannière. Puis la délégation fut reconduite en triomphe jusqu'au Temple de la rue Cadet.

Tous les F. *** cependant n'étaient point partisans de cette démonstration compromettante. Il y avait parmi eux nombre de braves gens, entrés dans les Loges par genre ou par esprit d'imitation, qui ne se souciaient guère de prendre ainsi ostensiblement parti.

Ils aimaient les palabres arcaniques des convents et leurs cérémonies pseudo-médiévales ; les distinctions dont ils se paraient dans l'ombre, à défaut d'autres plus éclatantes, flattaient leur médiocrité. Mais ils ne se sentaient aucun goût pour le sacrifice ou le martyre, et ils protestèrent aussitôt, dans des affiches effarées, contre les manifestations dangereuses auxquelles on les conviait malgré eux. C'était trop tard. Les forcenés de l'Hôtel de Ville avaient maintenant les yeux fixés sur la rue Cadet, où ils croyaient trouver des alliés, qui se faisaient de plus en plus rares. Et, si les F*** s'étaient maintenant dérobés, ils eussent risqué de devenir sans transition des otages. Dès lors, le courant, d'abord assez circonscrit, entraîna tout le monde, ou à peu près.

Le 29 au matin, une troupe de francs-maçons, conduite par six membres de la Commune, se dirigeait vers l'Hôtel de Ville. Des musiques la précédaient, et un certain nombre de femmes, qui portaient aussi le tablier à équerre, la suivaient. Accueillie par Félix Pyat, toujours emphatique et grandiloquent, et par le vieux Beslay, qui larmoyait en se grisant de phrases magnanimes, elle reçut un drapeau rouge, puis rétrograda vers les Champs-Élysées, sous la conduite de l'inévitable citoyen Thirifocq. Mais, au rond-point, elle commença à recevoir des obus et dut se déverser dans les rues latérales. Quand elle arriva à la porte Maillot, elle était fort diminuée. Cependant quelques

« vénérables », qui avaient tenu bon, plantèrent sur le rempart leurs bannières, en ayant soin toutefois de placer, bien en vue, le drapeau blanc, signal de parlementaire, qui amena la cessation du feu. C'était évidemment le plus sûr moyen de ne point recevoir les balles qui devaient, suivant la parole donnée, faire d'eux des soldats de la Commune. Il devenait manifeste, en tout cas, qu'ils préféraient les pourparlers aux dangers du combat.

Ceux-ci écartés, les plus résolus parmi les manifestants demandèrent à être conduits à Versailles, et on le leur accorda. Mais M. Thiers, s'il consentit à les recevoir, leur fit en même temps comprendre qu'il ne pouvait rien pour eux, et ils durent s'en retourner, assez déconfits, n'ayant réussi qu'à faire trouer les bannières qu'ils avaient laissées au rempart. Alors, pour cacher leur déconvenue, ils organisèrent, aussitôt après leur retour au Temple, une parade monstre, au cours de laquelle les Versaillais furent traités comme il convenait, et qui se termina par cette décision unanime, que chacun irait au feu avec ses insignes. Ardeur toute platonique d'ailleurs, et tôt tempérée par les fâcheuses nouvelles qui arrivaient des forts, tout près de tomber entre les mains de l'armée régulière.

C'était le moment où la Commune, en proie aux dissensions intestines les plus violentes et à des rivalités de personnes qui éclataient à chacune de ses séances,

commençait à se désagréger. Depuis la constitution du Comité de salut public, l'assemblée insurrectionnelle s'était scindée en deux, après échanges de propos fort aigres et d'épithètes malsonnantes à souhait. La minorité, assez considérable, était bruyante, aigre et obstructionniste suffisamment pour empêcher la conclusion des innombrables affaires dont on s'occupait. La partie semblait donc d'ores et déjà compromise, et l'instant mal choisi pour s'exposer aux coups. Les francs-maçons, subitement calmés et guéris de leur fièvre belliqueuse, rengainèrent donc leurs oripeaux, bouclèrent hermétiquement les portes de la rue Cadet, et s'en tinrent prudemment à des déclarations sans conséquences. Ils firent connaître que, désormais, ils allaient opposer au canon des Versaillais « une immense quantité de signatures ». C'était évidemment moins dangereux que de leur présenter des poitrines, mais c'était aussi, de beaucoup, moins expédient.

Ainsi finit cette comédie, qui eût été assez anodine, en somme, sans les suites qu'elle entraîna. Ayant de la sorte débuté dans la politique, encore que par une mascarade assez ridicule, les Loges s'y installèrent peu à peu et finirent par en faire leur domaine. Il est clair que cette promenade à travers les barricades, au son d'une musique rituelle et sous des oriflammes aux couleurs bariolées, était beaucoup plus inoffensive que les menées ténébreuses qui s'ourdissent aujour-

d'hui dans le Temple et surtout que la main mise par ses adeptes sur presque tous les organes constitutifs de notre pays.

Rossel délégué à la Guerre. Le Comité de Salut Public.

C'est à ce moment que Rossel prit possession du ministère de la Guerre. Il offrait, avec son prédécesseur, un contraste frappant.

C'était un capitaine du génie, à peine âgé de vingt-sept ans (1), déjà connu par la tentative de révolte qu'il avait esquissée dans les derniers jours du blocus de Metz, pour provoquer la déposition de Bazaine, et à la suite de laquelle il avait été incarcéré au fort de Plappeville jusqu'après la capitulation. On lui reconnaissait du mérite et de la science. Même ses écarts semblaient indiquer du caractère. Mais ses allures sèches et fermées ne lui conciliaient point les sympathies dès l'abord, et ses idées ultra-révolutionnaires le faisaient tenir un peu à l'écart par ses camarades, peu férus en général de socialisme outrancier. Poussé d'abord par une sorte d'hyperesthésie patriotique, exaspérée par les agitations de son âme inquiète et les conseils d'une ambition qui, pour ne point se déclarer ouvertement, n'en était pas moins impérieuse et violente, il se laissa aller à des actes impulsifs, désordonnés, et la plupart inexcusables, qui le condui-

(1) Rossel était né en 1844, à Saint-Brieuc. Il sortit de l'École polytechnique en 1864, et de l'École d'application de Metz, en 1866, avec le numéro 2.

sirent à une fin tragique. Cependant, parce qu'il était jeune et que ses fautes ne relevaient point, comme chez certains autres, de sentiments ignobles et bas, sa mémoire bénéficie encore d'un intérêt assez général. Il convient de montrer, sans passion comme sans réticences, ce que fut cette existence si brève et cependant si agitée. On jugera peut-être alors que, si les erreurs de Rossel ne sont point absolument indignes de pitié, il n'en va pas de même pour certains de ses actes, lesquels ne pouvaient se racheter que par l'expiation.

Après la chute de Metz, il était allé se présenter à Gambetta, qui l'avait nommé colonel et directeur du génie au camp de Nevers. Le 20 mars, le général Le Flô, ministre de la Guerre, recevait de lui cette lettre, faite assurément pour étonner : « Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous informer que je me rends à Paris pour me mettre à la disposition des forces gouvernementales qui peuvent y être constituées. Instruit par une dépêche de Versailles, rendue publique aujourd'hui, qu'il y a deux partis en lutte dans ce pays, je me rends sans hésitation du côté de celui qui n'a pas signé la paix et qui ne compte pas dans ses rangs de généraux coupables de capitulation. » Ce ton cavalier visait manifestement à l'outrage. Il n'était, au fond, que l'expression d'une irritation sourde, causée par la perspective de perdre bientôt les avantages d'un avancement très rapide, et d'ailleurs insuffisamment justifié.

Rossel vint donc offrir ses services à la Commune, qui fit de lui le chef d'état-major de Cluseret et le président de la Cour martiale, fonctions dans lesquelles il déploya une sévérité parfois féroce et qu'il fallut tout de suite tempérer par d'éclatants désaveux. Il fut même un moment arrêté, mais redevint vite à la mode, car « son attitude consulaire ne déplaisait pas au public écœuré de l'avachissement de Cluseret (1) ». Il se mit alors en coquetterie réglée avec le Comité central, et même s'en servit pour se débarrasser de son chef (2). Le 30 avril, il inaugurait ses nouvelles fonctions en ordonnant la construction d'une deuxième enceinte en arrière des fortifications, ce qui n'était pas, au point de vue communaliste, une idée mauvaise, en raison de l'éventualité déjà imminente d'une lutte dans les rues de Paris. Mais il eut l'inspiration assez fâcheuse d'en confier l'exécution au citoyen Gaillard père, un cordonnier beau parleur, qui s'acquitta très imparfaitement de sa tâche. Et cela fut heureux pour l'armée de l'ordre, qui, si le plan du délégué à la Guerre avait été réalisé dans son entier, aurait dû sans doute ajouter aux pertes qu'elle subit pour se rendre maîtresse de la capitale d'autres sacrifices beaucoup plus considérables et sanglants.

Sur ces entrefaites, la Commune avait décidé la

(1) Lissagaray, p. 232.
(2) Da Costa, t. II, p. 175.

création d'un nouvel instrument d'oppression. Déjà, le 20 avril, elle avait supprimé sa Commission exécutive, qui n'était bonne à rien, pour la remplacer par une autre, composée des délégués aux différents ministères ; et celle-ci n'avait pas fait mieux que celle à laquelle elle succédait. Le 28 avril, le citoyen Miot, une vieille barbe de 1848, féru des grands souvenirs révolutionnaires, demanda « sans phrases » l'institution d'un *Comité de Salut public*, capable de « faire tomber la tête des traîtres ». On ne l'écouta pas tout d'abord, mais, le 1er mai, après la panique d'Issy, on revint à son projet, malgré que Tridon déclarât qu'il « n'aimait pas les défroques inutiles et ridicules », et que d'autres aient marqué une opposition qui préludait à de plus graves dissentiments. Dès lors, les séances devinrent houleuses et discordantes. Les membres de l'assemblée insurrectionnelle en arrivèrent à se gourmer et à se jeter à la tête les accusations les plus infamantes. C'était le désordre, père de la déroute (1). Et, au milieu du tumulte, Rossel, à peine installé, essayait de se tenir en équilibre, entre le Comité central, qui déjà le voyait d'un mauvais œil pour ses allures autocratiques, et la Commune, qui perdait la tête et ne savait plus ce qu'elle faisait.

Il eut, le 1er mai, une idée vraiment extraordinaire. Le colonel Leperche, major de tranchée, venait de

(1) LISSAGARAY, p. 255.

sommer le commandant du fort d'Issy d'avoir à se rendre, lui et tout son personnel. Sa lettre, datée du 30 avril, contenait les passages suivants :

« Un délai d'un quart d'heure est accordé pour répondre à la présente sommation.

« Si le commandant des forces insurgées déclare, par écrit, en son nom et au nom de la garnison tout entière du fort d'Issy, qu'il se soumet, lui et les siens, à la présente sommation, sans autre condition que d'obtenir la vie sauve et la liberté, moins l'autorisation de résider dans Paris, cette faveur sera accordée.

« Faute par lui de répondre dans le délai indiqué plus haut, toute la garnison sera passée par les armes. »

Il n'y avait rien, dans ce document, qui choquât la procédure parlementaire militaire. La menace qu'il contenait était de forme dans toutes les sommations du même genre adressées autrefois aux places assiégées, sans pour cela avoir entraîné toujours une exécution obligatoire, et on la comprenait d'autant mieux dans celle-ci qu'elle s'adressait à des gens insurgés contre le gouvernement légal. Mégy, qui commandait à Issy, l'envoya au délégué à la Guerre, lequel y répondit sur-le-champ :

« Mon cher Camarade,

« La prochaine fois que vous vous permettrez de nous envoyer une sommation aussi insolente que votre lettre

autographe d'hier, je ferai fusiller votre parlementaire conformément aux usages de la guerre.

« Votre dévoué camarade,

« ROSSEL,

« Délégué de la Commune de Paris. »

Les usages de la guerre, c'est évidemment lui qui les ignorait, ou ne voulait pas s'en souvenir. Il débutait ainsi par une fanfaronnade de mauvais goût, qui, même à Paris, ne fut pas appréciée par tout le monde. « Cette désinvolture sentait le condottiere », écrit Lissagaray. Elle n'aplanit point en tout cas les difficultés qui déjà commençaient à assaillir Rossel. Comme il essayait de mettre un peu d'ordre dans l'administration à laquelle il présidait, et qui était, au dire d'un membre de la Commune lui-même, Billioray, « l'organisation de la désorganisation », il se heurta immédiatement à des oppositions farouches. Ses projets sur la Garde nationale, qu'il voulait réformer et mieux amalgamer en la formant en régiments dont lui-même aurait nommé les colonels, au lieu et place des légions soumises à l'influence des comités locaux et élisant leurs chefs ; sa menace de faire canonner les fuyards, la décision qu'il prit de ne désigner les officiers d'état-major qu'après examens (1),

(1) « Attendu, disait l'arrêté, que les connaissances et les aptitudes militaires sont très peu répandues dans la Garde nationale, l'examen actuel portera principalement sur les aptitudes intellectuelles et

tout cela le rendait suspect aux soldats de l'insurrection, peu faits pour s'accommoder d'une autorité aussi rigoureuse. Ils se plaignirent au Comité central, puis à la Commune, laquelle demanda des explications. Celles-ci ayant été jugées suffisantes, ou du moins n'ayant point entraîné de sanctions, le conflit monta du coup, entre les deux assemblées, à l'état aigre. Commune et Comité se chamaillaient par-dessus la tête du délégué à la Guerre et celui-ci, de son côté, continuait à se lamenter sur l'incapacité des auxiliaires qu'il était obligé de conserver.

Il avait bien partagé le commandement extérieur entre Dombrowski, toujours à Neuilly, Wrobleski, un ancien combattant de l'insurrection de 1862, qui avait sous ses ordres les forces de l'aile gauche, enfin La Cecilia, à qui étaient confiées celles du centre, en première ligne. Il avait également confiné les deux fantoches Eudes et Bergeret dans le commandement de deux brigades de réserve, dont les quartiers généraux étaient respectivement installés à la Légion d'Honneur et au Palais Bourbon. Il pouvait compter encore sur quelques officiers qui, tel Okolowitz, également Polonais, présentaient de certaines garanties. Mais les chefs de légion étaient déplorables. On y voyait des marchands

la valeur morale et politique du candidat. » Et il ne pouvait guère en être autrement, le président du jury d'examen étant le citoyen Arnold, membre de la Commune et du Comité central, mais architecte de son état.

de vins, un ancien acteur, Lisbonne, des peintres comme Ranvier, des professeurs comme Jaclard. Aucun de ces hommes n'était capable de rien diriger, pas même de se faire obéir. Et, pour brocher sur le tout, le Comité central, sur qui Rossel s'était d'abord appuyé, commençait à lui mettre des bâtons dans les roues.

En vain essaya-t-il, le 5 mai, de faire contre mauvaise fortune bon cœur et de consacrer lui-même ce qu'il ne pouvait empêcher, en donnant officiellement au Comité la direction des services administratifs, que celui-ci avait d'ailleurs usurpée déjà. C'était, disait l'arrêté, afin « d'employer de la façon la plus efficace, non seulement sa bonne volonté, mais sa haute autorité révolutionnaire ». Le Comité de Salut public riposta immédiatement par un autre arrêté qui scindait en deux la délégation à la Guerre. L'initiative et la direction des opérations militaires restaient bien confiées à Rossel, mais, quant au Comité central, il passait « sous le contrôle direct de la Commission militaire de la Commune ». Puis, quelques jours plus tard, on nommait, à l'instar de la Convention, des délégués civils pour surveiller les militaires : le citoyen Moreau, à la Guerre, le cordonnier Dereure auprès de Dombrowski. Et tout cela ne fit qu'augmenter le gâchis, parce que, dans ce conflit d'attributions contradictoires, on ne savait plus à qui revenait la direction ni le commandement.

Rossel cependant luttait de son mieux et en venait

maintenant à des mesures sévères, qui ressemblaient à des représailles. Il destituait des officiers qui s'étaient adressés, sans passer par lui, au Comité ou à la Commission militaire. Il imaginait de faire distribuer des cartes d'identité, délivrées à qui de droit par les comités de quartier, et constatant que le détenteur appartenait à un bataillon fédéré, innovation qui souleva contre lui une pluie de récriminations haineuses. Il lançait des décisions furibondes, interdisant d'interrompre le feu pendant le combat, « même si l'ennemi levait la crosse en l'air ou arborait le drapeau parlementaire », interdisant également, et sous peine de mort, « de le continuer quand l'ordre aurait été donné de le cesser, et de se porter en avant lorsqu'il aurait été prescrit de s'arrêter ». Mais tout cela ne faisait pas que le régime anarchique créé par la multiplication et l'imprécision de pouvoirs innombrables ne continuât à paralyser tous ses efforts.

Mégy s'était montré à Issy parfaitement insuffisant, le meurtre d'un agent de police ne conférant point de capacités militaires. Rossel le destitua et le remplaça par un certain Larroque, puis par Eudes, tandis que le Comité central choisissait de son côté Wrobleski. Eudes, tout occupé à trôner en pacha dans le palais de la Légion d'Honneur, ne s'occupa de rien. Quant à Wrobleski, tout aussitôt chassé par le délégué à la Guerre, c'est à peine s'il parut. Rossel, qui était furieux de son impuissance et des résistances qu'il ren-

contrait, se mit alors à conspirer (1). En compagnie d'un certain Gérardin, jeune homme de son âge, des généraux Dombrowski et Wrobleski, et d'un nommé Aminthe Dupont, il essaya de préparer un coup d'État pour jeter bas la Commune, et s'en ouvrit même à Raoul Rigault. Mais si celui-ci acceptait volontiers l'idée « de se débarrasser des bavards », c'était à la condition que le futur dictateur serait Blanqui, qu'on cherchait à ce moment à faire évader, et non pas Rossel.

L'affaire était donc manquée. D'ailleurs, le fort d'Issy venait de succomber, comme on le verra tout à l'heure. Le délégué à la Guerre fit annoncer ce fâcheux événement dans une dépêche laconique, qu'on afficha partout, sans doute pour montrer au peuple les résultats produits par la confusion qui régnait dans le gouvernement accepté ou subi par lui (2). Quelques instants plus tard, il écrivait à la Commune une lettre découragée, par laquelle il donnait sa démission. C'était un long réquisitoire dressé contre le pouvoir insurrectionnel, « où, disait-il, tout le monde délibère et personne n'obéit ». Il rappelait toutes les

(1) Il était allé deux ou trois fois en personne au fort et avait demandé à la Commune de lui envoyer des troupes avec lesquelles il pût prendre l'offensive. Il n'obtint que quelques détachements.

(2) Cette dépêche disait simplement : « Le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy abandonné hier au soir par sa garnison. » Elle avait été rédigée le 9 mai, à midi, à la Commune. Félix Pyat la qualifia d'« impie ».

difficultés, toutes les oppositions qu'il avait rencontrées. Il reprochait à la Commune de fuir la lumière et de n'avoir voulu, par deux fois, recevoir ses explications qu'en comité secret. Il la blâmait de ne point avoir eu le courage des mesures énergiques et de lui laisser, à lui, tout l'odieux des exécutions « qu'il faudrait faire pour tirer de ce chaos l'organisation, l'obéissance et la victoire ». Et il terminait ainsi : « Éclairé par l'exemple de mon prédécesseur, sachant que la force d'un révolutionnaire ne consiste que dans la netteté de sa situation, j'ai deux partis à choisir : briser l'obstacle qui entrave mon action, ou me retirer. Je ne briserai pas l'obstacle, car l'obstacle, c'est vous et votre faiblesse ; je ne veux pas attenter à la souveraineté publique, je me retire et j'ai l'honneur de vous demander une cellule à Mazas. »

En attendant qu'on la lui donnât, il s'occupait de ses projets de coup d'État et essayait, malgré tout, d'en tenter l'aventure. Il avait ordonné, pour le 10 mai, à midi, une grande revue de la Garde nationale sur la place de la Concorde, sans doute afin de faire le dénombrement des cohortes sur lesquelles il pourrait compter. Les bataillons se rendirent à la convocation avec si peu de hâte, que Rossel comprit que ce n'était pas la peine d'insister (1). Il les quitta alors brusquement et s'en alla à la Commune, laquelle le reçut fort mal et même, après quelques instants, le fit arrêter. Seulement

(1) Da Costa, t, II, p. 147.

comme elle lui avait donné pour gardien, dans une petite pièce avoisinant la salle des séances, le citoyen Avrial, son ami et probablement son complice, il parvint à s'évader presque tout de suite et disparut, en compagnie de Gérardin. On ne les revit plus ni l'un ni l'autre (1). Ainsi finit cette délégation à laquelle on avait fait une si belle réclame. Elle avait juste duré dix jours. La Commune nomma Delescluze délégué civil à la Guerre, en remplacement de Rossel, puis, après avoir destitué son Comité de Salut public, elle en élut un autre, au milieu du tumulte, Il était composé de Ranvier, Arnaud, Gambon, Delescluze, Eudes et Billioray.

Continuation des opérations militaires.

Tandis que se déroulaient ces événements d'ordre on peut dire intérieur, l'armée de Versailles continuait ses approches. Le 1er mai, la brigade de la Mariouse et le 22e bataillon de chasseurs s'étaient emparés brillamment de la gare de Clamart et du château d'Issy, prenant ainsi le fort presque à revers, mais sans pouvoir malheureusement se maintenir dans le premier de ces points, que les insurgés criblaient de projectiles. Plus à droite, 1 200 hommes de la division Lacretelle surprenaient hardiment, pendant la nuit, la redoute du Moulin-Sequet, où ils tuaient 250 fédérés

(1) Rossel fut arrêté par l'armée de l'ordre au cours de la lutte dans Paris, traduit en conseil de guerre, condamné à mort et fusillé au plateau de Satory, le [illegible] novembre 1871.

et en capturaient 300, avec huit pièces de canon (1). Quelques jours après, le 5, comme le Ve corps (Clinchant), de nouvelle formation, était venu renforcer le IIe aux avant-postes, des détachements lui appartenant (17e bataillon de chasseurs et 2e régiment provisoire) auxquels s'étaient joints 240 marins, réoccupaient la gare de Clamart et chassaient l'ennemi d'un petit ouvrage qui reliait les deux forts. Enfin, le 8 mai, nos troupes prenaient pied dans l'église d'Issy et le parc de la maison d'aliénés. Le fort était cerné à peu près complètement.

Chute des forts. Les défenseurs n'attendirent pas l'assaut. Dès le 8, à sept heures du soir, ils avaient évacué l'ouvrage qu'une reconnaissance du 35e de marche trouva vide le lendemain matin. Quant au fort de Vanves, s'il tenait encore, il semblait tout à fait sur ses fins. De ce côté donc la situation était très sensiblement améliorée. Plus à gauche, elle devenait également assez favorable. Dans la nuit du 8 au 9, les troupes des généraux Berthaut et Vergé avaient construit une parallèle longue de 1 500 mètres sur la rive droite de la Seine, du pont de Billancourt au parc des Princes, tandis que la batterie de Montretout, armée de soixante-dix grosses pièces de marine, ouvrait un feu violent sur le Point-du-Jour et le rempart, entre les portes

(1) On fit grand bruit, dans Paris, de ce coup de main, qui fut attribué à la trahison.

de Saint-Cloud et de Passy. Enfin, sur la droite, les barricades situées en avant de Bourg-la-Reine étaient vigoureusement enlevées, dans la nuit du 9 au 10, par cinq compagnies du 114e, qui tuaient une cinquantaine d'insurgés et faisaient 41 prisonniers, tandis que le 31e de ligne occupait le village de Vanves et installait une place d'armes en avant.

Les progrès des assaillants, bien qu'assez lents, étaient donc continus. Chaque jour en amenait un nouveau, et déjà l'on pouvait prévoir le moment où serait abordé le corps de place. Mais l'espoir d'en finir bientôt avec l'insurrection par une action purement militaire n'empêchait pas M. Thiers de recourir à d'autres moyens plus subtils et, il faut bien le dire, un peu équivoques. Connaissant la vénalité d'un certain nombre de ceux qui menaient le mouvement communaliste, il cherchait, comme c'était d'ailleurs de bonne guerre, à l'exploiter en demandant à la corruption de lui fournir une solution plus rapide et en même temps moins coûteuse que celle des armes. Nous ne croyons pas que l'Histoire ait à s'occuper de ces honteux trafics, et il nous suffira de dire, pour en définir le caractère, qu'ils aboutirent tous à de simples extorsions de fonds. Nous croyons cependant devoir brièvement relater, dans cet ordre d'idées, deux incidents sans grande importance par eux-mêmes, mais qui auraient pu exercer une très fâcheuse influence sur le moral des troupes, si celles-ci avaient été de moindre qualité.

Le 4 mai, vers une heure du matin, des officiers d'état-major étaient venus dans les camps réveiller tout le monde, en apportant l'ordre de se former en colonnes dans le plus grand silence et de marcher à leur suite sur des points qu'ils ne désignaient pas. La manœuvre s'exécuta avec une perfection rare, et, moins d'une heure après, les avenues du Bois de Boulogne, entre la porte Dauphine et celle d'Auteuil, se trouvaient pleines de soldats qui attendaient, l'arme au pied, qu'on leur dît ce qu'ils avaient à faire, quand, brusquement, le rempart s'alluma et une bourrasque d'artillerie passa sur les têtes, brisant les branches des arbres et jonchant le sol de débris. Les artilleurs fédérés avaient heureusement tiré trop haut, et il n'en résulta que quelques dégâts matériels. Mais les conséquences de ce guet-apens auraient pu être incalculables, si l'on avait eu affaire à des canonniers plus expérimentés ou de plus de sang-froid. Quoi qu'il en soit, l'algarade terminée, les troupes firent demi-tour et regagnèrent leurs tentes. Elles ne connurent que longtemps après les causes de l'alerte à la suite de laquelle elles venaient de jouer ce rôle quelque peu humiliant.

M. Thiers avait accueilli, assez à la légère, il faut bien en convenir, les propositions d'un inconnu, huissier de sa profession, lequel s'offrait à faire livrer la porte Dauphine par un de ses amis, le citoyen Laporte, chef de la 16e légion. Le poste fédéré devait être relevé par une compagnie sûre, formée à Passy, sous les ordres d'un

ancien officier du 38e de marche. Arrivée à la porte, elle aurait abattu le pont-levis. Malheureusement, elle n'abattit rien et ne se trouva même pas là. Les ordres donnés lui avaient, paraît-il, paru suspects, ou tout au moins insuffisants, — à moins que tout cela n'ait été qu'une frime. — Mais les canonniers de la Commune avaient été prévenus, et ils le firent bien voir. Quant au chef du pouvoir exécutif, qui, en la circonstance, n'avait pris conseil que de lui seul, et agissait en contradiction avec le maréchal, il repartit, dès l'aube, de Sèvres, où il était venu coucher, pour Versailles. Cette leçon aurait dû lui servir. Elle ne l'empêcha pas de faire, dans la nuit du 12 au 13, une nouvelle tentative, cette fois, il est vrai, avec moins d'apparat. Comme elle ne réussit pas mieux que la première, il fallut bien en revenir aux effets plus sérieux de l'action militaire, que d'ailleurs l'armée, bien qu'un peu froissée d'avoir été dupée, n'avait pas un instant interrompue.

Depuis le 12, les communications entre les forts de Vanves et de Montrouge étaient interceptées par les troupes de la brigade Osmont (du IIe corps) (1), fortement établies sur la grande route, en avant de Châtillon. Le village d'Issy était tombé tout entier entre nos mains, ainsi que le petit lycée Louis-le-Grand (2). Enfin une batterie établie dans l'île Saint-Germain,

(1) Le général Osmont venait de remplacer le général Daudel, malade.

(2) Aujourd'hui lycée Michelet.

au sud-est de Billancourt, avait contraint à la retraite les canonnières embossées sous le viaduc du Point-du-Jour. Le fort de Vanves, ainsi pris à la gorge et privé de son meilleur appui en arrière, devenait intenable. Nos soldats y entrèrent le 13 mai et le trouvèrent vide de sa garnison.

Dès lors, c'était à la place elle-même qu'on allait s'attaquer.

Déjà, à l'extrême gauche, le corps Douay avait établi ses tranchées jusque derrière les Buttes Montmartre. Au centre, dans le Bois de Boulogne, le corps Clinchant cheminait méthodiquement. A droite, on s'était avancé jusqu'au Moulin-de-Cachan, où des troupes appartenant à la division Levasseur-Sorval avaient, le 18, tué une centaine d'insurgés et fait 48 prisonniers. Malgré le feu violent de la place, qui, la nuit, recourait parfois à des projections électriques pour repérer son tir, on était parvenu à construire, sur le chemin couvert même, des batteries de brèche, qui, dès le 20, commençaient à tirer, tandis qu'en arrière toutes les pièces de gros calibre faisaient rage à la fois sur le mur d'enceinte et les parages avoisinants. La riposte faiblissait partout.

L'assaut n'était plus qu'une question de jours, peut-être d'heures, quand, le dimanche 21 dans l'après-midi, on apprit tout à coup que la porte de Saint-Cloud avait été évacuée et que les gardes de tranchée venaient d'entrer dans Paris.

Entrée d troupes dans Paris, 21 mai

Écrasée par le feu de nos grosses pièces, cette porte était, en effet, prête à s'écrouler. Les fédérés de garde aux remparts avaient fui sous l'avalanche, pour chercher en arrière des positions moins exposées, et, quant à leurs officiers, ils avaient pour la plupart disparu. Un piqueur des ponts et chaussées, M. Ducatel, qui passait par là, s'aperçut de cet abandon, monta sur le bastion 64 et, avec son mouchoir, fit un signe aux soldats qui garnissaient les tranchées sur le revers du fossé. Aussitôt le capitaine de frégate Trèves se présenta, franchit la porte en gravissant les décombres, et, accompagné du sergent Coutant, du 91e de marche, s'assura qu'aux alentours il n'y avait plus personne. Il appela alors le 37e de marche, qui s'engouffra dans la place par petits paquets, les hommes emportant avec eux des mortiers de 15 centimètres, et établit tout aussitôt une passerelle de fortune sur le fossé. C'était juste le moment où, dans le jardin des Tuileries, avait lieu un grand concert donné au profit des veuves et des orphelins de la Commune. Comme il allait prendre fin, un officier d'état-major était monté sur l'estrade pour convier les spectateurs à se réunir à la même place, huit jours après (1). Il affichait là, sans doute, une belle assurance et qui, si elle était sincère, montrait bien toute l'étendue des illusions qu'on se faisait dans Paris sur la durée de la résistance dont étaient encore capables les gardiens des remparts.

(1) LISSAGARAY, p. 315.

Évidemment, il y avait eu surprise, et surprise heureuse, en ce qu'elle avançait d'un ou deux jours la solution inévitable, en ce que, surtout, elle dénouait celle-ci sans effusion de sang. Le service rendu très courageusement par Ducatel était donc des plus considérables et des plus précieux. Mais, quant à supposer, comme certains historiens de la Commune, que sans ce qu'ils appellent, avec plus de passion que de justice, une trahison (1), l'armée de Versailles aurait été longtemps encore tenue à distance, c'est faire preuve d'un bien étrange aveuglement. Dès le 20 au soir, le rempart était ruiné, et il ne fallait plus que quelques heures de feu pour rendre la brèche praticable. Les terre-pleins, labourés par les gros obus des batteries de position, qui creusaient des fougasses à y enterrer un homme, étaient devenus intenables, et il était impossible de les garnir de défenseurs, même d'y faire le service des pièces. Ceux qui, dans cette soirée du 21 mai, ont pénétré dans l'enceinte, se souviennent de l'état lamentable auquel elle avait été réduite. L'assaut qu'on s'apprêtait à livrer aurait sans doute été sanglant, parce que la cessation obligatoire du feu d'artillerie aurait permis aux fédérés de

(1) M. Da Costa, qui n'est point suspect de tendresse pour les Versaillais, a donné à cet égard la note juste : « L'accusation de trahison est absurde, dit-il. M. Ducatel n'avait pas servi la Commune ; il était un de ses adversaires, comme beaucoup d'autres gardes nationaux de Passy. Il n'a donc trahi personne, et il a servi les siens par un acte incontestablement courageux, puisqu'il risquait sa vie. » (T. III, p. 86.)

se reporter sur les parapets qu'ils avaient évacués, mais il ne pouvait pas ne pas réussir.

Quoi qu'il en soit, le mouvement en avant, si heureusement amorcé, se poursuivait maintenant avec autant de rapidité que de méthode. Aussitôt prévenu par le général Douay de la surprise de la porte de Saint-Cloud, le maréchal, qui se trouvait en ce moment au Mont-Valérien avec M. Thiers et l'amiral Pothuau, avait avisé de l'événement les commandants de corps d'armée et donné les ordres nécessaires pour qu'ils missent leurs troupes immédiatement en route. Lui-même transportait son quartier général à Boulogne. Bientôt on apprend que la division Berthaut a suivi le 57e et que, derrière elle, arrive la division L'Hérillier (IVe corps). Vers sept heures et demie du soir, la première, qui a longé le boulevard Murat, est maîtresse de la porte d'Auteuil, par où arrive maintenant la division Vergé; du viaduc du Point-du-Jour, de l'asile Sainte-Périne et de l'église d'Auteuil.

Sur la droite, la division Vergé enlève à son tour une forte barricade qui barre la route de Versailles à hauteur de la rue Guillon, puis se porte de là sur le Trocadéro, qu'elle emporte d'assaut, en y faisant 1 500 prisonniers (1).

(1) Ducatel, qui marchait en tête de la colonne pour la guider, fut pris par les fédérés à la barricade de la rue Guillon, et emprisonné à l'École militaire. Quand, le lendemain, y arrivèrent les troupes du général Bruat, elles crurent trouver en lui un déserteur de la garde mobile, dont il portait l'uniforme, et voulurent le passer par les

Un peu plus tard, à neuf heures, la brigade Blot (Ve corps) entre par la porte de Saint-Cloud, ayant à sa suite la brigade de Brauer. Le général Blot longe les boulevards Murat et Suchet et vient dégager la porte de Passy, que franchit la brigade de Courcy, tandis que la brigade Cottret passe par celle d'Auteuil. Après quoi le général Clinchant fait tourner et enlever par ses troupes la redoutable position de la Muette, hérissée de défenses, mais défendue assez mollement, malgré qu'elle soit le quartier général de Dombrowski.

Et maintenant c'est, pendant la nuit, tout le reste de l'armée qui arrive. A deux heures du matin, la division Bruat franchit l'enceinte, et conjointement avec le IIe corps, lequel a forcé la porte de Sèvres, occupe Grenelle après un court combat. La porte de Versailles est ouverte. Plus au nord, la division Faron vient se poster en réserve à Passy. Enfin, à près de quatre heures du matin, le Ier corps peut occuper le Bois de Boulogne avec deux divisions, tandis que la troisième (Montaudon) continue à tenir Asnières et Neuilly. Ainsi, à l'aube du 12, l'armée française est maîtresse de Passy, d'Auteuil, des hauteurs du Trocadéro. Elle tient tout le rempart, jusques et y compris la porte de Versailles, et a pris pied fortement sur la rive gauche, par

armes. Il réussit, non sans peine, à se faire reconnaître, et reçut alors, au lieu de la mort, les compliments qu'il méritait. Lors de la grande revue du 29 juin, passée à Longchamp devant M. Thiers, il défila en tête de la division Berthaut, à l'étonnement des spectateurs, dont la plupart ignoraient son histoire mouvementée.

l'occupation du quartier de Javel. Ce résultat considérable a été obtenu sans grandes pertes, car les insurgés affolés, et qui n'ont plus ni chefs ni guides, se sont presque partout débandés. La vigueur des soldats, l'activité des officiers ont fait le reste. Elles ont sauvé d'une destruction complète les quartiers d'Auteuil et de Passy, que la poudrerie de la rue Beethoven, bourrée de cartouches, d'obus et de tonneaux de poudre, aurait réduits en miettes, si on avait laissé aux émeutiers le temps d'y mettre le feu !

Séance à la Commune.

Tandis que se déroulaient ces événements si graves pour elle, la Commune s'occupait à juger Cluseret. Vermorel fulminait contre l'ancien délégué à la Guerre un réquisitoire où avaient été condensées par le citoyen Miot les accusations les plus variées, dont l'assemblée aurait bien pu prendre la majeure partie pour elle-même, quand Billioray arriva en coup de vent, porteur d'une dépêche de Dombrowski qui annonçait la catastrophe, mais « répondait de tout, si on lui envoyait des renforts ». La stupeur et la consternation furent telles que du coup on acquitta Cluseret. Puis bientôt, étant données les assurances fournies par Dombrowski et par Billioray lui-même, qui se portait garant de la vigilance du Comité de Salut public, on se rasséréna et, après quelques parlotes, prolongées jusqu'à huit heures du soir, le président Vallès leva la séance, sans que rien ait été décidé, sans qu'on

ait installé une permanence, sans qu'on ait même songé à s'assurer que les renforts demandés par Dombrowski étaient partis. Il est vrai qu'à la Guerre, Delescluze, fort tranquille, faisait afficher une dépêche disant que « l'observatoire de l'Arc de Triomphe niait l'entrée des Versaillais, ou du moins ne voyait rien qui y ressemblât ». L'assemblée révolutionnaire ne se montra pas plus préoccupée que son délégué et se sépara. Seul Assi s'en alla, dans l'obscurité, faire une reconnaissance du côté de la rue Beethoven et se fit prendre. Quant au Comité de Salut public, il se réunit vers onze heures, mais ne conclut à rien. « Ainsi, dit un des annalistes de cette époque tragique, sortit de l'Histoire et de l'Hôtel de Ville le conseil de la Commune de 1871, au moment du danger suprême, quand les Versaillais pénétraient dans Paris (1). » La ville d'ailleurs était calme et semblait ne point se douter que, dès le lendemain, ses rues seraient transformées en champ de bataille. Elle s'endormit dans la quiétude et se réveilla dans le sang.

Car la guerre civile n'était point terminée. Pendant toute une semaine encore, les deux adversaires allaient rester aux prises et s'aborder avec une violence que leurs rencontres précédentes n'avaient pas connue. Mais, avant d'entamer le récit de ces journées terribles, il nous faut revenir un peu en arrière et montrer ce qu'était en réalité, dans ses intentions, ses procédés

(1) LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 319.

et ses actes, cette Commune de Paris, où certains sophistes ont voulu voir la cellule de la République, et dont le règne, inexpiable en dépit des arguties de ses apologistes, ne fut qu'une longue suite de tyrannies, d'iniquités et de forfaits.

CHAPITRE VI

LE RÈGNE DE LA COMMUNE

Le gouvernement insurrectionnel

Il n'est assurément ni intéressant ni utile, pour qui veut se rendre un compte exact de ce que fut le gouvernement insurrectionnel, de le suivre pas à pas dans l'élucubration de ses décrets, ni même dans ce que l'on pourrait appeler son existence parlementaire. Les premiers, à part quelques-uns, sur lesquels il faut bien s'arrêter, en raison des conséquences, ne sont guère qu'un tissu d'incohérences et la matérialisation de certaines idées sophistiques qui ne méritent même pas la discussion. Bon nombre d'entre eux, au surplus, ou bien n'ont pas été suivis d'effet, ou bien ont été retirés presque aussitôt que promulgués. Et c'est fort heureux. Quant à la seconde, elle s'est poursuivie dans un tel désordre matériel et moral qu'elle donne en quelque sorte l'idée de chaos. Ce ne sont donc point les annales de la Commune que nous voulons écrire. C'est tout simplement un raccourci de ses faits et gestes, inspirés la plupart du temps par une haine aveugle et farouche contre tout ce qui tient à l'ordre social, mais témoignant en même temps d'une idéologie singulière, qui

tendait à réaliser les rêves de l'anarchie par des procédés purement tyranniques et le recours à la plus odieuse oppression.

Un des premiers actes de la Commune avait été de proscrire le drapeau national et de le remplacer par le drapeau rouge. « Les citoyens, ordonnait-elle, devront faire disparaître dans le plus bref délai le drapeau tricolore, qui, après avoir été celui de la révolution, est devenu la bannière flétrie des assassins de Versailles. » Après quoi, elle s'était attaquée à la propriété et à la famille, déchirant les chartes privées, annulant les contrats, et ruinant au besoin les gens, au gré des fantaisies que lui dictait son socialisme dévergondé et malfaisant. Elle prorogeait de trois ans les échéances, à partir du 15 juillet 1871, et supprimait les intérêts, création des régimes bourgeois. Elle remettait trois termes aux locataires, faisait rendre les objets de moins de 20 francs déposés au Mont-de-Piété ; déclarait ouverts et confiés à des syndicats ouvriers les ateliers fermés par les patrons ; interdisait les retenues sur les traitements ou les salaires et, avant de transformer les officiers ministériels en simples fonctionnaires publics, commençait par déclarer déchus, sans indemnité, ceux qui n'auraient point adhéré à son usurpation. Un moment, elle menaça de brûler les titres de rente des habitants de Paris qui n'auraient pas réintégré leur domicile dans les quarante-huit heures, et sans l'intervention

de Jourde, elle l'aurait probablement fait. Elle mit sur le même pied les femmes légitimes et les autres ; elle voulait légitimer elle-même tous les enfants naturels. Et comme si de pareilles folies n'eussent pas gagné à rester circonscrites, elle en faisait part, par adresses, « aux grandes villes » ; elle leur demandait de s'y associer au moyen d'une vaste fédération, et leur envoyait même, pour les catéchiser, des délégués pris dans son sein.

Elle voulait faire figure d'État constitué et parlementait avec les Allemands. Un beau jour, le délégué aux Affaires étrangères, Paschal Grousset, s'avisa de demander au commandant des forces prussiennes, général de Fabrice, si le gouvernement de Versailles avait bien versé les premiers 500 millions de l'indemnité de guerre, après paiement desquels les forts du nord de Paris devaient être évacués. Comme réponse, le général allemand envoya la lettre à Jules Favre et réclama le désarmement immédiat du fort de Vincennes, qui commandait de près les cantonnements des troupes d'occupation. La Commune ne se souciait guère d'entrer en conflit avec d'aussi puissants voisins, et, pour leur donner un témoignage de ses intentions pacifiques, elle laissa visiter le fort par un envoyé prussien !

Mais ne comptait-elle pas dans son sein un personnage de nationalité douteuse, le citoyen Léo Frankel, qui était allemand ou hongrois, on ne sait au juste,

et n'avait jamais, à coup sûr, été naturalisé français ?

Toutes ses mesures procédaient de la contradiction et de l'incohérence. Elle avait commencé par supprimer les conseils de guerre, mais ensuite elle en créait un par légion, et comme la procédure ne lui en semblait pas assez expéditive, elle y suppléait par l'institution d'une cour martiale, dont elle-même revisait les arrêts. Elle avait aboli les armées permanentes, mais elle obligeait au service de la Garde nationale tous les militaires qui étaient restés dans Paris, et tous les citoyens de dix-neuf à quarante ans, lesquels devaient exhiber à toute réquisition leur carte d'identité ou être traînés en prison. Elle se vantait de vouloir largement répandre l'instruction et les lumières ; mais elle faisait interdire, par ses délégués à la Bibliothèque nationale, Élie Reclus et Gastineau, le prêt des livres sous prétexte que des privilégiés pouvaient ainsi se tailler des collections particulières au détriment de la collectivité !

Il lui fallait de l'argent, car elle dépensa un peu plus de 46 millions, et les recettes municipales ne pouvaient lui en donner plus d'une trentaine. Elle rançonna alors la Banque de France, mais heureusement moins qu'il n'était à redouter. Le gouverneur en titre, M. Rouland, avait rejoint Versailles, et seuls restaient à Paris le sous-gouverneur, M. de Plœuc, et les régents. Ils tinrent tête avec une fermeté digne des

plus grands éloges aux exigences du gouvernement insurrectionnel, aidés en cela, il faut bien le dire, par le délégué de la Commune, le vieux Beslay, et par Jourde. Ces deux-là étaient des hommes honnêtes et probes, grisés de logomachie révolutionnaire, mais inflexibles quand il s'agissait de comptabilité publique. Moyennant quelques concessions adroites, et d'ailleurs inévitables, qui portèrent les sacrifices de la Banque à une vingtaine de millions en tout, le grand établissement de crédit fut sauvé d'une dévastation qui aurait pu être irréparable. Le service ainsi rendu au pays par M. de Plœuc ne saurait être oublié.

Tandis que la Commune se procurait ainsi des ressources urgentes, elle en cherchait d'autres dans les églises, déclarées par elle propriétés publiques et mises à la disposition des municipalités d'arrondissement. Elle en pillait quelques-unes dont les richesses étaient transportées à la Monnaie, que dirigeait le citoyen Camelinat, et transformées, pêle-mêle avec l'argenterie de l'Hôtel de Ville, de la Légion d'Honneur et de quelques ministères, en espèces frappées d'un coin « garanti national » (1). Elle en convertissait d'autres en clubs et supprimait partout l'exercice du culte, quand elle n'emprisonnait pas ses ministres. Elle décrétait la démolition de la Chapelle expiatoire et de celle du général Bréa, sans d'ailleurs avoir

(1) LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 228. — La monnaie frappée par la Commune fut fondue plus tard et refrappée.

le temps de les mettre à bas. Elle menait grand tapage auprès de certaines découvertes d'ossements, trouvés dans les jardins du couvent de Picpus ou dans les caveaux de l'église Saint-Laurent, lesquels provenaient tout bonnement d'anciennes sépultures, mais qu'elle donnait comme pièces à conviction des scélératesses monacales et du dévergondage cléricaL. Enfin, bien que la plupart de ses membres eussent protesté naguère avec une indignation courroucée contre les attentats commis par le général Vinoy contre la liberté de la presse, elle supprimait d'un trait de plume tous les journaux qui se refusaient à la couvrir de fleurs.

Démolition de l'hôtel de Thiers.

En manière de vengeance contre M. Thiers, elle fit raser sa maison de la place Saint-Georges. Le 11 mai (21 floréal de 79), l'*Officiel* avait publié l'arrêté que voici :

« Le Comité de Salut public,

« Vu l'affiche du sieur Thiers, se disant chef du pouvoir exécutif de la République française ;

« Considérant que cette affiche, imprimée à Versailles, a été apposée sur les murs de Paris par les ordres dudit sieur Thiers ;

« Que dans ce document il déclare que son armée ne bombarde pas Paris, tandis que chaque jour des femmes et des enfants sont victimes des projectiles fratricides de Versailles ;

« Qu'il y est fait appel à la trahison pour pénétrer dans

la place, sentant l'impossibilité absolue de vaincre par les armes l'héroïque population de Paris (1).

« Arrête :

« ARTICLE PREMIER. — Les biens meubles des propriétés de Thiers seront saisis par les soins de l'Administration des Domaines.

« ART. 2. — La maison de Thiers, située place Georges, sera rasée.

« ART. 3. — Les citoyens Fontaine, délégué aux Domaines, et J. Andrieu, délégué aux Services publics, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution immédiate du présent arrêté.

« *Signé* : Ant. Arnaud, Eudes, F. Gambon, G. Ranvier. »

Mais, quand on voulut passer aux actes, on s'aperçut que les habitants du quartier n'étaient nullement disposés à les laisser s'accomplir. Les délégués, entourés

(1) Cette affiche, datée du 8 mai et largement répandue dans Paris, promettait la vie sauve à ceux qui déposeraient les armes. Mais elle ajoutait : « Jusqu'ici le Gouvernement s'est borné à l'attaque des ouvrages extérieurs. Le moment est venu où, pour abréger votre supplice, il doit attaquer l'enceinte même. Il ne bombardera pas Paris.... Il ne tirera le canon que pour forcer une de vos portes et s'efforcer de limiter au point attaqué les ravages de cette guerre dont il n'est pas l'auteur.... Il dépend de vous de prévenir les désastres qui sont inséparables d'un assaut.... Mais, si vous n'agissez pas, le Gouvernement sera obligé de prendre pour vous délivrer les moyens les plus prompts et les plus sûrs.... Parisiens, pensez-y mûrement ; dans très peu de jours, nous serons dans Paris. La France veut en finir avec la guerre civile. Elle le veut, elle le doit, elle le peut. Elle marche pour vous délivrer. Vous pouvez contribuer à vous sauver vous-mêmes, en rendant l'assaut inutile, et en reprenant votre place dès aujourd'hui au milieu de vos frères. »

d'une foule hostile, furent obligés d'en référer à la Préfecture de police, qui leur envoya comme renfort le délégué à la Justice en personne, le citoyen Protot, et le substitut du procureur de la Commune, Da Costa. On réquisitionna une équipe de paveurs ; mais, comme elle refusait tout travail, il fallut que Da Costa lui-même se mît à la besogne. Enfin arrivèrent les « Vengeurs de Flourens » qui dégagèrent la place et contraignirent les paveurs à faire l'ouvrage. Il dura trois jours. Quant aux personnes arrêtées dans la bagarre, elles furent relâchées, afin de « ne pas augmenter l'encombrement stupide du Dépôt (1) ».

Démolition de la colonne Vendôme.

Peu après, ce fut au tour de la colonne Vendôme d'être jetée par terre. Le peintre Courbet, qui ne la trouvait pas esthétique, avait demandé, au cours du siège de Paris, sa démolition, et la Commune avait décrété celle-ci dès le 12 avril, en déclarant que « la colonne impériale de la place Vendôme était un monument de barbarie, symptôme de force brute et de fausse gloire, une affirmation du militarisme, une négation du droit international, une insulte permanente du vainqueur aux vaincus, un attentat perpétuel à l'un des trois grands principes de la République française, la fraternité ». Cette majestueuse imbécillité donnait ainsi une confirmation malheureusement trop précise à la prophétie de Henri Heine, qui avait écrit,

(1) DA COSTA, t. II, p. 245.

trente ans auparavant, que « la rage d'égalité radicale serait bien capable quelque jour de renverser ce symbole de gloire ». Mais, chose étrange, elle trouvait des approbateurs ailleurs que dans la tourbe échauffée des anarchistes purs. Il paraît que, le jour même où s'accomplit cet acte monstrueux de vandalisme, un ancien membre de la Délégation de Bordeaux, Glais-Bizoin, crut devoir, sur les lieux mêmes, féliciter le nouveau délégué à la Préfecture de police, Ferré (1), en ajoutant que son plus ardent désir, depuis quarante ans, était de voir le Monument expiatoire subir le même sort (2). C'est à se demander vraiment si ces gens n'étaient pas tous des déments.

Cependant, la fraction relativement modérée de la Commune, où figuraient quelques hommes qui, comme Beslay, Jourde, Theisz, Vermorel, Vallès n'avaient pas encore perdu entièrement leur bon sens, s'inquiétait de pareils excès et essayait de les enrayer en gagnant du temps. Elle obtint d'abord que l'exécution du décret serait prorogée jusqu'au 5 mai, anniversaire de la mort de l'Empereur. Elle essaya ensuite de débaucher les ouvriers que le « Club positiviste de Paris » avait fait engager pour l'opération. Mais, en dépit de ses efforts, le crime finit par s'accomplir, et le 16, à

(1) Raoul Rigault avait, comme on le verra plus loin, donné sa démission pour devenir procureur de la Commune. Il fut remplacé d'abord par Cournet, puis par Ferré.

(2) LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 257.

cinq heures et demie du soir, la colonne de la Grande Armée, monument des victoires françaises et vivant témoignage d'une gloire qui survivait aux désastres, s'abîmait, fracassée, sur un lit de fagots, de sable et de fumier.

Les arrestations.

Ce n'était pas encore assez de ces destructions matérielles et de ces ruines (1). La Commune, qui n'avait d'autre moyen que la terreur pour imposer son pouvoir sanguinaire, emplissait les prisons de malheureux à qui elle ne pouvait faire d'autre reproche que de ne point absoudre ses fureurs. Son Comité de Salut public faisait arrêter en masse les ecclésiastiques, les gardes municipaux, les gendarmes, les anciens agents de la police impériale. Quant à Rigault, qui trouvait que les fonctions de délégué à la Sûreté générale ne lui conféraient point une indépendance suffisante pour agir au gré de ses instincts sauvages, il les troquait, le 22 avril, contre celles de procureur syndic, et prenait pour ses substituts Fer-

(1) Le 17 mai, une formidable explosion ébranlait le quartier du Gros-Caillou, détruisait quatre maisons et tuait ou mutilait une quarantaine de personnes. C'était une cartoucherie, établie sur l'avenue Rapp, qui venait de sauter. Naturellement, le Comité de Salut public, et Delescluze avec lui, s'empressèrent d'accuser le Gouvernement versaillais d'avoir fait mettre le feu par ses agents, et même ne craignirent pas de l'affirmer dans une affiche mélodramatique. Ils se gardèrent du reste de procéder à une enquête, qui aurait sans doute abouti à la constatation pure et simple d'un accident, dû au désordre et à l'anarchie qui régnaient partout.

ré (1), Da Costa, Martainville et Huguenot. En même temps, il faisait rédiger par Protot un décret constituant un jury d'accusation, chargé de désigner ceux à qui la qualité d'otage devait être reconnue et décernée. Ce tribunal exceptionnel, calqué sur les juridictions tragiquement parodiques qui présidèrent aux massacres de septembre 1792, ne siégea qu'une fois, le 19 mai. Il jugea de malheureux sous-officiers ou soldats de la garde de Paris, qui, au nombre de douze, sur quatorze, furent retenus comme otages, et massacrés quelques jours plus tard, rue Haxo.

Rigault n'était guère que le pourvoyeur des exécutions futures. Mais ses acolytes se livraient, après lui, et quelquefois en dehors de lui, à une besogne d'ordre plus spécial, qui, sous couleur d'investigations policières destinées à assurer la sûreté publique, avait pour but unique de surveiller les gens de la Commune ou du Comité central et, au besoin, de se procurer les moyens de mettre tout le monde à Mazas si une dictacture leur agréant pouvait être instaurée (2). Eux qui traitaient de mouchards les agents de la police secrète et les incarcéraient sans miséricorde, ils en entretenaient deux cents, — et même davantage, si l'on compte ceux de l'extérieur, — qui espionnaient

(1) Le 14 mai, Théophile Ferré devint délégué à la Sûreté générale et fut remplacé, le 16, au parquet de la Commune, par un nommé Alfred Breuillé.

(2) Da Costa, t. II, p. 223.

tour à tour Cluseret, Rossel, Delescluze, Félix Pyat. Et ils dirigeaient ainsi une véritable police politique qui même fonctionnait assez bien, mais de façon à montrer surtout combien la confiance régnait peu parmi ces hommes qu'avaient réunis leur seul amour du désordre et des aptitudes supérieures pour tout saccager.

Il est vrai que cette police se mêlait également de découvrir les conspirations, vraies ou prétendues, qui se tramaient contre l'insurrection. Nous avons déjà vu que M. Thiers ne se faisait point faute d'entretenir dans Paris les intelligences, du résultat desquelles il eut, d'ailleurs, rarement lieu de se féliciter. Parmi les agents qu'il employait, il y avait quelques hommes dévoués, mais aussi beaucoup d'intrigants, dont l'unique objectif était la pêche en eau trouble. Tels Lullier, qui manigança plusieurs affaires louches, et le nommé Hutzinger, officier d'état-major fédéré, qui s'aboucha avec un M. Georges Vaysset, lui demanda plusieurs sauf-conduits, plus une somme de 500 000 francs pour décider Dombrowski à livrer une porte, et finit par être arrêté en compagnie du malheureux Vaysset, que Ferré fit fusiller, le 24 mai, au matin, sur le Pont-Neuf, par les Vengeurs de Flourens (1). Une autre affaire, dite « des brassards tricolores », conjuration

(1) Existe-t-il une corrélation quelconque entre cette histoire et l'abandon du rempart par les fédérés, le 21 mai, à la porte de Saint-Cloud ? On ne l'a jamais su.

qui devait grouper à la caserne du Château-d'Eau les fédérés dissidents et les armer pour la guerre des rues, fut également éventée par la police secrète et ne produisit guère autre chose que de trop nombreuses arrestations.

Celle de M. Chevriau, proviseur du lycée de Vanves, fut ordonnée par Raoul Rigault et opérée par Eudes, sous prétexte d'intelligence avec les Versaillais, mais surtout en raison du rôle très courageux qu'avait joué le distingué universitaire, alors officier d'état-major de la Garde nationale, dans la journée du 31 octobre 1870, et de son attitude nettement hostile à la Commune. M. Chevriau n'échappa que par miracle au sort qui attendait ses codétenus, lors de la tragédie de la Roquette. Quant au fameux banquier Jecker, dont le nom rappelle les prolégomènes de la déplorable expédition du Mexique, et qui avait été, sans autre motif, incarcéré dès le commencement de l'insurrection, au moment où il venait assez imprudemment demander un passeport, il ne fut pas aussi heureux. Nous aurons bientôt occasion de parler de sa mort.

Il faut encore rappeler les circonstances qui amenèrent celle de l'infortuné Chaudey, un républicain sincère et de vieille date celui-là, mais qui avait le tort grave de ne point confondre ensemble la liberté et la révolution. Il avait été, pendant le siège, adjoint à la mairie de Paris. Il avait contribué à la répression

de l'échauffourée du 22 janvier 1871 et aidé à débarrasser la place de l'Hôtel-de-Ville des émeutiers qui l'envahissaient ce jour-là. Raoul Rigault le rendait responsable de la mort de Sapia, un chef de bataillon de la Garde nationale, tué dans la bagarre. Delescluze le haïssait, pour des raisons privées, a-t-on dit, peut-être tout simplement parce qu'il redoutait son modérantisme. Et lui-même avait signé sa condamnation pour avoir dit, en apprenant les événements du 18 mars dans les bureaux du *Siècle*, dont il était rédacteur : « Tant mieux ! Cette révolution nous forcera à couper cette queue de parti qui a toujours entraîné la tête. »

Rigault, à l'instigation de Delescluze et du *Père-Duchesne* (1), le fit arrêter le 13 avril par Pilotell (2), un caricaturiste bohème qui remplissait les fonctions de commissaire spécial à la Préfecture de police. Celui-ci, n'ayant pas trouvé Chaudey chez lui, alla l'attendre à son journal. Mais il avait, au préalable, fait une perquisition à son domicile, forcé les tiroirs et enlevé une somme de 1 000 francs, qu'il confisqua. Rigault fit immédiatement écrouer le prisonnier à

(1) Voici l'article du *Père-Duchesne*, qui porte la date du 22 germinal an 79 : « Il y a, par exemple, le misérable Chaudey, qui a joué un sale rôle dans cette affaire (celle du 22 janvier) et qui se balade encore dans Paris, aussi tranquille qu'un petit Jean-Baptiste ; est-ce qu'on ne va pas bientôt décréter d'accusation ce J. F.-là et lui faire connaître un peu le goût des pruneaux dont il nous a régalés dans le temps ? »

(2) Pilotell réussit à s'échapper au moment de l'entrée à Paris des troupes de l'ordre. Il fut condamné à mort par contumace pour l'assassinat de Chaudey.

Sainte-Pélagie, le mit au secret et le garda jusqu'au 23 mai, date à laquelle, comme on le verra plus loin, il le fit lui-même fusiller.

L'anarchie communale. Les dernier jours

Ce régime de suspicion, de violences, de perpétuels attentats contre la liberté individuelle, la Commune ne l'avait pas créé elle-même, mais elle le subissait, faute de pouvoir l'empêcher. Elle régnait peut-être, mais ne gouvernait pas. Son pouvoir révolutionnaire, en tournant très rapidement au parlementarisme, avait pris tous les défauts de ce dernier, pour bientôt les exagérer jusqu'à l'outrance. Elle n'était au fond qu'une réunion d'énergumènes, de rhéteurs et de sophistes, capables tout au plus de disserter sur des réformes idéologiques, mais dénués de tout sens pratique, et même le plus souvent de sens moral. Elle voulait jouer à la Convention, dont elle ne représentait qu'un travestissement caricatural. Et pendant qu'elle discutait, disputait, se divisait contre elle-même, ses succédanés agissaient en dehors d'elle, au gré de leurs passions sectaires et de leurs égarements furieux. Quelques-uns de ses membres, qui avaient assez vite perdu leurs illusions, essayaient bien de la tirer du bourbier. Ils parlaient dans le vide. « Vous tombez dans le ridicule et l'odieux ! » disait Arnould. Et Vermorel : « Le dégoût me prend au milieu de tant de sottise, de tant de prétention, de tant de lâcheté. Le parti est perdu. L'idée communale était bonne, mais

nous n'avons pour la servir que des imbéciles, des fripons ou des traîtres, instruments vils ou ridicules. Point de caractères, aucune bonne foi, rien que des personnalités grotesques ou monstrueuses ; de vraies pantalonnades. Je n'espère plus en rien. » Celui-là cependant devait mourir pour une cause que ses complices défendaient si mal.

D'ailleurs, le dualisme du Comité central et de la Commune ne cessait pas, et, dans celle-ci, une scission complète avait failli se produire. La minorité, qui comptait vingt et un membres (1), supportait impatiemment la dictature du Comité de Salut public et l'oppression d'une majorité libre de tout entreprendre, à la faveur du secret de ses délibérations. Le 12 avril, elle avait obtenu la publicité des séances et la publication *in extenso* de leurs comptes rendus (2). Un mois plus tard, elle déclarait par un manifeste inséré dans les journaux (3) qu'elle ne se présenterait plus à l'assemblée « que le jour où celle-ci se constituerait en cour de justice pour juger un de ses membres ». Elle ne tint

(1) Beslay, Jourde, Theisz, Lefrançais, Eug. Gérardin, Vermorel, Clémence, Andrieu, Serraillier, Longuet, A. Arnould, V. Clément, Avrial, Ostyn, Frankel, Pindy, Arnold, Vallès, Tridon, Varlin, Courbet, Malon.

(2) « Il est bien regrettable, écrit Gaston Da Costa, que les séances n'aient pas été secrètes jusqu'au bout. Ce silence n'eût certes rien changé au résultat ; mais la Commune eût échappé ainsi au ridicule ». (T. III, p. 36.)

(3) Il devait être lu à l'Hôtel de Ville, le 15 mai, mais la séance n'eut pas lieu, les membres de la majorité ne s'y étant pas rendus.

pas rigoureusement cet engagement téméraire, mais son attitude ultérieure ne fut pas pour amortir les complications ni les chocs. Quant au Comité central, il ne désarma jamais. Il continua jusqu'à la fin à adresser des proclamations et des ordres, à s'immiscer dans toutes les affaires, particulièrement celles de la Guerre, et à contrecarrer tous les pouvoirs, jusqu'au Comité de Salut public, qui avait été nommé pour le briser. Celui-ci fut obligé un jour de prévenir « les officiers de tout rang, à quelque corps qu'ils appartinssent, ainsi que tous les citoyens, que le refus d'exécuter un ordre émané de lui entraînerait le renvoi immédiat du coupable devant la Cour martiale, sous l'inculpation de haute trahison ». Mais la Cour martiale aurait eu trop à faire, si on lui avait soumis tous les cas d'indiscipline, de désobéissance ou de mauvais vouloir qui se produisaient partout.

On pense bien qu'un gouvernement aussi anarchique n'était guère capable d'assurer l'ordre dans la rue. Lui et ses agents multipliaient les arrêtés destinés à enrayer les progrès de l'ivrognerie et du dévergondage, mais, comme l'exemple venait de haut, les arrêtés n'empêchaient rien. On voyait se pavaner sur les boulevards ou aux terrasses des cafés peuplés de filles, des officiers aux costumes rutilants, bottés haut et galonnés jusqu'aux épaules, que parfois Rigault, pris d'un accès de pudibonderie tout extérieure, faisait envoyer aux remparts, tandis qu'il expédiait leurs compagnes

à Saint-Lazare. Mais il n'y avait là que des incidents. L'orgie était générale, et chacun, aux divers degrés de l'échelle hiérarchique, s'y livrait, suivant ses goûts et suivant ses moyens. « Général, avait écrit Cluseret dans une circulaire, on se plaint généralement, et spécialement à la Commune, de votre état-major, trop somptueux, et qui se montre sur les boulevards avec des cocottes, des voitures, etc. Je vous prie de donner dans tout ce monde-là un vigoureux coup de balai. Vous êtes compromis par eux et avec vous, moi et notre principe. » Cette mercuriale visait les muscadins et les élégants, sinon certains généraux eux-mêmes. Voici maintenant ce que Rossel disait des autres : « Ces gueux d'officiers de la Commune, trinquant au comptoir avec quelque sergent, gueux déguisés en soldats, et qui transforment en guenilles l'uniforme dont on les a affublés ; le pantalon en vrille, le sabre dans les jambes, le ceinturon pendant sur une capote trop large, le képi crasseux couronnant une personne crasseuse, l'œil et la parole avinés, tels étaient les drôles qui prétendaient affranchir le pays du régime du sabre et qui ne pouvaient qu'y instituer le régime du *délirium tremens* (1). » Quant aux simples soldats, il vaut mieux n'en point parler.

Et les clubs ! Il y en avait partout, dans les églises, dont les orgues jouaient *la Marseillaise* (2), tandis que

(1) Cité par JULES SIMON, *loc. cit.*, t. Ier p. 401.
(2) LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 306.

les crucifix laissés en place étaient voilés de l'écharpe communeuse (1) ; à l'École de médecine, dans les établissements publics. On y formulait les motions les plus extraordinaires ; on y proférait des attaques homicides contre tous ceux qui étaient suspects de modérantisme. Il y avait même des clubs pour les femmes, qui n'étaient pas les moins ardentes ni les moins enragées. Un « groupe de citoyennes » ayant, le 3 mai, signé un appel pathétique à la paix, le « Comité central de l'Union des femmes », où trônait André Léo, directrice de la *Sociale* (2), et quelques autres furies dont le nom importe peu à l'histoire, y répondit aussitôt par un manifeste enflammé, où les Versaillais étaient traités de « lâches assassins » et où se lisaient des phrases comme celle-ci : « Toutes unies et résolues, grandies et éclairées par les souffrances que les crises sociales entraînent toujours à leur suite, profondément convaincues que la Commune, représentante des principes internationaux et révolutionnaires des peuples, porte en elle les germes de la révolution sociale, les femmes de Paris prouveront à la

(1) LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 306.

(2) Il ne semble pas indispensable d'énumérer ici les innombrables journaux qui paraissaient dans la capitale, fleurs malsaines écloses dans cette atmosphère d'exaltation et de folie. Les principaux étaient *la Commune*, de Millière, qui fut supprimée comme trop modérée ; *la Lutte à outrance*, organe du club de l'École de Médecine ; *le Cri du peuple*, de Jules Vallès ; l'ordurier *Père-Duchesne*, de Vermersch ; *le Salut public*, de Maroteau ; *la Tribune du peuple*, de Lissagaray ; *le Mot d'ordre*, de Rochefort, qui n'alla pas jusqu'au bout ; etc., etc.

France et au monde qu'elles aussi sauront, au moment du danger suprême, sur les remparts de Paris, — aux barricades, si la réaction forçait les portes, — donner comme leurs frères leur sang et leur vie pour la défense et le triomphe de la Commune, c'est-à-dire du peuple ! » Et cela n'était pas de la phraséologie pure. Car les citoyennes échauffées qui avaient signé cette épître incendiaire, passant aussitôt aux actes, constituèrent tout de suite une troupe de 2 500 amazones, armées, équipées et soldées, dont beaucoup combattirent avec les fédérés, mêlant souvent la traitrise à l'action directe, et contribuant largement à donner à la lutte le caractère atroce qu'elle revêtit au cours des convulsions dernières de cette odieuse insurrection.

Les jours du gouvernement révolutionnaire étaient déjà comptés, et sa chute apparaissait à tous inévitable et prochaine, que la démence universelle, loin de diminuer, semblait au contraire s'exaspérer davantage. Les membres de la Commune se chamaillaient de plus belle, tandis que les remparts, à demi écroulés, étaient désertés par leurs défenseurs, et que déjà des obus versaillais tombaient sur l'avenue des Champs-Élysées, le palais de l'Industrie (1), même sur la place de

(1) Au palais de l'Industrie trônait un certain Cavalier, surnommé Pipe-en-Bois, à cause de sa figure bizarre, et qui s'était fait au quartier Latin une certaine notoriété pour sa participation à toutes les manifestations bruyantes dont furent traversées les dernières années de l'Empire. Gambetta, qui avait pour lui quelque faible, l'avait emmené en province et attaché à son cabinet. La Commune le nomma

la Concorde. Les rues étaient souillées par la plus basse débauche. Les théâtres, de gré ou de force, continuaient à jouer, et aux Tuileries, dans la salle des Maréchaux, qui, avant huit jours, allait être détruite, on donnait un concert au cours duquel la tragédienne Agar venait réciter des passages des *Châtiments*. Tel était Paris à la veille de l'entrée des troupes françaises ; une sorte de pandémonium, où se coudoyaient l'ivrognerie, le vice et la folie dont quelques enragés menaient le branle, tandis que la population à peu près entière, fatiguée de ces saturnales, aspirait à la délivrance, et que de pauvres diables, qui, pour la plupart, ignoraient tout de la cause qu'ils servaient par obligation ou par nécessité de vivre, allaient se faire tuer sur les barricades, tandis que chercheraient leur salut dans la fuite bon nombre de ceux qui les avaient conduits là.

ingénieur en chef des voies et promenades publiques, et il devint ainsi le remplaçant intérimaire d'Alphand ! Il put échapper à la répression et alla mourir à Bruxelles.

CHAPITRE VII

LA SEMAINE SANGLANTE

Le plan d'attaque.

On a dit quelquefois que, si, le 21 au soir, l'armée de Versailles, poussant droit devant elle sans hésitation ni retard, avait continué sa marche en avant, elle aurait pu se rendre maîtresse, en une seule nuit, des deux tiers de la capitale, et sauver ainsi d'abord des vies précieuses, puis les monuments qui devinrent, trois jours après, la proie du feu. Des écrivains communalistes ont même été plus loin. Ils ont prétendu que c'était sur les ordres de M. Thiers lui-même qu'on avait écarté cette solution rapide, afin que, dans les horreurs d'une lutte prolongée et sanglante, apparussent mieux les dangers auxquels le chef du pouvoir exécutif arrachait la société « bourgeoise » ; afin aussi que Paris reçût une leçon dont il se souviendrait éternellement.

Attribuer à un chef d'État, quelles que soient ses ambitions ou ses tendances, des intentions à ce point machiavéliques, c'est faire œuvre de polémiste et non pas d'historien. M. Thiers ne s'effrayait point sans doute des conséquences extrêmes que devait fatale-

ment entraîner sa détermination très formelle, et qu'il avait affirmée maintes fois, de « rétablir à Paris le règne de la loi (1) ». Mais il avait tenté à plusieurs reprises de s'emparer de la capitale autrement que par la force. Le chancelier Bismarck le talonnait (2) ; l'Assemblée nationale s'impatientait des lenteurs forcées du siège, imputables pour une grande part à la faute qu'on avait commise en laissant les forts du sud sans garnison. Supposer que, dans des conditions pareilles, il ait voulu s'exposer, de gaieté de cœur, à proroger, au prix de nouveaux et cruels sacrifices, un dénouement qui n'avait déjà que trop tardé, et cela uniquement pour obéir à l'on ne sait quelles visées compliquées et obscures, c'est lui faire une injure gratuite. Sa politique, très personnelle et parfois même un peu équivoque, a pu lui attirer des rancunes et des animadversions. Elle n'a jamais été à ce point tortueuse qu'on soit en droit de lui attribuer des intentions aussi coupables, ni d'aussi condamnables objectifs.

La vérité est que la situation mal connue où s'engageait l'armée commandait une grande prudence. Personne ne savait exactement quelles forces les fédérés allaient pouvoir opposer à nos soldats pour la guerre des rues. On disait Paris miné et des fougasses toutes prêtes à exploser sous les pas des bataillons d'attaque. De nombreuses barricades, dont quelques-unes, d'après

(1) *Notes et souvenirs de M. Thiers*, p. 157.
(2) *Ibid.*, p. 155.

les renseignements fournis et d'après ce qu'il avait été possible d'en juger, étaient formidables, barraient les artères principales, qu'elles enfilaient de mitraille. Les communeux eux-mêmes avaient prévenu qu'ils ne reculeraient devant rien, et le *Cri du peuple*, journal de Vallès, s'était chargé de préciser leurs intentions. « On nous a donné depuis quelques jours, écrivait-il le 16 mai, des nouvelles de la plus haute gravité, dont nous sommes maintenant complètement sûrs. On a pris toutes les mesures pour qu'il n'entre dans Paris aucun soldat ennemi. Les forts peuvent être pris l'un après l'autre ; les remparts peuvent tomber. Aucun soldat n'entrera dans Paris. *Si M. Thiers est chimiste, il nous comprendra.* Que l'armée de Versailles sache bien que Paris est décidé à tout plutôt que de se rendre. » Était-ce simple fanfaronnade ? Personne ne pouvait l'affirmer. Et dans le doute, il convenait d'agir de manière à ne point sacrifier, à la poursuite d'un résultat aléatoire, la vie de plusieurs milliers de braves gens.

Journée du 22 mai

C'est donc à un parti éminemment sage que se résolut le maréchal de Mac-Mahon, quand, le 22 au matin, il donna ses ordres pour la journée. Il voulait qu'au soir les troupes fussent assez avancées dans la ville pour que les positions de Montmartre, de la place de la Concorde, de la place Vendôme et des Tuileries, qui paraissaient devoir opposer une sérieuse résistance, puissent être enveloppées, et

conquises dès le lendemain. Quant au plan général d'opérations, il consistait en ceci : s'étendre sur les ailes en même temps qu'on progresserait lentement de front par les deux rives de la Seine ; refouler ainsi les insurgés sur les hauteurs de Belleville et de Ménilmontant, puis les entourer là et les forcer à mettre bas les armes. On verra que si ces projets durent, au cours des opérations, subir d'assez importantes modifications, ils furent, dans leur ensemble, complètement réalisés.

Le 22 à six heures du matin, l'armée s'ébranlait, par un temps clair et un beau soleil de printemps, qui allait malheureusement éclairer des scènes atroces. La division Vergé, marchant droit devant elle, ne tarda pas à s'emparer du palais de l'Industrie et de l'Élysée, tandis qu'à sa gauche les divisions Berthaut et L'Hérillier, tournant le rond-point de l'Étoile, descendaient par les rues de Morny et Abatucci (1), puis enlevaient, non sans difficultés, l'église Saint-Augustin, la caserne de la Pépinière et une forte barricade construite à la jonction de la rue de Suresne avec la rue d'Anjou (2).

De son côté, le corps Clinchant a occupé le parc Monceau, le collège Chaptal, la place de l'Europe et

(1) Aujourd'hui rue de la Boétie et rue Pierre-Charron. Les fédérés avaient traîné là des canons qu'ils voulaient hisser sur le sommet de l'Arc de Triomphe. Ils eurent tout juste le temps de les emmener.

(2) Dans le palais de l'Industrie, transformé en ambulance, fut fait prisonnier le « général » Okolowitz, blessé légèrement à Neuilly, qui y était en traitement. Il réussit à s'évader, en septembre 1871, des docks de Satory, où il était interné.

la gare Saint-Lazare, celle-ci au prix d'un combat meurtrier ; son aile gauche a balayé le boulevard des fortifications, jusqu'à la porte d'Asnières, ce qui a permis au général de Ladmirault d'amener, avant la nuit, son corps d'armée tout contre le rempart, à l'entrée des Batignolles. Ces diverses opérations se sont effectuées sous le tir des batteries de Montmartre, dont le feu n'a pas été heureusement aussi nourri qu'on aurait pu le redouter (1), sous celui de la barricade « modèle », établie au coin de la rue Saint-Florentin et de la rue de Rivoli, enfin sous celui du Jardin des Tuileries et de la place de la Concorde (2). Quant à la division Montaudon, qui a abandonné ses positions de Neuilly et d'Asnières, devenues maintenant sans valeur, elle a chassé du village de Levallois-Perret et de la porte Maillot les fédérés débandés de Dombrowski, en leur capturant, au cours de sa marche, 105 pièces de canon.

Sur la rive gauche, les progrès ont été également très rapides. La brigade de Langourian, de la division Bruat (armée de réserve) a enlevé les baraquements du Champ-de-Mars et est entrée dans l'École militaire,

(1) Les pièces de Montmartre étaient à l'abandon. Beaucoup manquaient de gargousses. Au Moulin de la Galette, il y avait trois pièces de 24 sur affût. Quand on voulut les tirer, les queues de crosse s'enterrèrent, et il fallut longtemps pour les remettre en batterie. (LISSAGARAY, p. 123.)

(2) Tout ce quartier était placé sous les ordres de Brunel, mis en liberté la veille.

pendant que la division Susbielle y pénétrait par derrière. Un parc de 200 pièces de canon et des approvisionnements considérables de toute nature sont, par suite, tombés entre nos mains. Poursuivant sa marche, la division Bruat est venue alors occuper le quartier du Corps législatif (1), tandis que la division Lacretelle nettoyait tout le XVe arrondissement, et que la division Levassor-Sorval poussait, à travers Vaugirard, jusqu'à la gare Montparnasse, où elle s'installait défensivement. Ainsi, dans la soirée, les troupes de l'ordre occupaient une ligne brisée allant de la gare des Batignolles à la porte de Vanves, en passant par la gare Saint-Lazare, le palais de l'Industrie, la rue de Bourgogne et de la gare Montparnasse, celle-ci formant un saillant très accusé, mais que son organisation solide mettait à l'abri de tout danger.

Le succès ainsi obtenu était dû au mérite des dispositions prises et à la valeur incontestable des soldats, qui avaient montré dans toutes leurs attaques beaucoup d'énergie et de vigueur. Mais l'affolement du gouvernement insurrectionnel l'avait aussi facilité dans une certaine mesure, car l'armée de l'ordre était à peine au début de ses peines que déjà celle de l'émeute n'avait plus ni direction, ni organisation, ni chefs.

(1) Les fédérés, en se retirant, firent flamber le manège de l'École d'État-Major, rue de Grenelle, 138 (aujourd'hui le service géographique de l'armée).

Dombrowski était accouru, vers deux heures du matin, au Comité de Salut public, annonçant la débandade et demandant du secours. Il n'avait trouvé que des hommes ahuris, désorientés, incapables d'avoir un avis ou de prendre une décision. A la guerre, Delescluze, qui d'abord avait nié l'entrée de l'armée de Versailles, était maintenant débordé autant qu'affolé, et, ne sachant quel parti prendre, fabriquait un manifeste mieux fait pour briser dans ses troupes les derniers liens de la discipline que pour les consolider. « Citoyens, s'écriait-il bien tardivement, assez de militarisme ! Plus d'états-majors galonnés et dorés sur toutes les coutures ! Place au peuple, aux combattants aux bras nus ! Le peuple ne connaît rien aux manœuvres savantes, mais, quand il a un fusil à la main, du pavé sous les pieds, il ne craint pas tous les stratégistes de l'armée monarchiste. Aux armes ! citoyens, aux armes !... La Commune compte sur vous, comptez sur la Commune ! » Or, quelques heures plus tard, la Commune allait se disperser pour toujours, et le ministère lui-même se vider de ses occupants, qui disparaissaient avec tant de précipitation qu'ils en oubliaient d'emporter leurs papiers !

A l'Hôtel de Ville, vers neuf heures du matin, une vingtaine de membres des divers comités se sont réunis. Ils pérorent, tandis que dans les rues et les boulevards, dont les boutiques se ferment, et où grouillent des fragments de bataillons désemparés, la générale re-

tentit partout. Félix Pyat, toujours lyrique, jette une dernière larme sur l'émeute expirante, puis disparaît pour aller se cacher quelque part. Après quoi, on rédige des affiches, toujours les mêmes, et on se consulte sans rien décider. Les plus résolus semblent se féliciter que la guerre des rues soit entamée, et se font l'illusion de croire qu'ils en sortiront facilement vainqueurs. D'autres, qui voient plus clair, songent à se soumettre, et même à se servir des otages pour avoir la vie sauve (1). Personne ne donne un avis, un conseil ou un ordre. Finalement, on se décharge sur le Comité de Salut public de tout le poids des affaires, et on se disperse, sous prétexte d'aller organiser la défense, chacun dans son arrondissement. Quelques-uns alors se rendent aux barricades, dont le réseau couvre la capitale, plus serré d'heure en heure et plus hérissé de canons. D'autres s'occupent d'assurer leur vengeance par l'incendie et l'assassinat. Delescluze, malade, aigri, désespéré, s'enferme dans la mairie du XIe arrondissement, place Voltaire, et y établit son quartier général. Dombrowski, mal accueilli et presque suspect, quitte l'Hôtel de Ville pour aller au-devant de la mort (2).

Mais voici que, sur les talons de la Commune en déroute, le Comité central vient de faire sa réappa-

(1) J. Simon, *loc. cit.*, p. 441.

(2) Il avait été arrêté par une troupe de fédérés au moment où, dans l'après-midi, voyant ses troupes dispersées, il essayait de sortir, à cheval, par la porte de Saint-Ouen. Certains l'avaient, pour cela, accusé de trahison.

rition. Lui aussi lance des proclamations et déclare Paris inexpugnable. Il entend étouffer le Comité de Salut public, qui, pour bien affirmer son existence, prépare un manifeste adressé aux soldats de l'armée de Versailles et prêt à être affiché le lendemain 23. « Comme nous, leur dit-il, vous êtes prolétaires ; comme nous, vous avez intérêt à ne plus laisser aux monarchistes conjurés le droit de boire votre sang comme ils boivent vos sueurs. Ce que vous avez fait au 18 mars, vous le ferez encore, et le peuple n'aura pas la douleur de combattre des hommes qu'il regarde comme des frères et qu'il voudrait voir s'asseoir avec lui au banquet civique de la liberté et de l'égalité. » Ce verbiage imagé, mais creux, se trompait d'adresse, et surtout de date. Il ne pouvait produire aucune impression, même sur les égarés du 18 mars, rendus maintenant à eux-mêmes par la discipline et le sentiment du drapeau. Les temps n'étaient plus où l'on trouvait des soldats pour lever la crosse en l'air et prêter aux émeutiers leur complicité criminelle. Et les appels à la révolte ne pouvaient plus les émouvoir.

Ainsi, le gouvernement insurrectionnel, qui n'avait jamais été en réalité qu'un syndicat de passions et de haines, s'effondrait dans une impuissance définitive, laissant aux initiatives individuelles le soin de défendre sa cause déjà perdue. Sa défaite prochaine avait été saluée, à Versailles, comme on pouvait s'y attendre et comme il était dû, par les applaudissements una-

nimes de l'Assemblée nationale. M. Thiers, qui venait de passer à Paris une partie de la nuit, avait tenu à faire connaître lui-même aux députés de la France le premier succès de l'armée française.

« La cause de la justice, de l'ordre, de l'humanité, de la civilisation a triomphé ! » s'écria-t-il en montant à la tribune le 22 mai. Et il ajouta, pour ne laisser aucun espoir aux hommes de désordre, qui avaient déjà coûté au pays tant de douleurs et de sacrifices : « L'expiation sera complète. Elle aura lieu au nom des lois, par les lois, avec les lois. » Et la Chambre, en un mouvement quasi spontané, lui répondit par la résolution suivante : « L'Assemblée déclare que les armées de terre et de mer, que le chef du pouvoir exécutif de la République française ont bien mérité de la patrie. » Cet hommage, nos soldats allaient continuer à s'en rendre dignes par des efforts encore plus pénibles et plus sanglants.

Journée du 23 mai. Il s'agissait, ce jour-là, d'enlever les Buttes Montmartre, position formidable, et qui, si elle était bien défendue, pouvait coûter fort cher, Le maréchal ne crut pas devoir la faire attaquer par moins de deux corps d'armée.

Dès quatre heures du matin, les troupes avaient été mises en mouvement. Au nord, les deux premières divisions du Ier corps débordèrent la Butte, en enlevant une à une, sous un feu violent d'artillerie, les

barricades très nombreuses qu'elles rencontraient, poussèrent jusqu'à la gare des marchandises du Nord et s'emparèrent du quartier Clignancourt ; une brigade occupait le pied même des pentes. Au sud, le corps Clinchant enleva la place Clichy, suivit le boulevard extérieur et pénétra dans le cimetière Montmartre. A midi, on commença à gravir les hauteurs. A une heure, le drapeau tricolore flottait sur la tour Solférino.

La lutte, dans sa brièveté, avait été meurtrière. A chaque rue, il fallait conquérir une ou deux barricades, qui étaient attaquées de front en même temps que tournées au moyen de cheminements pratiqués à travers les maisons par les sapeurs du génie. La défense, heureusement, avait été assez molle, malgré le concours que lui apportaient maintenant les femmes, qui n'étaient pas les moins acharnées (1), et de nombreux enfants, enrôlés de gré ou de force (2). Cluseret s'était éclipsé. La Cécilia, qui avait pris le commandement dans la nuit, demandait en vain des renforts et donnait des ordres inutiles. « On ne m'obéit pas ! » disait-il. Seul, Dombrowski tenait tête avec énergie et essayait

(1) « On dirige sur Montmartre un détachement de vingt-cinq femmes qui viennent s'offrir sous la conduite des citoyennes Dimitrieff et Louise Michel. » — « Les femmes seules ont montré de l'ardeur. » (LISSAGARAY, p. 333.) — « Place Blanche, il y a une barricade parfaitement construite et défendue par un bataillon de femmes, 120 environ. » (*Salut public* du 24, article de Maroteau.)

(2) Des enfants manient des pelles et des pioches aussi grandes qu'eux. (LISSAGARAY, p. 330.)

de grouper ses troupes débandées. Refoulé, presque cerné, il recula vers le boulevard Ornano, emmenant les débris de ses bataillons qui laissaient sur le terrain beaucoup d'hommes tués ou fusillés sur place, comme ayant été pris les armes à la main. Il était à peine au pied des Buttes qu'il se heurtait à la division Montaudon, entrée le matin même par la porte Saint-Ouen. Il essaya alors de se frayer un passage. Mais, dans la rue Myrrha, il reçut en pleine poitrine une balle, dont il mourut deux heures après à l'hôpital Lariboisière, où il avait été transporté.

Pendant ce temps, le corps Clinchant, descendant vers l'intérieur, s'emparait, non sans difficultés ni pertes, du collège Rollin, de la place Saint-Georges et de l'église Notre-Dame-de-Lorette, puis faisait, dans le faubourg Montmartre, sa jonction avec l'aile gauche du corps Douay, qui venait de conquérir le quartier de l'Opéra et de la rue Drouot, sans autre incident sérieux que l'enlèvement au 67e fédéré, qui y fut écharpé, de la barricade de la rue Caumartin (1).

Quant à l'aile droite de ce même corps, elle se heurtait, aux environs de la place de la Concorde et de la Madeleine, à une résistance acharnée. Brunel, qui commandait là, avait donné l'ordre d'incendier les maisons de la rue Royale par lesquelles on pouvait le

(1) Cette affaire, comme on le verra plus loin, eut des conséquences inattendues. Elle amena, le lendemain, l'assassinat du capitaine insurgé de Beaufort, et peut-être celui des otages.

tourner. Il dut cependant se replier sur le Palais-Royal et les Tuileries. Mais, comme notre artillerie rendait ces deux points intenables, il les abandonna à dix heures du soir, après y avoir fait mettre le feu, ainsi qu'aux bâtiments du ministère des Finances, qui s'étalaient le long de la rue de Rivoli (1).

Sur la rive gauche, les progrès de l'armée de l'ordre rencontraient également de pénibles obstacles. Le IIIe corps avait dessiné un grand mouvement débordant, pour faire tomber les défenses du quartier de l'Observatoire. La division Levassor-Sorval ne s'empara qu'avec peine d'une forte barricade qui barrait la chaussée du Maine, à sa jonction avec la rue de Vanves, puis du cimetière Montparnasse. Mais, commme sa 2e brigade avait réussi à tourner la rue de Châtillon, les insurgés, près d'être cernés, se décidèrent à la retraite, abandonnant huit pièces de canon. Nos troupes alors prirent pied place d'Enfer et dans le marché aux chevaux. Reprenant ensuite leur marche en avant, elles enlevèrent, dans la soirée, une grande barricade située à l'angle de la rue de Rennes et de la rue d'Assas, qui tenait en échec la gare Montparnasse, et, en

(1) La place de la Concorde, où depuis la veille s'abattaient les obus tirés par les batteries de Passy, de l'Étoile, du quai d'Orsay, était dans un état lamentable. Des débris de toutes sortes jonchaient son sol crevassé. Plusieurs des statues qui l'entourent, celle de Lille en particulier, avaient beaucoup souffert. C'est Bergeret et un nommé Benot qui allumèrent l'incendie des Tuileries, où des tonneaux de poudre avaient été accumulés.

même temps, la Maternité, à droite, et la rue Vavin, à gauche. Lisbonne, après une résistance très énergique, se replia avec ce qui lui restait de monde sur le Panthéon.

Vers le centre de la ligne, les deux autres divisions du IIe corps avaient eu, elles aussi, de rudes combats à soutenir. La division Lacretelle entra dans la caserne de Babylone, dans l'Abbaye-au-Bois, puis attaqua le carrefour de la Croix-Rouge, où les fédérés de Eudes se défendirent énergiquement. Elle ne réussit que dans la nuit à les chasser complètement, non sans qu'ils aient promené leurs torches incendiaires dans les maisons qui les entouraient. A sa gauche, la brigade Bocher, de la division de Susbielle, balaya les rues de Martignac et de Bellechasse et enleva l'ancienne caserne des Cent-Gardes, où périrent nombre d'insurgés. Le 46e de ligne, aidé des fusiliers-marins de la division Bruat, enleva successivement le ministère de la Guerre, le bâtiment central des télégraphes, déblaya la rue du Bac, et poussa jusqu'à Saint-Thomas-d'Aquin. Malheureusement on ne put empêcher les fédérés de mettre le feu, avant de les évacuer, à la rue de Lille, au palais de la Légion d'Honneur, à celui de la Cour des Comptes et à la Caisse des Dépôts et Consignations.

A la suite de ces divers mouvements, l'armée de Versailles put s'étaler, le 23 au soir, sur une ligne de bataille concave, dont l'aile gauche s'appuyait à la

gare des marchandises du Nord et l'aile droite au bastion 31, près de la porte d'Arcueil. Au milieu, le massif des monuments et des immeubles incendiés pointait comme un bastion inabordable et flamboyant.

Dans la ville, le spectacle était lugubre. Les rues saccagées, éventrées, grondantes du roulement des canons et de clameurs farouches, semblaient avoir été désertées par leurs habitants. Des groupes de fédérés, dépenaillés, couverts de boue, de sueur et de sang couraient à la débandade, les uns fuyant, les autres allant aux barricades, tous cherchant une direction, une impulsion, un ordre pour la bataille ou pour le salut. Des troupeaux de femmes erraient à l'aventure, un seau de pétrole à la main, tandis que sur les trottoirs dormaient en grappes humaines, harassés et noirs de poudre, ceux qui avaient survécu à la lutte ou à la répression sommaire par laquelle nos soldats exaspérés vengeaient leurs morts. L'aspect des quartiers tenus par l'armée de Versailles offrait sans doute un spectacle moins grouillant et désordonné, mais tout aussi sinistre. Couchés aussi à la belle étoile, vivant à peu près au hasard, au moyen des vivres du sac et de quelques distributions hâtives, les troupiers bordaient les avenues, que sillonnaient des estaffettes portant les ordres, des caissons de munitions ou des convois d'ambulance envoyés à la recherche des blessés. Devant les barricades effondrées, des sentinelles veillaient, arme toujours prête et œil au guet. Derrière, les agents de

police, aidés par des gardes nationaux restés fidèles et que signalait un brassard tricolore, fouillaient les maisons pour y recueillir armes et munitions. Et dans la nuit, éclairée par la flambée des incendies, devenue si éclatante qu'on pouvait lire comme en plein jour, crépitait par-ci par-là quelque bruit de fusillade. C'étaient des insurgés qu'on passait par les armes ou des pétroleurs sur qui la cour martiale faisait exécuter séance tenante la sentence qu'elle venait de prononcer.

A l'Hôtel de Ville, le Comité de Salut public siégeait encore. Pour nourrir ses troupes, il envoyait réquisitionner 500 000 francs à la Banque de France, et autorisait les commandants de barricades à requérir comme bon leur semblerait les vivres dont ils auraient besoin. Il ordonnait aux municipalités de concentrer à la mairie du XIe arrondissement toutes les matières inflammables qu'elles pourraient trouver et de faire brûler les maisons « assaillies par les Versaillais ou la réaction ». De son côté, le Comité central, qui ne voulait pas être en reste, lançait aux troupes de l'ordre une dernière proclamation. Vers trois heures, il reçut la visite du restaurateur Bonvalet, qui, accompagné de trois ou quatre membres de la *Ligue des Droits de Paris*, venait lui demander de faire cesser le feu, et s'offrait à tenter encore une démarche auprès de M. Thiers. « Prenez un fusil et allez aux barricades ! » leur fut-il répondu. Et comme une deuxième entrevue

avait lieu un peu plus tard, l'un des membres du Comité, Rousseau, déclara nettement : « Nous ne pouvons être vaincus. Au besoin, nous aurons recours à des moyens extrêmes. » Ce qui n'empêchait point ses collègues d'afficher, en ce moment même, des propositions de paix, où ils avaient l'audace de poser des conditions !

Meurtre de Chaudey

Dans la soirée, Raoul Rigault préluda par un abominable crime à tous ceux, aussi exécrables, que ses complices devaient commettre les jours suivants. Il fit froidement assassiner, à Sainte-Pélagie, le malheureux Chaudey, coupable uniquement d'avoir, le 21 janvier, demandé à l'autorité militaire qu'elle envoyât des troupes dégager la place de l'Hôtel-de-Ville. S'étant rendu à la prison à onze heures du soir, il déclara à Chaudey qu'il allait mourir. Celui-ci protestait de son républicanisme, qui était très réel, et disait qu'il avait une femme et des enfants. Mais le procureur de la Commune n'était pas homme à se laisser attendrir pour si peu. Il fit pousser Chaudey, qui n'avait pas eu le temps de se vêtir (1), dans le chemin de ronde, où l'attendait un peloton d'exécution. Il commanda lui-même le feu en levant son sabre. Chaudey tomba foudroyé après avoir dit : « Tu vas voir comment un républicain sait mourir ! » Le meurtre accompli, Rigault, aidé de quelques aco-

(1) Chaudey fut exécuté en robe de chambre.

lytes, dont un seul paya plus tard ce forfait (1), envoya chercher trois gendarmes, les nommés Bouzon, Capdeville et Pacotte, et, sur simple constatation d'identité, les fit mettre à mort (2). Cela fait, il s'en alla tranquillement rejoindre les fédérés qui occupaient le quartier du Panthéon.

Journée du 24. La tragédie de la Roquette.

Journée lugubre et douloureuse entre toutes. Une fumée noire, épaisse et âcre, qui prend à la gorge, obscurcit l'air. Des flammèches incandescentes voltigent à travers l'espace et retombent en pluie de cendres sur le pavé des rues. On respire à peine dans cette atmosphère embrasée, où règne une chaleur suffocante. La Seine reflète dans ses eaux tremblotantes des lueurs rougeâtres et semble charrier des flammes, qu'alimentent à chaque minute de nouveaux brasiers. Déjà la bibliothèque du Louvre brûle, et le Musée lui-même, avec ses inestimables richesses, est menacé. Au loin, pointent des éclairs sinistres, révé-

(1) Un nommé Préau de Védel, détenu de droit commun, qui avait éclairé l'horrible scène en tenant une lanterne, puis donné le coup de grâce au malheureux Chaudey, fut condamné à mort et exécuté le 19 mars 1872. Les autres, Slon, secrétaire de Rigault, et Clermont, « juge d'instruction », purent se sauver à l'étranger. Enfin un nommé Berthier, qui faisait les fonctions de commis-greffier à la prison, fut condamné, par contumace, à dix ans de travaux forcés.

(2) L'un deux essayait de s'évader et s'était réfugié derrière un tas de ferraille, dans la cour de la chapelle. Il fut ramené et fusillé au même endroit que ses camarades. « Ne le tue pas, au moins ! avait crié Rigault à Clermont, qui allait à sa poursuite. Il faut qu'il crève avec les autres ! »

lateurs de catastrophes prochaines. Il faut se hâter, si l'on veut arracher Paris aux vandales qui entendent venger sur lui leur défaite, car demain c'est sur un monceau de ruines qu'on marchera.

Le maréchal alors ordonne un grand effort sur le centre, qui est le plus menacé. Il veut sauvegarder, avec ce qui reste du Louvre, le Panthéon et le Luxembourg.

En conséquence, dès l'aube, la division Bruat, poussant droit devant elle, balaye tout le VIe arrondissement, et s'empare de l'École des Beaux-Arts, de l'Institut, de la Monnaie, de la rue Taranne. La résistance n'a pas été très dure, car les fédérés, menacés d'être pris entre deux feux par les brigades Bocher et Paturel qui ont enlevé de concert les rues d'Assas et Notre-Dame-des-Champs, n'ont pas tenu longtemps. Un instant après, ces troupes, en une brillante attaque exécutée malgré les obus que font pleuvoir les barricades de la rue Soufflot, emportent d'assaut le Luxembourg, dans le jardin duquel était une poudrière que les insurgés ont fait sauter. Puis, le 17e bataillon de chasseurs, gagnant la rue Soufflot, en chasse les fédérés, ainsi que des rues Malebranche et Cujas (1).

(1) La défense du Ve arrondissement avait été organisée par un ouvrier typographe, Jean Allemane, devenu depuis le chef d'une fraction du parti socialiste. Nombre de barricades furent défendues par des femmes. Quant aux fédérés, malgré les efforts de Varlin et de Lisbonne, ils n'obéissaient plus. « Ils ne voulaient aucun chef ». (Voir LISSAGARAY, p. 349.)

Dans le même temps, la division Levassor-Sorval a enlevé le parc Montsouris, puis le Val-de-Grâce, et se dirige maintenant sur le Panthéon, par l'est. De son côté, la division Lacretelle a atteint, au boulevard Saint-Michel, par Saint-Sulpice, les rues Racine et de l'École-de-Médecine. Un moment arrêtée par le feu des canons en batterie sur le pont Saint-Michel, elle peut, aussitôt après que notre artillerie a éteint celle des fédérés, gagner la place Maubert et le Lycée Louis-le-Grand. La montagne Sainte-Geneviève étant ainsi cernée à peu près complètement, il suffit maintenant d'un dernier et vigoureux effort du IIe corps pour s'en rendre maîtres. Les fédérés, bousculés, battent précipitamment en retraite après avoir subi de grosses pertes. Lisbonne, qui les commande, entraîne leurs débris, par le pont d'Austerlitz, qui se défend encore, jusqu'à la mairie du XIe arrondissement.

Quelques instants plus tard, Raoul Rigault expiait par la mort ses violences et ses crimes. Arrêté dans l'hôtel Gay-Lussac, qu'il habitait et où il était rentré dans la matinée, il fut emmené vers la rue de Médicis et le Luxembourg. Mais, arrivé au coin de la rue Royer-Collard, comme dans un mouvement d'exaspération ou de bravade il criait : « Vive la Commune ! A bas les assassins ! » le sous-officier qui le conduisait l'abattit d'un coup de revolver dans la tête. Son corps, revêtu d'un uniforme de chef de bataillon, resta étendu sur le trottoir et ne fut reconnu que plusieurs heures

après pour être celui du procureur de la Commune. Cet anarchiste farouche avait juste vingt-quatre ans (1).

Passons maintenant sur la rive droite. Là, dès deux heures du matin, la division Berthaut avait occupé la place Vendôme, à peu près abandonnée, puis la place du Carrousel et le Louvre, dont elle réussissait à circonscrire l'incendie. La division L'Hérillier s'était emparée de la Banque, de la Bourse, de l'église Saint-Eustache, qui commençait à flamber. La division Vergé, après avoir aidé à éteindre le Louvre, poussait de l'avant et atteignait, dans la soirée, l'Hôtel de Ville en flammes ainsi que la caserne Lobau.

Plus au nord, la division Garnier, du Ve corps, enlevait successivement le Conservatoire, l'église Saint-Eugène, le Comptoir d'Escompte, puis, traversant le boulevard Montmartre, déblayait la Bourse, en même temps qu'elle emportait d'assaut la très forte barricade de la porte Saint-Denis, et poussait de là jusqu'au boulevard de Strasbourg. A sa gauche, la division Duplessis, du même corps, s'emparait du square Montholon, de l'église Saint-Vincent-de-

(1) Raoul Rigault, il faut le dire à la décharge de sa mémoire, montra devant la mort une belle crânerie. Lui-même s'était livré aux soldats, qui l'ayant vu entrer en uniforme dans l'hôtel Gay-Lussac, voulaient faire un mauvais parti au propriétaire. « Je ne suis ni un c..... ni un lâche ! » dit Rigault en se présentant. Et il les suivit, mais sans dire qui il était.

Paul, de la caserne de la Nouvelle-France, ainsi que d'une barricade considérable établie à la jonction du boulevard Magenta et de la rue de Chabrol.

Enfin, à l'extrême aile gauche, le corps Ladmirault avait occupé solidement les gares de l'Est et du Nord. Après une série de combats assez rudes, pendant lesquels il avait fallu fréquemment cheminer à travers les maisons, sa jonction s'était faite, rue Lafayette, avec le corps Clinchant. Mais la division Montaudon dut, au préalable, enlever une puissante barricade, qui tenait l'angle des boulevards Rochechouart et Ornano, et même repousser un retour offensif des fédérés. Pendant ce temps, la brigade Laveaucoupet construisait, sur la Butte Montmartre, des batteries destinées à contre-battre celles des Buttes-Chaumont et de Charonne, dont le tir devenait gênant.

Ainsi, dans la soirée, l'armée de l'ordre avait conquis plus de la moitié de Paris. Elle était maîtresse des grandes forteresses de la Commune, telles que Montmartre, la place de la Concorde, la place de l'Hôtel-de-Ville et le Panthéon. Son front de bataille formait maintenant une ligne presque droite, allant de la gare du Nord au parc de Montsouris. Le quartier général était au ministère des Affaires étrangères, quai d'Orsay (1). Malheureusement, elle n'avait pu empêcher ses sauvages adversaires de poursuivre leur œuvre barbare de dévastation et de sang.

(1) Maréchal DE MAC-MAHON, *Rapport officiel*, p. 28.

Dès le matin, après un dernier conciliabule du Comité de Salut public, l'évacuation de l'Hôtel de Ville avait été décidée. Mais alors Pindy, qui en était le commandant, fit amener des tonneaux de pétrole, des caisses de poudre, et alluma l'incendie. Cet acte bestial fut imité par Ferré, sorte de brute sanguinaire, qui, pour préluder aux autres abominations qu'il allait commettre, fit flamber le Palais de Justice et la Préfecture de Police (1) avant d'en partir. Brûlé aussi le Théâtre Lyrique de la place du Châtelet, pour rien, pour le plaisir ! La rage des incendiaires s'attaquait à tout, et, sans l'intervention de quelques courageux citoyens, artistes pour la plupart, qui, sous la direction d'un chef de bataillon de la Garde nationale de l'ordre, le commandant Monplot, s'étaient armés pour garder certains bâtiments menacés, on aurait vu les Archives, les Arts-et-Métiers, l'Imprimerie nationale et même Notre-Dame, subir le sort des Tuileries et de la Légion-d'Honneur ! Quant au Théâtre-Français, l'arrivée de l'armée seule l'avait sauvé.

Dans les troupes de l'émeute, surchauffées de fièvre et d'alcool, une sorte de folie furieuse secouait des êtres qui n'avaient plus rien d'humain que le nom. Ils en venaient aux extrémités les plus monstrueuses et à de véritables crises de délire aigu. Ils se fusillaient entre eux, témoin ce comte de Beaufort, capitaine à

(1) La Préfecture de Police était l'ancien palais des premiers présidents du Parlement.

l'état-major du délégué à la Guerre, aventurier dont l'histoire est assez obscure, et qui fut passé par les armes le 24, derrière la mairie du XIe arrondissement, par les fédérés du 66e bataillon, dont il avait dit naguère, en un moment d'humeur, « qu'il le purgerait (1) ». Ils pourchassaient les aides de camp galonnés, qu'ils contraignaient à porter des pavés et à se battre avec eux sur les barricades. Ils mettaient pêle-mêle dans leurs rangs de malheureux enfants qui, quand ils étaient gavés d'eau-de-vie, maniaient indistinctement le fusil et la torche, et, s'ils ne tombaient pas dans la bataille, ne pouvaient pas toujours échapper au peloton d'exécution. Ils se battaient avec frénésie... quand ils se battaient, mais sans méthode, sans ordre, sans direction. Ils n'obéissaient plus à personne, pas même aux quelques enragés, Eudes, Brunel, Lisbonne, qui essayaient de coordonner un peu leurs efforts décousus. D'ailleurs, c'était partout le désarroi complet. Le Comité central, après avoir d'abord réintégré son ancien domicile de la rue

(1) Ce 66e bataillon était celui qui avait eu, la veille, l'affaire de la rue Caumartin, où il avait été décimé. Une cantinière, la femme Lachaise, en voyant passer, le 24 au matin, de Beaufort en grande tenue, rue Sedaine, près de la place Voltaire, le désigna comme celui qui avait envoyé les fédérés à la mort. On le saisit ; trois hommes qui allaient jouer le principal rôle, quelques heures plus tard, dans la tragédie de la Roquette : Gois, Genton et Fortin, le jugèrent et le condamnèrent à la dégradation. Mais, dans le tumulte grandissant, il fut saisi, emmené dans un terrain vague, et fusillé. (Da Costa, t. I, p. 449 et suiv., Lissagaray, p. 347).

Basfroy, s'était transporté, avec le Comité de Salut public, sans pour cela se soumettre à l'autorité de ce dernier, à la mairie du XIe arrondissement, dont Delescluze essayait de faire une véritable citadelle et le réduit de l'insurrection sur la rive droite. Mais, tandis que le délégué à la Guerre usait ses dernières forces à organiser une défense qui voulait être formidable, et qui l'était en effet, les autres perdaient leur temps en motions imbéciles que rendaient plus confuses et plus embrouillées encore celles que proposaient sans relâche les réfugiés des quartiers envahis. Tout ce monde, en proie à une exaltation fébrile, à la rage ou à la terreur, s'agitait, se démenait, passait, sans transition souvent, d'une ardeur convulsive à l'abattement le plus complet. Et personne ne se doutait qu'à la même heure des forcenés préparaient sournoisement un des crimes les plus odieux de cette période si féconde en crimes de toutes espèces, l'assassinat en masse des malheureux otages, dont la mise à mort n'était qu'une vengeance féroce, puisqu'elle ne pouvait en aucune façon empêcher les fusillades sommaires dont elle prétendait être une représaille ou la réparation.

Dans l'après-midi du 22 mai, Raoul Rigault, muni d'un ordre du Comité de Salut public, signé de Ranvier, de Eudes et de Gambon, avait fait transférer de Mazas à la Roquette, dans des camions réquisitionnés au chemin de fer de Lyon par Da Costa, tous les

prisonniers que contenaient la première de ces prisons. Il y en avait cinquante-deux, parmi lesquels l'archevêque Darboy, M. Bonjean, beaucoup d'ecclésiastiques et quelques agents de police. Le transport, assez long, ne s'était point effectué sans incidents, et même, au faubourg Saint-Antoine, la foule hurlante, qui voulait « tuer les calotins », avait dû être dispersée par l'escorte. Il ne fut terminé complètement que dans la matinée du lendemain.

A ce moment, sur la place Voltaire, une populace furieuse, ivre de sang et de vin, rugit devant la mairie où Delescluze donne, sans d'ailleurs être écouté, ses derniers ordres pour la défense. Dans une boutique borgne, Ferré, avec ses deux acolytes Genton et Fortin, le premier vaguement délégué de la Sûreté générale (1), le second non moins vaguement inspecteur des barricades (2), se tient en permanence. Devant la porte, des bandes hurlantes de fédérés appartenant au 66e bataillon, qui a été mis en goût par l'exécution du comte de Beaufort, réclament à grands cris la mise à mort des otages, et aussitôt, sans se faire prier, Ferré envoie au directeur de la Roquette l'ordre d'en fusiller six.

Alors se forme une cohue de forcenés, en tête des-

(1) Il fut condamné à mort et exécuté à Satory. Il était ouvrier sculpteur sur bois et avait été blessé en juin 1848 dans les rangs insurgés. Ce révolutionnaire farouche mourut d'ailleurs courageusement.

(2) Fortin, condamné aux travaux forcés, resta au bagne de Nouméa jusqu'à l'amnistie.

quels marchent Genton et Fortin, bientôt rejoints par Mégy et deux ou trois officiers de l'émeute, qui jugent apparemment la bataille plus dangereuse que l'assassinat. Elle arrive à la prison et réclame l'archevêque, le président Bonjean et quatre prêtres. Mais le directeur, François (1), pris de peur, se dérobe et refuse de livrer ses prisonniers. Sur quoi Fortin retourne place Voltaire et fait ajouter à l'ordre primitif ces mots : « Et notamment l'archevêque (2). » Après quoi il monte sur un banc, demande des hommes de bonne volonté pour l'exécution, et s'en retourne, escorté par une troupe d'individus armés qui poussent des cris furieux de « A mort ! à mort ! » Cette fois, François, qui se croit suffisamment couvert, livre à la bande féroce Mgr Darboy, le président Bonjean, l'abbé Deguerry, les Pères jésuites Allard, Clerc et Ducoudray. On les entraîne à travers un long couloir dans le chemin de ronde, où pénètre après eux le peloton d'exécution. On les adosse au mur d'enceinte ; ils se rangent silencieusement en récitant tout bas des prières, puis, au commandement d'un nommé Sicard,

(1) François, emballeur de son état et directeur de prison par aventure, fut condamné à mort et exécuté à Satory, le 24 juillet 1872, principalement pour sa participation au massacre de la rue Haxo, qu'on verra plus loin.

(2) « On veut l'archevêque ! Il nous faut l'archevêque ! dit Fortin à Ferré. François exige pour cela un ordre écrit. » — « C'est bien, répond Ferré impassible. Ils veulent l'archevêque, ils l'auront !. . » (DA COSTA, t. II, p. 6.)

capitaine d'état-major de la Garde nationale (1), une première décharge retentit, qui couche les otages à terre, sauf Mgr Darboy, lequel ne tombe qu'à la seconde (2). Des gardes alors donnent le coup de grâce, et les exécuteurs s'en vont, dans la boutique de la place Voltaire, dresser un procès-verbal sommaire de l'horrible besogne qu'ils viennent d'accomplir. Il est sept heures du soir.

urnée
1 25.
ıssacre
domi-
icains
lrcueil.
ort de
lescluze.

La nouvelle de ce massacre n'était pas encore parvenue au quartier général de l'armée de Versailles quand, le 25 de grand matin, le maréchal donna ses ordres pour la journée. Mais on y sentait fort bien la nécessité de se hâter, afin de devancer, si c'était possible, les attentats de toute nature que l'on ne prévoyait que trop. Sur la rive gauche, la Butte-aux-Cailles, très fortement organisée, semblait devoir offrir une résistance sérieuse. Un mouvement débordant de l'aile droite fut donc résolu, afin de faire tomber cette sorte de petite forteresse, tandis que sur la rive droite on s'emparerait de la place du Château-d'Eau et de la Bastille, afin de refouler les émeutiers sur Belleville et Ménilmontant (3).

(1) Sicard, arrêté, mourut en prison, à Versailles.

(2) Il y avait là un nommé Lolive, qui s'écria avec un juron : « Il est donc blindé, celui-là ! » Il fut condamné à mort et exécuté à Satory le 10 septembre 1872.

(3) Ce jour-là, dans la matinée, le colonel Leperche, à la tête de quelques détachements du IIe corps, s'empara successivement des

Le général de Cissey, chargé de l'opération contre la Butte-aux-Cailles, avait pris des dispositions pour l'envelopper, et fait poster des batteries au bastion 31, à l'Observatoire et sur la place d'Enfer. Il mit ses colonnes en mouvement vers midi.

A droite, la brigade Lian, partant de Montsouris, se porta sur le pont Napoléon (1) en longeant le rempart, puis, piquant vers l'ouest, alla occuper la gare des marchandises de la compagnie d'Orléans. De son côté, la brigade Osmont, débouchant de l'asile Sainte-Anne, vint, à travers les enclos et les jardins, prendre pied sur les avenues d'Italie et de Choisy, en balayant devant elle, comme avaient fait les soldats du général Lian, tout ce qui s'opposait à sa marche en avant. Plus au nord, la brigade Bocher, arrivant du quartier Montparnasse, atteignit les Gobelins, s'empara de la manufacture, à laquelle les insurgés avaient mis le feu, puis de la barricade du boulevard Saint-Marcel, et gagna la mairie du XIIIe arrondissement (place d'Italie), en même temps que la brigade Osmont.

C'est Wrobleski qui commande à la Butte-aux-Cailles. Il a sous ses ordres le 101e bataillon, celui du

forts de Montrouge et de Bicêtre, à peu près abandonnés par leur garnison. Le fort d'Ivry fut évacué également vers une heure, mais après que l'explosion préméditée d'une poudrière eut fait sauter deux bastions. Ce fut la cavalerie qui enleva l'ouvrage. Les fédérés qui l'occupaient vinrent, malgré Léo Meillet qui les commandait, se réfugier dans la Butte-aux-Cailles.

(1) Aujourd'hui pont National.

trop fameux Serizier, bande de frénétiques « indisciplinés, indisciplinables, qui se mutinent au repos (1) » et ressemblent plus à une horde de sauvages qu'à une troupe quelconque. L'armée de l'ordre les a bousculés, fusillés, démolis, et maintenant leurs débris se replient en désordre vers la place Jeanne-d'Arc formidablement armée, pour y continuer le combat désordonné qu'ils mènent depuis trois heures, quand, tout à coup, un hasard déplorable leur fournit l'occasion d'assouvir la rage qui les anime, sur de malheureux prêtres que la fatalité seule a fait tomber sous leurs coups.

La prison du secteur du XIIIe arrondissement renfermait vingt prisonniers, appartenant à la maison d'éducation des dominicains d'Arcueil, et que Léo Meillet avait fait arrêter le 19 mai, à l'instigation de Serizier, lequel prétendait qu'un commencement d'incendie survenu dans le collège n'était autre chose qu'un signal fait aux Versaillais. On venait de les amener du fort de Bicêtre, où ils avaient été jusque-là détenus, et, dans la journée du 25, vers trois heures, le gardien chef de la prison, un nommé Gouin, avait imaginé de les envoyer travailler aux barricades de l'avenue des Gobelins. Mais, comme à ce moment même les troupes de Versailles débouchaient en face, les prisonniers prirent leur course et cherchèrent à se sauver en gagnant l'avenue d'Italie. Ce que voyant, les fédérés dirigèrent sur eux une fusillade nourrie,

(1) LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 538.

qui en jeta quatorze par terre. C'étaient les PP. Captier, Bourhord, Delorme, Cotrault et Chatagneret, plus neuf frères servants ou employés. Les autres purent échapper au massacre, et furent tôt après délivrés. Serizier paya plus tard de sa vie cet abominable guet-apens.

Cependant les insurgés qui l'avaient commis ne voyaient pas leurs affaires en meilleur état pour cela. Ils étaient maintenant cernés à peu près complètement, et toute résistance sur la butte devenait impossible. Ils s'enfuirent en désordre, laissant entre nos mains vingt canons, des mitrailleuses et des centaines de prisonniers, dont un certain nombre, parmi les plus acharnés, furent passés par les armes. Mais alors le général Bocher se mit à leur poursuite, par les boulevards de l'Hôpital et de la Gare, fit enlever leur réduit de la place Jeanne-d'Arc et les obligea à se rendre à discrétion, au nombre de sept cents (1).

Tandis que ces événements se déroulaient, la divison Lacretelle avait atteint, par la Halle aux Vins et le jardin des Plantes, la gare d'Orléans, où se trouvait déjà la division Bruat, laquelle, partie à huit heures du matin de la rue Saint-André-des-Arts, s'était portée sur cette gare par les quais. Plus à gauche, la brigade de la Mariouse, longeant la rive droite, avait pu atteindre le Grenier d'abondance, trop tard malheureusement pou empêcher les fédérés de l'in-

(1) *Rapport officiel* du maréchal de MAC-MAHON, p. 30.

cendier. Mais, comme les feux dirigés sur elle par les batteries du boulevard Bourdon et du pont d'Austerlitz l'empêchaient alors de franchir le canal de l'Arsenal, le génie construisit une passerelle qui permit de passer à l'abri, puis de remonter ensuite sur le quai de la Râpée, en prenant le pont à revers. Les fédérés abandonnèrent celui-ci. Quelques instants plus tard, à la tombée de la nuit, le pont de Bercy, la gare de Lyon et la prison de Mazas tombaient à leur tour. Quant à la division Vergé, qui devait tourner la place de la Bastille par le nord, elle avait bien conquis la place Royale et déblayé les rues avoisinantes, mais la nuit l'avait arrêtée avant que sa mission tout entière ait pu être accomplie (1).

Tout à fait au nord de Paris, le corps Ladmirault, se prolongeant par sa gauche le long des fortifications, s'était emparé des passages du canal Saint-Martin, de l'usine à gaz de la Villette et des abords de la Rotonde, afin de préparer l'attaque des Buttes-Chaumont, pendant qu'au centre les corps Douay et Clinchant soutenaient d'assez rudes combats, surtout le second.

(1) Tandis que les troupes avançaient sur les deux rives de la Seine, les canonnières du siège, reprises aux fédérés, étaient entrées en action. Dès le 24 au soir, elles avaient tiré le canon contre les quais. Le 25, elle remontèrent le fleuve, même en avant des troupes, et prirent à revers, par leur feu, les défenses des insurgés. Elles aidèrent ainsi puissamment à la prise des ponts d'Austerlitz et de celui de Bercy. (*Ibid.*, p. 31 et 32.)

Quittant ses bivouacs dès quatre heures du matin, — si l'on peut appeler bivouacs les trottoirs où, chaque soir, s'étendaient pêle-mêle officiers et soldats, — ce dernier s'était tout entier porté vers la place du Château-d'Eau, qu'il avait ordre d'enlever. Elle était formidable, avec les grandes barricades qui la barraient au débouché des boulevards Voltaire et du Temple, tellement qu'une attaque directe semblait impossible. On chercha donc à l'aborder de revers, par tous les côtés à la fois.

La division Duplessis, renversant devant elle les défenses du boulevard Magenta et des rues voisines, occupa d'abord la mairie du Xe arrondissement, l'église Saint-Laurent, l'hôpital Saint-Martin, puis déboucha sur les derrières de l'entrepôt de la Douane, qu'elle enleva, et de la caserne du Prince-Eugène, où pénétra le 2e provisoire, après avoir enfoncé la porte. A droite, la division Garnier débarrassait de ses occupants les rues Meslay, de Turbigo, et prenait pied dans l'église Saint-Nicolas-des-Champs, ainsi que dans le Conservatoire des Arts et Métiers et le square du Temple (1). Le marché Saint-Martin tombait

(1) « Après une assez longue lutte, les fédérés abandonnent les barricades du Conservatoire, laissant une mitrailleuse chargée. Une femme aussi reste, et quand les soldats sont partis, décharge la mitraille. » (LISSAGARAY, p. 363.) La barricade de la rue Magnan, derrière la caserne du Prince-Eugène, fut défendue par des enfants, les « Pupilles de la Commune. » (*Ibid.*) Brunel, qui les commandait, y fut blessé d'une balle dans la cuisse.

également, avec le parc d'artillerie qui y était installé. Plus à droite encore le corps Douay s'était emparé de l'Imprimerie Nationale, et, nettoyant presque tout le IIIe arrondissement, s'avançait vers le boulevard du Temple, qu'il atteignit seulement à la nuit. Il poussa alors ses têtes de colonnes jusqu'au théâtre Déjazet, tandis que le général Clinchant faisait occuper les Magasins Réunis.

Ces divers mouvements avaient mis les fédérés en très fâcheuse posture. Ils étaient d'ailleurs assez peu nombreux, et notre artillerie, qui, grâce à la ligne des boulevards, avait maintenant des champs de tir avantageux, leur faisait un mal énorme. Lisbonne, leur chef occasionnel, et Vermorel, qui se promenait partout à cheval et l'écharpe rouge en sautoir, essayaient bien de les encourager et de les maintenir. Mais, quand ils furent tombés tous deux, grièvement blessés, ce fut la débandade (1). Les barricades se vidèrent d'un coup, sans qu'il fût nécessaire de les prendre d'assaut, et sur la place du Château-d'Eau, où, quelques instants plus tôt pleuvaient en ouragan des projectiles de toutes sortes, plana subitement un silence de mort. Tout à coup apparut en haut d'un tas de pavés, au coin du boulevard Voltaire, un petit vieillard en chapeau haut de forme, dont la redingote

(1) Vermorel, qui avait reçu une balle dans l'aine, mourut quelques semaines plus tard à l'hôpital militaire de Versailles, où il avait été transporté.

était barrée d'une large bande rouge. Il resta là quelques instants, immobile et seul. Puis il tomba, abattu par une décharge de mousqueterie. C'était Delescluze qui, désespéré, et ne se sentant plus « le courage de subir une nouvelle défaite après tant d'autres », comme il venait de l'écrire à sa sœur, était venu se faire tuer là, rachetant ainsi, par une fin qui commande autant de pitié que d'estime, une existence consacrée malheureusement à la poursuite de visées chimériques et d'un état social qui ne serait que la destruction de la société.

Il assistait, l'âme navrée, depuis quatre jours, à l'effondrement de tous ses espoirs, et, chose plus pénible encore à son amour-propre, il sentait que les parcelles d'autorité qu'il avait essayé de réunir entre ses mains lui échappaient définitivement, Il n'était plus obéi, plus même écouté, et son intégrité révolutionnaire elle-même ne le garantissait pas contre les plus humiliantes suspicions. Dans la matinée du 26, comme il se rendait, avec quelques autres membres de la Commune, à Vincennes, pour parlementer avec les Allemands, dont un secrétaire de M. Washburne, ambassadeur des États-Unis, lui disait qu'ils étaient prêts à s'entremettre pour obtenir un armistice, les fédérés de garde aux remparts lui avaient refusé le passage, sous prétexte que lui et ses compagnons cherchaient là un moyen de s'enfuir. C'est en rentrant, vers trois heures, de cette fâcheuse promenade, qu'il

prit la détermination d'en finir. Le vieil agitateur périssait de l'indiscipline des siens, lui qui, toute sa vie, avait prêché l'indiscipline et la révolte. Et il comprenait, trop tard, que, sans autorité, rien ne peut réussir, pas même une insurrection !

Journée du 26 mai. Massacre de la rue Haxo.

Le plan primitif du maréchal était, on s'en souvient, de refouler l'insurrection sur les hauteurs qui dominent Paris au nord-est, de cerner celles-ci et de forcer ainsi leurs occupants à mettre bas les armes. Mais les résultats de la journée du 26 n'étaient pas tels qu'on pût le poursuivre tel quel. On n'avait pu forcer ni la place de la Bastille, ni la Villette, et conséquemment les abords des Buttes-Chaumont et de Ménilmontant n'étaient pas dégagés. Le commandant en chef jugea que, dans ces conditions, il vaudrait mieux procéder à l'inverse, c'est-à-dire s'emparer d'abord, en les tournant, des hauteurs dont la possession était indispensable, puis en redescendre pour enlever successivement toutes les positions occupées par les insurgés dans la partie basse de la ville, et enfin refouler ces derniers sur les deux corps du centre, Douay et Clinchant, qui en achèveraient la destruction. C'est dans ce sens que furent donnés les ordres pour la journée du 27.

Le corps Vinoy, chargé de la prise de la place de la Bastille, s'était ébranlé dès deux heures du matin (1).

(1) Dans la nuit du 26 au 27, le commandant de Sigoyer, du 26e

Comme il ne pouvait songer à attaquer de front un emplacement aussi formidablement armé, sa manœuvre consista à le déborder par l'est ; et, conséquemment, la brigade Derroja, se portant directement à travers Bercy, jusqu'à la gare de Bel-Air, qu'elle enleva ainsi que le bastion n° 8, se rabattit ensuite sur le chemin de fer, pour attaquer la gare de Vincennes, dont elle ne vint à bout qu'avec quelques difficultés. Dans le même temps, les deux brigades La Mariouse et Langourian, déblayant le quartier situé à l'ouest du chemin de fer, s'engageaient dans le faubourg Saint-Antoine, en bousculant toutes les barricades construites dans les rues situées entre les hospices Sainte-Eugénie et des Quinze-Vingts. De son côté, la division Vergé, après avoir franchi le boulevard Beaumarchais, enlevait une à une les défenses accumulées rue de la Roquette, rue de Charonne et faubourg Saint-Antoine. La place de la Bastille était prise à revers, ses défenseurs presque tous morts ou prisonniers, et tout ce qu'il en restait fuyait à toutes jambes vers la place du Trône, poursuivi sans relâche par nos soldats, en proie à une exaspération constante, et qui ne faisaient plus de quartier à leurs farouches ennemis.

La pluie tombait à torrents. Néanmoins le général

bataillon de chasseurs, un de ceux qui avaient le plus activement contribué à sauver de l'incendie le Musée du Louvre, fut surpris, place de la Bastille, par un poste de fédérés, qui le tua. Son corps ayant été enduit de pétrole, ces sauvages y mirent le feu.

Vinoy ne voulut pas s'arrêter. Dès deux heures, il lançait la brigade La Mariouse contre la caserne de Reuilly et la barricade adjacente, qu'on ne put enlever qu'avec l'aide du canon. Il donnait en même temps l'ordre aux brigades Derroja et de Seigneurens de s'emparer de la place du Trône par un mouvement enveloppant. Celui-ci réussit complètement, vers la tombée de la nuit ; mais la place, battue par les batteries qui enfilaient le boulevard Voltaire et par celles du Père-Lachaise, était intenable, et il fallut en hâte l'évacuer. Les troupes bivouaquèrent tout à l'entrée. A l'extrême droite, la brigade Grémion avait occupé les fortifications, depuis le Point-du-Jour jusqu'à la porte de Vincennes.

Au centre de la ligne de bataille, le corps Douay, franchissant la ligne du boulevard, s'était emparé de tout le quartier compris entre cette ligne et le boulevard Richard-Lenoir. Cette conquête coûta la vie au vaillant général Leroy de Days, un héros de Saint-Privat, qui tomba, frappé d'une balle, dans la rue Saint-Sébastien. Quant au corps Clinchant, qui s'était, lui aussi, mis en mouvement dès la pointe du jour, il prit pied d'abord dans le théâtre du Prince-Impérial (1) et le cirque Napoléon, sans pouvoir malheureusement sauver de l'incendie allumé par les fédérés qu'il chassait devant lui ni la Porte-Saint-Martin, ni les Délassements-Comiques ; puis il s'établit

(1) Aujourd'hui théâtre du Château-d'Eau.

sur la berge du canal, qu'il gagna en cheminant par les maisons. Mais là il fut arrêté par le canon des hauteurs, que contre-battait insuffisammennt celui des Buttes-Montmartre. Et ce fut pour lui une journée extrêmement pénible, qu'il supporta d'ailleurs très vaillamment. Enfin, à l'extrême gauche, le corps Ladmirault débusquait les insurgés des rues Riquet, de Flandre et de Kabylie, et s'emparait de la place de la Rotonde, dont les abords (raffinerie et magasins de la Douane) étaient en feu. Après quoi il poussait la brigade Dumont jusqu'au canal Saint-Denis et aux Abattoirs généraux. C'est-à-dire que, dans la soirée, l'insurrection ne tenait plus en son pouvoir que les hauteurs du Père-Lachaise et des Buttes-Chaumont, au pied desquelles les docks de la Villette flambaient.

Devant la déroute implacable, qu'ils sentaient bien que rien ne pourrait désormais conjurer, les derniers chefs de la Commune perdaient la tête et s'en allaient à l'aventure, comme des désemparés. Quelques-uns essayaient encore de prolonger l'agonie, mais sans savoir comment, car leur autorité était depuis longtemps ruinée, et la tourbe qui s'agitait autour d'eux ne les connaissait plus. D'autres ne songeaient qu'à s'esquiver d'une bagarre qui tournait si mal. Nombre d'enragés continuaient cependant à se battre, mais pour leur compte, et en dehors de toute direction. Ils se cramponnaient aux défenses accumulées dans leur réduit suprême, traînant après eux des canons qu'il

eût été plus expédient sans aucun doute de concentrer sur quelque endroit bien choisi (1). Exaltés jusqu'au délire, épuisés de fatigue, ivres de poudre, d'eau-de-vie et de sang, ils luttaient avec un acharnement de bêtes fauves traquées. Des montagnes de pavés encombraient les rues de Belleville, où s'étaient réfugiés les plus acharnés, pêle-mêle avec des femmes hystériques et des enfants dépravés, qui faisaient le coup de feu à leurs côtés. Ceux-là ne savaient plus pourquoi ils se battaient, ni même s'ils se battaient pour quelque chose. Ils obéissaient mécaniquement à une sorte de rage inconsciente qui tendait leurs nerfs jusqu'à l'éréthisme. Et leur cohue débraillée roulait de barricade en barricade, féroce, hurlante, presque démente, comme si l'eût poussée à la mort quelque puissance diabolique, gourmande de carnage et de destruction.

Un homme essayait encore de donner à cette résistance incohérente un semblant de direction. C'était Ranvier, qui seul de ses complices gardait dans cette terrible crise un peu de sang-froid, et même de sens pratique. Comprenant fort bien que le temps des grandes phrases était passé, il s'adressait maintenant au seul sentiment de la conservation : « Citoyens du XXe arrondissement, disait-il dans une affiche, qui fut la dernière de ces manifestations inu-

(1) « Chaque barricade veut posséder sa pièce, sans s'inquiéter de voir où porte son tir. » (LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 373.)

tiles, si nous succombons, vous savez quel sort nous est réservé... Je vous demande d'exécuter fidèlement les ordres... Prêtez votre concours au XIXe arrondissement ; aidez-le à repousser l'ennemi. Là est votre sécurité... » Mais ses conseils eux-mêmes n'étaient point entendus, pas plus que l'invitation qu'il faisait à ses collègues d'aller « se battre au lieu de discuter ». Car les malheureux discutaient encore ! Ils étaient venus là une douzaine, qui avaient installé le gouvernement moribond dans la « cité de Vincennes », vaste enclos de maisons et de jardins, situé rue Haxo, tandis qu'à la mairie du XXe arrondissement, ils faisaient distribuer des vivres et de l'argent aux fédérés débandés qui arrivaient de partout. Ils étaient en train de pérorer quand survinrent douze à quinze membres du Comité Central qui réclamaient la dictature. On la leur donna, en leur adjoignant Varlin (1). Mais elle ne représentait plus qu'un vain titre, dont ceux mêmes qui s'en paraient ainsi *in extremis* connaissaient l'inanité et le néant.

Voici cependant que vers six heures du soir débouche tout à coup une troupe de forcenés qui encadrent un convoi d'otages, où se trouvent mélangés des prêtres, des gardes de Paris et quelques civils (2). En tête

(1) LISSAGARAY, p. 374.

(2) Il y avait onze ecclésiastiques, trente-cinq gendarmes ou gardes de Paris, et quatre agents de la police politique impériale. (Voir la liste exacte aux pièces justificatives.)

marche un colonel de Garde nationale, le nommé Gois, président de la Cour martiale, qui, sur l'ordre de Ferré, est allé lui-même, à la Roquette, se faire livrer les prisonniers encore écroués, et les a amenés à Ranvier. Celui-ci, qui ne sait qu'en faire, ordonne de les conduire aux remparts. Mais la foule, dont la frénésie s'exaspère à l'aspect d'une proie nouvelle, veut assouvir à toutes forces sur celle-ci sa soif de vengeance et de sang. Sans écouter les protestations de Serrailler, membre de la Commune, celles de Varlin lui-même, naguère encore un oracle, et qui maintenant est hué, elle pousse les cinquante malheureux dans l'enclos de la cité de Vincennes, ferme la grille, les range tant bien que mal contre le mur de clôture, et, au signal donné par une amazone à cheval, qui abat à coups de revolver le maréchal des logis Genty, elle commence la fusillade... Lentement, un à un, les corps s'affaissent, aux applaudissements des spectateurs du dehors... Quand il n'en reste plus un seul debout, les assassins se retirent en criant « Vive la Commune ! » Dans leur acharnement, ils ont, paraît-il, tué un des leurs, qui s'était approché pour mieux voir (1) ! A la nuit, on met pêle-mêle les cadavres dans une grande tranchée, que l'on comble à la hâte, et l'on

(1) Lorsque Gois fit le compte des cadavres, il en trouva cinquante et un. « Le cinquante et unième était probablement celui d'un fédéré qui, s'étant trop approché des victimes, avait été fusillé, dans le tas. » (GASTON DA COSTA, t. III, p. 157.)

évacue ce lieu sinistre, théâtre d'une scène de sauvagerie qui dépasse en horreur les épisodes les plus sanglants de la Révolution.

Ce jour-là, d'ailleurs, les exécutions s'accumulent. Le banquier suisse Jecker, dont on a vu plus loin l'arrestation, a été fusillé dans la matinée, non loin du champ funèbre de la cité de Vincennes. Vers huit heures et demie, six individus, au nombre desquels se trouvait un soi-disant commissaire de police, se présentèrent à la Grande Roquette et enlevèrent le prisonnier, d'abord pour le questionner sur l'affaire mexicaine, puis pour l'emmener à un carrefour situé au bout de la rue des Partants, un peu au-dessus et à gauche du cimetière du Père-Lachaise. Là, on le passa par les armes, sans autre forme de procès, après quoi on mit son chapeau, avec une étiquette portant son nom, sur sa figure (1), comme s'il se fût agi d'une exécution ordonnée par quelque Sainte-Vehme. Et de fait, c'était peut-être bien cela, car les auteurs du meurtre accompli dans de si étranges circonstances n'ont jamais été exactement identifiés. Quant au malheureux financier, dont le seul crime était d'avoir été mêlé, comme tant d'autres moins sévèrement punis, à certains tripotages de grande allure, il mourut courageusement, après avoir protesté que, de l'affaire qu'on lui reprochait, il n'avait retiré que des déboires et qu'il méritait surtout d'être plaint. Ceux

(1) LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 376.

qui prétendaient venger sur lui la moralité publique étaient, en tout cas, de bien singuliers justiciers.

Ces scènes horribles, dont l'écho, franchissant le fracas de la bataille, arrivait jusqu'aux troupes de l'ordre, désolées que leur dévouement et leur activité ne réussissent point à les empêcher, exaspéraient officiers et soldats. Avant même que ne se fût déroulé le drame de la rue Haxo, on savait ce qui s'était passé à la Roquette et avenue d'Italie. On connaissait la mort affreuse du commandant de Sigoyer et les traîtrises devant lesquelles ne reculaient pas certains insurgés, particulièrement les viragos de l'émeute. On voyait les plus beaux monuments de Paris s'écrouler dans les flammes, et les désastres s'accumuler, plus cruels et plus irréparables que tous ceux que la guerre étrangère avait causés. Ce n'était plus une révolte qu'il s'agissait de combattre, pas même une révolution qu'on voulait étouffer. C'était un déchaînement formidable de brutalité et de sauvagerie qu'il fallait endiguer au plus vite et par tous les moyens, sous peine d'assister à la destruction complète d'une grande cité, orgueil et parure de notre pays. Les ruines partout amoncelées, la mort de tant de braves soldats qui avaient échappé aux balles allemandes ou aux misères de la captivité pour venir tomber dans cette guerre fratricide, de lâches agressions, trop souvent répétées, tout cela, en suscitant des indignations justifiées et des colères implacables, rendait la répression

inexorable. L'armée de Versailles maintenant ne faisait plus de prisonniers ; les insurgés qu'elle prenait les armes à la main étaient pour la plupart impitoyablement fusillés, et cette justice sommaire ne s'exerçait, il faut bien le dire, qu'à titre de représailles, vengeresses d'atrocités sans nom. Les survivants de la Commune l'ont qualifiée de tuerie. Ils ont appelé nos soldats des massacreurs. C'est donc qu'ils veulent oublier leurs arrêts sanguinaires et des ordres tels que celui-ci, qui fut leur dernier cri de rage :

« Faire détruire immédiatement toute maison des fenêtres de laquelle on aura tiré sur la Garde nationale, et *passer par les armes tous ses habiants, s'ils ne livrent et exécutent eux-mêmes* les auteurs de ce crime.

« 4 Prairial, an 79 (24 mai, 9 h. soir).

« La Commission de la Guerre (1). »

Quand on en vient à des extrémités aussi monstrueuses, il ne faut point s'étonner si des adversaires à qui l'on oppose une telle férocité se montrent à leur tour sans pitié. Les hommes qui n'ont point reculé devant le meurtre de Chaudey, devant celui de Vaysset, devant le massacre de plus de soixante citoyens paisibles, complètement étrangers à la lutte, et déclarés otages par la seule fantaisie d'un frénétique délirant,

(1) Le fac-similé de cet ordre, envoyé à l'Imprimerie Nationale, et qui fut affiché dans Belleville et Ménilmontant, est reproduit par Gaston Da Costa (t. III, p. 143).

sont assez mal venus, en vérité, de présenter comme un assassinat indéfendable l'exécution sommaire de Millière, par exemple, que le général de Cissey fit fusiller, dans la matinée du 26, sur les marches du Panthéon. La guerre civile entraîne toujours après elle de terribles conséquences. Mais de celle-ci demeurent uniquement responsables ceux qui l'ont déchaînée, pour la satisfaction de leurs passions et de leurs haines, ou pour imposer par la violence un régime révolutionnaire dont ils voudraient être les bénéficiaires, sinon les uniques profiteurs.

urnée *u 27.*

Revenons maintenant aux opérations militaires. On a vu plus haut que, dans la soirée du 26, l'armée de l'ordre était disposée sur une demi-circonférence s'appuyant aux deux portes de Vincennes et du canal de l'Ourcq, en passant par la rue du Faubourg-Saint-Antoine, le boulevard Richard-Lenoir, le canal Saint-Martin, et le bassin de la Villette. Quant aux insurgés, ils ne tenaient plus que les hauteurs du Père-Lachaise et de Ménilmontant. Leur artillerie, encore que beaucoup moins redoutable maintenant, était toujours cependant assez gênante. Mais nos batteries de Montmartre, désormais en mesure de la contre-battre efficacement, pouvaient en même temps préparer l'attaque suprême qui allait avoir lieu (1).

(1) *Rapport officiel*, p. 37.

L'ordre d'opérations pour la journée était le suivant : les deux corps Douay et Clinchant garderaient leurs positions de la veille et se tiendraient prêts à recevoir les insurgés refoulés sur eux. Le corps Ladmirault et l'armée de réserve attaqueraient les hauteurs en les débordant par l'est. A cet effet, les troupes devaient opérer au préalable leur jonction tout près de la porte des Lilas, sur le plateau culminant qui est l'origine des deux contreforts encore occupés par les fédérés. De là elles se porteraient toutes ensemble à l'assaut (1).

En conséquence, dès six heures du matin, la division Grenier, aile gauche du Ier corps, franchit le canal de l'Ourcq et s'empara successivement des bastions compris entre le canal et la porte des Prés-Saint-Gervais. En même temps, elle débusquait l'adversaire de la rue de Flandre et de l'église Saint-Jacques. Des batteries, installées dans les bastions conquis, ouvrirent contre les hauteurs un feu violent, tandis que l'infanterie, en attendant de pouvoir déboucher, entretenait une fusillade nourrie avec les fédérés embusqués dans Belleville, et leur faisait subir de grandes pertes.

Plus à l'ouest, la division Montaudon s'était, elle aussi, ébranlée, mais assez tardivement. L'artillerie insurgée gênait ses déploiements et il lui avait fallu attendre que la nôtre eût conquis la supériorité.

(1) *Ibid.*, p. 38.

A onze heures cependant, la brigade Dumont s'emparait de la Rotonde, balayait la rue d'Allemagne et la rue de Meaux, tandis que la brigade Lefebvre, passant le canal, enlevait très brillamment deux barricades et atteignait le boulevard de la Villette par les rues Grange-aux-Belles, Vicq-d'Azir et de la Chopinette. A six heures du soir, les Buttes-Chaumont, complètement enveloppées et canonnées de tout le rempart, étaient emportées dans une vigoureuse attaque concentrique. Le régiment étranger y plantait le drapeau tricolore, et l'artillerie mettait la main sur un parc considérable réuni en cet endroit, ainsi que sur les munitions qu'il contenait.

Pendant ce temps, l'armée de réserve, qui opérait plus au sud, s'était heurtée à une résistance désespérée. La brigade de La Mariouse, avançant le long des remparts, gagnait bien un peu de terrain en avant jusqu'à la porte de Bagnolet, et la brigade de Seigneurens réussissait à déblayer la rue de Puebla ; mais, quand cette dernière brigade arriva au Père-Lachaise, il lui fallut faire appel aux réserves pour ne pas être repoussée ; ce n'est qu'avec beaucoup de peine et des pertes sensibles qu'elle parvint à s'emparer de ce formidable réduit. Comme, d'autre part, la brigade de Langourian, qui, en arrière, procédait au désarmement des quartiers adjacents, avait remonté jusqu'à la place du Trône, elle se trouva tout à coup en butte au tir meurtrier des batteries installées

place Voltaire. On dut contre-battre vigoureusement celles-ci avant de songer à marcher plus avant.

Quant aux corps Douay et Clinchant, ils se bornaient, suivant leurs instructions, à occuper solidement leurs emplacements le long du boulevard Richard-Lenoir et du canal Saint-Martin, et à enfiler par leurs canons les avenues directement placées devant eux. De la place de la Bastille, on criblait de projectiles la mairie du XIe arrondissement et l'église Saint-Ambroise. Mais une barricade, placée au croisement des deux rues Sedaine et Popincourt, défiait tous les efforts. Là, Genton, Fortin, les tristes héros du drame de la Roquette, combattaient avec une fureur de désespérés. Ils ne quittèrent la partie que le 28, assez avant dans la nuit.

En dehors de cet incident et de quelques autres semblables, c'était partout la déroute complète, absolue, irrémédiable. Plus de chef nulle part, tous ceux de la première heure étant ou tués ou disparus. Il y avait cependant encore, rue Haxo, cinq ou six membres de la Commune : Ferré, Varlin, Trinquet, Jourde, Ranvier, mais tellement abattus et anéantis que c'était comme s'ils n'eussent pas existé. Autour d'eux, on ne voyait que désarroi et anarchie, des blessés ramenés de partout et qui agonisaient sans soins, des êtres furieux, menaçants, déchargeant leurs armes au hasard, et se blessant souvent les uns les autres ; des femmes échevelées, comme cette canti-

nière des *Vengeurs de Flourens*, qui jurait en appelant ses hommes « d'un hurlement de louve blessée », un mouchoir autour de son front saignant (1). Aux lueurs de l'incendie de la Villette, on essayait encore d'amonceler des pavés, des tonneaux, des voitures brisées, pour encercler le réduit où quelques centaines d'énergumènes étaient venus s'enfermer. Mais rien ne pouvait plus retarder l'heure inexorable de l'extermination, dont le glas, retentissant dans l'horreur d'une nuit ténébreuse et trempée de pluie, était ponctué à de longs intervalles par le sourd grondement du canon. Les meneurs de cette affreuse révolte, qui n'avaient pas encore trouvé le salut dans la fuite, ne pouvaient donc plus conserver aucun espoir. Quant à l'armée de l'ordre, elle comprenait, elle aussi, que la fin du carnage approchait ; mais elle sentait en même temps qu'un suprême et vigoureux effort était encore nécessaire pour réduire à merci ces quelques enragés. Et, malgré l'épuisement qui résultait pour elle de six jours de combats et de misères, elle gardait intacte son énergie pour un assaut qui devait être le dernier.

Journée du 28. Les derniers otages.

L'insurrection, acculée à ce que les intransigeants du temps de l'Empire appelaient le mont Aventin de la République, ne tenaient plus qu'un étroit espace de terrain. Il s'agissait de les y cerner définitivement pour les forcer à déposer les armes.

(1) LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 380.

Dès quatre heures du matin, la brigade de La Mariouse, continuant sa marche par les fortifications, poussa jusqu'à la porte de Romainville et la rue Haxo, où elle captura 2 000 fédérés ainsi qu'un important matériel d'artillerie. La brigade Derroja, remontant le boulevard de Charonne, nettoya le quartier de Ménilmontant et occupa la place Puebla. A sa droite, la brigade de Langourian, suivant l'avenue Philippe-Auguste, vint envelopper la prison de la Roquette, où étaient encore enfermés 169 otages, qu'elle délivra. Quelques-uns, malheureusement, ne l'avaient pas attendue. Trois ecclésiastiques, Mgr Surat, grand-vicaire du diocèse de Paris, les abbés Bécourt, curé de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, et Houillier, missionnaire, enfin un M. Chaulier, arrêté on ne sait pourquoi, sortirent dès qu'ils virent la prison abandonnée par les fédérés, et se dirigèrent vers la rue de Charonne, où, ayant été reconnus, ils furent immédiatement mis à mort. Tandis que s'accomplissait ce drame, la brigade de Langourian descendait vers l'ouest et arrivait assez à temps pour sauver de la destruction l'église Saint-Ambroise, pleine de poudres auxquelles des fils électriques étaient près de mettre le feu. Elle joignit ensuite le corps Douay sur le boulevard Richard-Lenoir.

La division Faron ayant fait sa jonction au bastion 19 avec le corps Ladmirault, venu par le boulevard Serrurier, ces troupes se rabattirent alors vers l'ouest,

déblayèrent les rues du Bois, des Prés-Saint-Gervais, la place des Fêtes, s'emparèrent de l'église de Belleville, de la rue de Paris, et poussèrent jusqu'à l'hôpital Saint-Louis et à la jonction du faubourg du Temple, dont la barricade fut emportée. Il était trois heures de l'après-midi. La dernière résistance de l'émeute venait d'être vaincue. Ce qui restait des fédérés était obligé de se rendre, car, en vertu d'une convention passée avec le prince de Saxe, les Allemands avaient avancé leurs avant-postes de façon à interdire le passage à toute troupe armée qui tenterait de sortir de Paris. Varlin, arrêté rue Montmartre sur le signalement d'un prêtre qu'il avait fait incarcérer naguère, fut passé par les armes au lieu même où avaient été assassinés les généraux Lecomte et Clément Thomas.

Cependant le fort de Vincennes tenait encore. On y avait des intelligences (1), et l'on pensait qu'il ne résisterait que pour la forme, d'autant plus que les Allemands le serraient de fort près. Il était commandé par un lieutenant-colonel fédéré, nommé Faltot, qui avait sous ses ordres environ 400 hommes et disposait de moyens d'action très importants. Les fédérés espéraient intimider par là les officiers de l'armée régulière, qui les sommaient de se rendre. Ils prétendaient poser des conditions. Ils durent cependant, après quelques pourparlers, se rendre à merci le lundi 29. Comme dans leurs rangs se trouvaient quelques indi-

(1) Général Vinoy, l'*Armistice et la Commune*, p. 345.

vidus spécialement recherchés ou déserteurs de l'armée, on institua sur-le-champ une cour martiale qui les jugea et en fit fusiller neuf dans les fossés. Un dixième, nommé Merlet, qui avait préparé des fils électriques pour faire sauter le fort, se tua d'un coup de revolver au moment où on allait l'arrêter (1).

Les pertes.

L'insurrection était vaincue, et, dès le 28 au soir, le maréchal de Mac-Mahon l'avait annoncé en ces termes aux Parisiens, tandis que l'heureuse nouvelle se répandait dans la France entière.

« Habitants de Paris !

« L'armée de la France est venue vous sauver. Paris est délivré. Nos soldats ont enlevé, à quatre heures, les dernières positions occupées par les insurgés.

« Aujourd'hui la lutte est terminée ; l'ordre, le travail, et la sécurité vont renaître.

« Maréchal de MAC-MAHON, duc de Magenta. »

Ce qu'il ne disait pas, c'est combien cette lutte avait été pénible et meurtrière, surtout dans les huit jours de combat de rues. Car, malgré les précautions prises, malgré le souci qu'on avait eu de n'aborder de front les défenses de l'adversaire que quand il était impos-

(1) On trouva dans le fort un matériel considérable, 400 000 cartouches et des vivres en abondance. On y saisit 170 chevaux appartenant à l'Etat et 30 qui avaient été pris par réquisition à la Compagnie des Omnibus ; 24 lui furent rendus aussitôt.

sible de faire autrement, et de tourner presque toujours leurs positions, même en cheminant à travers les maisons, certaines attaques obligatoires avaient cependant coûté fort cher. Quant aux fatigues et aux privations supportées si courageusement par les officiers et les soldats au cours de ces sept journées de crise, elles atteignaient réellement la limite de ce que les forces humaines peuvent endurer. Il est admirable que cette armée, qui vivait au hasard de distributions irrégulières et sommaires, qui chaque nuit couchait en plein air et tout le jour marchait ou combattait sans repos, sans répit, sans trêve de périls, de trahisons ni d'embûches, ait conservé intactes jusqu'à la fin la même vigueur, la même discipline, la même énergie. Il n'y eut nulle part de défaillance. Il n'y eut jamais d'indécision ni de fléchissement. Nos soldats, dans l'accomplissement de leur douloureuse besogne, furent toujours obéissants, intrépides et fidèles. Et souvent même, au milieu des rigueurs d'une répression trop hâtive pour être toujours mesurée, ils ont su entendre la voix de l'humanité. Des femmes, des enfants ont été épargnés, malgré leur participation manifeste à la bataille, malgré l'indignation légitime que suscitaient dans les cœurs la vue de Paris en flammes et les horreurs d'une lutte sans merci. Les guerres civiles sont féroces. Elles entraînent après elles des représailles déplorables et des violences qu'on regrette, une fois éteinte la fureur de l'action. Beaucoup de celles-ci,

d'ailleurs, ne sont autre chose qu'une garantie de sécurité personnelle. Elles résultent de l'obligation où l'on se trouve parfois de tuer pour ne pas être tué. La terrible semaine qui va du 21 au 28 mai 1871 en a vu de lamentables. Mais, quand on accuse des soldats français de barbarie parce que, surtout dans les derniers jours, ils ont traité sans miséricorde leurs farouches adversaires, on oublie que le sang-froid est difficile à garder devant des gens qui n'épargnent plus rien ni personne, et qu'à l'égard de ceux qui délibérément foulent aux pieds toutes les lois humaines, il ne peut plus y avoir ni ménagements ni pitié.

Les pertes subies par l'armée de Versailles étaient très importantes. 83 officiers tués, dont 3 généraux, 430 blessés, 794 hommes tués et 6024 blessés, plus 183 disparus, tel fut le bilan funèbre de ces deux mois de lutte implacable. Du côté des insurgés, on ne connaît point le nombre des victimes, même approximativement. Les passions ici ont tellement dénaturé la réalité qu'il est impossible de donner la moindre précision. On a parlé de 30 000 fédérés, même de 40 000, tués sur les barricades ou fusillés sans jugement (1). Cela sent l'exagération manifeste, surtout si, comme l'affirment les écrivains communalistes,

(1) Lissagaray (p. 382) parle seulement de 3 000 tués ou blessés dans le combat des rues. Mais Gaston Da Costa se livre à un calcul fort compliqué pour démontrer, qu'avec les fusillades, il faut dire 40 000 (t. III, p. 123).

il n'y a jamais eu de leur côté plus de 30 000 hommes sous les armes. C'est un fait manifeste que les exécutions ont continué, même après la cessation des hostilités ; celle du Dr Tony-Moilin, condamné à mort par la cour martiale du Luxembourg, et fusillé le 29 mai, suffit à le prouver. Mais elles furent, quoi qu'en aient dit ceux qui ont pris à tâche de flétrir leurs vainqueurs, peu nombreuses, et restreintes à des personnalités dûment convaincues d'avoir pris une part active au mouvement insurrectionnel. Que dans le trouble d'une pareille heure il y en ait eu quelques-unes de trop précipitées, peut-être même d'injustes, on ne peut malheureusement le nier. Quand d'aussi effroyables convulsions ont secoué tout un peuple, l'apaisement ne peut leur succéder d'un coup, et il en est d'elles comme de ces cataclysmes qui passent, laissant derrière eux l'atmosphère ébranlée pour longtemps. Dans Paris brûlé, saccagé, presque détruit, et où, parmi les ruines amoncelées, erraient encore, à la recherche d'un asile qui leur permît d'esquiver des responsabilités inexpiables, tant de criminels indignes de pardon, on a pu confondre parfois avec eux les irresponsables qu'ils avaient entraînés à leur suite, pour après les abandonner lâchement. De telles erreurs sont regrettables, mais il est malheureusement impossible de les éviter, parce que, dans la tragique horreur des discordes civiles, il n'est personne qui garde complètement sa raison.

Parmi les chefs de l'insurrection, beaucoup avaient pu échapper par la fuite au juste châtiment qui les attendait. Un seul, Delescluze, était mort sur les barricades ; deux autres, Rigault et Varlin, avaient été fusillés. Un quatrième, Vermorel, très grièvement blessé, était prisonnier. Sur les 70 membres de la Commune, on en captura en tout 27, avec 45 membres du Comité central. Enfin l'armée de Versailles s'empara de 1 500 pièces de canon, de plus de 400 000 fusils et d'une quantité énorme de munitions. L'émeute, on le voit, était armée jusqu'aux dents.

CHAPITRE VIII

LA RÉPRESSION

« L'expiation sera complète, avait dit M. Thiers. Elle aura lieu au nom des lois, par les lois, avec les lois. » C'est en effet devant la juridiction légale des conseils de guerre, seuls appelés, en raison de l'état de siège, à connaître des faits insurrectionnels, que furent traduits les milliers de captifs qui, dans les prisons de Versailles ou sur les pontons des ports, attendaient leur jugement.

Au cours de la bataille, et, plus tard, pendant les perquisitions faites pour reprendre les armes de la Garde nationale, on avait capturé près de 40 000 individus. On en aurait capturé bien davantage, si l'on avait tenu compte des dénonciations, cette plaie hideuse des époques troublées, qui furent, dit-on, au nombre de près de 400 000 (1). Une première enquête, faite à Cherbourg et à Brest, fit libérer tout de suite 10 000 à 12 000 détenus, sur qui ne pesait aucune

(1) Lissagaray parle de 399 823, chiffre officiel, dit-il ; sur ce nombre, une vingtaine au plus étaient signées (p. 404).

charge grave (1). Quant aux autres, on les transféra dans des locaux aménagés à Versailles et aux alentours ; puis on institua vingt-deux conseils de guerre, qui fonctionnèrent sans interruption pendant plus de trois ans.

C'était un défilé vraiment lamentable que celui de ces convois d'hommes déguenillés, souillés de sang et de boue, qui traversaient les avenues de la vieille cité royale, sous l'escorte de cavaliers, toujours prêts à réprimer sévèrement le moindre acte d'insubordination ou de révolte. Des femmes échevelées, pantelantes, couvertes de sueur, s'y trouvaient mêlées souvent. Des enfants suivaient, traînant la jambe. Et quand la horde piteuse débouchait, après une marche de près de 20 kilomètres dans la chaleur et la poussière, la population se ruait à sa rencontre, pour l'accueillir par des huées, des injures, même des coups. Triste et désolant spectacle, bien fait pour inspirer l'horreur de ces luttes sauvages, qui finissent par obnubiler, dans les esprits les plus calmes d'ordinaire, jusqu'au sentiment naturel des convenances et de l'humanité.

Bientôt les locaux qu'on avait aménagés pour recevoir les captifs furent bondés (2). Les caves des Grandes-Écuries, les docks de Satory, l'orangerie

(1) *Notes et souvenirs* de M. Thiers, p. 179.

(2) Les chiffres officiels, fournis par l'*Enquête sur le 18 mars*, sont les suivants : 38 568 prisonniers, dont 1058 femmes et 651 enfants. Ces derniers avaient entre sept et treize ans.

du Château, les manèges de Saint-Cyr, des hangars disponibles à Saint-Cloud, Villeneuve-l'Étang, Rueil, etc., regorgèrent d'une population entassée, compacte, pressée, qui campait sur de la paille moisie et avait à peine l'air nécessaire pour respirer. Il importait de ne point retarder la comparution de tous ces malheureux devant la justice, sous peine de provoquer quelque grave épidémie. Dès le 7 août, l'appareil judiciaire commença donc à fonctionner, et dix-sept des principaux acteurs de la révolution vinrent rendre leurs comptes redoutables devant un conseil de guerre, siégeant à Versailles, dans le manège des Petites-Écuries.

Ils furent presque tous pitoyables. Ces hommes qui, froidement, méthodiquement, cyniquement, avaient déchaîné sur la France la plus formidable insurrection qu'enregistre son histoire ; ces hommes dont les mains étaient encore teintes du sang qu'elles avaient fait verser, quand elles ne l'avaient pas versé elles-mêmes, et qui avaient provoqué ou commis une série monstrueuse de meurtres, d'incendies et de vols, ces hommes eurent, à quelques exceptions près, la piteuse attitude qu'ont les piliers de la correctionenlle, quand ils ont été pris sur le fait. On vit Urbain, qui avait poussé au décret sur les otages, protester de son « indignation » contre les forfaits de la Commune ; Régère, ancien membre du Comité de Salut public, parler des hommes « ivres de sang et de vin » dont naguère encore il

faisait ses soldats ; Lullier se vanter de ses trahisons et s'en faire une sorte de paravent ; Rastoul, répudier toute solidarité avec ses collègues ; enfin Courbet chercher des excuses impossibles dans une confusion de mots et des arguties de grammairien. Au milieu de cette lâcheté générale, il n'y eut guère que le cordonnier Trinquet et son complice Ferré qui eurent jusqu'au bout le courage de leurs sanglantes opinions. « Membre de la Commune, s'écria ce dernier, je suis entre les mains de ses vainqueurs. Ils veulent ma tête, qu'ils la prennent ! » Ils la prirent en effet, et jamais, on peut le dire, condamnation capitale ne fut plus complètement justifiée. Mais il faut convenir que, si l'absolution de ses crimes n'eût pas été un défi à la morale éternelle, l'attitude de Ferré, en cette heure dramatique, la lui aurait méritée davantage qu'aux autres leurs palinodies et leurs déplorables supplications.

Quoi qu'il en soit, après vingt-sept jours d'audience, le conseil prononça, le 2 septembre, deux condamnations à mort, celles de Ferré et de Lullier (1). Il punit des travaux forcés à perpétuité Urbain et Trinquet ; de la déportation dans une enceinte fortifiée : Assi, Billioray, Champy, Régère, Paschal Grousset, Verdure et Férat ; à la déportation simple, Jourde et Rastoul ; à six mois de prison, Courbet (2) et à trois

(1) Peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

(2) Courbet fut en outre condamné au paiement à l'Etat des frais nécessités par la reconstruction de la colonne Vendôme.

mois, Clément. Enfin, il acquitta Parent et Descamps. La sévérité d'un tel jugement n'était certainement point excessive. Elle frappait quelques coupables, mais ne les frappait pas tous. Elle punissait même d'une peine légère des hommes qui avaient pris une part effective aux délibérations et aux actes du gouvernement insurrectionnel. Elle ne fut, pour les survivants de la Commune, ni un exemple ni une leçon.

D'ailleurs, les jugements des conseils de guerre n'étaient point exécutables sans appel ni recours. Une loi du 17 juin avait fixé les délais de revision impartis aux condamnés, et institué une commission des grâces, prise dans le sein de l'Assemblée nationale et élue par elle, qui devait donner un avis impératif. Composée de quinze membres, et présidée par M. Martel, elle eut à se prononcer sur 170 condamnations à mort (1), dont elle laissa exécuter 26. Dans ce chiffre figurent celles de Gaston Crémieux et de deux soldats fusillés à Marseille pour leur participation à l'insurrection dont cette ville fut le théâtre, comme on le verra plus loin. Les autres portaient toutes sur des criminels de droit commun, coupables d'assassinats ou d'incendies, et dont les plus notoires furent, avec Ferré : Genton, Sérizier, François, l'ancien directeur de la Roquette, Lolive, etc., ou sur des militaires qui, comme Rossel et Bourgeois, avaient déserté à l'ennemi. L'histoire n'a

(1) Huit femmes furent condamnées à mort, mais aucune ne fut exécutée.

point à retenir les noms de ces misérables ou de ces fous. Il nous suffira de dire, pour donner le bilan global de la répression, que le total des condamnations prononcées jusqu'au 1er janvier 1875, y compris le bannissement, la simple amende ou la détention d'enfants dans une maison de correction, se monta à 13 450, dont 3 115 par contumace. Dans le nombre des condamnés figurent 157 femmes et 62 enfants.

Ces chiffres sont ceux que donne le *Rapport officiel* publié par le ministère de la Guerre sur les opérations de la justice militaire (1). Il convient, pour être complet, d'y ajouter environ 250 condamnations plus ou moins sévères, que prononcèrent des juridictions civiles (2) ou étrangères à la 1re division militaire, et qui font monter à 13 700 le nombre total des jugements portant peine afflictive ou infamante. La plus grande partie des condamnés fut transportée en Nouvelle-Calédonie ; ceux aux travaux forcés, dans l'île Nou (3) ; ceux à la déportation dans une enceinte fortifiée, à la presqu'île Ducos ; enfin ceux qui subissaient la déportation simple, à l'île des Pins. Chose digne de remarque, dans ce tableau si considérable, figurent seulement

(1) Ce rapport mentionne que 1 179 insurgés sont morts dans les prisons et que 22 326 ont été mis directement en liberté. Il y eut 396 condamnés étrangers.

(2) Les accusés relevaient des cours d'assises ou des tribunaux correctionnels dans les départements où l'état de siège n'était pas proclamé.

(3) Au nombre de 278.

29 membres de la Commune, 49 du Comité central et 225 individus ayant rempli des emplois d'officiers supérieurs dans les bataillons fédérés. Le reste n'était que du fretin.

Ainsi, parmi les plus coupables et surtout les moins excusables, beaucoup avaient pu se soustraire à la justice. Ils vivaient tranquillement à l'étranger, où ils arguaient de leur qualité de réfugiés politiques pour se procurer, avec quelquefois des sympathies pas toujours justifiées, certaines facilités d'existence qu'ils étaient tous loin de mériter également. Et pendant ce temps, de malheureux comparses, des hommes qu'avait démentalisés l'évocation mensongère d'une cité future où devait régner en souverain le prolétariat régénéré, ou bien qui s'étaient jetés dans la bagarre par aveuglement, par inconscience, quelquefois simplement parce qu'ils y trouvaient du pain, expiaient à trois mille lieues de France leur crédulité, leurs erreurs et leur misère. Il faut bien le reconnaître, beaucoup de fédérés, même parmi ceux qui furent les plus acharnés dans la lutte, n'étaient ni des scélérats ni des sauvages, mais plutôt des égarés. A peine sortis de l'excitation du siège, ils étaient tombés dans une autre plus violente encore, que le contact d'anarchistes incorrigibles avait bientôt poussée jusqu'au délire. On leur avait montré dans le gouvernement un épouvantail, dans les intentions de l'Assemblée nationale une menace directe contre tous leurs droits acquis ou revendiqués, dans M. Thiers le

fourrier d'une prochaine restauration monarchique. On leur dénonçait comme un attentat formel la reprise par l'État des canons du siège, de ces canons dont beaucoup avaient été achetés par souscription publique et qu'ils croyaient leur propriété. On tendait ainsi jusqu'à les rompre leurs nerfs, hyperesthésiés déjà par tous les excès que l'oisiveté traîne à sa suite, et tandis qu'au lieu de calmer les esprits, des fauteurs de désordre s'appliquaient à les surexciter davantage, une Assemblée soupçonneuse, méfiante et délibérément hostile à Paris, lieu d'éclosion de toutes les révolutions passées, votait des lois maladroites qui achevaient de les exaspérer.

Que l'on ajoute à cela la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité de se procurer du travail dans une ville qui n'avait plus d'industrie, l'attrait d'une solde nourricière que donnait le gouvernement insurrectionnel, tandis que le gouvernement régulier la supprimait, enfin l'agitation fébrile produite par l'existence surchauffée des remparts ou de la tranchée, et l'on comprendra pourquoi tant d'hommes se sont battus pour la Commune, qui ont ignoré jusqu'au bout ce qu'elle voulait, ce qu'elle cherchait, ce qu'elle était. Ces hommes, il eût été juste, humain et surtout politique de ne point les confondre avec ceux qui les avaient entraînés. Une fois la lutte terminée, et finies les exécutions implacables qui en étaient l'accompagnement fatal, il convenait de faire une large sélection entre les respon-

sabilités encourues, de mesurer les fautes, non point aux actions elles-mêmes, mais plutôt aux intentions, et, à l'égard de ceux qui n'avaient été qu'un troupeau aux mains des mauvais bergers, de faire très amplement œuvre de miséricorde. On eût peut-être ainsi acheté l'apaisement au prix d'un pardon dont seuls eussent été impitoyablement exclus, sans être plaints par personne, les frénétiques, les incorrigibles et les scélérats.

Mais M. Thiers avait de son rôle de justicier une conception tout autre. L'idée de transporter en masse, dans quelque colonie lointaine, les 25.000 ou 30.000 prisonniers qu'il détenait et dont, pour beaucoup, la culpabilité n'était pas démontrée, lui vint même un instant (1). Il ne s'y arrêta heureusement pas, ne voulant pas provoquer une loi d'exception (2). Mais il refusa également de se rallier à la proposition très sage que fit M. de Pressensé au mois de décembre 1871, et qui tendait à « amnistier les individus poursuivis ou condamnés à la suite de l'insurrection, qui n'avaient pas dépassé le grade de sous-officier et qui n'étaient accusés ou convaincus d'aucun crime de droit commun ».

(1) « On ne pouvait les amnistier ; c'eût été défier la conscience humaine, puisque sans doute dans le nombre se trouvaient les auteurs du massacre des otages. A défaut de l'amnistie, il n'y avait que deux partis à prendre à leur égard : les transporter en masse, sans jugement, dans quelque colonie lointaine, ou les juger tous, un à un. » (*Notes et souvenirs* de M. THIERS, p. 180.)

(2) *Ibid.*

Il laissa la justice militaire faire son œuvre, et celle-ci consista à appliquer inexorablement la loi.

Or la loi n'avait pas prévu des convulsions à ce point formidables, ni de pareils écarts dans l'échelle des culpabilités. Elle n'édictait, en dehors du droit commun, que deux sortes de peines : la déportation simple et la déportation dans une enceinte fortifiée.

Tout individu convaincu d'avoir pris à l'émeute une part quelconque, même exclusivement militaire, même dégagée de tout fait aggravant; tout garde national inconscient, miséreux ou enrôlé de force, encourait nécessairement l'une ou l'autre, suivant les circonstances de son arrestation. Mais les membres de la Commune ou du Comité central sur qui ne tombait point une accusation de complicité matérielle à un crime ou à un délit qualifié ne risquaient pas davantage, bien que leur responsabilité morale fût autrement grave. En sorte qu'ici, ce qui était l'expression légale de la justice touchait presque à l'iniquité.

Cette anomalie n'est point imputable aux conseils de guerre. Ils ont fait leur devoir, qui était de juger les actes et de les punir conformément à la loi. Ils l'ont fait souvent même avec une grande modération. Mais ils ne pouvaient qu'acquitter ou condamner à une peine perpétuelle (1), et, bon gré mal gré, ils ont

(1) Il est impossible de ne pas rappeler que certains délits de droit

transporté au fond de l'Océanie des milliers d'individus non point complètement innocents, certes, mais dont la faute, parfois vénielle, ne comportait point l'énormité d'un pareil châtiment.

Ainsi la crise, qui aurait pu être apaisée par une mansuétude que l'inexorable punition des vrais coupables n'eût pas laissé taxer de faiblesse, s'est perpétuée dans la colère et la fureur. L'agitation a continué, et les ferments révolutionnaires, qu'on avait cru détruire à jamais, ont poursuivi dans l'ombre leur travail de dissociation nationale. Peut-être même que le mal dont nous souffrons aujourd'hui n'est autre chose qu'une conséquence directe de ces lents et persévérants efforts.

L'expiation avait été trop absolue pour être durable. Les derniers condamnés des conseils de guerre n'étaient pas encore en route pour Nouméa que déjà se posait la question d'une amnistie générale. Elle donna lieu plus tard à des débats irritants et prolongés.

Il fallut cependant un jour la résoudre, et dans son sens le plus étendu, si bien que, neuf années à peine après la monstrueuse aventure du 18 mars,

commun étaient, de par la loi elle-même, beaucoup moins sévèrement punis que la simple présence dans un bataillon fédéré. Tel commissaire de police de la Commune, par exemple, tel juge de paix ou directeur d'un service public, pouvait fort bien s'en tirer avec quelques mois de prison, tandis que le fait d'avoir figuré sur les contrôles d'une troupe armée valait la Calédonie, ou rien.

on vit revenir, triomphants et toujours irréductibles, la plupart de ceux qui l'avaient provoquée.

Ils gardaient au cœur, avec l'espoir de la vengeance, la haine inextinguible de l'ordre social qui les avait vaincus.

CHAPITRE IX

LA COMMUNE EN PROVINCE.

L'histoire de cette douloureuse époque serait incomplète si elle passait sous silence les événements dont furent le théâtre certaines villes de province, qui, en imitation de la capitale, avaient essayé de s'ériger en petits gouvernements indépendants. Paris a toujours exercé sur le reste du territoire français une influence en quelque sorte magnétique, et donné le signal de tous les mouvements généreux, imprudents ou funestes, qui ont agité le pays. Quand, le 18 mars, il sauta sur ses armes, son geste provoqua dans les milieux populaires une manière de commotion électrique, dont tressaillirent les grandes cités. Et l'on vit alors se produire, en des points très distants les uns des autres, une émotion subite, spontanée et violente, qui était comme le contre-coup de celle de la grande ville. Les effets en furent heureusement moins terribles. On va voir qu'ils allèrent cependant parfois jusqu'à l'effusion du sang.

L'agitation à Lyon et à Saint-Étienne.

C'est Lyon qui, d'abord, sembla devoir être entraîné par l'exemple. Quand, le 16 mars au matin, y arrivèrent les premières nouvelles de l'insurrection parisienne, une grande animation, qui montrait bien qu'entre l'Assemblée nationale et le Comité central la populace avait déjà pris son parti, agita les quartiers excentriques et provoqua des manifestations inquiétantes. Le préfet Valentin, qui était un homme d'énergie et de vigueur, — il l'avait suffisamment montré à Strasbourg (1), — prit aussitôt des mesures précautionnelles et interdit la vente des journaux. Mais la garde nationale déjà s'agitait. Elle réclamait, comme celle de Paris, l'autonomie municipale ; elle parlait de se fédérer. Et le 22, malgré les efforts du maire Hénon (2) pour la ramener au devoir, elle se mutinait, aux cris de : « Vive la Commune ! A bas Versailles ! » En même temps s'installait à l'hôtel de ville une commission municipale, dont le premier acte était de mander le préfet, puis de le faire arrêter, après qu'il eut déclaré très fermement qu'il défendrait jusqu'au bout le gouvernement régulier. Après quoi elle proclamait la Commune, destituait M. Valentin, nommait Ricciotti Garibaldi au commandement en chef de la garde nationale et arborait le drapeau rouge sur le fronton du monument.

(1) Voir notre *Histoire générale de la guerre de* 1870-71, IIIe partie : le siège de Strasbourg.

(2) Hénon était un des membres du fameux groupe des Cinq, au Corps législatif de l'Empire.

Mais ici comme ailleurs, on en vint bien vite aux parlotes et aux proclamations. Et dès lors ce fut la confusion. La Commission avait bien entouré l'hôtel de ville de canons, de barricades et de piles d'obus, mais elle laissait en même temps ses bataillons fidèles se disperser pour courir les cabarets. Elle laissait, chose plus étrange, le conseil municipal régulier s'assembler tout à côté d'elle, dans le cabinet du maire. Et, pendant ce temps, le général Crouzat réunissait les forces dont il pouvait disposer, tandis qu'un des héros de la défense des Vosges, le colonel Bourras, nommé par M. Hénon commandant supérieur des gardes nationales, groupait dans sa main les officiers et les hommes restés obéissants à la loi. Devant la menace d'un confit imminent, la Commission perdait la tête et demandait à parlementer. En vain, trois délégués parisiens, Amouroux, plus tard membre de la Commune, et deux membres du Comité central, qui venaient d'arriver, essayaient-ils de réchauffer son zèle et de ranimer son ardeur expirante. Ils ne purent empêcher sa dispersion, activée d'ailleurs par l'attitude énergique de la municipalité. Et dans la nuit du 24 ou 25, cette aventure tragi-comique prit fin, en sombrant dans le ridicule. Quant à ses promoteurs, ils payèrent plus tard leur accès de fièvre chaude de trente-deux condamnations, la plupart à la déportation.

Beaucoup plus graves furent les événements de Saint-Étienne. L'élément révolutionnaire, très ardent

et très puissant dans cette ville, n'avait pas cessé, depuis le 31 octobre, de fermenter. Quand survint le 18 mars, l'occasion parut excellente aux amateurs de désordre pour provoquer une agitation anarchiste, et ils n'eurent garde de la laisser échapper. Le jour même où s'évanouissait la pseudo-commune de Lyon, ils essayèrent d'en constituer une à Saint-Étienne, plus solide et surtout mieux armée. Peu s'en fallut qu'ils ne réussissent,

Le 24 donc, après une journée fort agitée, deux colonnes d'ouvriers ou gardes nationaux, que dirigeaient les membres du club révolutionnaire, se présentaient à dix heures du soir devant les grilles de l'hôtel de ville, tenues fermées par ordre du préfet nouvellement nommé, M. de l'Espée, qui venait d'arriver. Elles réclamaient à grands cris la Commune et menaçaient d'enfoncer la barrière, qui seule les empêchait de pénétrer dans le monument où sans doute elles l'auraient proclamée. Elles restèrent là jusqu'au matin, hurlant, menaçant, trépignant. Enfin, de guerre lasse, le maire consentit, vers sept heures, à annoncer qu'il consulterait ses administrés par un plébiscite et, sur cette assurance, la foule se dispersa.

Mais le préfet n'était pas homme à ratifier une convention ainsi arrachée par la violence. Il déclara d'abord qu'il ne la reconnaissait pas, puis, prévoyant que de sa décision allait probablement renaître le désordre, il fit battre le rappel pour rassembler les quelques troupes dont il disposait : un bataillon d'infanterie

avec deux escadrons de hussards et les gardes nationaux de l'ordre. Malheureusement, l'avertissement servit aussi aux émeutiers. Bientôt on vit ceux-ci se masser autour de l'hôtel de ville, exigeant la retraite de la troupe, qu'une foule hostile menaçait déjà. Le conseil municipal joignit ses protestations aux vociférations populaires, et le préfet, devant ce déchaînement universel, crut devoir faire rentrer les soldats dans leurs quartiers. Il ne resta plus, pour protéger l'édifice lui-même, que les pompiers et deux compagnies de garde nationale, dont une ou moins avait partie liée avec les manifestants.

Alors commencent les scènes de désordre et de violence. Des délégations de la garde nationale réclament une entrevue du préfet, qui refuse de les recevoir et donne au contraire des ordres pour que la défense s'organise. Toute la journée il résiste aux objurgations des conseillers municipaux, qui songent à capituler, et tient bon devant l'émeute qui gronde. Mais voici que tout à coup les pompiers faiblissent, lèvent la crosse en l'air et livrent passage à un groupe furieux qui pénètre dans l'hôtel de ville. Au même moment, sur la place, un ouvrier tombe, tué par un coup de feu tiré d'une maison. L'émoi grandit, les cris redoublent, les remous de la foule deviennent comme les vagues d'une mer démontée. Le préfet a essayé de se dérober, mais il est saisi, traîné au balcon en compagnie du substitut du procureur de la République. Tous deux sont hués, mal-

traités, puis enfin ramenés dans la salle du conseil municipal, complètement envahie maintenant, et pleine à s'écrouler.

Là, on accuse le préfet d'avoir fait tirer sur le peuple, l'année d'avant, à Aubin. Il proteste. Alors on le somme de proclamer la Commune. Il refuse, et, comme huit heures vont sonner, le peuple s'en va dîner, tandis qu'on apporte aux prisonniers quelque nourriture. Mais à neuf heures, la foule revient et recommence ses sommations brutales. Le préfet et le substitut ont pour garde du corps deux énergumènes qui ne les lâchent pas, les nommés Fillon et Victoire. Comme, à dix heures, une bousculade s'est produite, provoquée par l'entrée de nouveaux arrivants, le premier tire au jugé deux coups de revolver, dont l'un tue raide son camarade, et l'autre blesse un garde national. Mais alors, à cet acte imbécile, la cohue répond par une décharge instantanée. Le préfet et Fillon tombent foudroyés ; quant au substitut, qui a été épargné par miracle, il est saisi et mis en lieu de sûreté.

Sans s'émouvoir de cette scène de carnage, les meneurs révolutionnaires nommèrent tôt après une commission communale, qui, dans la nuit, convoqua les électeurs pour le 29. Mais, bien qu'elle eût fait mine de s'emparer de la gare, du télégraphe, et lancé, à l'habitude, quelques proclamations redondantes, elle n'eut, pas plus que celle de Lyon, le courage suffisant pour persévérer. Et comme, à cette date même du 29, étaient

arrivés à Saint-Étienne les francs-tireurs des Vosges avec quelques troupes venues de Montbrison, elle se dispersa devant la sommation du général commandant la division. Le département de la Loire n'étant pas en état de siège, c'est le jury qui fut appelé plus tard à juger les émeutiers de Saint-Étienne. Il en condamna vingt-deux à des peines variant de la simple prison à la déportation, et envoya Amouroux aux travaux forcés perpétuels (1).

La Commune à Marseille.

Tandis que dans le Centre se passaient ces événements plus ou moins graves, certaines cités du Midi, où l'exaltation est plus vive et surtout plus habituelle, avaient, elles aussi, cédé aux excitations ambiantes. Depuis l'armistice, Marseille, par exemple, était en proie à une sorte d'agitation fiévreuse que des clubs nombreux entretenaient en lançant de constants appels à l'insurrection. Un de leurs orateurs, l'avocat Gaston Crémieux, jeune homme à la parole ardente et colorée, celui-là même qui, à Bordeaux, avait qualifié de « ruraux » les députés de l'Assemblée nationale, demandait nettement que la cité phocéenne donnât une adhésion sans réserve au gouvernement parisien. Peut-être n'aurait-

(1) Au Creusot également, où trônait à la mairie un ancien ouvrier de l'usine, affilié à l'Internationale, la Commune fut un instant proclamée, le 26 mars. Mais, dès le lendemain, la troupe dispersait les émeutiers, bousculait la garde nationale et étouffait dès la naissance cette tentative avortée.

il obtenu que des succès de réunion publique si, à ses diatribes enflammées, les autorités, c'est-à-dire l'amiral Cosnier, faisant fonctions de préfet, le maire Bories et le général Espivent de la Villeboisnet, qui commandait la division, n'avaient pas eu l'idée assez fâcheuse de répondre par une contre-manifestation de la garde nationale. Ils auraient dû savoir que, depuis le 4 septembre, celle-ci était en majeure partie acquise au désordre et prête bien plutôt à proclamer la Commune qu'à faire quoi que ce soit pour l'empêcher.

Ses bataillons se réunirent bien le 23 mars, au matin, dans les larges avenues de la ville, mais ce fut pour acclamer Paris et marcher sur la préfecture. Les bataillons de l'ordre, sur qui l'on comptait, s'étaient tenus cois. Dès une heure de l'après-midi, le préfet, ses secrétaires, le général de brigade Ollivier étaient arrêtés, et Crémieux, pérorant au balcon, annonçait l'élection d'une commission communale, tandis que, sur ses indications, la foule se ruait dans les magasins d'armes et s'emparait des fusils qu'ils contenaient.

Aussitôt installée, au milieu d'un inexprimable tumulte, la commission réclama la démission de l'amiral, qui, espérant par là calmer les esprits, ne résista point (1). Après quoi, elle déclara qu'elle s'emparait de tous les pouvoirs, et força le conseil municipal, ainsi que le

(1) Désespéré de la faiblesse que certains journaux lui reprochaient avec trop d'amertume, le malheureux amiral Cosnier se fit, quelques mois plus tard, sauter la cervelle.

comité de la garde nationale, à lui adjoindre chacun trois délégués. Enfin, obéissant à la coutume, elle lança une proclamation, rédigée par Crémieux, où il était dit que Marseille soutiendrait le gouvernement républicain « régulièrement institué dans la capitale ». Quant à la force armée, elle avait disparu dès la tombée de la nuit. Le général Espivent, qui n'avait en ses troupes qu'une confiance limitée, avait jugé prudent de les remettre en mains, en les tenant à l'abri des émotions communicatives et des tentatives de débauchage. Il venait de les réunir toutes à Aubagne, emmenant avec lui les caisses publiques et les divers services de son commandement.

La ville était donc, pour le moment, livrée à elle-même, c'est-à-dire à sa commission municipale. Mais, dans celle-ci, la discorde régnait déjà. Ses membres, divisés contre eux-mêmes, ne s'entendaient même pas avec leur chef, Crémieux, lequel blâmait l'érection du drapeau rouge et le maintien des autorités comme otages. Ils ne s'entendaient pas davantage avec le conseil municipal, qui essayait de reprendre le dessus et avait fait appel à la garde nationale pour soutenir son autorité. Et, tandis qu'ils se débattaient dans l'impuissance, les villes voisines demeuraient sourdes à leur appel. Arles avait refusé d'arborer le drapeau rouge et, dans la région, personne ne semblait s'émouvoir.

Cependant un ordre du jour du général Espivent,

ayant, le 26, annoncé la mise du département des Bouches-du-Rhône en état de siège, les gens qui trônaient à l'hôtel de ville commencèrent à prendre peur, et la plupart parlaient déjà de se soumettre quand, dans la soirée, arriva l'inévitable Amouroux, flanqué des deux acolytes qui l'accompagnaient dans ses tournées. L'un d'eux, le nommé Landeck, autrefois compromis dans le procès de l'Internationale, se mit à la tête de la Commission, traitant presque Crémieux en suspect. Quant aux autres, ils s'occupèrent d'entretenir l'agitation et le désordre. Ils décidèrent, le 29, la garde nationale à se fédérer, tandis que les commissaires réclamaient la Commune et la suppression des préfectures. Entre temps, ceux-ci se battaient à coups de manifestes avec le conseil municipal, qui ripostait de la même encre, puis finissait par aller, en compagnie du secrétaire général de la préfecture, chercher un refuge à bord de la frégate la *Couronne*, mouillée dans le port de la Joliette. On arrêtait le procureur de la République, son substitut, le fils du maire et le directeur des douanes, pour bientôt les relâcher d'ailleurs, ainsi que le général Ollivier. L'affaire tournait décidément à la comédie, et même à la comédie burlesque, car Landeck entraînait maintenant la Commission dans des mesures dont le grotesque dominait encore l'odieux.

C'est ainsi quelle crut devoir remplacer le drapeau rouge par le drapeau noir, symbole, paraît-il, de la révolution totale. Elle destitua le général Espivent et donna

son commandement à un certain Pélissier, ancien brigadier de chasseurs, qui n'avait pas un homme sous ses ordres et ne disposait que de canons sans projectiles. C'est lui qui, lorsque quelques semaines plus tard le président du conseil de guerre devant lequel il comparaissait lui demanda : « Mais de quoi donc étiez-vous général ? » répondit : « J'était général de la situation (1). » Enfin elle fit sa garde prétorienne de quelques officiers garibaldiens faméliques, qui attendaient à Marseille qu'on les rapatriât et ne commandaient d'ailleurs qu'à quelques francs-tireurs dépenaillés.

Une situation aussi ridicule ne pouvait se prolonger longtemps. Le 4 avril, au matin, le général Espivent se présenta avec ses troupes pour la dénouer. Il disposait de la portion de la garde nationale restée fidèle à l'ordre ou lassée de cette révolution de carnaval, de quelques bataillons plus ou moins sûrs, du 6e chasseurs à cheval, régiment discipliné et solide, enfin des marins de la *Couronne*, qu'on avait fait débarquer. Ces troupes marchèrent concentriquement sur la préfecture, en bousculant devant elles les guérillas déconcertées, ce que voyant, la Commission essaya de parlementer. Crémieux fit un discours, Pélissier débita quelques sottises. On arrêta ce dernier, tandis que l'autre s'éclipsait. Et le siège de la préfecture commença.

Mais les choses n'allaient pas toutes seules. Des défaillances partielles se produisaient dans les troupes,

(1) LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 189.

que la foule essayait de désarmer, comme à Paris le 18 mars. Et la fusillade se prolongeait sans résultats appréciables, quand le général Espivent fit tout à coup démasquer une batterie postée sur la hauteur de Notre-Dame-de-la-Garde, et entrer en action les pièces de fort Saint-Nicolas. C'était plus que les insurgés n'en pouvaient supporter. A sept heures et demie du soir, ils commencèrent la retraite, que les marins de la division navale transformèrent bientôt en déroute. La préfecture fut alors enlevée et l'insurrection définitivement vaincue du coup. Les troupes de l'ordre comptaient vingt-neuf morts et une cinquantaine de blessés. Quant aux émeutiers, leurs pertes n'ont pu être établies ; elles paraissent cependant avoir été assez considérables (1). Ce qui est certain, c'est que la répression fut sévère, près de neuf cents individus ayant été incarcérés. Gaston Crémieux, arrêté chez le concierge du cimetière israélite, fut condamné à mort et fusillé le 30 novembre, sur la place du Pharo, malgré les efforts faits pour le sauver (2). La Commission des grâces s'était montrée impitoyable envers cet homme dont les erreurs avaient été partagées par beaucoup d'autres moins durement châtiés, et qui n'était coupable, au demeurant, d'aucun crime de droit commun.

(1) Lissagaray parle de plus de 150 morts.

(2) Landeck avait trouvé moyen de gagner le large. On ne put le juger que par contumace. Des journalistes, Royannez, Sorbier, Clovis Hugues, furent condamnés à des peines variant entre deux et quatre années de prison.

Les mouvements de Toulouse, Narbonne, Limoges, etc.

En même temps que Lyon, Marseille et d'autres villes encore, Toulouse avait semblé un moment vouloir suivre le mouvement général et arborer le drapeau insurrectionnel. Ce ne fut heureusement qu'une simple velléité, et qui ne dura guère. Ici l'énergie montrée tout de suite par les représentants du gouvernement étouffa l'émeute avant qu'elle ait eu le temps de prendre consistance et surtout de se développer.

Il y avait à la tête de la Haute-Garonne un préfet, nommé au 4 septembre, ancien proscrit de 1851, et dont l'administration fantaisiste flattait beaucoup plus les passions populaires qu'elle n'était faite pour les contenir. Il s'appelait Duportal. Quand survint la catastrophe du 18 mars, M. Thiers comprit que le laisser en place serait jouer avec le feu et peut-être susciter la révolte dans tout le Sud-Ouest. Il s'empressa donc de le remplacer par M. de Kératry, dont on connaît le rôle pendant la guerre, et qui avait été son collègue au Corps législatif. Mais, devant l'effervescence de la garde nationale, celui-ci ne put prendre son poste et dut se replier sur Agen, tandis que Duportal, resté maître de la situation, essayait de manœuvrer pour ne mécontenter personne, en affirmant son intention de maintenir l'ordre, mais en n'en laissant pas moins proclamer la Commune et nommer une commission municipale, laquelle, d'ailleurs, se révéla tout de suite comme incapable de faire autre chose que des manifestes ou de vains pourparlers.

De son observatoire d'Agen, Kératry guettait le moment propice. Le 27 mars, dans la matinée, il se présenta dans le chef-lieu de sa préfecture honoraire, escorté de trois escadrons, au milieu desquels il se rendit à l'arsenal où se tenaient les chefs militaires. Il donna l'ordre de réunir les six à sept cents hommes disponibles, d'occuper le pont Saint-Cyprien et la préfecture, puis de marcher sur le Capitole (1) devant lequel six pièces furent braquées. Cette démonstration suffit pour calmer les plus enragés, qu'avaient effrayés les sommations réglementaires. Ils se dispersèrent, tandis que les gardes nationaux rentraient chez eux, et, le soir même, Duportal évacuait la préfecture. Ainsi finit cette échauffourée presque risible, qui ne coûtait heureusement ni mort ni blessé, et après laquelle tout le monde se réconcilia sur le dos des communeux déconfits (2).

Par contre, l'affaire fut beaucoup plus sérieuse à Narbonne, où était venu, de Carcassonne, un nommé Digeon, ancien proscrit de l'Empire, qui, le 24 mars au soir, chassa de l'hôtel de ville la municipalité établie, proclama la Commune, et distribua au peuple tous les fusils qu'il put trouver. La troupe qui, le lendemain, faisait mine de se montrer, fut en partie désarmée par des femmes, dignes émules des viragos de Montmar-

(1) On désigne ainsi l'hôtel de Ville de Toulouse.

(2) La Commission communale avait fait amende honorable. Quelques jours plus tard, M. de Kératry choisissait parmi ses membres le maire qu'il donnait aux Toulousains. Quant à Duportal, traduit au mois d'août devant le jury des Basses-Pyrénées, il fut acquitté.

tre. Deux officiers, faits prisonniers, étaient pris comme otages et placés en tête des gardes nationaux qui s'en allaient occuper les divers établissements publics, ou forcer l'arsenal pour en enlever les armes. Enfin Digeon s'occupait de soulever, en même temps que Narbonne, les villes voisines, Béziers, Cette, Perpignan. Il faisait construire des barricades, organiser des défenses et recommandait à ses fédérés de toujours viser les officiers (1). On voit qu'il était de la bonne école révolutionnaire, bien autrement décidée et redoutable que celle à laquelle appartenaient les timides émeutiers toulousains.

Comme la situation se compliquait et que, là aussi, les femmes commençaient à s'en mêler, le préfet et le procureur général essayèrent de négocier, mais sans succès, et alors il fallut bien recourir à la force. Le général Zentz, commandant la division, lança sur l'hôtel de ville deux compagnies de tirailleurs algériens, qui ouvrirent aussitôt le feu. En même temps on amenait quelques pièces, et les insurgés étaient menacés d'un bombardement immédiat. Ces procédés d'intimidation suffirent. Une heure après, Narbonne rentrait dans le calme, et Digeon, chassé de la mairie par la foule elle-même, que la terreur avait subitement assagie, était conduit en prison (2).

(1) LISSAGARAY, *loc. cit.*, p. 168.

(2) Traduit huit mois plus tard, avec ses complices, devant la cour d'assises de l'Aveyron, il bénéficia d'un acquittement général, assez injustifié certes, au moins en ce qui le concernait.

Venons maintenant à Limoges, où la révolte qui couvait sourdement depuis une quinzaine de jours avait subitement éclaté le 4 avril, quand était arrivée la nouvelle de la sortie manquée par Bergeret. Ce jour-là, comme un bataillon de ligne allait partir pour rejoindre l'armée de Versailles, la foule, échauffée par quelques meneurs, l'entoura tout à coup, le désarma, et fraternisa avec ces malheureux soldats démentalisés. Immédiatement, la garde nationale, rassemblée d'elle-même, se porta en armes devant l'hôtel de ville, aux cris de « Vive Paris ! A bas Versailles ! », puis se répandit dans la ville et dressa des barricades. On jeta à sa rencontre la seule troupe sur laquelle on pût compter, le 4e cuirassiers. Elle le reçut à coups de fusil et tua raide son colonel, le brave Billet, un des héros de Frœschwiller, dont le corps, troué de balles, fut entraîné à travers la ville par son cheval emporté (1). La garde nationale eut-elle honte de ce forfait, ou simplement conscience des périls auxquels elle s'exposait ? On ne le sait. Toujours est-il, que, après avoir assassiné ainsi un officier que les balles ennemies avaient épargné, et à qui son courage aurait mérité une fin moins lamentable, elle se dispersa d'elle-même, sans autre manifestation. La cour d'assises de la Vienne condamna

(1) Le colonel Billet avait été blessé dans la charge exécutée le 6 août par la division de Bonnemains, en avant d'Elsasshausen, pour protéger la retraite du 1er corps écrasé par des ennemis cinq fois supérieurs.

à des peines sévères les gens qui avaient provoqué cette déplorable affaire, ou s'y étaient mêlés trop activement. Malheureusement, ici comme bien souvent ailleurs, les plus coupables avaient réussi à s'enfuir.

La second insurre tion d Lyon. M. Thi et les n gociatei

Ces secousses violentes et soudaines, éclatant presque simultanément en des points du territoire fort distants les uns des autres et n'ayant point entre eux de relations directes, montraient bien en quel état d'agitation fiévreuse se trouvait ce malheureux pays. Elles n'étaient d'ailleurs pas les seules, car, dans les plus petites bourgades, comme dans les plus grandes villes, couvait une effervescence qui se traduisait par des manifestations bruyantes, sinon par des menaces directes d'insurrection. Certaines municipalités envoyaient au gouvernement des sommations hautaines, l'invitant à donner des garanties aux revendications parisiennes. D'autres allaient jusqu'à adhérer à la Commune, ou bien laissaient circuler des adresses d'encouragement au pouvoir insurrectionnel. A Grenoble, on empêchait le départ des troupes ; à Nîmes, on promenait le drapeau rouge ; à Bordeaux, on insultait les officiers et les soldats. Ailleurs, on empêchait de démarrer les wagons de matériel et de munitions.

Ce fut bien pis après que les élections municipales du 30 avril eurent donné, en beaucoup d'endroits, la majorité aux républicains avancés. Les mouvements tu-

multueux se multiplièrent, et gagnèrent même des petites cités fort paisibles d'ordinaire, telles que Montargis, Coulommiers, Château-Landon, Nemours. A Lyon, où, depuis le 24 mars, le drapeau rouge n'avait pas cessé de flotter à la Guillotière, l'émeute reprit de plus belle, et l'on put craindre un instant que la Commune victorieuse ne dictât bientôt, là comme à Paris, ses odieuses lois.

Le Conseil municipal lyonnais, inquiet de la fermentation ambiante, avait essayé de l'apaiser en dépêchant à M. Thiers des délégués chargés d'obtenir des concessions pour Paris. Ceux-ci furent éconduits, comme beaucoup d'autres, avec les bonnes paroles dont le chef du pouvoir exécutif n'était jamais avare à l'égard des négociateurs, mais aussi sur ces mots comminatoires : « Que les insurgés déposent d'abord les armes. Nous verrons après. » Ils revinrent donc à Lyon l'oreille basse, n'ayant à offrir à la populace que des réponses dilatoires et la proposition d'atermoiements nouveaux. Ce n'était point là de quoi calmer les révolutionnaires, qui, furieux de leur échec récent, n'attendaient qu'une occasion pour reprendre la partie. Le jour des élections, on les vit reparaître en masse, s'emparer des salles de vote et nommer une commission communale au lieu et place de la municipalité existante. En même temps, ils faisaient afficher un manifeste où ils annonçaient sans ambage qu'ils « étaient résolus, plutôt que de se voir ravir la victoire, à ne faire qu'un monceau de rui-

nes d'une ville assez lâche pour laisser assassiner Paris et la République ». L'affaire prenait donc tout de suite une tournure grave, et d'autant plus inquiétante que la garde nationale, réunie sur le cours de Brosses par ordre du colonel Bourras, son commandant supérieur, venait de lâcher pied et de se disperser.

Heureusement, le préfet Valentin n'était pas homme à se laisser intimider. Voyant que le 31e de ligne, qu'il avait fait lancer contre la Guillotière, montrait quelque hésitation devant les objurgations de la foule, il le fit soutenir par un bataillon de chasseurs, puis se mit résolument à sa tête, en compagnie du général Crouzat et du procureur de la république Andrieux (1). Les sommations réglementaires furent faites, et, comme les insurgés répondaient par des coups de feu, dont un blessa le préfet, on les canonna vigoureusement. Au bout d'une heure, la mairie de la Guillotière était enlevée, les barricades détruites et les émeutiers dispersés. Il y eut bien encore quelques résistances partielles, dans les rues ou à la Croix-Rousse; mais l'autorité resta désormais maîtresse incontestée du terrain, encore que l'émotion ait duré jusqu'à la fin de l'insurrection parisienne et que certains mouvements se soient encore produits, que l'on put, d'ailleurs, facilement étouffer.

Cette convulsion fut la dernière. L'ordre se rétablit peu à peu partout, et les préfets y tinrent énergique-

(1) Depuis préfet de police et député.

ment la main. M. Thiers se trouva donc débarrassé des inquiétudes que lui avait un instant données la province, mais il n'en eut pas fini pour cela avec les soucis ni les difficultés. Il lui fallait d'abord calmer les méfiances de l'Allemagne, à qui la durée de l'insurrection ne laissait pas de donner quelques craintes sur l'exactitude des paiements qui lui étaient dus. Il lui fallait répondre aux députations qui venaient l'assaillir sans cesse, au nom de populations agitées, inquiètes ou turbulentes, lesquelles ne voyaient le plus souvent dans le mouvement parisien qu'une levée de boucliers légitime contre ceux qui méditaient d'étrangler la République, et exigeaient des gages, sous peine de se mutiner, elles aussi. « En réalité, a écrit Jules Simon, presque tous ceux qui venaient à Versailles tenaient, dans le fond, pour Paris. Les plus sages mettaient Paris et Versailles sur le même rang. Ils proposaient l'abdication simultanée de l'Assemblée et de la Commune et l'élection d'une Assemblée nouvelle. C'était proposer de déserter le droit et de légitimer la révolte. Les tentatives se renouvelèrent si souvent, et sous tant de formes, qu'on finit pas craindre qu'elles n'altérassent le bon sens public (1). »

M. Thiers était bien obligé cependant de ne point les accueillir trop brusquement, et, s'il refusait toujours nettement de consentir des concessions quelconques, en ce qui concernait l'insurrection, il n'hésitait pas à

(1) *Le Gouvernement de M. Thiers*, t. I, p. 409.

s'engager formellement sur le reste : « Il se trouve sans doute dans l'Assemblée, disait-il, des membres favorables au rétablissement de la monarchie, mais il n'existe aucun complot pour renverser le régime actuel ; et en tout cas, s'il existait un complot de cette nature, je ne me prêterais pas à son exécution (1). »

Ces engagements, destinés à une publicité très large, réussissaient peut-être à calmer quelques irritations, mais sans pour cela triompher des défiances. « Les négociateurs trouvaient que M. Thiers ne promettait rien, parce qu'il persistait à traiter les chefs de la Commune comme des rebelles (2). » Et quant à la majorité de l'Assemblée, elle s'irritait de pareilles déclarations.

De plus en plus jalouse de son autorité, elle semblait maintenant suspecter celui dont elle en avait fait le dépositaire. Elle le surveillait, l'épiait, lui reprochait sa condescendance et ses ménagements. « Elle aurait voulu qu'il refusât toute audience, ou, s'il en accordait, qu'il ne parlât que de sa volonté d'exterminer l'insurrection (1). » Le 11 mai, un de ses membres, qui était cependant lié depuis longtemps avec Thiers, M. Mortimer-Ternaux, monta à la tribune et réclama des explications sur certains propos prêtés au chef du pouvoir exécutif, dans une entrevue avec le maire de Bordeaux, et où l'on pouvait voir, en même temps que les

(1). *Notes et souvenirs* de M. Thiers, p. 155.
(2) J. Simon, *loc. cit.*, p. 409.

assurances coutumières relatives au maintien de la République, quelques intentions bienveillantes à l'égard des insurgés qui viendraient à résipiscence. M. Thiers en parut comme outragé. Il fit une réponse acerbe, violente, agressive, où se trouvaient des phrases comme celle-ci : « Je dis qu'il y a parmi vous des gens qui sont trop pressés. Il leur faut huit jours encore ; au bout de ces huit jours, nous serons à Paris ; il n'y aura plus de danger, et la tâche sera proportionnée à leur courage et à leur capacité. » Il se plaignit qu'on ait choisi, pour le mettre sur la sellette, le jour où la Commune le proscrivait et démolissait sa maison... Il s'écriait : « Oui, Messieurs, lorsque, prévoyant les ingratitudes, n'en ayant aucun doute, je dévoue ma vie au service du public, il ne faut pas au moins que vous m'affaiblissiez. Eh bien ! que tous ceux qui sont de cet avis se lèvent et qu'ils prononcent ; que l'Assemblée décide. Je ne puis gouverner dans de telles conditions ! » Et, sur ces mots cinglants, la droite consternée, baissant la tête et rengainant ses colères, lui vota à une majorité énorme l'ordre du jour de confiance qu'il réclamait (1).

Il se remit aussitôt à la besogne, et celle-ci était singulièrement compliquée et ingrate, car, outre l'in-

(1) Deux jours plus tard elle vota, sur la proposition de M. Cazenove de Pradines, des prières publiques à faire dans toutes les églises de France, afin, disait-elle, de « supplier Dieu d'apaiser nos discordes civiles et de mettre un terme aux maux qui nous affligent ».

surrection parisienne, à qui le coup mortel n'était pas encore porté, une autre avait éclaté, presque aussi terrible et dangereuse, qui menaçait de nous faire perdre notre empire algérien. Époque tragique et douloureuse entre toutes, où la France, chancelante sous les assauts que lui portaient à la fois ses propres enfants et ses sujets rebelles, semblait n'être sortie d'une guerre effroyable que pour succomber à ses déchirements !

ÉPILOGUE

Le 29 juin 1871, les cinq corps de l'armée de Versailles étaient réunis sur le champ de courses de Longchamp.

Il faisait une journée douce et tiède, qu'éclairait le soleil légèrement tamisé des printemps d'autrefois. Le terrain, sur lequel l'herbe poussée drue étendait son tapis feutré, était tout encadré de verdure et parsemé de bouquets fleuris, au travers desquels apparaissaient des amoncellements de ruines, restées là comme les témoins de désastres invengés. Les tribunes, déteintes, lépreuses et rafistolées, en hâte, semblaient garder le stigmate du passage des Prussiens, qui avaient défilé là quatre mois auparavant. Et en haut, tranchant sur le ciel, le Mont-Valérien, tout gris et bruni de poudre, dominait de sa silhouette massive la colline dévastée, où s'accrochaient encore, sous le feuillage des arbres clairsemés, quelques villas en lambeaux. Mélange de tristesses et de joies, de renaissance et de deuil, qui était l'image même de nos âmes, pleines à la fois de douleur et d'espoirs.

Sur la pelouse, l'armée de Versailles était venue peu

à peu se masser. Il y avait là cent vingt mille hommes, en tenue de campagne, et qui portaient encore sur leurs vêtements la trace des sanglants combats qu'ils venaient de soutenir pour arracher Paris à l'émeute. Leur attitude était ferme et confiante, avec une nuance de fierté. Celle de l'énorme foule qui se pressait pour les acclamer, grave, recueillie et satisfaite. On voyait qu'il ne s'agissait plus là d'un simple spectacle des yeux, comme en donnait la splendeur des revues impériales, mais du réveil de la puissance militaire française, un moment engloutie dans le torrent de l'invasion. C'était, comme a écrit Thiers, la joie d'une heureuse convalescence par un jour de beau temps (1).

On salua d'enthousiastes bravos le vaillant 54e de ligne, défenseur héroïque de Bitche, qu'il n'avait pas livrée. On applaudit avec transports les revenants des prisons allemandes, dont l'allure martiale rappelait les glorieuses légions d'autrefois. Et, devant l'imposant défilé de ces masses, qui se mouvaient d'un pas rigide, précis et alerte à la fois, on vit tous les cœurs se fondre en une commune allégresse. M. Thiers dissimulait à peine son émotion profonde. Quand le maréchal de Mac-Mahon, s'avançant tout seul, vint le saluer de son épée, il descendit de la tribune présidentielle, prit la main du vaillant soldat, et lui, si verbeux d'ordinaire, il ne put que la serrer sans mot dire, tandis que de grosses lar-

(1) *Notes et Souvenirs* de M. Thiers, p. 174.

mes roulaient sur ses joues, et que les yeux du maréchal s'en emplissaient à leur tour.

Le seul bénéfice tiré de l'insurrection parisienne était qu'elle nous avait permis de reconstituer tout de suite un noyau respectable de forces. On peut même dire qu'elle nous y avait obligés. L'armée de Versailles était sans doute inférieure par le nombre à ce qui nous eût été nécessaire pour reprendre notre rang en Europe ; mais elle était suffisante pour nous rendre le droit d'y être entendu. Comme elle venait de se montrer vigoureuse, disciplinée et hardie, Thiers résolut de la conserver telle quelle, avec ses cadres de vieux officiers, et sous les ordres du même chef qui l'avait conduite, par un chemin assurément pénible, à des succès aussi indispensables que complets. Le maréchal de Mac-Mahon hésitait à garder un commandement dont la permanence ne lui semblait pas justifiée après la prise de Paris et qui constituait, disait-il, une charge pour l'État. Mais M. Thiers n'eut pas de peine à triompher de sa modestie trop grande, ni à obtenir qu'il revînt sur le premier refus (1). Le chef de l'État avait entendu d'ailleurs donner aux soldats un témoignage éclatant de la recon-

(1) *Notes et Souvenirs de M. Thiers*, p. 176. — Déjà, on s'en souvient, le maréchal avait fait des objections quand M. Thiers l'avait nommé au commandement en chef. Étant un vaincu, disait-il, sa désignation pouvait soulever des critiques. — « Vaincu, lui avait répondu le chef du pouvoir exécutif, tout le monde l'a été, malheureusement. Et quant aux critiques, c'est à moi d'y répondre. » Il n'eut pas, d'ailleurs, à prendre ce soin.

naissance nationale, et malgré que l'ennemi fût encore en forces aux portes de la Capitale, occupant les forts de l'Est et du Nord, il n'hésitait pas à réunir, pour une revue solennelle, passée en présence du corps diplomatique, les troupes qu'il avait réussi à si rapidement rassembler.

Cette journée, pendant laquelle M. Thiers avouait « avoir trouvé moins lourd le fardeau qu'il portait », fut probablement la plus belle qu'il ait connu au cours de son principat. Et quant à la France, à peine remise encore de tant de secousses affreuses, elle venait de reprendre, au contact de son armée ressuscitée, le sentiment de son existence et de sa vitalité.

PIECES JUSTIFICATIVES

Pièce n° 1.

RÉORGANISATION DE L'ARMÉE DE PARIS, LE 27 MARS.

(18 Mars au 6 Avril.)

INFANTERIE.

1re Division d'Infanterie :

Général DE MAUD'HUY (Satory).

1re Brigade : Général WOLFF.	23e bataillon de chasseurs de marche. 67e de marche. 68e de marche. 69e de marche.
2e Brigade : Général HANRION.	2e bataillon de chasseurs de marche. 45e de marche. 135e de ligne.

2e Division :

Général SUSBIELLE (Satory).

1re Brigade : Général PATUREL.	18e bataillon de chasseurs de marche. 46e de marche. 89e de marche.
2e Brigade : Général BOCHER.	17e bataillon de chasseurs de marche. 38e de marche. 76e de marche.

3e Division :

Général BRUAT (Versailles).

1re Brigade : Général BERNARD DE SEIGNEURENS.	34e de marche. 1er régiment d'infanterie de marine. 2e régiment de fusiliers marins.

2e Brigade : Colonel de LANGOURIAN.	75e de marche. 2e régiment d'infanterie de marine. 1er régiment de fusiliers marins.

4e Division :

Général GRENIER (au Parc).

1re Brigade : Général GARNIER.	10e bataillon de chasseurs de marche. 48e de marche. 87e de marche.
2e Brigade : Général FOURNÈS.	51e de marche. 72e de marche.

5e Division :

Général MONTAUDON (plateau de Jardy).

1re Brigade : Général DUMONT.	30e bataillon de chasseurs de marche. 39e de ligne. Régiment étranger.
2e Brigade : Général LEFEBVRE.	31e de marche. 36e de marche.

6e Division :

Général PELLÉ (pont Colbert).

1re Brigade : Général DE LA CROIX.	19e bataillon de chasseurs de marche. 39e de marche. 41e de marche.
2e Brigade : Général DE LACROIX.	70e de marche. 71e de marche.

7e Division :

Général VERGÉ (pont Colbert).

1re Brigade : Général DUPLESSIS.	24e bataillon de chasseurs de marche. 37e de marche. 79e de marche.
2e Brigade : Général GRENIER.	90e de marche. 91e de marche.

Division de réserve :

Général FARON (Sèvres, Viroflay).

1re Brigade : Général LA MARIOUZE.	35e de ligne. 42e de ligne.

2e Brigade : Général DERROJA.	109e de ligne. 110e de ligne.
3e Brigade : Général DAUDEL.	113e de ligne. 114e de ligne.

En formation :

Brigade BESSON.	4e bataillon de chasseurs à pied de marche. 82e. 85e.
Brigade BERTHE.	22e bataillon de chasseurs à pied. 64e. 65e.

CAVALERIE.

1re Division :

Général DU BARAIL.

1re Brigade : Général CHARLEMAGNE à Versailles.	3e de hussards. 8e de hussards.
2e Brigade : Général DE GALLIFFET à Saint-Germain.	9e de chasseurs. 12e de chasseurs.
3e Brigade : Général DE LAJAILLE à Viroflay.	7e de chasseurs. 11e de chasseurs.

2e Division :

Général DU PREUIL.

1re Brigade : Général COUSIN à Saint-Cyr.	3e de cuirassiers de marche. 4e de dragons de marche.
2e Brigade : Général DARGENTOLLE à Versailles.	1er régiment de gendarmerie. 2e régiment de gendarmerie.

3e Division :

Général RESSAYRE.

1re Brigade : Général DE BERNIS.	6e de lanciers. 9e de lanciers.

2e Brigade : Général BACHELIER.	En formation.

La garde républicaine à pied et à cheval est sous les ordres directs du général Vinoy, commandant en chef l'armée de Paris.

Pièce n° 2.

(Décret du 6 Avril.)

FORMATION DE L'ARMÉE DE RÉSERVE.

M. le général de division VINOY, commandant.
M. le général DE VALDAN, chef d'état-major.
M. le général RENÉ, commandant l'artillerie.
M. le général DUPOUET, commandant le génie.
M. l'intendant SCHMITZ, intendant.

1re Division d'Infanterie :

Général FARON.

1re Brigade : Général DE LA MARIOUZE.	35e de ligne. 42e de ligne.
2e Brigade : Général DERROJA.	109e de ligne. 110e de ligne.

ARTILLERIE : 2 batteries de 4. — Une compagnie du génie.

2e Division d'Infanterie :

Général BRUAT.

1re Brigade : Général BERNARD DE SEIGNEURENS.	74e de marche. 1er régiment d'infanterie de marine. 2e régiment de fusiliers marins.
2e Brigade : Colonel DE LANGOURIAN.	75e de marche. 2e régiment d'infanterie de marine. 1er régiment de fusiliers marins.

ARTILLERIE : 2 batteries de 4. — Une compagnie du génie.

3e Division d'Infanterie :

Général VERGÉ.

1re Brigade : Général DUPLESSIS (1).	26e bataillon de chasseurs de marche. 37e de marche. 79e de marche.

(1) Nommé général de division et remplacé par le général Daguerre.

2e Brigade : Général ARCHINARD (1).
- 90e de marche.
- 91e de marche.

ARTILLERIE : 2 batteries de 4. — Une compagnie du génie.
Garde républicaine à pied et à cheval non embrigadée.

Réserve d'artillerie :

2 batteries à balles.
2 batteries de 12.

Pièce n° 3.

ARMÉE DE VERSAILLES.

Le maréchal duc de MAGENTA, commandant en chef.
Le général BOREL, chef d'état-major général.
Le général PRINCETEAU, commandant l'artillerie.
Le général LE BRETEVILLOIS, commandant le génie.

Ier CORPS.

Général de division DE LADMIRAULT.

1re Division d'Infanterie :

Général GRENIER.

1re Brigade : Général GARNIER.
- Régiment de Bitche (54e de ligne).
- 48e de marche.
- 87e de marche.

2e Brigade : Général FOURNÈS.
- 10e bataillon de chasseurs de marche.
- 51e de marche.
- 72e de marche.

ARTILLERIE : 2 batteries de 4. — Génie : 1 compagnie.

2e Division d'Infanterie :

Général DE MAUD'HUY (2).

1re Brigade : Général WOLFF.
- 23e bataillon de chasseurs de marche.
- 67e de marche.
- 68e de marche.
- 69e de marche.

(1) Nommé général de division et remplacé par le général Grémion.
(2) Remplacé plus tard par le général de Laveaucoupet.

2e Brigade : Général HANRION.	2e bataillon de chasseurs de marche. 45e de marche. 135e de marche.

ARTILLERIE : 2 batteries de 4. — Génie : 1 compagnie.

3e Division d'Infanterie :

Général MONTAUDON.

1re Brigade : Général DUMONT.	30e bataillon de chasseurs de marche. 39e de ligne. Régiment étranger.
2e Brigade : Général LEFEBVRE.	31e de marche. 36e de marche.

ARTILLERIE : 2 batteries. — Génie : 1 compagnie.

Brigade de cavalerie. Général DE GALLIFFET.	9e de chasseurs. 12e de chasseurs.

Réserve d'artillerie :

2 batteries à balles. — 2 batteries de 12.
Régiment de gendarmerie à pied non embrigadé.

II e CORPS.

Général DE CISSEY.

1re Division d'Infanterie :

Général LEVASSOR-SORVAL,

1re Brigade : Général BESSON (1).	18e bataillon de chasseurs de marche. 82e de marche. 85e de marche.
2e Brigade : Général DAUDEL (2).	113e de ligne. 114e de ligne.

ARTILLERIE : 2 batteries de 4. — Génie : 1 compagnie.

2e Division d'Infanterie :

Général SUSBIELLE.

1re Brigade : Général BOCHER.	18e bataillon de chasseurs de marche. 46e de marche. 89e de marche.

(1) Tué en tête de ses troupes, le 10 avril.
(2) Remplacé plus tard par le général Osmont.

2e Brigade : Général PATUREL.	17e bataillon de chasseurs de marche. 38e de marche. 76e de marche.

ARTILLERIE : 2 batteries de 4. — Génie : 1 compagnie.

3e Division d'Infanterie :

Général LACRETELLE.

1re Brigade : Général DE LA CROIX.	19e bataillon de chasseurs de marche. 39e de marche. 41e de marche.
2e Brigade : Général PÉCHOT (1).	70e de marche. 71e de marche.

ARTILLERIE : 2 batteries de 4. — Génie : 1 compagnie.

CAVALERIE : 6e de lanciers.

Réserve d'artillerie :

2 batteries à balles. — 2 batteries de 12.

IIIe CORPS.

Général DU BARAIL.

1re Division :

Général HALNA DU FRETAY.

1re Brigade : Général CHARLEMAGNE.	3e de hussards. 8e de hussards.
2e Brigade : Général DE LAJAILLE.	7e de chasseurs. 11e de chasseurs.

ARTILLERIE :

2e Division :

Général DU PREUIL.

1re Brigade : Général COUSIN.	4e de dragons. 3e de cuirassiers.
2e Brigade : Général DARGENTOLLE.	1er régiment de gendarmerie. 2e régiment de gendarmerie.

ARTILLERIE : 1 batterie à cheval.

(1) Tué en tête de ses troupes, le 10 avril; remplacé par le général Bounetoux.

2e Division :

Général RESSAYRE.

1re Brigade : Général DE BERNIS	9e de lanciers. 7e de dragons.
2e Brigade : Général BACHELIER.	4e de cuirassiers. 8e de cuirassiers.

ARTILLERIE : 1 batterie à cheval.

Réserve générale de l'artillerie :

Colonel DE LAJAILLE, commandant.

2 batteries à balles. — 4 batteries de 7. — 4 batteries de 12.

Réserve du génie : 1 compagnie.

A la date du 23 avril, deux nouveaux corps, les 4e et 5e, sous le commandement respectif des généraux DOUAY et CLINCHANT, furent ajoutés aux trois autres, constitués par le décret du 6 avril. Il a été impossible de se procurer leur ordre de bataille, qui ne figure dans aucun document officiel.

Pièce n° 4.

LISTE DES 50 OTAGES MASSACRÉS RUE HANO, LE 26 MAI.

DERESTE, *ex-officier de paix de la brigade politique, sous l'Empire.*
GREFFE, LARGILLIÈRE et RUAULT, *agents de cette même brigade.*
GAUDE, GENTY, *maréchaux des logis de la Garde de Paris.*
BELAUNY, BIANCHERDINI, BLANCHON, BODIN, BOUZON, BRETON, CAPDEVILLE, CARLOTTI, CHAPUIS, COLOMBANI, COUDEVILLE, COUSIN, DOUBLET, DUCROS, DUPRÉ, FISCHER, FOURRIER, KELLE, LACASE, MAMMONT, MARTY, MILLOT, MONGENOT, MOUILLÉ, PACOTTE, POIROT, PONS, POURTEAU, RIOLLAND, VALET, VILLEMIN, WOLDER, WEISS, *Gardes de Paris.*
DE BENGY, GAUBERT, OLIVAINT, *Pères jésuites.*
RADIGUE, ROUCHOUZE, TARDIEU, TUFFIER, *Pères de Picpus.*
BENOIT, PLANCHAT, *prêtres.*
SABATIER, *vicaire de Notre-Dame de Lorette.*
SEIGNEURET, *élève du séminaire de Saint-Sulpice.*

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LE COMITÉ CENTRAL. — État de Paris. — Le comité central entre en action. — M. Thiers à Paris..... 1 à 27

CHAPITRE II

LE 18 MARS. — Tentative de reprise des canons. — Départ de M. Thiers. — Assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas. — Arrestation du général Chanzy. — Jules Ferry à l'Hôtel de Ville. — Réunion des maires. — Départ du gouvernement..... 29 à 58

CHAPITRE III

LE RÈGNE DU COMITÉ CENTRAL. — Le comité central de l'Hôtel de Ville. — Essais de conciliation. — Le gouvernement à Versailles..... 59 à 95

CHAPITRE IV

LA COMMUNE DE PARIS. — Proclamation de la Commune. — Réorganisation de l'armée. — Affaire du 2 avril. — Mort de Flourens. — Mort de Duval. — Occupation du plateau de Châtillon. — Attaque du pont de Neuilly. — Le décret sur les otages. — Anarchie dans le gouvernement insurrectionnel.... 97 à 131

CHAPITRE V

LES OPÉRATIONS MILITAIRES DU 10 AVRIL AU 22 MAI. — Composition des armées françaises. — Ouverture de la tranchée. — Les forces de la Commune. — Opérations du siège. — Cluseret destitué et arrêté. — Les femmes et les francs-maçons. — Rossel délégué de la Guerre. — Le comité de salut public. — Continuation des opérations militaires. — Chute des forts. — Entrée des troupes dans Paris, 21 mai. — Séance de la Commune..... 132 à 171

CHAPITRE VI

LE RÈGNE DE LA COMMUNE. — Le gouvernement insurrectionnel. — Démolition de l'hôtel de Thiers. — Démolition de la colonne Vendôme. — Les arrestations. — L'anarchie communaliste. — Les derniers jours..... 174 à 193

CHAPITRE VII

LA SEMAINE SANGLANTE. — Le plan d'attaque. — Journée du 22 mai. — Journée du 23 mai. — Meurtre de Chaudey. — Journée du 24. — La tragédie de la Roquette. — Journée du 25. — Massacre des dominicains d'Arcueil. — Mort de Delécluze. — Journée du 26 mai. — Massacre de la rue Haxo. — Journée du 27. — Journée du 28. — Les derniers otages. — Les pertes..... 195 à 251

CHAPITRE VIII

LA RÉPRESSION..... 253 à 263

CHAPITRE IX

La commune en province. — La Commune à Marseille. — Les mouvements de Toulouse, Narbonne, Limoges. — La seconde insurrection de Lyon. — M. Thiers et les négociateurs ..... 259 à 287

Épilogue 289

Pièces justificatives 293

333-12. — CORBEIL. IMPRIMERIE CRÉTÉ.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
316
R68

Rousset, Leonce
1871 [i.e. Dix huit cent soixante et onze] La commune a Paris et en province